



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 150 N° 002
Le jeudi 24 septembre 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 24 septembre 2020

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 67 pétitions.

* * *

LOI SUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE RELATIVE À LA COVID-19

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-2, Loi relative à la relance économique en réponse à la COVID-19.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LE TRÈS HONORABLE JOHN TURNER

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec le cœur lourd que je me lève à la Chambre aujourd'hui pour rendre hommage au très honorable John Turner, 17^e premier ministre du Canada.

J'ai connu John toute ma vie, et je peux affirmer qu'il croyait fermement aux valeurs qui définissent notre identité canadienne. Des valeurs comme le fait de traiter les autres avec respect et dignité, et de toujours être prêt à défendre ce qui est juste et bon. Aujourd'hui, nous nous souvenons de lui comme étant un pilier de la Chambre des communes, un fervent défenseur de l'égalité et de notre démocratie.

[Français]

Nous vivons dans un pays extraordinaire et c'est en partie grâce à des gens comme John Turner. John a développé un attachement pour la démocratie très tôt dans sa vie. Déjà lorsqu'il était jeune, sa mère lui a appris l'importance du service public.

Tout au long de sa carrière, d'abord comme avocat et par la suite comme politicien, il a toujours fait preuve d'élégance et d'humilité. John traitait tout le monde avec dignité et respect. Même quand il était très occupé, il ne lui arrivait jamais d'oublier l'anniversaire de quiconque dans son entourage.

Comme député, John a eu le privilège de servir trois provinces différentes. Son excellente maîtrise du droit et du processus démocratique lui a permis d'apporter des changements majeurs au Code criminel. Son travail au ministère de la Justice a ouvert la voie à l'aide juridique au Canada pour que tous puissent faire reconnaître leurs droits, peu importe leur profil économique ou culturel. Ces changements ont transformé la vie de millions de Canadiens.

Quand quelqu'un discutait avec John, c'était facile de voir à quel point il aimait le Canada. John parlait toujours de son pays avec énormément d'espoir et d'optimisme. Pour lui, le Canada, c'est un endroit où on s'entraide et où on respecte les autres, un endroit où l'égalité est un style de vie.

[Traduction]

D'ailleurs, John est venu sur la Colline l'an dernier pour célébrer son 90^e anniversaire en compagnie de gens de tous les horizons politiques. Je me souviens à quel point il parlait encore avec passion du renforcement de nos institutions démocratiques. Il disait que « la démocratie ne se fait pas par accident ». Il avait raison.

John savait que pour que notre démocratie demeure forte et libre, nous devons travailler fort. Il avait la conviction que les jeunes pouvaient exercer un pouvoir incroyable au sein de notre processus démocratique et il les encourageait à le faire partout où il le pouvait. John savait que les Canadiens de tous âges et de tous horizons étaient au cœur de notre pays et que notre avenir serait façonné par la collaboration de tous, pour le bien de chacun.

Aujourd'hui, tandis que nous pleurons sa perte et réfléchissons à son héritage, souvenons-nous de notre capacité à redonner à notre propre communauté.

J'aimerais dire ceci à son épouse Geills, à ses enfants Elizabeth, Michael, David et Andrew, à ses petits-enfants, à sa sœur Brenda Norris et à son beau-frère David Kilgour: votre époux, votre père aimant, votre frère était un grand Canadien. Nous avons beaucoup de chance d'avoir pu le côtoyer également.

J'invite enfin tous les Canadiens à signer le livre de condoléances virtuel. Ensemble, continuons de tout faire pour défendre et renforcer notre démocratie. Comme John l'a dit un jour, « ne tenons pas ce pays pour acquis ».

Homages

• (1010)

[Français]

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, au nom de l'opposition officielle et du Parti conservateur du Canada, j'ai l'honneur de rendre hommage à la mémoire de l'ancien premier ministre le très honorable John Turner.

[Traduction]

Il y a des personnes qui laissent leur marque dans cette enceinte des décennies après leur départ. Tous les jours, quand nous nous promenons dans les couloirs et que nous voyons leurs portraits, nous nous rappelons que nous marchons sur leurs traces.

Les nombreux hommages qui ont été rendus à M. John Turner au cours de la dernière semaine pourraient facilement nous amener à croire que le Parti libéral moderne est le plus grand héritage qu'il nous aura laissé. En effet, tant de vétérans des gouvernements Martin et Chrétien des années 1990 et du début des années 2000 se sont servis de la télévision, des médias sociaux, des stations de radio locales et des journaux cette semaine pour rendre hommage à l'homme qui les a amenés à se lancer en politique.

Leurs histoires avaient un point en commun. Ces personnes ont parlé d'une qualité bien évidente que John Turner a toujours possédée, ce qui n'est malheureusement pas le cas de beaucoup d'autres gens ayant occupé des postes aussi élevés que lui. John Turner se souciait du sort des Canadiens, et pas seulement de celui des personnes qu'il rencontrait dans les coulisses du pouvoir, où il a passé plus de 20 ans de sa vie comme procureur général, ministre des Finances, premier ministre et chef de l'opposition. Les récits racontés sur lui cette semaine prenaient place dans des avions, des tavernes, des sous-sols d'églises et des cafés. Ils dressaient le portrait d'un homme qui prenait le temps nécessaire pour connaître les histoires des Canadiens et se souvenir de leur nom.

Dans une situation comme celle-ci, nous avons tendance à mettre la personne sur un piédestal, et, avec un premier ministre qui était un ancien athlète olympique et un boursier de la fondation Rhodes, ce serait très facile de le faire. Toutefois, pour les Canadiens qui, tout au long de la semaine, ont raconté des anecdotes par rapport au fait que cet homme s'était souvenu de leur nom même plusieurs années après qu'ils aient été présentés, que ce politicien les avait inspirés à se lever et à passer à l'action, qu'il était un adversaire au cœur dépourvu de malice, le John Turner qui est remémoré est un homme qui a toujours été plus intéressé à être une personne qu'un monument.

Je vais faire part à la Chambre d'une anecdote. Elle est très inspirante, et quand je l'ai entendue pour la première fois, je me suis demandé si elle était véridique. Quand j'aurai terminé, ceux et celles qui l'entendent pour la première fois seront aussi émerveillés que moi.

Voici l'anecdote en question. Le jeune député libéral John Turner et son épouse étaient en vacances à la Barbade. Un matin sur la plage, Mme Turner a remarqué un nageur en détresse. Ce jour-là, la mer était agitée. La vague de fond était puissante et l'homme, qui était plutôt âgé, n'était pas très bon nageur. Mme Turner s'est empressée de signaler la situation à son mari. Le jeune député qui avait fait de la nage compétitive lorsqu'il était étudiant à l'université a plongé dans la mer sans la moindre hésitation. Après avoir agrippé l'homme pour lui maintenir la tête hors de l'eau, il a lutté contre la vague de fond pour revenir sur la plage.

Sur la plage, M. Turner a administré le bouche-à-bouche à l'homme qu'il venait de secourir. Lorsque l'infortuné nageur est revenu à lui, M. Turner s'est rendu compte qu'il venait de sauver la vie à nul autre qu'à l'ancien premier ministre progressiste-conservateur John Diefenbaker, qui était alors le chef de l'opposition. N'est-ce pas incroyable? C'est une chose de rencontrer par hasard un collègue en vacances, et plus particulièrement un collègue de l'opposition, mais c'en est une autre de sauver la vie à ce collègue. Quelle histoire à la fois étonnante et formidable.

On dit que les plus grands compliments sont ceux qui viennent de nos plus farouches adversaires. Ainsi, en dépit du fait qu'il était l'un de ses plus ardents opposants, voici ce que l'ancien premier ministre progressiste-conservateur Brian Mulroney a dit au sujet de M. Turner:

Il se démarquait parce qu'il était un gentleman... Il était chef de l'opposition... et bien que nous ayons eu de nombreux différends... il n'avait aucune malice. Comme c'était un homme de principe, il a fait preuve d'une grande dignité et s'est acquitté de toutes les tâches qui lui ont été confiées avec un véritable sens de l'honneur.

M. Turner s'est toujours conduit avec dignité et élégance et je crois qu'on se souviendra de lui, évidemment, comme un premier ministre, mais aussi comme un parlementaire qui a fait une contribution remarquable au Canada au cours d'une vie très réussie.

J'affirme que M. Turner a fait bénéficier la sphère politique de son solide intellect et de sa vision pour le Canada. Dans le cadre de ses fonctions, il a mis en pratique les valeurs auxquelles il souscrivait, notamment l'intégrité et la dignité. J'estime qu'il symbolisait dans une large mesure ce que le Canada a de meilleur.

Quelles belles paroles prononcées par l'ancien premier ministre Brian Mulroney à propos du très honorable John Turner.

• (1015)

Je terminerai en disant que l'histoire nous a appris que John Turner a toujours su nous donner l'heure juste quant à ses positions, peu importe si cela concernait son premier ministre, le peuple canadien ou le parti auquel il a consacré sa vie. Il a effectué le travail difficile que lui ont confié tous les premiers ministres qu'il a servis, et d'après ce que j'ai entendu, lorsqu'il n'était pas d'accord, il ne se gênait pas pour le leur dire. John Turner a d'ailleurs été le dernier ministre des Finances à avoir démissionné du Cabinet par principe. M. Turner possédait toutes les qualités auxquelles on est en droit de s'attendre d'un homme d'État canadien, même — et surtout — lorsque les gens n'étaient pas d'accord avec lui.

Le travail du très honorable John Turner a contribué à enrichir notre vie publique. Qu'il repose en paix.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, né en Angleterre en 1929, John Napier Turner émigre au Canada avec sa mère en 1932 à la suite de la mort de son père.

Véritable athlète, il est passé près de participer aux Jeux olympiques de Londres de 1948, mais a dû y renoncer après s'être blessé au genou. Même s'il était spécialiste du sprint, sa carrière politique relève plutôt d'un véritable marathon.

La vie l'a mené vers la politique pour la première fois en 1962, alors qu'il est élu sous la bannière du Parti libéral du Canada dans la circonscription de Saint-Laurent—Saint-Georges, sur l'île de Montréal. Homme ambitieux, il tente de succéder à Lester B. Pearson à la chefferie du Parti libéral six ans plus tard, en 1968. C'est plutôt Pierre-Elliott Trudeau qui devient chef, puis premier ministre.

Sous ce gouvernement, John Turner, alors ministre de la Justice, fut celui qui décriminalisa l'avortement et l'homosexualité. Ces changements au Code criminel constituaient une avancée majeure pour les droits des femmes et de la communauté LGBT. C'est aussi à titre de ministre de la Justice qu'il appliqua la controversée Loi sur les mesures de guerre lors de la crise d'Octobre de 1970. Dès 1972, pour trois ans, il occupa le poste de ministre des Finances.

On se souviendra que John Turner n'appréciait pas que le Québec soit absent de l'entente constitutionnelle de 1982. Tandis que ses collègues du Parti libéral étaient farouchement opposés à la reconnaissance du caractère distinct du Québec, John Turner défendait plutôt l'accord du lac Meech. C'est d'ailleurs pour ces raisons que Jean Chrétien, son rival politique de toujours, l'accusait d'être mou face au Québec.

C'est en 1984 que John Turner réalisa enfin son rêve en remplaçant Pierre-Elliott Trudeau à la tête du Parti libéral, puis comme premier ministre. Même si son mandat de premier ministre fut court, puisqu'il ne dura que 79 jours, John Turner, un homme loyal, demeure chef de l'opposition officielle jusqu'en 1990 et se retire finalement de la vie politique en 1993.

Son importante contribution à la vie politique mérite d'être soulignée.

Au nom du Bloc québécois, je souhaite mes plus sincères condoléances à tous les amis, aux proches et à la famille qu'il laisse aujourd'hui dans le deuil.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui nous faisons l'éloge de John Napier Turner, qui a apporté des contributions énormes à notre vie politique canadienne.

[Traduction]

À la suite du décès de John Turner, nous pleurons un premier ministre du Canada et un homme qui, dans le cadre de sa carrière politique de plusieurs décennies, a apporté d'importantes contributions à la vie publique en tant que ministre des Finances, ministre de la Justice et, brièvement, premier ministre et chef de l'opposition.

Comme la Chambre le sait très bien, John Turner était aussi un homme plus grand que nature à l'extérieur de la scène politique. Il était un boursier de la fondation Cecil Rhodes, un athlète talentueux et un juriste émérite.

Ed Broadbent, un ancien chef du NPD qui a siégé au Parlement à ses côtés, a dit de lui que, de tous les chefs de parti qu'il a connus, John Turner avait le respect le plus profond pour le Parlement et pour ses règles et procédures démocratiques.

Toutefois, il n'a finalement jamais siégé au Parlement en tant que premier ministre et occupé le siège qui se trouve à 11 sièges de vous, monsieur le Président.

Ses contributions sont dignes de mention, tout comme l'est certainement son parcours. Je vais toutefois parler du fait qu'il a été une source d'inspiration pour de nombreux Canadiens. Je l'ai constaté personnellement dans ma famille même. Mon père, qui est maintenant âgé de 98 ans et qui est toujours marié avec ma mère, qui a 97 ans — nous avons de bonnes prédispositions génétiques, à New Westminster —, a eu une longue carrière d'enseignant et d'administrateur d'école, a remporté un championnat de basketball au niveau secondaire en Colombie-Britannique et a été commissaire d'école dans New Westminster—Coquitlam—Burnaby. Il n'avait ja-

Homages

mais cherché à occuper de plus hautes fonctions, mais, quand John Turner est devenu le chef du Parti libéral, il a été inspiré: il a brigué et remporté l'investiture libérale. Il a fait campagne pour les libéraux dans cette circonscription, 20 ans avant ma propre campagne pour le NPD. Même si ces élections n'ont pas donné les résultats que mon père et John Turner avaient souhaités, le fait est que John Turner a été une source d'inspiration pour des centaines de candidats partout au pays et des millions de Canadiens pendant les élections de 1984 et de 1988. Si les députés visitaient la maison de mes parents à New Westminster, en Colombie-Britannique, ils y verraient de nombreuses photos de John Turner et de mon père.

Cette flamme que John Turner a fait naître et a nourrie dans le cœur de nombreux Canadiens scintille encore aujourd'hui. Je pense que tous les Canadiens admiraient son profond respect pour la démocratie. Dans les faits, la qualité et la solidité de notre régime démocratique reposent sur le calibre des représentants que se donnent les Canadiens.

John Turner a été un parlementaire exemplaire. Il nous manquera beaucoup.

• (1020)

[Français]

De la part du caucus du NPD et de notre chef, nous offrons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de John Napier Turner.

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour offrir également mes condoléances au nom du Parti vert.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[Français]

Mme Elizabeth May: Je vous remercie, monsieur le Président. Je remercie également tous mes collègues.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole pour rendre hommage à mon ami John Turner.

[Traduction]

De toute évidence, je fais partie d'une autre génération, et, pour ceux qui me soupçonnent d'avoir changé d'allégeance, je précise que si je porte du rouge aujourd'hui, c'est en hommage à John Turner. J'ignore pourquoi j'ai eu la chance d'être jugée digne de faire partie des rares députés de l'opposition à avoir été invités à son 90^e anniversaire, le 10 juin de l'année dernière, qui, selon moi, passera à l'histoire comme étant un événement extraordinaire.

Affaires courantes

Les réflexions livrées par John Turner lors de son 90^e anniversaire n'étaient pas celles d'un homme qui était en décalage avec la société, qui n'était pas à l'écoute ou qui se contentait de ruminer le passé: son discours se voulait un appel à l'action au nom de la démocratie. Jusqu'à ses derniers jours, il a contribué à l'essor du pays. Il aimait passionnément le Canada. Gardons-nous d'ailleurs de sous-estimer ses contributions au pays. Quand il était ministre de la Justice, il nous a donné l'aide juridique. Il disait que tout le monde devait avoir accès à la justice, que tout le monde avait droit à une défense. C'est aussi lui qui a fait le premier pas sur la très longue route vers la reconnaissance des droits de la communauté LGBTQ en modifiant le Code criminel de façon à décriminaliser les relations sexuelles entre personnes de même sexe au Canada.

Il a accompli beaucoup de choses et, lors de cette fête d'anniversaire, comme on l'a mentionné, de nombreuses personnes l'ont célébré en évoquant ses réalisations: Brian Mulroney, par vidéo, ainsi que d'autres anciens premiers ministres qui étaient là, dont le très honorable Joe Clark, qui a prononcé un discours magistral, et les très honorables Paul Martin et Jean Chrétien. Quelle soirée extraordinaire.

Je veux offrir mes condoléances à Geills, à Elizabeth, à sa petite-fille Fiona ainsi qu'à mes chers amis Laura et David Kilgour, des membres de la famille du parfait exemple d'un grand Canadien. C'est ce qu'était John Turner: un grand Canadien.

Au lieu de passer plus de temps à parler de ce que je connais de lui, je soulignerai qu'il a lutté bec et ongles contre l'établissement du Cabinet du premier ministre en tant qu'entité ayant un poids important. Il travaillait pour le père du premier ministre actuel. Tom Axworthy a d'ailleurs raconté, c'est bien connu, qu'alors qu'il travaillait pour le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, John Turner, qui était ministre des Finances à l'époque, lui avait confié un message. John Turner lui a dit: « Retourne là-bas et dis au patron que je n'ai pas besoin que le Cabinet du premier ministre m'envoie un bureaucrate en herbe pour me dire quoi faire. » Quelle époque! Il a fallu un certain temps.

J'aimerais terminer en rappelant une chose que John Turner a dite le jour de son anniversaire. C'est ce qui résume le mieux sa pensée quand il affirmait que la démocratie n'est pas le fruit du hasard, comme le rappelait le premier ministre. M. Turner a alors répété une chose qu'il disait souvent:

Je n'aime pas dire d'un député qu'il est « d'arrière-ban ». Les députés sont au cœur même du fonctionnement de la Chambre des communes. Ma réflexion est inspirée de la Magna Carta, c'est-à-dire l'un des plus grands ouvrages démocratiques de tous les temps. Écrite en 1215, la Magna Carta jette les bases de la démocratie en Grande-Bretagne et, partant, dans le reste du monde.

Il a poursuivi sa réflexion sur la Magna Carta, sur l'importance du vote et sur le fait que le gouvernement doit être formé d'élus, avant d'ajouter ceci:

C'est tellement différent de nos jours; les premiers ministres [...]

— et j'insiste ici sur le pluriel, afin que personne ne se sente visé plus qu'un autre —

[...] agissent d'une manière que je peux seulement qualifier d'unilatérale.

À mes yeux, le principe selon lequel le peuple dirige le peuple est le plus important de tous en démocratie. Nous devons le considérer comme sacro-saint [...] dès qu'il est question de débats et d'opinion publique.

[...] la démocratie n'est pas le fruit du hasard.

Je remercie John Turner de nous avoir sans cesse rappelé que nous devons apporter notre pierre à la société. Fervent catholique, il a mené sa vie selon les principes de la foi. Il avait compris que ce

que nous faisons aux autres pouvait nous être fait à notre tour et que nous avons des devoirs envers la grande famille humaine.

Puisse-t-il jouir de son repos éternel. Que la lumière brille toujours sur lui. Qu'il repose en paix.

● (1025)

Le Président: Je suis reconnaissant que nous ayons eu l'occasion aujourd'hui de rendre hommage, ici et ensemble, à un membre de notre famille parlementaire. Au cours de sa longue carrière politique et même au-delà, John Turner s'est montré un ardent défenseur de notre démocratie parlementaire.

[Français]

Ensemble, nous pouvons commémorer la vie du 17^e premier ministre du Canada.

J'invite les députés à se lever pour observer une minute de silence.

[La Chambre observe un moment de silence.]

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

HONG KONG

M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition provenant de Canadiens qui s'inquiètent de la loi sur la sécurité nationale adoptée par Hong Kong. Selon eux, la loi va carrément à l'encontre de la Déclaration conjointe sino-britannique et du principe d'un pays, deux systèmes. Les pétitionnaires réclament que le gouvernement impose des sanctions appropriées en vertu de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus.

● (1030)

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'être de retour. Je présente deux pétitions aujourd'hui. La première appuie le projet de loi S-204, parrainé par la sénatrice Salma Atallahjan. Le projet de loi érigerait en infraction criminelle le fait pour un Canadien de se rendre à l'étranger pour recevoir un organe prélevé sans le consentement du donneur et il rendrait inadmissibles au Canada les personnes qui ont participé au prélèvement ou au trafic d'organes. Il s'agit d'un projet de loi important pour les droits de la personne. On s'efforce depuis plus de 10 ans de faire adopter une version de ce projet de loi à la Chambre et à l'autre endroit.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition porte sur les priorités du gouvernement en janvier et en février en ce qui concerne les soins de santé. En effet, alors qu'il aurait pu concentrer ses efforts sur l'amélioration des soins aux aînés et la préparation d'une réponse à la pandémie, le gouvernement a plutôt choisi pour priorité de supprimer des mesures de protection vitales de son régime d'euthanasie. Les pétitionnaires expriment leur préoccupation à l'égard des plans du gouvernement de supprimer, par la voie de l'ancien projet de loi C-7, la période de réflexion de 10 jours et de réduire le nombre de témoins requis. Les pétitionnaires estiment que ces importantes mesures de protection doivent demeurer en place et remettent en question la décision du gouvernement de faire de la suppression de ces mesures de protection sa priorité alors qu'il devrait concentrer ses efforts sur tant d'autres questions vitales en matière de soins de santé.

LES CONGÉS DE MATERNITÉ

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais déposer deux pétitions aujourd'hui. La première a été signée par plus de 2 600 Canadiens et exhorte le gouvernement à prolonger d'au moins trois mois le congé de maternité payé des mères au Canada pendant la pandémie. Elle mentionne également que la majorité des nouvelles mères ne reçoivent pas de soins de santé adéquats, car les ressources du système de santé qui leur étaient consacrées ont été réaffectées à la lutte contre la COVID-19. D'ailleurs, bon nombre d'entre elles n'ont pas accès à des services de garde abordables de qualité à l'heure actuelle. Les pétitionnaires signalent que la COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur la santé mentale et physique des mères et demandent donc au gouvernement de permettre à celles qui ont choisi de prendre un congé de maternité de 12 mois de le prolonger jusqu'à 18 mois.

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, la deuxième pétition a été signée par plus de 6 000 personnes. Les signataires demandent au gouvernement d'agir pour aider les personnes dont la famille demeure séparée en raison des retards dans le traitement des demandes de parrainage de conjoint. Des gens cherchent désespérément à être réunis avec leurs proches, mais le processus d'immigration pour le parrainage de conjoint s'est pratiquement arrêté. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de créer un visa de résident temporaire spécial pour les demandeurs, assujetti à des critères d'admissibilité et à des conditions raisonnables, afin que les conjoints et les enfants qui se trouvent dans des pays pour lesquels un visa est exigé puissent facilement demander un visa de résident temporaire spécial en ligne et que des visas pour entrées multiples puissent être délivrés rapidement de façon électronique. Nous devons accroître la capacité de traitement et réduire les délais actuels. Il faut agir rapidement.

LES OPIOÏDES

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des résidents de Cumberland et de Courtney. Ils demandent au gouvernement de déclarer que la crise actuelle des surdoses d'opioïdes et d'empoisonnements au fentanyl constitue une urgence nationale de santé publique en vertu de la Loi sur les mesures d'urgence, de manière à pouvoir gérer cette crise et disposer des ressources nécessaires pour réduire et éliminer les décès évitables d'empoisonnement par le fentanyl. Au mois d'août seulement, 147 résidents de la Colombie-Britannique ont perdu la vie à cause de cette crise. Le gouvernement a

Affaires courantes

refusé de déclarer que la crise constitue une urgence nationale de santé publique, même si plus de 15 000 Canadiens en sont morts depuis 2016. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de réformer les politiques actuelles sur les drogues afin de décriminaliser la possession aux fins de consommation personnelle. Enfin, ils demandent au gouvernement de créer de toute urgence un système permettant aux gens qui consomment des substances pour en faire l'expérience, dans un but récréatif ou de manière chronique, de se procurer ces substances sans qu'elles aient été frelatées et sans qu'elles les exposent au risque d'une surdose résultant de la contamination avec un produit dangereux. Les pétitionnaires sont des mères, des pères, des frères, des sœurs et des cousins de personnes qui sont mortes ou qui ont perdu un être cher. Le gouvernement doit intervenir.

● (1035)

L'ENVIRONNEMENT

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui sur les terres ancestrales des Algonquins et de présenter la pétition que voici. Elle porte sur un aspect de la crise climatique et demande au gouvernement de se pencher sur les moyens que nous utilisons pour envoyer de l'argent aux pays en développement et sur la façon de répartir ces fonds.

Les pétitionnaires reconnaissent que, selon le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat, il est clair que l'accélération du réchauffement climatique à l'échelle mondiale touche de façon disproportionnée les personnes les plus vulnérables. Ce phénomène accentue donc les inégalités dans les pays en développement, ce qui touche particulièrement les femmes. Environ le tiers du financement que le Canada consacre à la lutte aux changements climatiques est dédié à des projets d'investissements axés sur les mesures d'adaptation. Soulignons aussi que ces projets ne tirent pas parti de la possibilité d'accorder des subventions plutôt que des prêts.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de consacrer au moins 50 % du financement fédéral destiné aux pays en développement à des mesures d'adaptation, et au moins 15 % à des projets dont l'un des principaux objectifs est l'égalité des sexes.

LES SOINS DE SANTÉ

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole aujourd'hui afin de présenter une pétition au nom de défenseurs des personnes âgées dans ma circonscription, Nanaimo—Ladysmith.

La COVID-19 a dévoilé au grand jour la dégradation des soins prodigués aux aînés et l'instabilité de l'effectif.

Privilège

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'ajouter les soins de longue durée au système de santé publique en établissant des normes nationales pour les niveaux de dotation et de soins prodigués au titre de la Loi canadienne sur la santé, ainsi que d'en assurer la reddition de comptes. Les pétitionnaires exhortent également le gouvernement à éliminer les profits réalisés par les établissements de soins de longue durée subventionnés, veiller à ce que les fonds soient dépensés comme prévu et interdire la sous-traitance; à uniformiser les prestations et salaires équitables et restreindre tout le personnel à un seul lieu de travail; à renforcer la surveillance gouvernementale et imposer des pénalités sévères et des mesures de récupération aux établissements qui ne respectent pas la réglementation; et à exiger la mise en place de conseils de famille indépendants ayant des droits protégés.

Je tiens à remercier Penny MacCourt, qui habite ma circonscription. La pétition compte 2 500 signatures.

Le Président: Avant de poursuivre, je tiens à rappeler à tous les députés qu'ils doivent présenter les pétitions aussi brièvement que possible en exposant seulement les grandes lignes. Notre temps est limité, et nous souhaitons que tous les députés puissent présenter leurs pétitions.

Je signale à la Chambre qu'en raison de la déclaration ministérielle, l'étude des ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 20 minutes aujourd'hui.

* * *

PRIVILÈGE

LA PRODUCTION DE DOCUMENTS AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet d'une question de privilège concernant le manque de respect dont fait preuve le gouvernement libéral à l'égard d'une ordonnance du Comité permanent des finances concernant la production de documents liés au scandale d'un demi-milliard de dollars du premier ministre en lien avec l'organisme UNIS.

Lors de sa réunion du 7 juillet dernier, le comité des finances a adopté la motion suivante:

Que, conformément à l'article 108(1)(a) du Règlement, le Comité ordonne que tout contrat conclu avec Mouvement UNIS et Me to We, toutes les notes de synthèse, notes de service et courriels de hauts fonctionnaires préparés ou envoyés à tout ministre concernant la conception et la création de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, ainsi que toute correspondance écrite et tout dossier d'autre correspondance avec Mouvement UNIS et Me to We à partir de mars 2020 soient fournis au Comité au plus tard le 8 août 2020; que les questions de confiance du Cabinet et de sécurité nationale soient exclues de la demande; et que toute expurgation nécessaire, y compris pour protéger la vie privée des citoyens canadiens et des résidents permanents dont les noms et les renseignements personnels peuvent être inclus dans les documents, ainsi que des fonctionnaires qui ont fourni une assistance à ce sujet, soit effectuée par le Bureau du légiste et conseiller parlementaire de la Chambre des communes.

Le 8 août ou aux environs de cette date, le gouvernement a fourni au greffier du comité des finances environ 5 600 pages de documents. Ces documents ont ensuite été communiqués aux membres du comité le 18 août, quelques minutes seulement avant la prorogation du Parlement. Il est important de comprendre que ces pages comprenaient souvent plusieurs exemplaires des mêmes courriels et, pire encore, que de nombreuses pages comportaient du contenu caviardé, censuré et expurgé. Ce sont ces caviardages qui m'inquiètent, et ils devraient inquiéter tous les députés.

Je citerai la décision du 27 avril 2010 du Président Milliken, qui a fait l'objet d'une grande publicité, concernant les documents relatifs aux détenus afghans. Ma citation, qui est extraite de la page 2042 des Débats de la Chambre des communes, se lit comme suit:

Les questions dont nous sommes saisis remettent en question le fondement même de notre régime parlementaire. Dans un régime de gouvernement responsable, le droit fondamental de la Chambre des communes d'obliger le gouvernement à rendre compte de ses actes est un privilège incontestable et, en fait, une obligation.

Le comité des finances a exercé son privilège et son obligation d'aller au fond de ce scandale extraordinairement troublant concernant UNIS, dans lequel le premier ministre a remis à ses amis 543,33 millions de dollars aux termes d'un accord de contribution destiné à gérer un programme de bénévolat rémunéré, au lieu de faire confiance aux vaillants fonctionnaires canadiens et de les laisser administrer la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant.

L'ordonnance que j'ai citée et qui a été adoptée permettait d'exclure les questions de confiance du Cabinet et de sécurité nationale. Tout autre contrôle devait être effectué par le Bureau du légiste et conseiller parlementaire. Certes, un contrat passé avec une organisation caritative en vue de mener à bien un programme de bénévolat de jeunes n'impliquerait pas la sécurité nationale, mais il s'agit simplement d'une formule standard dont se servent dernièrement les comités pour les motions.

Le gouvernement n'a cependant pas respecté l'ordonnance du comité, comme l'explique le légiste dans la lettre qu'il a adressée à ce dernier le 18 août:

Dans la lettre d'accompagnement des documents de chaque ministère, il est indiqué que les documents ont été caviardés afin de protéger les secrets du Cabinet, conformément à la motion adoptée par FINA. De plus, les lettres et les documents indiquent que des caviardages ont été faits afin de protéger des renseignements personnels conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels, de protéger des renseignements de tiers et des renseignements sur la vulnérabilité de leurs systèmes informatiques ou de communications, ou portant sur les méthodes employées pour leur protection. Ces derniers motifs d'exception en ce qui concerne la divulgation des renseignements sont prévus par la Loi sur l'accès à l'information.

Lorsque vous avez reçu les documents le 9 août 2020, vous les avez transmis à mon bureau pour que nous puissions les caviarder afin de protéger les renseignements personnels de citoyens canadiens et de résidents permanents, ainsi que des fonctionnaires comme le prévoit l'ordonnance de publication. Toutefois, comme il a été mentionné ci-dessus, les documents avaient déjà été caviardés par les ministères afin de protéger des renseignements personnels.

Voici qui couronne le tout. Il poursuit en disant:

Étant donné que mon bureau n'a pas eu l'occasion de voir les documents non caviardés, nous ne sommes pas en mesure de confirmer si les caviardages sont conformes à l'ordonnance du Comité.

● (1040)

Plus loin, M. Dufresne ajoute ceci:

Comme il est mentionné plus haut, les ministères ont fait certains caviardages pour des motifs qui ne sont pas prévus dans l'ordonnance du Comité.

Il y a un moment, j'ai mentionné que le comité des finances utilisait un modèle standard pour les motions. Je tiens à souligner que le caviardage de documents est également pratique courante. Le 26 février, le comité de la santé a adopté une ordonnance de communication de documents concernant les mesures préventives prises par le gouvernement libéral pour la présente pandémie. Le gouvernement a donné suite à cette ordonnance en fournissant des documents substantiellement caviardés dans le but de cacher des renseignements clés montrant que les libéraux n'ont pas pris les mesures adéquates pour protéger le Canada contre la COVID-19. À la suite de cet épisode, M. Dufresne a dû écrire une lettre similaire au greffier du comité de la santé pour signaler que le gouvernement avait ouvertement refusé d'accéder à la demande d'un comité parlementaire qui exerçait ses droits constitutionnels.

Il sied fort mal à un gouvernement qui prêche la transparence et l'ouverture en toutes circonstances d'avoir l'habitude de cacher les faits susceptibles de lui nuire. Cependant, il faut mentionner un fait important depuis la rebuffade subie par le comité de la santé: cette fois-ci, le gouvernement a tenté d'imputer la responsabilité du caviardage à d'autres instances.

Voici un extrait d'un article intitulé « Le légiste de la Chambre des communes affirme que le gouvernement est allé trop loin en caviardant des documents concernant l'organisme UNIS », publié le 27 août sur le site CBC News:

La semaine dernière, un porte-parole du Cabinet du premier ministre a déclaré à des journalistes de CBC News que le légiste parlementaire avait effectué le caviardage par suite de la demande du comité qui avait exigé le retrait de tous les documents protégés par la confidentialité des délibérations du Cabinet et contenant des renseignements personnels de citoyens canadiens.

Le Cabinet du premier ministre tentait ainsi de nier sa complicité dans les manœuvres visant à étouffer cette affaire de documents caviardés. En fait, il semble que cette réponse préfabriquée ait circulé parmi les libéraux.

Le soir du 19 août, j'ai participé à un débat public à l'émission *Power & Politics*, diffusée sur les ondes de CBC, en compagnie du secrétaire parlementaire du ministre de la Justice. Ce dernier a répété les faits alternatifs du Cabinet du premier ministre, indiquant aux téléspectateurs que la motion avait pour condition que le caviardage s'effectue au besoin de manière à protéger certains intérêts, notamment en matière de vie privée, et que l'Administration de la Chambre des communes, y compris le Bureau du légiste, en soit responsable. Il a maintenu que c'est ce qui s'était produit et que la motion avait été respectée à la lettre, c'est-à-dire que le caviardage n'avait pas été fait par le gouvernement ni par le personnel politique, mais bien par des fonctionnaires objectifs de la Chambre des communes.

Dans sa lettre, le légiste dévoile que les démentis du Cabinet du premier ministre ne sont que des mensonges éhontés. Le secrétaire parlementaire avait repris ces démentis, sans doute après que le Cabinet du premier ministre l'ait instruit à son insu et lui ait fait croire qu'ils étaient vrais.

À mon humble avis, ces faits constituent deux motifs distincts nous permettant de conclure de prime abord à un outrage au Parlement.

D'abord, comme le légiste et conseiller parlementaire de la Chambre des communes l'a indiqué au greffier du comité le 18 août dernier, le gouvernement n'a pas respecté l'ordre légal émanant d'un comité de la Chambre de produire des documents. Pour les motifs

Priviège

que je vais exposer, c'est une affaire dont il convient de saisir directement la Chambre.

Ensuite, pour esquiver les critiques concernant le caviardage de ces documents par le gouvernement en dépit d'un ordre du comité, le Cabinet du premier ministre et le secrétaire parlementaire ont véhiculé des faussetés à propos du travail d'un greffier au Bureau de la Chambre, risquant ainsi de porter atteinte à sa réputation.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous exposer certains précédents applicables au cas qui nous occupe ainsi que le contexte procédural qui entoure ces enjeux.

En ce qui a trait au premier motif, soit la violation d'un ordre du comité, la lettre du légiste explique succinctement la situation. Voici ce qu'on peut y lire:

Soulignons que le pouvoir de la Chambre et de ses comités d'ordonner la production de documents est absolu et sans réserve, car il s'agit d'un privilège parlementaire constitutionnel qui a préséance sur les obligations prévues par la loi, comme les exceptions que prévoit la Loi sur l'accès à l'information. La Chambre et ses comités sont les autorités compétentes pour déterminer s'il convient d'accepter ou non toute raison pour empêcher la [communication] de documents [...] La décision du Comité de charger mon bureau de faire les caviardages nécessaires pour protéger les renseignements personnels et les fonctionnaires qui ont fourni de l'aide dans le dossier était une de ces mesures.

● (1045)

La source de cette autorité est expliquée à la page 137 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition:

Selon le préambule et l'article 18 de la Loi constitutionnelle de 1867, le Parlement jouit du droit de procéder à des enquêtes, d'exiger la comparution de témoins et d'ordonner la production de documents, des droits essentiels à son bon fonctionnement. Ces droits sont d'ailleurs aussi anciens que le Parlement lui-même.

Bosc et Gagnon ajoutent ensuite, plus bas dans la même page:

Pour les besoins d'une enquête, un comité peut ordonner la production de documents relevant de son ordre de renvoi.

Ce droit d'ordonner la production de documents est illimité. Bosc et Gagnon expliquent ce qui suit aux pages 984 à 986:

Des fonctionnaires ou des ministres peuvent parfois invoquer ou s'inspirer des obligations qui leur incombent en vertu de certaines lois pour justifier une telle situation. Des compagnies ont fait preuve de réticences à divulguer des documents mettant en jeu leur sécurité commerciale ou qui pourraient enfreindre des obligations légales qu'elles ont, notamment en matière de protection de renseignements personnels. D'autres ont invoqué le secret professionnel liant des avocats à leurs clients pour refuser l'accès à des documents légaux ou avis juridiques.

Ce genre de situations n'affecte aucunement le pouvoir des comités d'exiger la production de documents et dossiers. Aucune loi ou pratique ne vient diminuer la plénitude de ce pouvoir dérivé des privilèges de la Chambre, à moins que des dispositions légales le limitent explicitement ou que la Chambre ait restreint ce pouvoir par résolution expresse. Or, la Chambre n'a jamais fixé aucune limite à son pouvoir d'exiger le dépôt de documents et de dossiers.

Les tensions entre le gouvernement et le Parlement concernant l'interaction entre la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'une part, et les ordonnances de production de documents, d'autre part, sont aussi anciennes que les lois elles-mêmes.

Étant donné que je n'ai pas pu obtenir certains livres auprès de la Bibliothèque du Parlement en raison des restrictions liées à la COVID, je tire mes citations de textes numériques.

Par exemple, à la page 9 des Journaux du 29 mai 1991 de l'ancien Comité permanent des privilèges et élections de la 3^e session de la 34^e législature, le premier rapport du Comité indique ceci:

Privilège

Après avoir minutieusement étudié cette question et consulté divers intervenants, le Comité en est venu à la conclusion qu'aucune disposition de la Loi sur la protection des renseignements personnels n'empêche la Chambre des communes d'adopter un ordre exigeant la production des versions non expurgées des deux rapports [...] Selon nous, la Chambre a le pouvoir d'adopter un ordre obligeant le solliciteur général à en remettre les versions intégrales.

Ne pas tenir compte d'un ordre adopté par un comité est très grave. À la page 250 de la deuxième édition du *Privilège parlementaire au Canada*, on indique ceci:

La désobéissance aux règles ou aux ordres constitue un affront à la dignité de la Chambre, qui peut donc y donner suite, non seulement pour sa propre satisfaction, mais pour veiller à ce qu'on lui témoigne le respect nécessaire à la sauvegarde de son autorité et à défaut duquel la Chambre ne pourrait remplir sa mission. C'est pourquoi la désobéissance peut être considérée comme un outrage [...]

En substituant son propre jugement à celui du comité des finances ou du légiste, le gouvernement a outrepassé ses pouvoirs ainsi que la volonté du comité des finances.

À la page 281 de la première édition de l'ouvrage *Parliamentary Procedure and Practice in the Dominion of Canada*, sir John Bournot a écrit ceci:

Néanmoins, il ne faut jamais oublier que, quelles que soient les circonstances, c'est la Chambre qui décide si les raisons invoquées pour refuser de fournir des renseignements sont suffisantes. Le droit du Parlement d'obtenir tous les renseignements possibles concernant une question d'intérêt public est incontestable et les circonstances doivent être exceptionnelles et les raisons très puissantes pour que ces renseignements ne soient pas présentés devant les Chambres.

À la page 2 044 de sa décision sur l'Afghanistan, la présidence avait indiqué comment présenter ces « raisons très puissantes », c'est-à-dire au moyen d'arguments persuasifs dans le cadre des débats et d'amendements à la motion à l'étude.

Au bout du compte, le gouvernement n'a pas le dernier mot. D'ailleurs, le Président Milliken avait déclaré:

La Chambre a débattu de l'affaire et adopté un ordre portant production de documents, malgré la demande du gouvernement.

● (1050)

En usurpant le rôle confié au légiste de la Chambre, le gouvernement a tenté de se soustraire à son obligation de rendre des comptes, ce qui représente une atteinte grave à la dignité et à l'autorité de la Chambre des communes.

La page 138 de l'ouvrage de Bosc et Gagnon a trait aux situations semblables à ce dont il est question actuellement. Voici ce qu'il en dit: « Si l'ordre n'est pas respecté, le comité ne peut rien faire lui-même, sauf renvoyer l'affaire à la Chambre et recommander des mesures. Il incombe ensuite à la Chambre de délivrer ou non un ordre de la production de documents. »

Évidemment, le comité n'a pas pu signaler la situation directement à la Chambre, car le premier ministre a fermé le Parlement au moyen d'une prorogation, à peine quelques minutes après la transmission des documents. En fait, c'est devenu tout à fait évident pour tous que le but de la prorogation était de mettre fin à l'étude du comité, qui commençait à embarrasser dangereusement le premier ministre.

S'il voulait simplement présenter, dans le discours du Trône, un programme rafraîchi pour lutter contre la pandémie de COVID-19, le premier ministre aurait pu proroger le Parlement avant-hier soir, ou même hier matin, tant qu'à faire. Il n'avait pas besoin de fermer le Parlement le 18 août. La seule chose que cette prorogation précipitée a accomplie a été d'interrompre l'enquête du comité.

Ce qui m'amène aux pages 152 et 153 du Bosc et Gagnon, où l'on peut lire que « [la] présidence a toujours eu pour politique, sauf dans des circonstances extrêmement graves, de n'accueillir des questions de privilège découlant de délibérations de comités que sur présentation, par le comité visé, d'un rapport traitant directement de la question ».

À mon humble avis, la situation actuelle est l'un de ces cas extrêmes où l'intervention directe de la présidence est justifiée. Il ne s'agit pas d'une question que nous pouvons simplement reprendre là où nous en étions.

À la page 977 du Bosc et Gagnon, on trouve l'explication suivante: « Certaines conditions précises doivent être remplies pour la poursuite d'une étude entamée lors d'une session ou législature précédente[...] Ensuite, les comités doivent être constitués, c'est-à-dire se voir doter de membres et avoir un président. »

Le comité des finances n'a ni membre ni président. En fait, si les libéraux étaient vraiment cyniques, ils pourraient exploiter les tactiques parlementaires pour empêcher les comités de se pencher sur des questions de fond jusqu'en novembre.

Le 4 décembre 1992, la Chambre a été saisie d'une question de privilège portant sur l'intimidation d'une témoin ayant comparu devant un sous-comité de la Chambre. Dans le courant de son argumentaire, celui qui était alors leader parlementaire des libéraux, l'ex-député Don Boudria, a dit ceci — et l'on pourra retrouver la citation à la page 14360 des Débats:

[...] si jamais vous étiez tenté de juger que cette affaire relève du comité, ce qui est très peu probable, je tiens à vous signaler que les comités s'apprennent à interrompre leurs travaux pour la période des Fêtes.

Cette affaire a été soumise à un sous-comité qui a déjà interrompu ses travaux pour les quelques prochains mois, ce qui fait que les témoignages ne pourraient certainement pas être entendus avant quelques mois, et pourraient peut-être ne pas être entendus du tout s'il y a prorogation du Parlement.

De son côté, le Président Fraser a fait la déclaration suivante, que l'on trouvera à la page 14631 des Débats: « On a dit que le problème avait surgi dans un comité, et les députés m'ont souvent entendu dire que les problèmes peuvent habituellement être renvoyés au comité intéressé. Étant donné les circonstances qu'on m'a expliquées, je pense que ce n'est pas ce qu'il convient de faire cette fois-ci. »

Monsieur le Président, la plus récente décision que vous avez rendue relativement à une question de privilège portait sur une chose qui s'était produite pendant une réunion du comité plénier. Or, comme l'expliquent Bosc et Gagnon à la page 919 de leur ouvrage, « [u]ne fois que le comité [plénier] a terminé ses travaux, il cesse d'exister ».

Dans votre décision du 22 juillet 2020, à la page 2701 des Débats, vous avez dit: « Je conviens que les circonstances particulières de cette situation, à savoir principalement les contraintes entourant la formule de comité plénier, font qu'il est effectivement approprié de soulever la question auprès du Président. »

● (1055)

Je dirais que nous nous retrouvons essentiellement dans la même situation aujourd'hui en ce qui a trait aux comités permanents comme le comité des finances. Ils ont été dissous avec la prorogation. Ils n'ont pas été reconstitués depuis, et ils ne le seront peut-être pas pour un certain temps.

En ce qui concerne la situation actuelle, où les comités permanents ne sont pas constitués, je dirais en tout respect que vous devriez appliquer une décision semblable à votre décision de juillet et à la décision rendue par le Président Fraser en 1992. La prorogation a empêché le comité de se réunir et de faire rapport à la Chambre sur l'abus commis par le gouvernement. Ce problème pourrait s'aggraver en raison du temps nécessaire pour reconstituer les comités et des possibles tactiques dilatoires. La Chambre doit pouvoir remédier à ce manque de respect pour les travaux des comités.

Ayant établi les motifs pour lesquels j'estime qu'il y a de prime abord outrage à la Chambre, j'aimerais parler brièvement de la façon d'y remédier. Lorsqu'un député soulève une question de privilège, il dit toujours à la présidence qu'il est prêt à présenter la motion appropriée. Je suis également prêt à le faire. Cependant, j'aimerais citer le Président Milliken. Dans la décision de 2010 que j'ai déjà citée, il a posé, pour la forme, la question suivante, à la page 2044:

Les ouvrages que j'ai cités précédemment reconnaissent tous que la Chambre a le privilège de demander la production de documents et bon nombre d'entre eux font mention des compromis intervenant entre ceux qui cherchent à obtenir les renseignements et ceux qui les possèdent afin d'en arriver à une entente dans l'intérêt véritable de la population qu'ils servent.

[...] Est-ce possible d'instaurer un mécanisme par lequel ces documents pourraient être mis à la disposition de la Chambre sans compromettre la sécurité et la confidentialité des renseignements qu'ils contiennent? Autrement dit, est-il possible pour les deux côtés de travailler ensemble dans l'intérêt véritable des Canadiens qu'ils servent, afin de trouver un moyen qui puisse concilier les intérêts de chacun? Ce n'est certainement pas un souhait utopique.

Cette notion de décision de prime abord forçant la négociation d'une entente avant que l'affaire soit traitée au moyen d'une motion et d'un vote a été reprise par le Président Levac le 13 septembre 2012, à la page 5 des Procès-verbaux de l'Assemblée législative de l'Ontario. Cette décision devrait dire quelque chose à certains libéraux, en face, en particulier aux membres du personnel politique du Cabinet du premier ministre. Elle concerne le non-respect, par le gouvernement de Dalton McGuinty, d'un ordre de production de documents relatifs au scandale des centrales électriques au gaz naturel.

Bon nombre de ceux qui ont participé à cette opération des libéraux en Ontario ont ensuite pris l'autoroute 401 pour se rendre à Ottawa, certains en profitant même pour demander le remboursement de frais exorbitants, et ils ont apporté leur manuel de stratégie dans la capitale nationale. Il y en a un cependant qui n'a pas pu venir à Ottawa: le chef de cabinet de Dalton McGuinty. Il a été condamné à la prison pour le rôle qu'il avait joué dans la destruction des documents liés au scandale des centrales au gaz, alors il va sans dire que les députés de l'opposition ont bien hâte de mettre la main sur l'ensemble des documents liés au traitement de faveur accordé par le premier ministre à ses amis d'UNIS relativement à une entente conclue sur le dos des contribuables canadiens.

Les conservateurs sont prêts à agir de façon constructive et raisonnable si le résultat est l'obtention rapide des documents concernés. Il est possible que, pendant que vous prenez ces questions en délibéré, nous en arrivions à un compromis acceptable. Je lance une idée: parmi les députés de l'opposition officielle, plusieurs sont des conseillers privés alors un ou plusieurs d'entre eux, puisqu'ils ont prêté serment pour devenir membres du Conseil privé, pourraient consulter les documents et confirmer aux autres députés que le gouvernement avait raison de les caviarder.

Je suis conscient que cette solution n'est peut-être pas optimale pour les députés des deux autres partis de l'opposition. Le gouver-

Privilège

nement aurait aussi l'option de tout simplement permettre au légiste et conseiller parlementaire et à son équipe d'avocats d'examiner les documents originaux afin qu'ils puissent rassurer les députés. Je souligne en passant que la conseillère spéciale du légiste parlementaire a déjà été la chef de cabinet de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, donc je doute que les libéraux opposent de graves objections à cette façon de procéder. Peu importe, là où je veux en venir, c'est que nous pourrions trouver une solution si les libéraux nous permettaient d'en discuter.

Cela dit, si après les discussions nous ne parvenons pas rapidement à un compromis, je suis tout à fait disposé à prendre les mesures nécessaires, c'est-à-dire à présenter une motion, pour permettre à la Chambre de se prononcer sur cette question.

J'aimerais maintenant intervenir au sujet du deuxième élément permettant d'établir qu'il y a présomption d'outrage: le manque d'honnêteté du Cabinet du premier ministre à propos du caviardage des documents par le légiste parlementaire.

● (1100)

Le Bosc-Gagnon explique cet outrage. À la page 81, on peut lire:

Il existe toutefois d'autres affronts contre la dignité et l'autorité du Parlement qui peuvent ne pas constituer une atteinte aux privilèges comme telle. Ainsi, la Chambre revendique le droit de punir au même titre que l'outrage tout acte qui, sans porter atteinte à un privilège précis, nuit ou fait obstacle à la Chambre, à un député ou à un haut fonctionnaire de la Chambre dans l'exercice de ses fonctions, ou transgresse l'autorité ou la dignité de la Chambre, par exemple la désobéissance à ses ordres légitimes ou des propos diffamatoires à son endroit ou à l'endroit de ses députés ou hauts fonctionnaires.

Il vaut la peine de mentionner que l'entrée correspondante en Nouvelle-Zélande, à la page 763 de la quatrième édition de l'ouvrage *Parliamentary Practice in New Zealand*, précise que la notion de propos diffamatoires englobe les calomnies. Quoi qu'il en soit, à la page 81, le Bosc-Gagnon explique la portée de l'outrage au Parlement comme suit:

La Chambre des communes, en exerçant son pouvoir de réprimer l'outrage, dispose d'une très grande latitude pour défendre sa dignité et son autorité. En d'autres termes, elle peut considérer toute inconduite comme un outrage et la traiter en conséquence. [...]

Dans les pays du Commonwealth, la plupart des experts en procédure affirment que, à la différence des privilèges, les cas d'outrage ne peuvent être dénombrés ni classés.

Soyons clairs: M. Dufresne est, bien entendu, un haut fonctionnaire de la Chambre des communes. Ainsi, dans la Jurisprudence parlementaire de Beauchesne, sixième édition, le commentaire 219 nous rappelle ceci: « Les hauts fonctionnaires de la Chambre des communes sont le greffier de la Chambre, le sergent d'armes, le légiste et conseiller parlementaire, le sous-greffier et les greffiers adjoints. »

Le Cabinet du premier ministre, pour se dépêtrer d'un scandale qui a éclaboussé l'ensemble du gouvernement et mis fin à la carrière d'un ministre des Finances, a menti sur le travail de M. Dufresne et tenté de lui faire porter le chapeau. Qui plus est, le personnel du premier ministre a demandé à un député, celui de Parkdale—High Park, d'aller à la télévision débiter des boniments sur le légiste. Maingot, à la page 261, fait observer que: « À l'instar d'un tribunal, la Chambre des communes a droit au plus grand respect. Par conséquent, quelqu'un qui publie des remarques diffamatoires à son propos se rend coupable d'outrage à la Chambre. »

Privilège

En effet, dans une affaire concernant la diffamation d'un cadre supérieur, le Président Tusa de l'Assemblée législative de la Saskatchewan, le 24 juin 1987, à la page 79 des Journaux, conclut qu'il y avait de prime abord une question de privilège concernant des remarques qui « auraient pu nuire à la crédibilité de la conseillère parlementaire et légiste ». L'Assemblée législative a adopté par la suite la motion suivante:

Que la Chambre accepte les excuses du ministre de la Justice concernant ses attaques publiques visant la crédibilité du conseiller législatif et légiste, et qu'elle confirme que ces remarques constituaient une atteinte aux privilèges de cette Assemblée.

Le 29 octobre 1980, la Présidente Sauvé a émis une opinion sur ce qui constitue un seuil approprié lorsqu'on dit des faussetés. Voici ce qu'on peut lire à la page 4213 des Débats:

Comme les députés le savent sans doute, le mot « faux » n'admet qu'une seule interprétation dans les débats de la Chambre des communes, et c'est une interprétation péjorative jugée non parlementaire quand le mot s'adresse à un autre député. Bien que le mot ait un sens moins sinistre dans le contexte de l'outrage, il me semble que pour être assimilées à un outrage, les démarches ou les déclarations relatives à nos délibérations ou à la participation des députés devraient non seulement être erronées ou inexactes, mais plutôt être délibérément fausses ou inconvenantes et comprendre un élément de tromperie. Pour être fausse dans le contexte de l'outrage, une interprétation de nos délibérations doit [...] de toute évidence avoir été déformée de propos délibéré. [...] Mon rôle, par conséquent, consiste à interpréter les passages du document en question, mais non en fonction de leur substance. Je dois plutôt chercher à découvrir si, de prime abord, ils donnent une interprétation tellement déformée des événements ou des observations qui ont caractérisé nos délibérations qu'on ne peut de toute évidence éviter de les taxer de « faux ».

De toute évidence, le Cabinet du premier ministre savait à qui il incomrait de caviarder les documents fournis par le gouvernement au comité des finances lorsqu'il baratinait les journalistes et arrangeait des entrevues télévisées pour le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice.

• (1105)

Il ne s'agit pas ici d'une femme ou d'un homme lambda à North Bay qui suit peut-être nos travaux de loin par l'entremise des médias. Il s'agit plutôt d'un acteur clé d'un scandale impliquant un fonctionnaire réputé, un greffier de la Chambre — un scandale dans lequel des faits ont été déformés et présentés d'une façon délibérément fausse et qui comprend un élément de tromperie manifeste.

Comme l'a fait valoir le Président Tusa de l'Assemblée législative de la Saskatchewan le 23 mai 1989, à la page 94 des Journaux, « la Chambre a le devoir de protéger ses fonctionnaires ». Cela touche l'essence même de ma question de privilège.

On dit beaucoup de choses sur nous, les députés, dans le cadre de notre travail. Pour répliquer et nous défendre, nous avons cependant accès à de nombreuses tribunes, dont la plus remarquable d'entre toutes: la Chambre des communes. Nos greffiers, qui nous assurent un appui indéfectible et un service si précieux, n'ont toutefois pas cette possibilité. S'ils tentaient tout de même le coup, ils risqueraient alors de compromettre leur neutralité. Il nous revient donc, ainsi qu'à la Chambre dans son ensemble, de protéger nos greffiers au Bureau.

Voilà pourquoi je vous demande, monsieur le Président, de conclure de prime abord à un outrage en ce qui concerne la diffamation commise par le Cabinet du premier ministre et le secrétaire parlementaire quant au rôle joué par le légiste pour faire obstacle à la transparence et enfreindre une ordonnance du comité. Nous devons protéger le personnel de la Chambre, qui travaille très fort, contre l'exploitation, en l'occurrence l'exploitation mensongère à des fins politiques.

Monsieur le Président, si vous jugez qu'il y a eu de prime abord outrage à la Chambre, je suis disposé à présenter la motion appropriée.

• (1110)

Le Président: Je remercie le député d'avoir exposé son point de vue. Je vais prendre la question en délibéré et je ferai part de ma décision à la Chambre.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je pense que vous constaterez que le gouvernement s'est effectivement conformé à la motion telle qu'adoptée par le comité. Cependant, il est décevant qu'au moment où nous sommes confrontés à la deuxième vague de la pandémie, les conservateurs souhaitent utiliser le temps à la Chambre pour faire de la politique partisane et parler de l'organisme UNIS plutôt que de s'occuper d'offrir l'aide dont les Canadiens ont besoin.

J'aurai l'occasion de passer en revue les nombreux commentaires formulés par le député d'en face et je reviendrai sur le sujet dans les prochains jours.

[Français]

Le Président: L'honorable député de La Prairie aimerait se prononcer sur la question de privilège.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, nous aimerions nous réserver le droit de réagir à cette question de privilège à une date ultérieure.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): J'aimerais prendre quelques minutes pour ajouter quelques commentaires à l'excellente présentation de mon collègue de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes.

[Traduction]

J'aimerais ajouter des précisions, en partie parce que c'est ma motion, en tant que néo-démocrate, qui a été présentée au comité des finances le 7 juillet dernier. J'avais pris soin de rédiger la motion de façon à ce que toute expurgation nécessaire soit effectuée par le Bureau du légiste et conseiller parlementaire de la Chambre des communes. Il était très clair que toute expurgation ne devait être apportée que par l'entremise du Bureau du légiste. Comme les députés le savent, tous les députés de tous les partis avaient voté en faveur de cette motion. Par conséquent, ce n'est aucunement un cas de partisanerie; la question est de veiller à préserver les privilèges de la Chambre des communes.

Le jour même où nous avons été informés de la situation, j'ai été choqué et consterné d'apprendre qu'une lettre préparée par le Bureau du légiste à l'intention du greffier du Comité permanent des finances énonçait très clairement que les ministères avaient caviardé les documents pour des motifs qui n'étaient pas prévus dans l'ordonnance du Comité. Il est écrit: « Étant donné que mon bureau n'a pas eu l'occasion de voir les documents non caviardés, nous ne sommes pas en mesure de confirmer si les caviardages sont conformes à l'ordonnance du Comité. » Par la suite, le comité a été contraint de cesser ses travaux.

Bien sûr, le comité aurait pris immédiatement des mesures, mais, comme l'a souligné le député, au moment même où nous nous sommes rendu compte que, sur les 5 000 pages de documents reçus, 1 000 pages avaient été en totalité ou en grande partie altérées et censurées, le Parlement a été prorogé. Par conséquent, le comité ne pourra probablement se réunir que dans plusieurs semaines.

Comme le savent les députés, et comme le député vient de le dire, cette enquête du Comité permanent des finances découle d'un ordre de la Chambre des communes. En raison de la pandémie, nous avons convenu à l'unanimité que le comité des finances assurerait la surveillance de toutes les dépenses liées à la gestion de celle-ci. De toute évidence, dans ce cas, c'est la Chambre des communes qui a confié ce travail au comité des finances.

Comme le savent les députés, l'article 108 du Règlement prévoit ceci: « Les comités permanents sont autorisés individuellement à faire étude et enquête sur toutes les questions qui leur sont renvoyées par la Chambre ». C'est manifestement ce qui s'est passé dans le cas dont nous parlons.

Comme l'a dit le député, le chapitre 20 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, qui est très clairement notre bible et qui guide notre conduite, précise ceci:

Le libellé du Règlement ne circonscrit pas les contours du pouvoir d'exiger la production de documents et de dossiers. Il en résulte un pouvoir général et absolu qui ne comporte a priori aucune limitation. La nature des documents qui sont susceptibles d'être exigés est indéfinie, les seuls préalables étant qu'ils soient existants, peu importe qu'ils soient en format papier ou électronique, et qu'ils soient au Canada. Il peut s'agir de documents et dossiers qui émanent ou qu'ont en leur possession des gouvernements [...]

De toute évidence, la Chambre des communes a confié un mandat au comité des finances, lequel s'efforçait de faire le travail requis.

Un ordre de production de documents a été adopté à l'unanimité, par les députés de tous les partis, le 7 juillet. Le 18 août, nous avons découvert que les documents en question avaient été censurés ou considérablement caviardés. Plus de 1 000 pages avaient été essentiellement masquées en totalité ou en grande partie.

Je sais que d'autres députés interviendront à ce sujet. J'espère que ce sera aujourd'hui même, puisqu'il est important, monsieur le Président, que vous puissiez prendre rapidement une décision dans cette affaire.

La décision rendue le 27 avril 2010 par le Président Milliken contre le gouvernement Harper de l'époque dit ce qui suit:

La présidence est d'avis que le fait d'admettre que l'organe exécutif jouit d'un pouvoir inconditionnel de censurer les renseignements fournis au Parlement compromettrait en fait la séparation des pouvoirs censée reposer au cœur même de notre régime parlementaire, ainsi que l'indépendance des entités qui le composent. En outre, cela risquerait d'affaiblir les privilèges inhérents de la Chambre et de ses députés, privilèges qui ont été acquis et qui doivent être protégés.

Il a aussi déclaré que:

[...] les ouvrages de procédure affirment catégoriquement, à bon nombre de reprises, le pouvoir qu'a la Chambre d'ordonner la production de documents. Ils ne prévoient aucune exception pour aucune catégorie de documents gouvernementaux, même ceux qui ont trait à la sécurité nationale.

À l'époque, il faisait référence au Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan.

L'Adresse

• (1115)

[Français]

À mon avis et à celui de notre caucus, il n'y a aucun doute qu'il se trouve ici matière à question de privilège. Si un débat est déclenché à ce sujet, notre caucus sera prêt à y participer puisque cette question est extrêmement importante pour le privilège parlementaire.

Le Président: Je remercie les députés.

DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 septembre, de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui afin de réagir au discours du Trône au nom des conservateurs du Canada et de l'opposition officielle.

[Français]

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Louis-Saint-Laurent, le leader à la Chambre de l'opposition officielle.

[Traduction]

Nous avons entendu un autre discours du Trône de la part des libéraux. Il s'agit d'un autre discours truffé de promesses libérales recyclées, de gestes grandioses et de visions emphatiques, mais sans véritable plan pour vaincre la pandémie, pour répondre aux besoins urgents des provinces en matière de soins de santé, pour remédier à la pénurie d'emplois et régler le problème d'unité nationale ou de l'aliénation de l'Ouest. Il ne présente pas de plan pour prendre en main l'économie.

Le discours du Trône des libéraux contient les mêmes vieilles promesses et les mêmes idées qu'on nous rabâche depuis des années. Beaucoup de ces promesses n'ont pas été tenues et d'innombrables personnes ont été laissées pour compte.

Je parle ici de la mère seule de Burlington, qui doit choisir entre demeurer à la maison avec ses enfants malades ou accepter un quart de travail supplémentaire au Subway du coin afin de pouvoir payer le loyer. Je parle du pêcheur de l'Est du pays, qui ignore s'il aura les moyens d'entreprendre la prochaine saison. Je parle du producteur de Brandon, au Manitoba, accablé par la taxe sur le carbone et pré-occupé par une guerre commerciale qui l'empêche d'écouler sa récolte sur le marché. Je parle du papa de Hinton, en Alberta, qui ne sait pas ce qu'il fera lorsque prendra fin le programme de report des paiements hypothécaires.

L'Adresse

Je parle également de la famille de Cantley, au Québec, qui cherche à faire en sorte que sa fourgonnette réussisse à traverser un hiver de plus et qui n'a pas les moyens de se payer un véhicule électrique. Je parle des milliers de Canadiens qui conduisent une Ford 150. Toutes ces personnes en ont par-dessus la tête de se faire insulter par les élites libérales. Je parle de la famille au Yukon qui exploite une pourvoirie uniquement accessible par avion et qui dépend presque exclusivement des touristes étrangers.

Voilà les personnes que les conservateurs défendent. Voilà les personnes que le discours du Trône à la sauce libérale a laissées pour compte.

Mettons les choses au clair: le premier ministre a mis le cadenas sur le Parlement. Lorsque son scandale a été mis au jour, il a prorogé le Parlement et il a mis fin aux travaux des comités. Il a brusquement appliqué les freins, sur tous les plans. Dans quel but? Il a affirmé vouloir présenter un discours du Trône qui proposerait un plan aux Canadiens. Or, il n'en est rien. De toute évidence, si le premier ministre a prorogé le Parlement, c'est strictement pour dissimuler et faire oublier son scandale.

Le fait qu'il n'y ait aucun plan de lutte contre la pandémie est aussi très troublant. Lorsque notre chef a discuté avec le premier ministre la semaine dernière, il lui a demandé d'assurer aux Canadiens un accès plus rapide et plus efficace aux tests de dépistage de la COVID. Il est extrêmement important en ce moment que les Canadiens puissent subir un test et qu'ils obtiennent les résultats rapidement. Il est inacceptable que nous accordions notre confiance à des pays comme le Japon, l'Allemagne et les États-Unis pour les questions de sécurité nationale et de renseignement, mais que nous ne puissions faire de même pour les tests salivaires qu'ils ont approuvés, des tests donnant des résultats en 15 minutes.

Pas plus tard qu'en mars dernier, le premier ministre a promis de faire de l'accélération du dépistage sa grande priorité. Six mois plus tard, après des dépenses d'un demi-billion de dollars, les familles canadiennes doivent toujours attendre des heures, et parfois des jours, pour passer un test. Sans parler du délai pour obtenir les résultats. Le premier ministre n'a pas tenu parole. Les riches amis bien placés de l'élite libérale peuvent peut-être se permettre de rester en quarantaine. Il est possible qu'ils aient le luxe d'attendre. Les travailleurs canadiens, eux, ne peuvent pas se permettre de s'isoler pendant des semaines si la recherche de contacts remonte jusqu'à eux. Ils méritent qu'on leur propose un plan et ils méritent d'avoir un peu d'espoir.

Il n'a pas été question d'augmenter les transferts en santé. C'était la principale demande des provinces. Au lieu de donner aux provinces les ressources dont elles ont besoin pour lutter contre la pandémie, les libéraux empiètent encore une fois sur les champs de compétence provinciaux.

La semaine dernière, les premiers ministres Kenney, Pallister, Ford et Legault sont venus à Ottawa, au nom des provinces, pour présenter un front uni et demander au gouvernement fédéral de faire ce qui s'impose en fournissant un financement approprié pour les soins de santé sans y assortir de conditions. Contrairement à ce que pense le premier ministre, qui croit que le gouvernement fédéral a toujours raison, les provinces sont les mieux placées pour s'occuper des dossiers de compétence provinciale.

● (1120)

Afin de mettre en lumière la gravité du problème de financement des soins de santé, la semaine dernière, le premier ministre Pallister

du Manitoba, ma province, a affirmé que la demande de services de santé n'avait jamais été aussi forte, que la contribution fédérale en matière de santé n'avait jamais été si faible et que, par conséquent, les temps d'attente étaient plus longs que jamais auparavant. Cette situation existait déjà avant la pandémie. Maintenant, à l'aube d'une seconde vague, les gens sont pénalisés et certains meurent parce que le gouvernement fédéral n'accorde pas aux provinces un financement leur permettant d'offrir les services de santé dont leur population a besoin.

Qui plus est, voici ce que l'Association médicale canadienne avait à dire au sujet des lacunes du discours du Trône présenté par l'actuel premier ministre:

[...] le discours du Trône d'aujourd'hui ne tient pas la promesse du gouvernement d'offrir un système de santé résilient et d'assurer la bonne santé de la population canadienne.

Le principal problème auquel nous nous heurtons aujourd'hui est la crise sanitaire, mais les libéraux n'en ont pas fait mention dans le discours du Trône. C'est carrément inacceptable. Je pourrais continuer à parler des soins de santé, mais je sais que ma collègue la députée de Calgary Nose Hill et porte-parole en matière de santé aura beaucoup plus à dire à ce sujet dans le cadre du présent débat et dans les jours et les semaines à venir.

Je conclurai sur une question très importante. Je comprends que ce ne soit pas nécessairement une question prioritaire pour certains ici dans l'Est du pays. Je comprends tout à fait que ce ne soit pas la question qui intéresse le plus les gens qui habitent en Ontario, au Québec et, peut-être aussi, dans les provinces de l'Atlantique. J'aimerais bien que le premier ministre contribue à la porter à l'avant-plan. Je parle de la question de l'unité du pays et du cas des provinces de l'Ouest, dont celle que j'habite, qui ont l'impression d'être laissées de côté par le premier ministre et le gouvernement actuel. Le premier ministre aime dire que nous sommes plus forts lorsque nous sommes unis et que nous sommes tous dans la même situation. Or, le pays est plus divisé que jamais.

Le chef conservateur a dit clairement au premier ministre lors de sa première conversation téléphonique avec lui que, s'il était sérieux, il devait faire des questions de l'unité nationale et de la désaffection de l'Ouest une priorité. Or, il n'y a pas un seul élément du discours du Trône qui reconnaît même l'existence d'un problème à cet égard.

Le gouvernement doit montrer aux Canadiens qu'il les apprécie et les respecte tous, ainsi que les contributions qu'ils apportent au pays. Pour cela, il faut d'abord comprendre que les recettes générées par les diverses ressources dans chaque région du pays contribuent à la construction de routes, d'hôpitaux et d'infrastructures dans d'autres régions du pays et pas seulement dans les provinces où se trouvent ces ressources. Le manque de respect dont fait preuve le premier ministre à l'égard de nos industries des ressources naturelles est inacceptable, car ces industries constituent l'épine dorsale de l'économie.

Selon les mots du premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney:

Dans un discours du Trône de 6 783 mots, pas un seul mot pour évoquer la crise à laquelle est confrontée la plus grande industrie du Canada: le secteur de l'énergie qui soutient 800 000 emplois... Au lieu de cela, nous avons eu droit à une litanie de politiques qui, si elles sont mises en œuvre, étrangleront les investissements et mettront en péril les emplois dans le secteur des ressources, à un moment où nous avons le plus grand besoin de l'industrie qui génère 20 % des recettes de l'État au Canada.

Pour souligner l'incapacité du gouvernement libéral à traiter les problèmes auxquels l'Alberta est confrontée, le premier ministre Kenney poursuit en ces termes:

L'Alberta est déçue de constater qu'au lieu d'écouter les provinces du Canada, le gouvernement fédéral rajoute des politiques qui vont faire disparaître des emplois, appauvrir le pays et affaiblir l'unité nationale.

En fait, l'agriculture, la foresterie et les ressources énergétiques n'ont pas été mentionnées une seule fois dans ce discours. C'est d'autant plus inacceptable que nous apprenions hier que le Canada a enregistré au deuxième trimestre la plus forte baisse de l'emploi dans le secteur des ressources naturelles de son histoire.

Sous la direction du député de Durham, les Canadiens peuvent être assurés que nous demanderons des comptes au premier ministre et au gouvernement libéral. Nous n'appuierons pas ce discours du Trône, mais nous présenterons un plan qui garantira la sécurité des Canadiens, protégera les emplois et remettra notre pays sur les rails.

● (1125)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît l'importance de collaborer avec les provinces, les territoires et les autres parties prenantes pour faire ce que nous pouvons afin de réduire au minimum les répercussions d'une deuxième vague.

J'aimerais citer le premier ministre du Manitoba. Il s'agit d'une lettre de réponse concernant l'Accord sur la relance sécuritaire, qui contredit en grande partie les propos de la chef adjointe du Parti conservateur. Voici ce qu'on peut y lire:

Ce financement fédéral appuiera les travaux que le gouvernement du Manitoba a déjà entrepris pour augmenter sa capacité de dépistage et faire passer le nombre de tests effectués quotidiennement de 1 000 à plus de 3 000.

On peut lire ensuite:

Le gouvernement du Canada versera 700 millions de dollars pour renforcer la capacité des systèmes de santé à réagir à une éventuelle nouvelle vague de COVID-19. Un montant supplémentaire de 500 millions de dollars permettra de répondre aux besoins immédiats et d'éliminer certaines lacunes dans l'aide et la protection accordées aux personnes qui éprouvent des problèmes de santé mentale, de toxicomanie ou d'itinérance. Cet investissement aidera à assurer la santé et la sécurité des Canadiens et à leur fournir les soins de santé dont ils ont besoin.

La députée convient-elle qu'il est temps que l'opposition officielle collabore avec le gouvernement? Après tout, même les premiers ministres conservateurs du Canada sont prêts à le faire.

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, en tant que députés de l'opposition, les conservateurs se sont montrés très coopératifs depuis le début de la pandémie afin que des mesures législatives d'urgence soient adoptées. Nous avons dû être très vigilants, car nous avons vu le gouvernement tenter d'abuser de son pouvoir pendant la pandémie. Nous avons dû faire preuve de prudence, mais nous avons été très coopératifs. Je n'ai pas de leçon à recevoir de mon collègue libéral manitobain en ce qui concerne la collaboration. Nous avons apporté notre juste contribution à cet égard.

L'opposition se portera dès aujourd'hui à la défense des Canadiens abandonnés par les libéraux. Il ne suffit pas de faire des dépenses. Les libéraux sont très habiles pour promettre de l'argent, mais très mauvais lorsqu'il s'agit de l'investir, comme nous l'avons vu au cours des cinq dernières années. L'argent n'est jamais investi comme prévu. Nous l'avons constaté dans les bonnes années où les libéraux promettaient de l'argent pour les infrastructures. Nous

L'Adresse

n'avons qu'à demander aux Manitobains jusqu'où cet argent s'est rendu, ou s'il a même été versé. Je peux dire qu'il n'a pas été investi comme prévu.

Nous ne sommes pas impressionnés par les promesses des libéraux. Nous avons tout vu et tout entendu.

● (1130)

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, dans le discours du Trône, il est question de donner un dédommagement plein et équitable aux producteurs sous la gestion de l'offre à la suite des derniers accords commerciaux.

J'ai plusieurs questions à poser, et j'aimerais avoir les commentaires de ma collègue à ce sujet. Premièrement, est-ce la dernière fois que nous entendrons cette promesse? Nous aimons la promesse, nous sommes d'accord sur celle-ci et nous voulons qu'elle se réalise, mais ce n'est pas la première fois que nous entendons de telles choses. Il faut poser des gestes concrets. Les producteurs sont tannés, ils n'ont plus de patience. Il est temps de les compenser adéquatement.

Deuxièmement, quand on dit « plein et équitable », est-ce que cela inclut l'accord avec l'Europe, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste ou l'ACEUM? Est-ce que cela inclut la limitation des exportations des sous-produits laitiers dans les pays tiers, ce qui n'a pas d'allure? Est-ce que cela inclut le fait que l'ACEUM a été mis en vigueur le 1^{er} juillet? Nous sommes inquiets. Il est temps que le gouvernement arrête de faire des intrusions dans les champs de compétence qui ne lui appartiennent pas et qu'il s'affaire à exécuter les tâches qui lui reviennent et, surtout, qu'il fasse ce qu'il a promis.

J'aimerais avoir les commentaires de ma collègue sur les compensations aux producteurs.

[Traduction]

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député puisque je viens d'une circonscription agricole au Manitoba. Je suis déçue du manque de considération, d'attention et de valeur accordées à l'agriculture au Canada, ce qui inclut ceux qui font partie du système de gestion de l'offre, mais aussi les éleveurs de bétail et les producteurs de grains. Tous les secteurs de l'industrie agricole canadienne ont été négligés et bafoués. On fait comme s'ils n'existaient pas et comme s'ils n'avaient rien à offrir. Le discours du Trône en est encore un exemple.

Nous devons continuer de défendre les intérêts des agriculteurs. J'ai l'impression que les libéraux n'ont pas mis les pieds dans une exploitation agricole depuis très longtemps. Je les invite donc à faire un tour dans quelques régions rurales. Je suis consciente qu'ils ne représentent pas ces endroits, mais ils se doivent de comprendre les sacrifices que les agriculteurs acceptent de faire pour produire de la nourriture non seulement pour le Canada, mais pour le reste du monde, tout en adoptant des pratiques écologiques et durables. Nous devrions féliciter, récompenser et soutenir ces travailleurs au lieu de les ignorer.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de fierté que je me lève à la Chambre au nom des citoyens de Louis-Saint-Laurent, et c'est également avec beaucoup d'humilité que je me lève à titre de leader à la Chambre de l'opposition officielle.

L'Adresse

[Traduction]

Je tiens à remercier sincèrement de leur soutien mes collègues de l'opposition officielle et, bien sûr, mon chef, le député de Durham, chef de l'opposition officielle, ainsi que tous les conservateurs du Canada d'un océan à l'autre. Comme nous le savons, lui et sa femme se battent maintenant contre la COVID-19. Je tiens à assurer à la Chambre qu'il reviendra ici plus fort que jamais.

[Français]

Nous sommes réunis aujourd'hui, à la suite de la prorogation de la Chambre pendant cinq semaines. En été, le travail parlementaire fait en comité nous permet de faire la lumière sur des problèmes d'éthique graves, majeurs et imbuables du gouvernement, mais le premier ministre a décidé de proroger la Chambre. Les comités parlementaires ont tous été suspendus. Nous ne pouvions plus faire notre travail, à la Chambre et dans les comités. On revient maintenant à la Chambre avec un discours du Trône.

Un discours du Trône est une occasion unique et exceptionnelle de rassembler les Canadiens, de parler de l'unité du pays et du fait que les provinces et le fédéral doivent travailler ensemble dans le respect des champs de compétence. C'est une occasion de démontrer qu'on a un plan précis et qu'on sait où l'on s'en va, tout en contrôlant efficacement les dépenses publiques. Le discours du Trône est une occasion de montrer qu'on sait où on s'en va. Ce qu'on a vu hier, c'est tout sauf cela. On a prononcé un discours typiquement libéral, dans lequel ces trois éléments fondamentaux ont été bafoués.

Regardons tout d'abord la question des dépenses. Nous sommes tous conscients que, lors d'une période de crise comme celle que nous vivons actuellement, il faut investir. Oui, par malheur, cette situation va générer des déficits. Nous avons été confrontés à cela en 2008-2009. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous le faisons, mais nous comprenons qu'il faut le faire. Encore faut-il savoir où l'on s'en va. Ce que le premier ministre et son gouvernement nous ont démontré hier, par la voix de la gouverneure générale, c'est qu'ils n'ont aucune conscience du fait que l'argent que l'on dépense aujourd'hui ne nous appartient pas. Hier, on a parlé de dépenses, de dépenses et de dépenses, et on n'a strictement rien dit quant au contrôle de ces dépenses. C'est inacceptable.

Bien entendu, il faut investir dans certains secteurs. Oui, il faut penser aux travailleurs qui perdent leur emploi en raison de la crise. Oui, il faut penser aux entreprises qui doivent fermer temporairement et qui doivent profiter du fait qu'il y a une possibilité de reprise économique. Il faut être présent et les épauler. Or, encore faut-il savoir où l'on s'en va, et le gouvernement a tout fait sauf contrôler les dépenses. Nous nous souvenons tous du portrait économique fait cet été par l'ancien ministre des Finances. Nous avons tous constaté que le déficit frisait maintenant le demi-trillion de dollars et que nous avons dépassé la dette d'un trillion de dollars. Ces deux chiffres importants n'avaient jamais été prononcés par l'ancien ministre des Finances, et pour cause, puisque c'était un bilan tout à fait déshonorable.

Nous estimons qu'il faut investir, mais en sachant où l'on s'en va. Le discours du Trône d'hier indique que le gouvernement veut dépenser de l'argent que nous n'avons pas et qu'il ne sait pas où il s'en va. Je rappelle que l'argent que nous n'avons pas, c'est une facture que nous envoyons à nos enfants et à nos petits-enfants. Les conservateurs pensent à la jeune génération. Oui, la prochaine génération va devoir payer pour les dépenses incontrôlées du gouvernement.

Quand nous demandons un meilleur contrôle des dépenses, nous pensons d'abord et avant tout aux jeunes Canadiens.

De plus, comme le veut la tradition typiquement libérale, le gouvernement provoque des chicanes avec les provinces. Le discours du Trône était à peine terminé que le premier ministre du Québec a immédiatement signalé, par l'entremise des médias sociaux, son profond désaccord avec le discours du Trône, qui mettait de côté la collaboration et, surtout, le respect des champs de compétence. Qu'on me comprenne bien: les champs de compétences ne sont pas des histoires de professeurs d'université et de constitutionnalistes. Il suffit de savoir ce qu'on doit faire selon son champ de compétence et de permettre aux provinces de s'occuper de leurs champs de compétence. Hier, le gouvernement a dit qu'il allait investir dans la santé, l'éducation, les garderies et j'en passe. Or, ces responsabilités relèvent essentiellement des provinces et non du fédéral. Par contre, le fédéral a une responsabilité, soit celle de s'assurer que les tests seront approuvés, pour qu'on puisse les faire de la façon la plus efficace possible. À cet égard, le gouvernement ne répond pas à ses propres exigences. Il dit aux autres quoi faire, mais il ne s'occupe pas de ce qu'il doit faire.

● (1135)

La solution est celle que nous avons proposée, il y a deux semaines et demie, par l'entremise du chef de l'opposition officielle, à la suite de la rencontre avec le premier ministre du Québec, c'est-à-dire d'augmenter les transferts en santé pour les provinces. C'est légitime et il s'agit d'un pas en avant très important signalé par le député de Durham, chef de l'opposition officielle, chef des conservateurs, à la suite de la rencontre avec le premier ministre du Québec, et nous en sommes fiers. En effet, cela est typique des conservateurs: nous respectons les champs de compétences.

Il y a de nouveaux besoins en santé et nous en sommes tous conscients. La crise de la COVID-19 a mis cela en lumière, en ce qui concerne les aînés, entre autres. Nous constatons qu'il faut en effet augmenter les transferts, et, s'il y a une dépense que nous devons faire — si par bonheur les Canadiens nous honorent de leur confiance —, ce sera justement d'investir davantage pour la santé en faisant plus de transferts aux provinces, puisque cela relève des provinces. Ce n'est pas ici, mais dans les provinces, que cela se passe.

Finalement, un discours du Trône doit miser sur l'unité canadienne. Nous devons, tous les Canadiens, nous serrer les coudes, travailler ensemble. Que l'on soit de l'Ontario, de Vancouver, de la Colombie-Britannique, peu importe, nous devons travailler ensemble. Or nous n'avons strictement rien vu hier pour nourrir et permettre une forte unité canadienne. Que ce soit au Québec, alors qu'on a complètement oublié le secteur de l'aéronautique, que ce soit dans l'Ouest, alors qu'on a complètement oublié les ressources naturelles, il n'y a rien pour unir les Canadiens.

Je vais être bien clair. D'aucuns pourraient dire « on le sait bien: l'Ouest et les ressources naturelles »; or, au Québec, 50 000 personnes travaillent dans le secteur de la pétrochimie. Cela représente beaucoup de monde. Nous estimons donc que toutes les provinces doivent participer à l'effort, travailler ensemble et faire en sorte que le Canada se porte mieux.

L'Adresse

Le discours du Trône est une occasion exceptionnelle pour mettre cela en lumière. C'est un moment fantastique pour nous permettre justement de travailler ensemble pour le bien des Canadiens, et pour que tous les Canadiens, de façon concrète et peu importe où ils sont, puissent aider à se sortir de la situation.

Or voilà que le premier ministre a failli à la tâche. En conséquence, je propose, appuyé par le député de Lévis—Lotbinière, que la motion soit modifiée en ajoutant ce qui suit:

Nous regrettons d'informer Votre Excellence que votre gouvernement n'a pas fourni de plan pour approuver et déployer de nouvelles mesures de dépistage rapide pour aider les provinces dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Nous regrettons également d'informer Votre Excellence que votre gouvernement n'a pas réussi à fournir un plan adéquat pour soutenir l'avenir des travailleurs et des petites entreprises du Canada, comprenant un programme de subvention salariale qui protège les emplois canadiens tout en promouvant de manière efficace la valeur et la dignité du travail, ainsi qu'un plan plus large d'aide au loyer commercial et de protection efficace de la chaîne d'approvisionnement des petites entreprises; et

Nous regrettons aussi d'informer Votre Excellence que votre gouvernement continue de négliger les problèmes d'unité que ses politiques ont créés dans les provinces de l'Ouest en sapant le rôle que les travailleurs des ressources et les provinces productrices de ressources ont joué dans le paiement de services publics de qualité dans toute la Fédération.

Qui plus est, nous regrettons d'informer Votre Excellence que votre gouvernement n'a pas reconnu la nécessité d'une nouvelle politique à l'égard de la Chine communiste qui reflète sa responsabilité dans l'imposition d'une nouvelle loi de sécurité, à la manière d'un État policier, aux plus de 300 000 Canadiens à Hong Kong, ainsi que dans la perpétration d'une campagne de nettoyage ethnique contre les musulmans ouïghours dans la région chinoise du Xinjiang; et

Finalement, nous regrettons d'informer Votre Excellence que votre gouvernement n'a pas assuré une transparence adéquate à la Chambre, en ce qui concerne les relations entre l'organisation connue sous le nom de WE Charity, la famille du premier ministre, les ministères concernés et les organisations extérieures participant à l'élaboration du programme de Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant.

• (1140)

Le vice-président: La motion d'amendement est recevable.

Avant que nous ne commençons, je demande respectueusement aux honorables députés de se rappeler que le temps est très limité pendant la période consacrée aux commentaires, aux questions ou aux observations. Je sais que ce format hybride est nouveau. Il est donc impératif de respecter le temps dont disposent les députés.

C'est pourquoi je demande aux honorables députés de restreindre la durée de leurs interventions et ainsi de permettre au plus de députés possible d'avoir l'occasion de poser leurs questions ou de faire leurs commentaires ou observations au député qui vient de faire sa présentation.

Nous passons maintenant aux questions et commentaires et la parole est à l'honorable député de Malpeque.

• (1145)

[Traduction]

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, nous avons aussi des regrets de ce côté-ci de la Chambre. J'aurais aimé que, dans ses nouvelles fonctions, le député de Louis-Saint-Laurent intervienne afin de remercier le gouvernement pour le leadership qu'il a exercé depuis la première explosion de COVID, en mars dernier.

Ses propos sont truffés de contradictions. D'une part, le député et le parti d'en face disent que nous devrions arrêter de dépenser et que le gouvernement dépense trop. D'autre part, ils souhaitent que le gouvernement transfère plus d'argent aux provinces et qu'il dépense ici et là.

Le député ne voit-il pas que nous avons déjà transféré 19 milliards de dollars aux provinces dans le cadre du programme de relance sécuritaire? Ne voit-il pas que nous avons transféré 2 milliards de dollars pour aider les provinces dans le secteur de l'éducation? Le député croit-il que c'est important? De plus, le discours du Trône comporte une foule de mesures qui permettront, au cours de la deuxième vague, de relancer l'économie et de protéger les particuliers et les entreprises.

Le député pourrait-il dire simplement merci?

M. Gérard Deltell: Non, je ne remercie pas le gouvernement et voici les raisons de mon refus, monsieur le Président.

Tout d'abord, le discours du Trône est vraiment déficient sur le plan du contrôle. Où sont les mesures de contrôle des dépenses? Il est trop facile pour le gouvernement de dire qu'aujourd'hui il va dépenser 2 milliards de dollars pour ceci et 4 milliards de dollars pour cela, qu'il créera de tout nouveaux programmes et qu'il donnera 900 millions de dollars à des amis de la famille afin de créer un tout nouveau programme avec l'organisme UNIS.

C'est ce que nous avons vu au cours des six derniers mois. Nous devons évidemment nous pencher sérieusement sur cette question. Nous devons évidemment aider les Canadiens. Nous devons évidemment aider les entreprises. Cependant, le fait est que nous devons le faire en mettant en place des mesures de contrôle et le gouvernement n'a absolument aucune mesure de contrôle...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je remercie le leader de l'opposition officielle à la Chambre de son enthousiasme et de sa détermination. Je lui sais aussi gré d'avoir parlé de notre collaboration.

Parlant de collaboration, l'une des mesures que nous réclamons auprès du gouvernement consiste à porter le nombre de jours de congé de maladie à 10 de sorte que, lorsqu'une personne est malade, elle reste chez elle plutôt que d'être obligée de rentrer travailler pour payer les factures et nourrir sa famille. Plutôt que d'aller au travail et de propager le virus pendant la pandémie, les personnes malades devraient rester à la maison pour se soigner. Les parents doivent également pouvoir rester à la maison pour prendre soin de leurs enfants si l'école les renvoie chez eux parce qu'ils présentent des symptômes de COVID-19. C'est une mesure que nous demandons au gouvernement de prendre pour que les Canadiens bénéficient du soutien dont ils ont besoin. La pandémie fait ressortir les lacunes du filet de sécurité sociale. Les gens ont besoin d'aide immédiatement.

Le député et son parti appuient-ils ce que nous réclamons auprès du gouvernement, c'est-à-dire qu'il veille au bien-être des travailleurs en étendant le nombre de jours de congé de maladie, pas seulement pour la durée de la pandémie, mais de façon permanente?

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, je remercie le député du NPD pour cette question importante.

Évidemment, il y a beaucoup de gens qui ont été laissés pour compte par les politiques du gouvernement au cours des six derniers mois. Ma collègue la chef adjointe de l'opposition officielle, la députée de Portage—Lisgar, a dit très clairement que le discours du Trône et le gouvernement actuel ont échoué à aider directement les personnes aux besoins les plus criants durant les six derniers mois.

L'Adresse

Oui, il ne fait aucun doute que de nombreuses personnes ont reçu de l'aide, ce qui est correct, mais, malheureusement, ce que nous voyons, c'est une politique du gouvernement qui continue d'aider certaines personnes tout en créant d'autres problèmes.

• (1150)

[Français]

Nous avons souffert au Canada d'un très sérieux manque de main-d'œuvre dans toutes les entreprises en raison des politiques des libéraux, que ces derniers veulent malheureusement reconduire comme si de rien n'était.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au nouveau leader à la Chambre de l'opposition officielle, que je félicite.

Je dois dire que je suis fière d'être Québécoise et je suis fière du Québec. Je vais parler du discours du Trône. Je n'ai pas noté toutes les intrusions qu'il soulève dans les compétences provinciales ni tous les modèles québécois que l'on veut calquer pour mettre en place des programmes pancanadiens.

Je pense particulièrement ici au programme de services de garde. On veut mettre en place un programme pancanadien de services de garde en s'inspirant du modèle québécois. Ce modèle existe — je veux le rappeler — depuis à peu près 25 ans, il est unique en Amérique du Nord et il est cité en exemple partout dans le monde.

Selon le député, le programme pancanadien proposé représente-t-il une intrusion supplémentaire dans les compétences provinciales, surtout que le Québec s'est doté de son propre programme? Le député considérerait-il comme légitime le transfert des sommes d'argent visées au Québec, puisque ce dernier a déjà son propre programme?

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, comme fier fédéraliste, je suis aussi très fier d'être Québécois et de représenter le Québec.

Oui, nous estimons que la proposition faite par le gouvernement a le malheur d'être une intrusion directe dans les champs de compétence des provinces. Il est d'ailleurs un peu curieux d'entendre la gouverneure générale dire durant le discours du Trône que le gouvernement entend s'inspirer de l'exemple du Québec. Or, puisque le gouvernement veut s'inspirer de l'exemple du Québec qui existe depuis déjà 25 ans, n'est-ce pas la preuve que cela relève des compétences des provinces?

Il y a environ une vingtaine d'années, le Parti libéral avait déjà fait cette promesse, mais ne l'a jamais réalisée. En fait, il l'avait fait pour des enfants qui, aujourd'hui, n'ont plus besoin de garderies.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie les honorables députés de l'opposition de leurs interventions.

J'aimerais d'abord souligner ce que je crois être un fait fondamental en ce moment de l'histoire de ce pays: la COVID-19 est encore bien présente. Nous n'avons pas encore vaincu la pandémie, nous sommes en plein combat, et c'est un combat que nous devons gagner.

Je sais qu'au cours des six derniers mois, la lutte contre cette maladie a été difficile pour les Canadiens. Pour beaucoup trop de gens, mais en particulier nos aînés, les plus vulnérables, cela a été une question de vie ou de mort. Pour chacun de nous, pour l'ensemble

des Canadiennes et des Canadiens, c'est une épreuve comme nous n'en avons jamais vécu dans l'histoire moderne.

[Traduction]

J'aimerais pouvoir affirmer à la Chambre que c'est terminé et que nous n'aurons plus à faire tant d'efforts, mais il n'en est tout simplement pas ainsi. Dans les quatre plus grandes provinces du Canada, la deuxième vague n'est pas seulement amorcée, elle déferle déjà. Le 13 mars, lorsque nous avons mis en place des mesures de confinement, il y avait seulement 47 nouveaux cas de COVID-19. Hier, on a dénombré bien au-delà de 1 000 nouveaux cas. En fait, la situation pourrait être pire cet automne qu'au printemps dernier. Tout dépend des gestes que nous poserons tous au cours des prochains jours et des semaines à venir, car, collectivement, nous avons le pouvoir de vaincre la deuxième vague. Nous le pouvons et nous le devons. Tous les Canadiens doivent porter un masque. Nous devons nous laver les mains. Il faut éviter les rassemblements, surtout à l'intérieur, et se rappeler que ce n'est pas le moment de faire la fête. Il faut se tenir à une certaine distance des autres. Nous devons télécharger et utiliser l'application Alerte COVID. Bien entendu, nous devons tous nous faire vacciner contre la grippe.

Quant à nous, les parlementaires, nous avons un travail à faire, un travail important, soit de voir à ce que les Canadiens, ainsi que les entreprises où ils travaillent pour subvenir aux besoins de leur famille, obtiennent l'aide dont ils ont besoin pour traverser la pandémie. Nous devons tout faire pour soutenir la population pendant la crise. En vérité, présentement, la meilleure façon de favoriser la relance économique, c'est de faire le nécessaire pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

Certains, notamment des députés d'en face, considèrent qu'il aurait fallu agir plus rapidement pour aider les entreprises, mais moins rapidement pour ce qui est des particuliers. Il n'y a rien de plus faux. Nous savons que soutenir les vaillantes familles canadiennes, les aînés et les jeunes est la meilleure façon d'arriver aussi rapidement que possible à une solide relance économique. Il est décevant de constater que le Parti conservateur a choisi de faire de la basse politique. Les conservateurs aimeraient mieux provoquer une élection en pleine pandémie qu'appuyer le maintien de l'aide dont les Canadiens ont désespérément besoin, maintenant plus que jamais.

• (1155)

[Français]

Notre seul et unique objectif depuis le mois de mars a été d'aider les Canadiens à surmonter la crise, de protéger leur santé et leurs entreprises, de protéger les travailleurs et leurs moyens de subsistance.

Nous savons que la pandémie a frappé certains groupes de la société plus que d'autres. Je pense entre autres à nos aînés, aux mères sur le marché du travail, aux Canadiens racisés, aux peuples autochtones et aux jeunes. Nous avons l'intention de corriger ces inégalités.

*L'Adresse**[Traduction]*

J'ai écouté attentivement la déclaration qu'a faite le chef de l'opposition hier ainsi que les propos que deux députés ont tenus aujourd'hui sur l'approche des conservateurs. Je pense qu'ils butent d'abord sur un défi fondamental. Lorsque la chef adjointe a pris la parole, elle a commencé par affirmer que nous n'avions aucun plan, puis elle s'est lancée dans une critique de chacun des éléments de notre plan. Comme je l'ai déjà dit, les conservateurs doivent choisir: les deux possibilités ne peuvent pas cohabiter.

Nous savons que la grande priorité pour de nombreux citoyens, comme l'a souligné la chef adjointe, est la santé et la sécurité des Canadiens. C'est un point que nous avons tous en commun, tant les élus que les autres Canadiens. C'est pourquoi, dès le début de cette pandémie, nous avons collaboré avec d'éminents scientifiques, des médecins, les agences de santé publique de partout au pays, les premiers ministres des provinces et les municipalités. Nous avons travaillé avec tout le monde dans l'objectif d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens pendant cette période difficile. Dès le début, nous avons rencontré régulièrement les premiers ministres des provinces. En fait, je pense que, dans les six derniers mois seulement, nous avons eu près de 20 rencontres avec eux pour discuter de la nécessité d'unir nos forces pour aider les Canadiens.

Je vais revenir à l'assertion faite par les conservateurs, qui affirment que nous vivons une crise d'unité nationale. En réalité, tous les ordres de gouvernement et toutes les régions du pays n'ont jamais été plus unis pour assurer la sécurité de l'ensemble des Canadiens. En effet, quand nous regardons ce qui se passe partout dans le monde et que nous comparons la façon dont nous avons géré la pandémie par rapport à d'autres pays où la gestion de cette crise a fait l'objet de controverses et de débats partisans, nous constatons que l'unité dont ont fait preuve les Canadiens a contribué très grandement à notre bien-être. En fait, depuis le début de nos rencontres avec les premiers ministres des provinces, le gouvernement fédéral a toujours tenté de déterminer ce qu'il pouvait faire pour aider.

[Français]

Nous avons été là pour encourager l'augmentation des tests de dépistage. Nous avons été là pour leur donner les outils afin d'effectuer plus de tests de dépistage, que ce soit de l'argent, des ressources ou l'équipement nécessaire. Depuis le début, nous encourageons et nous aidons les provinces à augmenter leurs capacités de dépistage. Partout au pays, nous observons une hausse des capacités de dépistage, en partie parce que nous avons octroyé 19 milliards de dollars aux provinces en vue d'une relance sécuritaire.

Dès le début de la pandémie, nous avons fait des transferts en santé aux provinces d'un demi-milliard de dollars. Par la suite, dans le cadre de cette relance équitable, nous avons transféré un autre demi-milliard de dollars pour les systèmes de santé, reconnaissant ainsi que nous sommes dans une crise sanitaire sans précédent.

Nous allons continuer de nous baser sur la science et d'écouter les experts qui font tout le nécessaire pour assurer la sécurité des Canadiens. En même temps, nous agissons pour nous assurer d'avoir les moyens d'augmenter le nombre de tests de dépistage.

● (1200)

[Traduction]

Ainsi, grâce aux commandes que nous avons passées à l'étranger et au labeur acharné des scientifiques et des chercheurs canadiens, qui sont en train de trouver de nouvelles façons de fabriquer de

nouveaux équipements ici même, au Canada, nous avons réussi à renforcer considérablement la capacité du gouvernement fédéral d'aider les provinces à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de tests de dépistage. Nous entendons poursuivre nos efforts dans ce sens.

Nous sommes conscients que la pandémie soulève d'importantes questions en ce qui concerne les services de santé. C'est précisément pour cette raison que nous avons non seulement transféré 1 milliard de dollars aux provinces pour les aider à faire face aux besoins immédiats, en plus des 19 milliards de dollars que nous leur avons transférés dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, mais que nous nous sommes aussi engagés à les rencontrer cet automne pour discuter de l'avenir des transferts canadiens en matière de santé, étant donné que nos systèmes de santé sont en pleine mutation et que des besoins nouveaux sont en train d'apparaître. Par exemple, nous sommes conscients que de plus en plus de soins de santé vont être administrés, non pas dans des hôpitaux et des institutions, mais à domicile. Il va donc falloir investir dans les soins à domicile, investir dans les services de prestation des soins de santé, et pas seulement dans les hôpitaux et dans les institutions, mais dans des contextes différents. Le gouvernement entend participer à ces discussions.

Nous savons également que, de plus en plus, le traitement des maladies va nécessiter, non pas des interventions chirurgicales ou des hospitalisations, mais plutôt des médicaments et des protocoles pharmaceutiques de plus en plus complexes et sophistiqués qui, bien entendu, vont coûter plus cher. C'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral est déjà intervenu au cours des dernières années pour faire baisser le coût de ces médicaments et aider les provinces à financer le traitement onéreux des maladies rares. Nous entendons poursuivre nos efforts dans ce sens, afin de mettre en place un système national d'assurance-médicaments universel, en commençant par discuter avec les provinces qui sont prêtes à agir rapidement. Voilà le genre de discussions que nous devons avoir en ce qui concerne l'avenir des services de santé dans notre pays.

Je vais être on ne peut plus clair: le gouvernement fédéral entend continuer à jouer un rôle important dans le maintien de la santé et de la sécurité de tous les Canadiens. Nous allons continuer de contribuer au système de soins de santé et de financer des programmes sociaux, comme nous le faisons depuis le début.

En attendant la fin de la pandémie, qui ne viendra jamais assez tôt pour la plupart d'entre nous, nous savons que nous devons en tirer des leçons. Toutefois, tant que cette pandémie n'est pas terminée, le gouvernement fédéral entend bien jouer le rôle qui lui revient pour protéger la santé de tous les Canadiens.

[Français]

Nous reconnaissons bien sûr les responsabilités et les compétences qui incombent aux provinces en matière de santé. Elles font du bon travail dans leurs champs de compétence.

Cependant, nous reconnaissons aussi que nous avons besoin de les aider quand surviennent des débordements ou des défis plus grands que d'habitude. C'est pour cette raison que, lorsque le premier ministre du Québec nous a demandé d'envoyer l'armée dans les CHSLD pour aider durant cette crise que le Québec ne pouvait pas gérer seul, nous avons répondu sans hésiter que nous l'aiderions. Nous sommes là pour aider à protéger nos aînés et pour appuyer les Canadiens. C'est une promesse que nous avons faite dès le début de cette pandémie et nous la tenons.

L'Adresse

Nous démontrons que, oui, nous sommes là. Nous avons envoyé les Forces armées canadiennes aider nos aînés. Nous continuons d'aider grâce à la Croix-Rouge canadienne, qui est encore présente dans les CHSLD pour aider le Québec à reprendre le contrôle de cette situation tragique.

Nous allons aider les Canadiens en partenariat avec les provinces. Certaines personnes recommandent que nous nous contentions d'envoyer des transferts en argent et des chèques en blanc aux provinces pour leurs systèmes de santé. Pourtant, cela n'aurait pas aidé, car cela prenait des gens, des soldats, et du personnel de la Croix-Rouge canadienne sur le terrain.

Il ne s'agit pas que d'une question d'argent, mais nous allons assurément continuer d'envoyer de l'argent. Nous avons envoyé plus de 40 milliards de dollars aux provinces pour leurs systèmes de santé et nous allons continuer d'agir pour assurer la santé des Canadiens. Cependant, nous allons le faire comme les Canadiens s'y attendent, c'est-à-dire en partenariat avec les provinces. C'est ce que nous allons continuer de faire.

Malgré tout, les conservateurs continuent de suggérer que nous ne sommes pas là pour les Canadiens.

• (1205)

[Traduction]

Les conservateurs affirment que notre plan a laissé les Canadiens ordinaires pour compte. Quand la pandémie a frappé, les conservateurs étaient plus préoccupés par les questions d'austérité que par les façons d'aider les gens, et ils choisissent maintenant de s'ancrer encore plus profondément dans cette position qu'ils ont adoptée. Ils prétendent que nous n'avons pas aidé les Canadiens ordinaires, mais je peux dire que les près de 9 millions de Canadiens qui ont reçu la Subvention salariale d'urgence du Canada ne partagent pas leur opinion. En dépit de ce qu'auraient préféré les conservateurs, nous avons été là pour soutenir les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Nous sommes aussi venus en aide aux millions de travailleurs qui ont réussi à garder leur emploi ou à se faire réembaucher grâce à la subvention salariale aux entreprises. Ces personnes avaient besoin de soutien durant la pandémie.

Ce que les conservateurs ne cessent de nous reprocher, c'est d'en faire trop. Ils disent que nous investissons trop dans les Canadiens, que nous les aidons trop et que c'est irresponsable. Cependant, comme je l'ai dit, dans les faits, la meilleure façon de contribuer au rétablissement de l'économie canadienne est de soutenir les Canadiens tout au long de la crise sanitaire qui sévit actuellement. Voilà ce que les conservateurs ne comprennent pas.

À court terme, nous continuerons à investir dans les Canadiens et à les soutenir pendant la pandémie.

D'ailleurs, les conservateurs se sont bien gardés de préciser, dans leur réponse au discours du Trône, contre quelles dépenses ils en ont exactement. Sont-ils contre la prolongation de la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui est abordée dans le discours du Trône et que nous prolongeons jusqu'à l'été prochain? Ont-ils plutôt une dent contre les 500 \$ par semaine auxquels donnait droit la Prestation canadienne d'urgence, qui sera graduellement remplacée par l'assurance-emploi et par une autre prestation pour les travailleurs qui n'ont toujours pas droit à l'assurance-emploi? Selon nous, il est absolument nécessaire de continuer à verser ces 500 \$ aux Canadiens qui en auront encore besoin pour la suite des choses,

mais on dirait que les conservateurs ne veulent pas que nous emprunions cette voie.

Ma question demeure donc la même: contre quelles mesures les conservateurs en ont-ils? Quelles sont les mesures que nous prenons pour aider les Canadiens et qui, selon eux, n'ont pas leur raison d'être? À quel moment de leur réflexion ont-ils écarté les Canadiens de l'équation? Comment peuvent-ils affirmer que nous devons à la fois relancer l'économie et freiner les dépenses?

Qu'auraient fait les Canadiens si le gouvernement fédéral n'était pas intervenu pour mettre de l'argent directement dans leurs poches dès le début de la pandémie? Certes, ils auraient été obligés de s'endetter davantage pour payer l'épicerie ou leur loyer. L'aide que nous avons fournie est considérable. Non seulement elle a permis aux Canadiens d'éviter de s'endetter davantage, elle a permis à bien des gens d'éviter d'avoir recours aux banques alimentaires et d'éviter de perdre leur maison ou leur emploi.

La réalité, c'est que beaucoup trop de gens ont quand même dû se tourner vers les banques alimentaires. Voilà pourquoi nous avons investi des centaines de millions de dollars dans les banques alimentaires, les refuges et l'aide aux Canadiens les plus vulnérables. Jour après jour, nous avons soutenu les Canadiens. Alors que la deuxième vague approche, nous nous engageons à continuer de soutenir les Canadiens, et les conservateurs préféreraient déclencher des élections sur-le-champ plutôt que de soutenir la population.

Les conservateurs posent beaucoup des mêmes questions que les Canadiens, par exemple à combien s'élèvera le déficit et si nous serons responsables sur le plan financier. Nous devons donc établir une distinction claire entre les mesures à court terme servant à soutenir les Canadiens et le plan qui favorisera la relance à long terme après la pandémie. Nous prendrons les mesures à court terme qui s'imposent pour aider les Canadiens. Nous aiderons les Canadiens à traverser la pandémie de toutes les façons nécessaires parce que c'est le meilleur moyen d'assurer une économie forte lorsque la pandémie prendra fin. Comme je l'ai déjà dit, les conservateurs doivent comprendre que faire moins pour aider les Canadiens nuira à l'économie canadienne à long terme. La reprise sera plus lente et les déficits, plus élevés.

Une fois la pandémie derrière nous, il sera particulièrement important de faire preuve de responsabilité financière et de favoriser le développement durable. C'est pourquoi les investissements que nous avons présentés dans le discours du Trône en matière de services de garde, de logement et d'assurance-médicaments ne visent pas uniquement à financer le filet social. Ces investissements vont favoriser en fait une meilleure croissance économique et une participation accrue des femmes sur le marché du travail. En outre, ces investissements vont faire en sorte qu'un plus grand nombre de familles ne soient pas confrontées à des choix impossibles si leurs enfants devaient rester à la maison. Les entreprises, grâce au programme national et universel d'assurance-médicaments que nous allons mettre en place, vont bénéficier d'un plus grand soutien et ne devront plus déboursier autant d'argent pour les médicaments sur ordonnance de leurs employés. Enfin, nos mesures d'aide au logement permettront à davantage de personnes vulnérables de se trouver un toit et de contribuer à l'essor de notre pays, ainsi que de diminuer les coûts engendrés par les centres d'hébergement.

L'Adresse

Il ne s'agit donc pas de mesures à caractère social uniquement, mais de mesures économiques qui devront être prises parce que la pandémie nous a permis de mieux constater les lacunes de notre société, des failles que les Canadiens et les Canadiennes devront combler.

● (1210)

[Français]

Les conservateurs nous parlent souvent de nos aînés et de la nécessité de mieux les appuyer dans ces moments difficiles. Nous avons offert aux aînés admissibles un soutien additionnel de 2,5 milliards de dollars sous forme de versements uniques non imposables de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Nous soutenons des projets communautaires qui visent à améliorer la qualité de vie des aînés et à atténuer leur isolement social. Pour ce faire, nous avons investi 20 millions de dollars de plus dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Le discours du Trône présente le travail que nous ferons en collaboration avec les provinces et les territoires pour établir des normes nationales pour les soins de longue durée. Nous agissons pour que les aînés puissent rester plus longtemps dans leur propre maison. Nous allons travailler avec nos collègues ici, au Parlement, afin de modifier le Code criminel pour faire en sorte que les personnes qui négligent les aînés dont elles s'occupent soient tenues responsables de leurs actes.

Le discours du Trône indique aussi que nous allons nous pencher sur de nouvelles mesures pour améliorer la rémunération des préposés aux services de soutien aux personnes, dont le travail est difficile, mais essentiel. Notre société doit mieux valoriser leur diligence, leurs compétences et leur travail. Nous devons continuer de chercher à mieux faire pour nos aînés. Si les conservateurs ne sont pas d'accord sur cela, qu'ils continuent de le dire et de voter contre le discours du Trône qui offre de l'aide concrète pour nos aînés. S'ils sont en désaccord avec ces mesures, qu'ils l'expliquent directement aux aînés. C'est ce qu'ils sont en train de dire.

En ce qui a trait à la création d'emplois, nous savons que nous avons beaucoup de travail à faire pour retrouver l'économie que nous avions avant la pandémie et créer une économie encore plus forte. Dans les cinq premières années de nos mandats, nous avons créé plus de 1 million d'emplois pour les Canadiens. Pendant la pandémie, nous avons observé des pertes d'emplois record dans notre pays, comme dans tous les pays du monde.

Les conservateurs continuent de dire que la PCU et le soutien que nous donnons aux gens qui doivent payer leur loyer et leur épicerie sont un désincitatif au travail. La réalité, c'est que nous allons toujours être là pour appuyer les travailleurs. Nous savons que les Canadiens veulent contribuer et travailler, mais il manque d'emplois à cause de la pandémie. Beaucoup de secteurs ont été frappés extrêmement fort par cette pandémie. Nous allons donc continuer d'être là pour aider les gens qui veulent travailler, mais il n'y a pas d'emplois. Cette idée que si on retirait le soutien à des millions de personnes, celles-ci se trouveraient un emploi est complètement farfelue et irresponsable de la part des conservateurs.

Encore une fois, je demande aux conservateurs avec quelles mesures précises du discours du Trône ils sont en désaccord. Puisqu'ils n'aiment pas le Parti libéral et son approche, qu'ils proposent autre chose. Or, ils n'ont rien à proposer. Ils savent que depuis le début notre priorité est d'être là pour les Canadiens. Comme ils n'ont rien

à proposer, ils parlent d'une crise d'unité nationale. En réalité, les Canadiens n'ont jamais été aussi unis qu'ils le sont actuellement.

● (1215)

[Traduction]

C'est vraiment ce qui ressort de cette pandémie: les Canadiens se serrent les coudes dans tous les ordres de gouvernement afin de servir la population. Ils le font dans les collectivités et au travail. Ils sont prêts à aider des gens à l'autre bout du pays: de l'équipement de protection individuelle produit en Ontario est envoyé partout au pays; des avancées scientifiques obtenues dans l'Ouest, en Colombie-Britannique, ont des retombées dans l'ensemble du pays; les fruits de mer récoltés sur les côtes canadiennes sont exportés partout dans le monde. Les travailleurs du secteur de l'énergie en Alberta, qui continuent d'innover et de travailler à l'avènement d'un monde meilleur où leurs enfants auront des emplois et des débouchés.

Les députés d'en face me posent des questions au sujet de l'Alberta et ils mettent l'accent sur la situation dans cette province. Je vais leur dire ce que le gouvernement a fait pour les Canadiens et plus précisément pour les Albertains, puisque ces députés s'inquiètent du sort de ces derniers.

Depuis le début, la Prestation canadienne d'urgence soutient des milliers et des milliers d'Albertains, qui étaient déjà aux prises avec la crise du secteur du pétrole et du gaz, une crise mondiale qui frappe durement l'Alberta.

Nous les avons soutenus au moyen de la Prestation canadienne d'urgence. Nous leur avons permis de conserver leur emploi grâce à la Subvention salariale d'urgence. Nous avons consacré de l'argent au nettoyage de puits abandonnés, un dossier qui relève de la compétence des provinces, mais que nous sommes ravis d'appuyer parce que nous devons permettre aux gens de faire ce qui s'impose et de travailler en cette période difficile.

De plus, par l'intermédiaire du Cadre de relance sécuritaire, nous avons envoyé aux provinces une partie des 19 milliards de dollars ayant servi à aider les Albertains et des personnes dans l'ensemble du pays pendant cette pandémie. C'est avec la collaboration et l'appui de tous les premiers ministres provinciaux, y compris celui de l'Alberta, que nous avons acheminé ces fonds qui visent à protéger les gens. Il y a quelques semaines à peine, quand les commissions scolaires et les parents à l'échelle du pays appréhendaient la rentrée scolaire, nous avons conclu une entente de 2 milliards de dollars avec les provinces dans le cadre du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire afin de veiller à ce que les commissions scolaires de l'Alberta aient les ressources nécessaires pour assurer la sécurité des élèves lors du retour en classe.

Or, les conservateurs ont choisi de créer une crise d'unité nationale. Tous les Canadiens vivent des difficultés liées à la COVID-19, et certains secteurs sont plus durement touchés que d'autres, comme le secteur touristique, l'industrie pétrolière et gazière ainsi que les arts de la scène. Beaucoup de secteurs éprouvent des difficultés, et nous continuons de chercher des moyens de les soutenir, partout au pays. Je sais que la chef adjointe ne voulait pas induire la Chambre en erreur et j'espère qu'elle pourra se rétracter. Elle a dit que le discours du Trône ne faisait même pas mention de l'agriculture, de l'industrie forestière et des ressources naturelles. C'est inexact. Elle n'a qu'à vérifier à la page 24, car nous avons investi beaucoup de temps pour rassurer les gens et parler des difficultés qu'éprouvent les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays.

L'Adresse

Lorsqu'on parle d'agriculture, il faut dire à quel point la capacité des agriculteurs et des pêcheurs de ce pays à mettre de la nourriture sur nos tables et à contribuer aux importantes chaînes d'approvisionnement mondiales grâce à leur dur labeur, même pendant la pandémie, a été incroyablement importante. Nos agriculteurs ont été de véritables héros pour ce qui est de l'atteinte de cet objectif. Voilà pourquoi, lorsqu'on tient compte de leurs préoccupations, notamment l'augmentation des inondations et des sécheresses en raison du changement climatique, on se rend compte que le parti de la leader parlementaire de l'opposition et l'ancien gouvernement ont vraiment causé du tort aux agriculteurs des Prairies. Ils ont éliminé l'Administration du rétablissement agricole des Prairies. Cette entité avait pour but d'aider à la gestion de l'eau dans les Prairies, question qui ne fait que gagner en importance compte tenu des répercussions du changement climatique. Toutefois, le gouvernement conservateur précédent l'a supprimée. Il faut se rendre à l'évidence: la gestion des ressources en eau, en particulier pour les agriculteurs des Prairies, est essentielle. C'est pourquoi le discours du Trône promet de mettre en place une agence canadienne de l'eau pour remplacer et poursuivre l'excellent travail de l'ARAP. Ne serait-ce que pour cela, les conservateurs des Prairies devraient voter pour ce discours du Trône. Mais comme les conservateurs ont éliminé l'ARAP, ils ne veulent pas mettre en évidence le fait que nous la rétablissions.

Nous parlons de l'importance des travailleurs forestiers dans la création de bons emplois pour l'avenir, de l'importance des industries de ressources naturelles et des mineurs dans la création d'emplois pour l'avenir. Nous savons que nous nous dirigeons vers une société et un monde où de plus en plus de solutions de haute technologie reposeront sur des minéraux rares, sur des produits de bonne qualité et bien extraits. Il suffit de constater l'importance qu'a l'aluminium propre du Canada dans de nombreuses chaînes d'approvisionnement partout au pays.

• (1220)

[Français]

L'aluminium vert du Canada, produit en limitant les émissions de gaz à effet de serre, est recherché par des industries des quatre coins du monde qui veulent pouvoir dire que leurs produits électroniques ne sont pas en train de contribuer aux changements climatiques. C'est une bonne nouvelle pour les travailleurs du secteur de l'aluminium. C'est aussi une énorme et bonne nouvelle pour nos travailleurs du secteur des ressources naturelles, quand on peut démontrer que les batteries de véhicules électriques sont basées sur des minerais qu'on aurait extraits ici, au Canada, de façon responsable tournée vers l'avenir.

J'ai été très heureux de pouvoir m'entretenir avec des gens des secteurs miniers et je sais ce que le Canada a à offrir, non seulement en matière de ressources naturelles, mais également en matière de transformation des ressources naturelles. Cela nous permettra de faire partie de l'économie de l'avenir, qui sera plus prospère et plus durable. C'est essentiel. Nous en parlons dans ce discours du Trône. Nous allons continuer de reconnaître que la meilleure façon de relancer l'économie, c'est aussi de penser à où l'économie s'en va. On s'en va vers la décarbonisation. Or, la réalité, c'est que nous ne pourrions pas atteindre nos cibles de « net zéro » en 2050 sans la pleine participation et l'innovation des travailleurs dans nos secteurs de l'énergie et des ressources naturelles.

Des gens de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve-et-Labrador sont des experts en matière

d'énergie. Ces travailleurs sont toujours là pour innover, pour préparer un meilleur avenir et pour trouver des solutions concrètes. Nous avons besoin d'eux pour transformer notre économie pour la rendre moins polluante et plus efficace et pour faire en sorte qu'elle connaisse plus de succès commercial dans le monde. C'est une partie intégrante de notre avenir et nous allons continuer d'investir dans ce secteur.

Les conservateurs veulent en faire une crise d'unité nationale. Je suis désolé, mais c'est tout simplement irresponsable. Pendant cette pandémie, plus que n'importe qui ailleurs dans le monde, les Canadiens ont démontré qu'ils étaient là les uns pour les autres. Essayer d'introduire cette attaque politique est tout simplement irresponsable et farfelu.

[Traduction]

Nous continuerons à soutenir les Canadiens tout au long de cette pandémie. Nous continuerons à soutenir les familles et les travailleurs qui ont besoin d'appui dans tout le pays. Nous continuerons à faire ce qu'il faut pour soutenir les Canadiens, quoi qu'en disent les conservateurs. Nous continuerons à reconnaître les failles de nos systèmes que la pandémie a révélées: les enjeux liés à l'itinérance, à l'exclusion des femmes du marché du travail, à l'accès aux soins de santé et à l'assurance-médicaments et au racisme systémique, qui continuent à freiner beaucoup trop de gens au Canada. Voilà pourquoi, alors que nous continuons à lutter contre le racisme systémique, nous mettons d'abord et avant tout l'accent sur l'automatisation économique des entrepreneurs noirs et des entreprises appartenant à des Noirs.

C'est intéressant, parce que j'ai entendu beaucoup de gens dire qu'il y a tant d'autres choses à faire. Oui, il y en a. Si l'on parle aux dirigeants de la communauté noire et à des entrepreneurs noirs, l'une des premières choses qu'ils demanderont est un meilleur accès aux capitaux. C'est pourquoi nous étions ravis il y a quelques semaines d'annoncer que nous avons collaboré avec les principales banques canadiennes en ce qui concerne l'accès aux capitaux pour commencer à rééquilibrer les échelles économiques et faire tomber les barrières qui existent en raison de systèmes discriminatoires, mais il reste encore beaucoup à faire et nous en parlons dans le discours du Trône. Il faut réformer le système judiciaire. Il faut améliorer les résultats pour les communautés noires et les jeunes. Ce sont des objectifs que nous continuerons à poursuivre non seulement pour les Canadiens noirs, mais pour tous les Canadiens racialisés.

Par ailleurs, il demeure plus important que jamais auparavant que nous suivions la voie de la réconciliation. Le gouvernement a poursuivi fermement tous les engagements qu'il a pris au fil des ans à cet égard. Toutefois, il est maintenant temps d'augmenter la cadence. Il nous faut continuer à protéger nos frères et sœurs autochtones des conséquences de cette pandémie, tout en leur fournissant les moyens et les outils nécessaires pour qu'ils puissent prospérer au sein de leurs communautés, aux quatre coins du pays. Voilà pourquoi nous accélérerons la mise en place de bon nombre de mesures de réconciliation. C'est aussi ce qui explique que nous présenterons à la Chambre, avant la fin de l'année, une mesure législative qui vise l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et ce, même si les conservateurs ont déjà convenu de voter contre celle-ci.

• (1225)

Nous savons tous que le Canada est un pays incroyable, non pas tant à cause de sa géographie ou de son histoire, mais grâce aux Canadiens et aux Canadiennes. Les citoyens canadiens s'entraident, travaillent fort pour assurer leur succès, contribuer au bien collectif et veiller à la prospérité de leurs collectivités. Ils souhaitent que tous jouissent des mêmes droits et des mêmes possibilités, et s'emploient à bâtir un avenir meilleur. La pandémie a montré que les citoyens canadiens se mobilisent pour faire ce qui compte réellement.

Il est regrettable que les conservateurs choisissent de faire de la politique partisane et de créer des divisions en cette période où les Canadiens se serrent les coudes. De ce côté-ci de la Chambre, nous continuerons de collaborer avec l'ensemble des députés pour trouver des moyens concrets d'aider les Canadiens, maintenant et dans l'avenir.

[Français]

C'est un moment de notre histoire qui va faire une grande différence, pas seulement dans les années à venir, mais dans les décennies à venir.

Il s'agit de la manière dont nous allons aider les gens les plus vulnérables et reprendre une économie axée sur l'avenir avec des occasions pour tous partout au pays. Il s'agit de la manière dont nous allons nous assurer que les barrières qui existent à cause du racisme systémique seront réduites et éliminées. Les choix que nous faisons maintenant en tant que pays sont extrêmement importants dans la vie de notre pays.

Nos parents, nos grands-parents, ceux qui ont vécu la Grande Dépression et la Deuxième Guerre mondiale ont travaillé extrêmement fort. Ils ont jeté les bases de la société et du pays dans lequel nous vivons aujourd'hui. Ils ont fait face à des crises et ils ont amené des changements avec un œil sur l'avenir. Ils ont créé ce monde dans lequel nous vivons. Voilà la crise qu'ils ont vécue. Voilà le travail qu'ils ont fait.

J'ajouterai deux choses. D'abord, nous nous devons de nous inspirer de leur exemple. Ils ont réussi à créer ce monde incroyablement prospère que nous avons connu à la fin du XX^e siècle. Nous nous devons de nous inspirer de la manière dont ils ont répondu à une crise en se rassemblant et en travaillant fort pour un meilleur avenir.

En même temps que nous avons cette réflexion, nous devons apprendre de leur exemple et reconnaître le travail que nous devons faire pour améliorer les choses. Il faut reconnaître que ces aînés qui ont bâti ce pays que nous adorons aujourd'hui sont actuellement extrêmement vulnérables dans nos centres de soins de longue durée aux quatre coins du pays. Nous nous devons de nous concentrer sur eux et de tout faire pour les protéger. Nous allons être là, en tant que pays, pour reconnaître leurs sacrifices et leur vulnérabilité.

Nous allons être à la hauteur, ensemble, du défi qui se présente à nous. Je sais que nous allons pouvoir travailler ensemble. Je sais que nous allons pouvoir remplir nos engagements auprès des Canadiens. Je sais que l'avenir sera meilleur grâce au travail que nous allons faire ensemble.

• (1230)

[Traduction]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je suis très content d'intervenir après le premier mi-

L'Adresse

nistre, qui a prononcé aujourd'hui son second discours partisan au cours des dernières heures. Hier, il a, en effet, prononcé un soi-disant discours à la nation, qui s'est avéré n'être rien d'autre qu'une proclamation du premier ministre ou plutôt du chef du Parti libéral.

[Français]

Ce que nous avons vu aujourd'hui, c'est un premier ministre qui est complètement déconnecté de la réalité des Canadiens. Voilà que le premier ministre, à la question de l'unité nationale, a préféré jeter de l'huile sur le feu plutôt que d'être attentif à la réalité des Canadiens.

Oui, il y a des problèmes d'unité nationale dans ce pays. Oui, les gens de l'Ouest en ont ras le pompon de la politique gouvernementale fédérale. Oui, le gouvernement du Québec en a ras le pompon de voir l'actuel gouvernement s'ingérer dans les compétences provinciales.

À propos de cette réalité, le premier ministre a dit que c'était « irresponsable et farfelu ». Ce que nous vivons actuellement est tout sauf farfelu.

[Traduction]

Ce que les gens dans l'Ouest vivent en ce moment n'est pas drôle. Le premier ministre affirme, cependant, qu'il est irresponsable d'en parler. C'est drôle. Comment le premier ministre peut-il se montrer si arrogant aujourd'hui?

[Français]

Le très hon. Justin Trudeau: Madame la Présidente, l'histoire de la pandémie au Canada, c'est l'histoire de gens qui travaillent ensemble. Depuis le début de la pandémie, nous avons eu 18 rencontres avec les premiers ministres des provinces. Lors de chaque rencontre, le gouvernement fédéral demandait comment il pouvait aider les provinces à protéger leurs citoyens et ce qu'il pouvait faire, de concert avec les provinces, pour assurer la sécurité et la santé des Canadiens. Pendant ces 18 rencontres avec les premiers ministres, nous avons su livrer des investissements records, à hauteur de 19 milliards de dollars, pour aider les provinces vers une relance sécuritaire. Nous avons investi 2 milliards de dollars pour assurer une rentrée scolaire plus sécuritaire partout au pays.

Nous sommes en train de vivre une crise. En même temps, les Canadiens se rassemblent d'un bout à l'autre du pays. La réalité, c'est que souligner que nous sommes divisés est une invention conservatrice. Effectivement, certaines personnes ont différents points de vue sur le plan politique et d'autres ont des frustrations; je comprends cela. Or il est faux de dire que les Canadiens sont divisés alors que nous sommes plus unis que jamais, surtout quand nous nous comparons à nos voisins américains. Nous travaillons ensemble pour protéger les uns et les autres. La réalité, c'est que nous continuerons à travailler ensemble.

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Madame la Présidente, j'entendais le premier ministre dire que les conservateurs auront certainement à répondre à un certain nombre de questions. Je pense que le premier ministre devra aussi répondre à des questions, notamment en ce qui concerne les aînés.

Il y a quelques instants, il a mis l'accent sur les aînés. Il devra nous dire pourquoi, pour la première fois, il crée deux catégories d'aînés; les « jeunes » aînés et les « vieux » aînés.

Il devra aussi répondre à un certain nombre de questions en ce qui a trait au mouvement UNIS.

L'Adresse

Le gouvernement fédéral ne gère aucun hôpital. Il ne gère aucune résidence pour personnes âgées. Or il prétend pouvoir donner des leçons aux provinces qui ont l'expertise en la matière plutôt que de simplement transférer les sommes requises pour assurer des services de qualité dans les provinces, y compris au Québec.

Dans un élan condescendant, voire méprisant, il a dit que nous voulons un chèque en blanc. Nous ne voulons pas un chèque en blanc. Nous demandons simplement que le gouvernement fédéral respecte ses engagements, soit de contribuer à 50 % des frais relatifs aux soins de santé au Canada; nous demandons simplement que le gouvernement fédéral respecte la Constitution que le père du premier ministre a enfoncée dans la gorge du Québec.

• (1235)

Le très hon. Justin Trudeau: Madame la Présidente, je suis content de corriger l'honorable député qui ne voulait certainement pas induire la Chambre en erreur: le gouvernement fédéral a la responsabilité d'offrir des soins de santé aux peuples autochtones vivant dans les réserves et aux militaires des Forces armées canadiennes.

C'est une bonne chose de souligner que nous avons l'expertise en matière de soins de santé offerts aux militaires, puisque cela signifie que nos militaires ont pu aider les CHSLD. Ils ont une expertise importante qui a aidé le Québec à mieux protéger ses aînés. Nous allons continuer à respecter les champs de compétences. Nous allons continuer d'être là pour les Canadiens.

Le député a aussi souligné notre promesse d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus. Effectivement, nous reconnaissons que les gens vivent de plus en plus longtemps, ce qui est une bonne chose. Malheureusement, les coûts augmentent au fur et à mesure qu'ils vieillissent. De plus, leur pension est de plus en plus loin. Nous avons donc reconnu que de faire davantage pour les aînés afin qu'ils vivent plus longtemps dans la dignité est important, et nous continuerons de le faire.

Nous continuerons toujours à travailler en partenariat avec les provinces, tout en respectant celles-ci. C'est ce qui fait fonctionner notre beau pays, notre belle confédération. Je sais que, en tant que fédéraliste, il y a des choses sur lesquelles je ne serai pas d'accord avec mon ami souverainiste, mais nous serons toujours d'accord sur le fait que nous devons tous travailler pour protéger tous les Canadiens, où qu'ils soient au pays.

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Madame la Présidente, il y a beaucoup de gens dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique qui continuent à composer avec la perte de leurs revenus liée à la pandémie. Je pense aux personnes travaillant dans le commerce de détail ou dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie notamment.

Le plan initial du gouvernement sur la transition de la PCU à l'assurance-emploi prévoyait une réduction inexplicite des prestations de 400 \$ par mois. Le premier ministre nous confirmera-t-il qu'il a maintenant accepté la demande du NPD de ne pas réduire les prestations lors de ladite transition?

Le très hon. Justin Trudeau: Madame la Présidente, je suis content de souligner que nous sommes conscients des difficultés qu'éprouvent les Canadiens de partout au pays. Dès le début, nous étions là pour aider les Canadiens grâce à la Prestation canadienne d'urgence, même si les conservateurs soutiennent toujours que nous n'aurions pas dû instaurer cette mesure aussi rapidement, que nous

n'aurions pas dû aider les Canadiens aussi rapidement et que nous aurions plutôt dû commencer par nous occuper des entreprises.

Nous savons qu'aider les travailleurs et les familles des quatre coins du pays était la bonne chose à faire. Nous rêvons tous d'un pays où l'économie reprendra à plein régime sans pandémie, mais nous n'en sommes pas encore là. Il y a encore beaucoup trop de gens au chômage, beaucoup trop de gens qui aimeraient trouver un emploi ou travailler, mais qui ne le peuvent tout simplement pas.

C'est pourquoi nous transformons la Prestation canadienne d'urgence en un solide régime d'assurance-emploi, qui prévoit offrir 500 \$ par semaine aux personnes qui cherchent un emploi ou qui n'en trouvent pas et à celles qui ont besoin de cet argent parce qu'elles doivent rester chez elles pour subvenir aux besoins de leur famille au cours de cette période difficile.

Pour les personnes qui n'ont pas pu être admissibles à l'assurance-emploi ou qui n'y sont pas admissibles, nous avons créé la Prestation canadienne de la relance économique, qui leur permettra de toucher 500 \$ par mois parce que tous les Canadiens méritent d'être soutenus.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux que le premier ministre ait parlé de la Prestation canadienne d'urgence, car il s'agit d'un programme qui a non seulement aidé un grand nombre de Canadiens, mais qui a également permis à l'économie du pays de survivre tout au long de la pandémie.

Je profite de l'occasion, comme je l'ai déjà fait, pour remercier les remarquables fonctionnaires qui ont assuré l'exécution du programme. Le fait est que seulement un mois et quatre jours après que l'Organisation mondiale de la santé ait déclaré une pandémie mondiale, 5,4 millions de Canadiens ont reçu une aide financière. C'est un exploit impressionnant, et tout cela grâce à la formidable fonction publique du Canada.

Le premier ministre sait que l'économie et l'environnement sont très importants pour moi. Le discours du Trône a souligné l'intention du gouvernement de légiférer sur l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050. Le premier ministre peut-il nous dire comment il entrevoit la transformation de notre économie et nous préciser quels seront les secteurs économiques que nous allons stimuler et soutenir financièrement pour en arriver à cela et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés?

• (1240)

Le très hon. Justin Trudeau: Madame la Présidente, je répondrai tout d'abord aux premières observations de notre distingué collègue de Kingston et les Îles.

La fonction publique canadienne a fait un travail extraordinaire, qu'il s'agisse des fonctionnaires fédéraux ou de tous les fonctionnaires provinciaux, et ce travail nous a permis de mettre en place des initiatives afin de soutenir les travailleurs vulnérables, les banques alimentaires locales et les refuges, et de verser une aide financière sans précédent, par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence et de la Subvention salariale d'urgence du Canada, alors que l'économie a été sur pause pendant tout le printemps. Ce sont des gens fantastiques. Tandis que le reste de la population se terrait chez elle, ils ont continué de travailler, en communiquant par voie électronique, et ont mis en place des façons novatrices et inventives de soutenir les Canadiens. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Pour ce qui est de l'environnement, nous continuerons de reconnaître que la meilleure façon de bâtir une économie solide pour l'avenir, pour le long terme, pour les générations futures et pour le présent, c'est d'investir dans de nouvelles technologies novatrices et dans la décarbonation, et de faire en sorte que tous les secteurs contribuent à faire du Canada un pays meilleur, des travailleurs de l'énergie aux travailleurs de l'automobile, des pêcheurs et des travailleurs forestiers aux agriculteurs.

Nous savons qu'unir nos forces pour lutter contre les changements climatiques et bâtir l'économie de l'avenir, c'est agir de façon responsable et viable à long terme.

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Madame la Présidente, on a fait tout cela pour cela. On a fermé le Parlement il y a un mois en situation de pandémie grave. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation où il y a probablement un début de seconde vague. Quand on a fermé le Parlement, on a dit qu'il y aurait un discours du Trône. Nous nous attendions à ce qu'il y ait des mesures claires, des idées précises, des solutions concrètes à la situation que nous vivons présentement.

De plus, le premier ministre a fait un appel à la nation. Les gens appelaient chez nous en demandant ce qu'il allait annoncer. C'est une situation extraordinaire. Nous étions en attente et nous nous attendions à quelque chose d'important. Malheureusement, le discours du Trône est un ramassis d'idées que nous avons souvent entendues. C'est un prolongement du discours du Trône que nous avons entendu l'année passée. Ce sont des idées creuses. Il n'y a pas de solution. Les gens vont dire que c'est plus vert. Oui, on va recycler les vieilles idées; c'est ce qui est plus vert.

À part cela, à part une intrusion importante, voire historique du gouvernement fédéral dans les compétences des provinces, il n'y a rien à noter. Après avoir écouté l'appel à la nation que le premier ministre a faite, je me suis dit que c'était une blague. Est-ce tout? Il nous a dit de nous laver les mains, de porter le masque, d'utiliser l'application Alerte COVID et que le gouvernement s'endetterait à la place des citoyens. Ce n'est rien de nouveau. C'est vraiment un *one man show* qu'il nous a offert. Ce n'est pas sérieux.

Je me suis demandé pourquoi il avait fait tout cela et j'ai compris. On sait ce que les magiciens font. Ils ont des objets dans les mains et les font disparaître. Pour faire cela, ils créent de la diversion. Ils nous font regarder ailleurs et subtilement ils font disparaître l'objet. C'est ce que l'actuel gouvernement essaie de faire. Il crée de la diversion et fait disparaître quelque chose en disant qu'il va faire un discours du Trône et un appel à la nation. Il prétend être sérieux et prendre le taureau par les cornes.

Finalement, il veut faire disparaître l'affaire UNIS tout simplement. Toute cette mascarade visait à sortir le premier ministre d'une situation extrêmement difficile qu'il vivait depuis un mois et qui s'appelait *WE Charity*. Il était dans le scandale jusqu'au cou. C'était le pire scandale que le gouvernement en place avait vécu, et il y en a eu plusieurs. Quatre comités se penchaient sur ce cas-là. Le ministre des Finances a démissionné; ce n'est pas rien. Le premier ministre ira faire un troisième tour devant le commissaire à l'éthique. Il est en train de réécrire le livre Guinness des records. Il est le Wayne Gretzky des manquements à l'éthique. Tout cela pour étouffer l'affaire. Le gouvernement ne perd rien pour attendre, car le Bloc québécois va continuer le travail. Nous allons scruter encore une fois pour voir ce qui se passe avec l'affaire UNIS.

L'Adresse

Les gens nous demandent quelle est la solution. C'est très simple. Cet appel à la nation et ce discours du Trône auraient dû porter sur la crise sanitaire et sur les soins de santé qui ont été affectés par cette crise sans précédent. La solution venait des premiers ministres des provinces et du gouvernement du Québec. Elle est simple. Il faut mettre de l'argent dans la santé. C'est très simple. C'est tout ce que les provinces veulent. Il faut les aider à financer les soins de santé.

Le premier ministre dit qu'il les a rencontrés 20 fois. Cependant, il ne les écoute pas. Il les a rencontrés 20 fois, et cela fait 20 fois que les ministres lui disent la même chose, mais il ne les écoute pas. Même s'il les rencontrait 100 fois, cela ne donnerait rien. Il n'écoute pas les spécialistes des soins de santé au Canada, ceux qui ont la responsabilité de veiller à la santé des Québécois et des Canadiens.

• (1245)

Tantôt, le premier ministre a parlé de chèque en blanc. Il n'a rien compris. La Constitution canadienne stipule clairement que les soins de santé relèvent de la compétence du Québec et des provinces. C'est écrit. Pour aider les provinces et le Québec à financer adéquatement les soins de santé, il faut que le gouvernement fédéral y contribue.

Or il nous dit qu'il ne fera pas de chèque en blanc, alors que ce n'est pas son argent. Il faudra que le premier ministre comprenne cela: ce n'est pas son argent, c'est l'argent des contribuables.

Les contribuables québécois paient des taxes et des impôts et font un chèque en blanc au gouvernement fédéral. Ils lui donnent cet argent, mais, en compensation, ils s'attendent à recevoir des services de la part du gouvernement fédéral. Les contribuables québécois s'attendent à recevoir des soins de santé de qualité après avoir payé des taxes et des impôts. Ce gouvernement, après avoir mis l'argent dans ses poches, joue à la belle-mère et au gérant d'estrade et dit qu'on devrait faire ceci et cela. Or il n'y connaît rien.

Le financement fourni par le gouvernement fédéral était censé s'élever à 50 %. Or il a été réduit à 33 %, puis à 25 %. Au début des années 2010, les conservateurs ont eu une bonne idée. Ils ont dit qu'ils allaient plafonner l'augmentation des soins de santé à 3 %. C'était leur idée.

En 2013, le rapport Thomson a été clair. Pour maintenir à flot le financement des dépenses en santé, entre autres au Québec, l'augmentation des coûts est de 5,6 % chaque année. Cela ne prend pas un doctorat en mathématiques pour comprendre que, quand les coûts augmentent de 5,6 % annuellement et que, dans son budget le gouvernement fédéral ne donne que 3 % de plus, les 2,6 % restants s'en vont du mauvais côté. C'est une évidence.

La semaine passée, les premiers ministres du Québec et des provinces ont dit que, selon leur calcul, il faudrait 28 milliards de dollars pour financer les dépenses de santé. Encore une fois, le gouvernement fédéral a dit qu'il ne les leur donnerait pas et qu'il ne faisait pas de chèque en blanc.

C'est drôle, ce gouvernement essaie de s'immiscer dans les compétences des provinces et du Québec, mais il est incapable de s'occuper de ses champs de compétence comme il faut.

L'Adresse

La crise ferroviaire relevait de ses champs de compétence, mais, pendant 20 jours, le gouvernement a dit qu'il ne s'en occupait pas et que c'était aux provinces et au Québec de gérer cela. Or il s'agit d'une compétence fédérale. Qu'il fasse son travail! Il a tout fait pour ne rien faire. C'est incroyable! Moi, j'appelle cela de la résistance passive compulsive.

Ensuite, la pandémie a commencé. Comme le virus venait de l'étranger, on a dit au premier ministre qu'il devait fermer les frontières. Ce n'était pas compliqué. C'était son travail. C'est à cela qu'il sert, entre autres, mais il a répondu qu'il ne fermerait pas les frontières. Il a fallu que la mairesse de Montréal arrive à Dorval et dise que c'était assez. C'est une mairesse qui fait le travail du premier ministre. Le gouvernement ne s'occupe pas de ses champs de compétences.

Les travailleurs étrangers qui sont arrivés ici étaient censés être mis en quarantaine et le fédéral était censé gérer la situation. Il ne l'a pas fait. Il ne fait rien dans ses champs de compétence, or il joue au roi et dit qu'il va gérer les compétences des provinces. Qu'il se mêle donc de ses affaires! C'est ce que les Québécois lui demandent. Qu'il se mêle de ses affaires!

En ce qui concerne le personnel hospitalier, les infirmières font un travail exceptionnel. Cela fait des années que ces gens font des miracles. À cause du sous-financement chronique accéléré de ce gouvernement, et du gouvernement fédéral en général, ils sont appelés à faire de plus en plus de miracles. On les laisse à eux-mêmes. Les préposés aux bénéficiaires qui voient leurs tâches augmenter. Le syndrome d'épuisement professionnel, c'est leur quotidien. Au lieu de dire qu'on va les aider, qu'on va leur donner de l'argent, qu'on va les appuyer, qu'on va leur donner des ressources et qu'on ne les lâchera pas, que fait-il? Il leur dit comment ils doivent faire leur travail tout en indiquant qu'il ne les aidera pas davantage. C'est ce que le gouvernement a dit dans le discours du Trône. Cela n'a aucun sens.

Le discours du Trône, c'est le festival de l'intrusion du gouvernement fédéral dans les champs de compétence du Québec. Je vais en nommer quelques-uns rapidement. Il va se mêler des CHSLD, des soins à domicile, des médecins de famille, des soins de santé virtuels, des ressources en santé mentale, de l'assurance-médicaments, de la formation de la main-d'œuvre, des garderies. Or cela ne le regarde pas.

● (1250)

Que connaît le gouvernement fédéral là-dedans? C'est l'argent des contribuables. Le gouvernement fédéral doit prendre cet argent et le redonner au gouvernement qui est chargé de fournir ces services aux contribuables, qui sont les mêmes personnes pour Québec ou Ottawa. C'est le fonctionnement même de la fédération canadienne. Ce n'est pas moi qui ai inventé cela ni établi les règles. Par contre, ce sont les libéraux qui ne les respectent pas.

Évidemment, il y a de bonnes nouvelles, si l'on peut dire, car ce ne sont jamais tout à fait de bonnes nouvelles.

L'aide aux aînés, c'est très bien. Cela fait un an que nous disons que les aînés sont dans une situation financière précaire, exacerbée par la crise engendrée par la pandémie. Ces aînés sont isolés et malades et beaucoup d'entre eux sont malheureusement décédés. Nous avons demandé au gouvernement de les aider, mais ce dernier a décidé de n'aider que les aînés de 75 ans et plus. Nous ne comprenons pas une telle logique. C'est comme s'il ne se passe rien entre 65 ans

et 75 ans et que les aînés de cette tranche d'âge sont bénis des dieux. Pourquoi créer deux catégories de gens?

Le gouvernement va aider certaines industries qui sont en difficulté, dont les secteurs du voyage, du tourisme et de la culture. C'est bien. Par contre, le discours du Trône ne mentionne rien pour l'aéronautique, une industrie qui représente pourtant 43 000 emplois directs et indirects au Québec et qui est sa principale exportation. C'est un domaine qui a été frappé de plein fouet par la pandémie, mais le discours du Trône n'offre aucune solution à cela.

Le gouvernement promet de créer 1 million d'emplois. Voilà bien le Parti libéral, qui fait des *shows* de boucane et qui aime les chiffres ronds. Il annonce qu'il va créer 1 million d'emplois, mais on ne sait pas comment il va y parvenir.

Le Parti libéral a déjà promis de planter 2 milliards d'arbres. Les gens ont trouvé cela impressionnant et se sont demandé comment le gouvernement allait y arriver. Le gouvernement a simplement répondu qu'il allait planter ces arbres, mais, un an plus tard, aucun arbre n'a été planté.

Les libéraux ont promis que le Canada serait carboneutre en 2050. Les gens étaient impressionnés, se sont demandé quel était le secret des libéraux et leur ont demandé comment ils y parviendraient. Or, les libéraux ne le savent pas. Ce n'est pas sérieux. Ce sont des *shows* de boucane.

Le gouvernement dit qu'il va créer 1 million d'emplois. Qu'il commence donc par protéger les emplois dans l'aéronautique, qui sont si importants pour le Québec. Ce sont des emplois de qualité qui ont des retombées positives pour l'ensemble du Québec et ses exportations. Ce n'est pas compliqué, c'est ce qu'il faut faire. Encore une fois, cependant, ce gouvernement fait la moue et ne veut pas intervenir de façon intelligente dans l'économie, alors qu'il pourrait le faire avec une politique sur l'aéronautique. Au Canada et au Québec, nous sommes le seul pays à ne pas aider l'aéronautique de façon structurée. Pourtant, au Québec, nous sommes capables de construire un avion de A à Z et nous en tirons fierté. Nous y parvenons en dépit du gouvernement fédéral et bien que la moitié de nos impôts et de nos taxes ne nous reviennent pas de façon intelligente.

Le gouvernement a dit qu'il allait faire contribuer les géants du Web. C'est une bonne nouvelle. C'est intéressant. Pourtant, le gouvernement ne parle pas des paradis fiscaux parce que les libéraux ne sont pas capables de mettre leurs culottes. Je connais des députés libéraux et je les trouve sympathiques. Je ne leur en ai pas beaucoup parlé, mais je suis certain qu'ils diraient que les paradis fiscaux n'ont pas de sens. Pourquoi les libéraux n'agissent-ils pas, alors? Quels amis veulent-ils protéger en n'agissant pas dans un domaine dans lequel tout le monde les presse d'intervenir depuis longtemps? Ces paradis fiscaux représentent des pertes de milliards de dollars en impôts et en taxes.

Le gouvernement a prolongé la Subvention salariale d'urgence du Canada. Les libéraux savent que c'est une bonne mesure, car ils l'ont utilisée pendant six mois. Ils ont fait 800 000 \$ avec cela. Ils ont testé la subvention et ils ont trouvé que c'était bon pour eux. Ils ont trouvé cela génial et ont décidé de poursuivre l'expérience.

Le gouvernement parle d'une relance verte, soit. Cependant, puisqu'on est sur ce sujet, j'aurais aimé que ce discours mette une croix sur la prolongation de l'oléoduc Trans Mountain. De nombreux économistes et universitaires, dont certains viennent même de l'Ouest canadien, disent que ce projet ne passe pas la rampe, qu'il n'est pas rentable et qu'il est impensable d'y investir 12 milliards de dollars. C'est le message sans équivoque qui a été lancé, à répétition, et qui s'est avéré une évidence il y a deux semaines. Même un aveugle aurait vu cela. On se serait attendu à ce que le discours du Trône l'énonce clairement, mais ce sujet n'y était pas.

• (1255)

Les velléités environnementales du gouvernement ne durent pas plus longtemps qu'une balloune dans une fête de porcs-épics. Cela passe très rapidement. C'est un fait.

On a mis sur l'autel de la croissance des échanges internationaux l'avenir des agriculteurs, des quotas de lait, entre autres. On a déposé cela sur l'autel de la mondialisation et ils ont perdu des milliards de dollars. On leur a promis à maintes reprises qu'on allait les dédommager et qu'il y avait de l'argent pour cela. L'année passée, dans le discours du Trône, c'était là. Que s'est-il passé depuis? Rien. Qu'est-ce qui est arrivé maintenant? Rien de plus.

Il y a alors un message envoyé aux agriculteurs. On les met dans une situation précaire financièrement parce qu'on n'est pas capable de négocier des ententes intelligentes avec les autres pays. En conséquence, on ne pourra pas les aider et on ne les aidera pas. On va leur dire qu'on va les aider, mais on ne les aidera pas. C'est le propre du gouvernement du Canada.

En conclusion, il n'y a pas grand-chose dans le discours du Trône qui satisfait le Bloc québécois. Pour que nous puissions appuyer le discours du Trône, cela va prendre, d'ici la semaine prochaine, une entente d'augmentation des transferts en santé. C'est ce que les Québécois demandent. C'est ce dont le système de santé du Québec a besoin. C'est ce que le Bloc québécois veut.

J'aimerais déposer, appuyé par la députée de Salaberry—Surroît, un sous-amendement:

Que l'amendement soit modifié par adjonction après le quatrième paragraphe de ce qui suit:

Nous regrettons que votre gouvernement n'ait pas entendu la demande unanime des premiers ministres du Québec, des provinces et des territoires demandant d'augmenter sans condition le Transfert canadien en matière de santé pour qu'il représente 35 % des dépenses en santé au Québec, dans les provinces et dans les territoires;

Nous regrettons aussi que votre gouvernement crée deux classes d'ainés en posant d'augmenter la pension de la vieillesse seulement pour les personnes âgées de 75 ans et plus;

Nous regrettons que votre gouvernement ne respecte pas les juridictions constitutionnelles en ne permettant pas au Québec et aux provinces de se retirer sans condition et avec pleine compensation des programmes mis en place par le fédéral dans leurs champs de compétence;

• (1300)

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le sous-amendement est recevable.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis quelque peu déçu, mais pas surpris. Mes col-

L'Adresse

lègues les députés du Bloc québécois aimeraient voir la fin du Canada. C'est un fait assez bien établi. Tout ce qu'ils veulent, c'est qu'on verse l'argent sans imposer de normes. Ils veulent que le gouvernement leur donne l'argent, tout simplement.

Cela va complètement à l'encontre de ce que veulent les gens que je représente. Ils ne sont pas bien différents de la majorité des Canadiens. Ils comprennent et sont conscients que le gouvernement fédéral ne fait pas que fournir de l'argent ou un chèque en blanc. Ils sont conscients de la valeur du système de santé. Ils veulent un gouvernement national qui se préoccupe vraiment de la prestation des soins de santé.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, et ce rôle est dicté par la Loi canadienne sur la santé.

Le député a affirmé que le discours du Trône n'apporterait rien à l'industrie aérospatiale. Il arrive souvent que les faits soient déformés dans cette enceinte. Le gouvernement se soucie profondément de l'industrie aérospatiale, que ce soit au Québec ou au Manitoba. Je suppose que le programme de subvention salariale a grandement contribué à maintenir de nombreux emplois dans l'aérospatiale.

Le député admettra-t-il que bon nombre des initiatives qui ont été implantées au cours des six derniers mois ont permis de préserver littéralement des milliers d'emplois au Québec et que ces initiatives ont contribué à maintenir encore plus d'emplois, des dizaines de milliers, en procurant de l'argent aux Canadiens?

[Français]

M. Alain Therrien: Madame la Présidente, le député d'en face ne doit pas avoir beaucoup d'amis constitutionnalistes. Personnellement, je me fie à la Constitution. Je l'ai lue et j'ai travaillé là-dessus. Je sais de quoi je parle.

Il dit que le domaine de la santé ne fait pas partie des compétences du Québec et que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer en la matière. Je m'excuse, mais il devrait relire ses documents. Ce n'est pas sérieux. Personne ayant lu la Constitution canadienne ne dira que le gouvernement fédéral n'a pas d'affaire à faire des chèques en blanc.

La Constitution remonte à 1867. Les sources de revenus des provinces et du Québec étaient insuffisantes pour gérer toutes les dépenses. C'est la raison pour laquelle, les transferts aux provinces ont été créés en 1867. À l'époque, les principales sources de revenus du gouvernement fédéral étaient payantes; elles étaient liées aux transports et aux frontières.

En 1867, les moyens des provinces pour obtenir de l'argent étaient, entre autres, l'impôt sur le revenu. Cela n'existait pas. Cela a été créé au début du XX^e siècle par la Colombie-Britannique. Quand le gouvernement du Canada a vu que cela fonctionnait, il a décidé de s'immiscer là-dedans, même si ce n'était pas sa source de revenus. C'est l'histoire de la fédération canadienne. Je pourrais faire un discours de huit heures à ce sujet, mais je pense que je vais m'arrêter ici.

Il va falloir que ces gens comprennent que ce qu'on dit n'est pas du vent. On se base sur des faits.

L'Adresse

Il a parlé de la politique aéronautique. Ce que nous voulons, ce n'est justement pas que le gouvernement donne des subventions du bout des lèvres ou du bout des doigts, contrairement à ce qu'il fait depuis plusieurs années. Quand il y a eu des problèmes avec la C Series, Bombardier a longuement attendu l'argent du gouvernement fédéral, qui n'est jamais arrivé ou presque. À l'époque, la majorité de l'aide apportée au domaine de l'aéronautique a été offerte à des secteurs qui irriguaient davantage les capitaux vers l'Ontario et le Québec. C'est aussi une fausse information donnée par le député d'en face.

À un moment donné, il faudra être capable de gérer les informations comme il le faut. S'il veut faire débattre à ce sujet, cela ne me pose pas problème.

• (1305)

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je suis très intéressé à entendre les élus du Bloc québécois défendre avec passion la Constitution canadienne. Cela fait vraiment plaisir à entendre. C'est approprié et intéressant.

Le NPD est allé chercher des gains directs pour les gens, des mesures qui les aideront dans la vie de tous les jours. La crise a notamment démontré l'importance des congés de maladie. Si quelqu'un ne se sent pas bien et a des symptômes de la COVID, il ne doit pas se sentir forcé d'aller travailler. Il doit pouvoir rester à la maison, puisqu'il s'agit d'un droit fondamental en matière de santé et de sécurité des travailleurs et des travailleuses.

Est-ce que mon collègue du Bloc est d'accord pour dire que les gens devraient avoir droit à des congés de maladie?

M. Alain Therrien: Madame la Présidente, j'aimerais dire que je ne vante pas les mérites de la Constitution. Je connais la Constitution parce que, depuis 1867, elle a été une entrave au développement économique du Québec. C'est pourquoi la Constitution canadienne nous intéresse et c'est pourquoi nous voulons en sortir. Depuis le début, la Constitution diminue nos droits et institutionnalise notre statut minoritaire au Canada. C'est un fait. Un peuple, une nation, a été tout simplement confiné au rôle de province parmi les autres provinces du Canada.

Il vante les mérites de la centralisation et c'est une preuve d'empiètement. Les membres du NPD sont des libéraux pressés. Ils veulent voir disparaître les pouvoirs des provinces et du Québec, c'est ce pour quoi ils militent. C'est dommage que le député de Rosemont n'en parle pas dans sa circonscription, car je ne suis pas certain qu'il sera ici après les prochaines élections.

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, mon collègue a amplement parlé du secteur de l'aéronautique, dans lequel le Québec est un chef de file. Le Québec est un chef de file dans un autre domaine, soit l'électrification des transports, et il en est question dans le discours du Trône. Il y a des idées, mais il n'y a pas de détails, et cela nous inquiète.

Le Québec est déjà le leader des subventions généreuses à l'achat d'un véhicule et le premier au rang des véhicules électriques au Canada. Nous avons 1 800 bornes de recharge. On parle de 4 700 emplois et de 58 entreprises. Le discours du Trône aborde ce secteur.

Où le gouvernement dirigera-t-il les investissements fédéraux? Seront-ils envoyés aux concurrents du marché québécois, annulant ainsi les efforts du Québec? Va-t-il plutôt mener des négociations avec le Québec sur le dossier de la transformation des minerais et

de la production de batteries, en plus de soutenir l'écosystème de nos PME qui ont bâti cette expertise?

Lors de sa dernière intervention, mon collègue a dit que les gestes posés par le Québec ont toujours été sous-estimés. Que pense-t-il des dangers du discours du Trône sur le plan des promesses relatives au transport électrique?

M. Alain Therrien: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

Le Québec, manifestement, se lance de plus en plus dans une transition énergétique verte. Nous en sommes les pionniers au Canada. Ce n'est pas que nous soyons meilleurs ou pires, mais notre recours à l'hydro-électricité nous a menés plus rapidement vers cette transition énergétique.

On ne peut pas demander à ce gouvernement d'aider à la fois le pétrole de l'Ouest et la transition énergétique du Québec. C'est la preuve que le Canada ne fonctionne pas. En effet, on ne peut pas avoir deux maîtres à la fois: qui trop embrasse mal étirent.

Je suis parfaitement d'accord pour accroître l'aide pour la transition énergétique. Jusqu'à présent, malheureusement, nous n'avons eu droit qu'à des vœux pieux.

• (1310)

M. William Amos (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie (Science), Lib.): Madame la Présidente, il est évident que la perception du Bloc québécois est un peu influencée par sa vision très étroite de ce que pourraient être ce pays et le Québec.

Je constate que pour chaque dollar investi — tous gouvernements confondus — au Canada, 87 cents sont investis par le gouvernement fédéral au bénéfice de nos travailleurs, de nos familles et de nos PME, afin de protéger notre économie et nos familles. Sachons donc reconnaître que nous sommes un gouvernement prêt à venir en aide aux Québécois et aux Québécoises ainsi qu'à nos PME, et ce, d'un bout à l'autre du pays.

En ce qui touche plus spécifiquement aux changements climatiques et aux mesures de protection de notre environnement, pourquoi ne pas parler de ce que veut le gouvernement du Québec en matière d'aide « zéro »? Notre gouvernement, lui, sait très bien où il se situe à ce sujet.

M. Alain Therrien: Madame la Présidente, Lavoisier disait: « Rien ne se perd, rien ne se crée: tout se transforme. »

L'argent que verse le fédéral au Québec, c'est de l'argent que les Québécois ont payé en impôts et en taxes. Il n'y a donc pas ici de cadeau.

Non, le Bloc québécois ne perçoit pas le Québec comme étant « petit ». Tout au contraire, le Bloc voit le Québec tellement grand et a tellement d'estime pour les gens du Québec qu'il pense que les Québécois sont capables de prendre en main leur propre destinée. Cela veut-il dire pour autant que nous avons une haine du Canada? Absolument pas. C'est simplement que nous sommes différents et que nous méritons notre pays.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue et ami le député de Courtenay—Alberni, qui va nous entretenir de sujets qui touchent sa communauté et les gens de la Colombie-Britannique.

L'Adresse

J'ai le plaisir de me lever à la Chambre pour répondre au discours du Trône au nom du NPD. En toute franchise, la première réaction qui s'impose — et que tout le monde a eue, je crois — est de se demander si tout cela en valait la peine pour en arriver à ceci. L'éléphant a accouché d'une souris. On a prorogé et fermé le Parlement sous prétexte d'avoir besoin d'une nouvelle orientation afin de repartir sur de nouvelles bases pour avoir une vision axée sur l'avenir.

J'ai eu l'impression hier de vivre *le jour de la Marmotte*, de me réveiller et d'être de retour en octobre 2019. Le discours du Trône est la plateforme libérale de l'année dernière, ressassée et réchauffée, contenant certaines choses intéressantes, d'autres déplorables, et omettant certains éléments. Par contre, il n'y a rien qui puisse expliquer pourquoi le gouvernement a décidé de proroger le Parlement. Le discours du Trône est une copie identique de ce que le gouvernement proposait à la dernière session. Au NPD, nous avons l'impression qu'il s'agit d'un exercice quelque peu manqué.

Le gouvernement a doublé cela par un discours du premier ministre à la nation. C'était loufoque et rigolo. Selon moi, le premier ministre n'était pas content que ce soit la gouverneure générale qui lise son texte. Il s'est dit qu'il passerait à la télévision pour le lire lui-même, afin d'être certain que ce soit son visage qui passe aux nouvelles du soir. Je pense que le premier ministre a pourtant beaucoup d'occasions de parler aux citoyennes et aux citoyens et de s'adresser aux médias.

Nous avons eu droit à un discours du Trône inutile et qui sentait le réchauffé, puis à un discours à la nation qui était tout aussi inutile et qui ne nous apprenait rien de plus, si ce n'est nous rappeler d'être prudents et de porter nos masques. Nous avons l'impression qu'on a joué avec l'institution parlementaire à des fins de communication politique partisane, pour peu de choses. On me dira que cela n'est pas la première fois que les libéraux font cela et je serais d'accord. Cependant, nous sommes restés sur notre faim, au NPD.

Certains éléments du discours du Trône semblent intéressants. Les libéraux nous disent qu'il faut prendre soin de nos familles et de nos enfants, qu'il faut investir dans les services de garde et qu'il faut que les gens aient accès à des médicaments. Au NPD, nous avons un peu de mémoire et nous nous rappelons que c'est en 1997 que les libéraux nous ont parlé de services de garde publics et d'un programme d'assurance-médicaments pour la première fois. Cela fait donc presque 25 ans que les libéraux nous parlent de ces programmes sociaux intéressants, mais ils ne les mettent jamais en place. Chaque fois, ils nous disent qu'ils n'ont pas pu le faire la dernière fois, mais qu'ils le feront la prochaine fois. Chaque fois, il faut qu'on les croie.

Le vrai test, ce n'est pas le discours du Trône, mais de savoir si le gouvernement va prendre les décisions nécessaires et finir par faire ces investissements, qui aideraient tellement nos citoyennes et nos citoyens.

Nous avons travaillé avec le gouvernement au cours des derniers mois parce que nous voulions nous assurer que chacun serait capable durant la crise de payer sa nourriture et son loyer. Il faut que les gens puissent toucher un revenu minimum pour continuer d'aller de l'avant alors qu'ils vivent une crise sanitaire et économique.

Au début, les réponses que le gouvernement libéral nous donnait n'étaient pas très encourageantes. Nous avons dit que les gens perdaient leurs emplois par millions et qu'ils n'avaient aucun revenu pour assurer la survie de leur famille. La première réponse du gouvernement a été que ces gens pouvaient soumettre une demande

d'assurance-emploi. Nous avons alors rappelé aux libéraux que 60 % des travailleurs n'ont pas accès à l'assurance-emploi parce que c'est un programme qui a plein de trous. Cela fait longtemps que notre parti progressiste de gauche plaide pour une réforme majeure du programme d'assurance-emploi.

Nous avons été capables d'aller chercher la Prestation canadienne d'urgence. Au départ, les libéraux nous avaient dit qu'ils ne l'offriraient pas à tout le monde, mais nous voulions que cela soit donné à tout le monde. Si les gens n'en avaient pas besoin, ils pouvaient la repayer en impôts. Puis les libéraux ont proposé un montant de 1 000 \$ par mois. Or, dans bien des endroits, ce montant était trop bas. Qu'il s'agisse de Vancouver, de Toronto ou de Montréal, une fois le loyer payé — en présumant que ce montant suffisait à couvrir le loyer —, il ne serait plus rien resté. Les libéraux ont un peu rechigné, mais nous avons été capables de les pousser à offrir 2 000 \$ par mois.

● (1315)

Ensuite, on s'est rendu compte que les travailleurs autonomes, les pigistes et les employés contractuels n'étaient pas couverts. S'ils ont 10 ou 12 contrats et qu'ils en perdent huit ou neuf à cause de la crise, il leur reste encore un peu de revenus de travail. Au début, tous ces gens étaient exclus de la PCU. Nous avons négocié, travaillé et insisté et nous avons réussi à faire en sorte que les gens puissent avoir un revenu d'un maximum de 1 000 \$ par mois tout en ayant accès à la PCU.

Les libéraux n'avaient pas pensé aux étudiants, qui étaient exclus, eux aussi. Nous avons dit que les étudiants n'habitaient pas tous chez leurs parents et n'étaient pas tous dans du coton. Plusieurs d'entre eux devaient payer leur loyer et manger, alors qu'ils n'avaient pas d'emploi d'été. Nous avons donc demandé d'avoir une prestation pour les étudiants. Cela a pris du temps. Nous avons travaillé fort et négocié avec le gouvernement. Nous avons été capables d'obtenir cela. C'est la preuve que cela vaut la peine d'avoir des députés progressistes qui travaillent et qui sont constructifs. Ils peuvent faire des gains pour les gens, pour M. et Mme Tout-le-Monde, les travailleurs autonomes et les étudiants.

J'ai parlé plus tôt des journées de maladie. Évidemment, mon collègue du Bloc québécois rejette cela du revers de la main avec un certain mépris. Toutefois, dans la vraie vie, les journées de maladie sont extrêmement importantes pour les gens, surtout en temps de crise et de pandémie. On ne veut pas que quiconque aille au travail avec des symptômes de fièvre ou de toux. Nous avons réalisé un progrès significatif en mettant de la pression sur le gouvernement. L'obtention des journées de maladie pour les gens a été applaudie par les syndicats du Québec et du Canada. Je crois que nous avons fait un pas en avant et que c'est significatif.

L'Adresse

Bien sûr, il manquait des choses dans le discours du Trône. Nous vivons une crise sanitaire à cause d'un virus qui est là depuis six mois et qui sera probablement là pendant six autres mois. Or le gouvernement libéral ne bouge pas en ce qui concerne les transferts d'argent pour le système de santé publique. Les conservateurs de Stephen Harper avaient coupé la croissance des transferts en santé. Malgré leurs beaux discours, les libéraux ont maintenu la vision des conservateurs, ce qui met une énorme pression sur nos systèmes de santé publique au Québec et un peu partout au Canada. Pendant la crise, on a vu que notre système de santé publique a besoin d'argent et d'oxygène. Il doit être capable de recruter des gens et de leur offrir de bonnes conditions de travail et de bons salaires pour qu'ils restent au travail. On a vu, et on en voit encore aujourd'hui, des préposés aux bénéficiaires qui ne veulent pas se rendre au travail parce que c'est trop dangereux. Nous les comprenons. Ils sont payés des salaires de misère. Certaines infirmières quittent leur profession parce que leur horaire de travail est trop difficile.

Évidemment, ce n'est pas Ottawa qui doit gérer les hôpitaux, c'est le Québec et les provinces. Cependant, c'est le fédéral qui doit en assumer les coûts et apporter une contribution significative. Or la contribution du fédéral n'atteint même pas 25 % de l'ensemble des coûts en santé. Nous, au NPD, et d'autres également, nous disons au gouvernement fédéral que c'est une occasion manquée. Comment se fait-il que le gouvernement n'annonce pas qu'il va transférer davantage d'argent aux systèmes de santé publique? Comment se fait-il que nous ayons un système de santé officiellement public, mais qu'il soit largement privatisé?

Le NPD est le parti de Tommy Douglas et de l'assurance-maladie pour tout le monde. C'est la carte soleil qui donne accès à des soins, et non une carte de crédit. Comment se fait-il qu'il y ait un grand nombre de centres pour personnes âgées et de CHSLD qui sont privés? Il y a des gens qui veulent faire des profits avec la santé des personnes âgées. La catastrophe du Centre Herron, à Dorval, a eu lieu dans un CHSLD privé. Les gens payaient de 3 000 \$ à 10 000 \$ par mois et ils restaient dans leurs couches qui n'étaient pas changées. Ils mangeaient de la nourriture avariée sans recevoir de soins. Ils tombaient par terre et personne ne venait les ramasser. Pour nous, au NPD, c'est complètement inacceptable et nous ne voulons pas voir le privé dans nos systèmes de santé, surtout lorsqu'il s'agit de soins pour les personnes âgées.

Nous vivons une crise sanitaire en ce moment, mais il ne faut pas oublier que nous vivons encore une crise environnementale et climatique. Cela n'a pas disparu. Nous avons un peu moins voyagé et moins pris notre voiture. L'économie a roulé au ralenti et nous avons constaté une diminution de nos émissions de gaz à effet de serre. Cependant, cela ne durera pas parce que, si nous ne changeons pas nos habitudes de vie et la manière dont nous produisons et consommons, nous allons continuer et heurter un mur.

• (1320)

Je cite un professeur de droit de l'Université de Montréal, M. Frédéric Bérard. Dernièrement, il a écrit un livre intitulé *La Terre est une poubelle en feu*. On le voit encore une fois avec les feux en Californie. Le terme n'est pas juste une image, il est adéquat. Si on ne change pas radicalement la façon dont nous fonctionnons, nos émissions de gaz à effet de serre vont continuer à augmenter et nous allons complètement rater nos cibles de l'Accord de Paris. Cela devient de plus en plus difficile de croire que nous allons pouvoir limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius comme nous nous y étions engagés. Là-dessus, les libéraux

sont complètement contradictoires. Même s'ils tiennent des propos très intéressants, ils continuent à acheter des oléoducs et à augmenter la production de pétrole et les subventions aux compagnies pétrolières. Le NPD va s'opposer à cela.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, hier, lors du discours du Trône, nous avons entendu beaucoup de promesses. Par contre, le Québec, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent sont frappés par la deuxième vague de la crise beaucoup plus durement que lors de la première vague. Les professionnels de la santé commencent à être à bout de souffle et nous avons besoin d'une aide financière. Le travail du gouvernement fédéral est vraiment facile: il doit augmenter les transferts en santé. Ce que nous avons entendu hier, c'est de l'ingérence dans les champs de compétences du Québec et des provinces. C'est un non-respect des demandes et des volontés du Québec.

Mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie et moi nous entendons au moins là-dessus. Il dit que c'est le jour de la marmotte, qu'on a fait un copier-coller du discours du Trône de 2019 et que c'est du réchauffé. Pourtant, son parti, qu'on appelle aussi le club-école des libéraux, va voter en faveur du discours du Trône.

S'il s'agit d'un copier-coller, j'aimerais savoir pourquoi son vote sera différent de celui de 2019.

M. Alexandre Boulerice: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question très intéressante.

En tant que formation politique, le NPD est un parti de gauche, socialiste et social-démocrate et nous nous distinguons parfaitement des libéraux depuis plus de 60 ans. Nous en sommes extrêmement fiers et nous allons continuer à amener des idées réellement progressistes à la Chambre.

Cependant, je comprends sa préoccupation. Le discours du Trône laisse tomber un paquet de choses qui sont importantes pour le Québec. Tout le dossier culturel, qui comprend les arts vivants, les arts de la scène et les spectacles, souffre en ce moment et on ne voit pas le jour où on va être capables d'avoir des spectacles qui vont être rentables. Pour nos artistes, la situation est extrêmement préoccupante aujourd'hui.

Encore une fois, les libéraux ont manqué l'occasion d'aider le secteur de l'aéronautique, qui représente des dizaines de milliers de bons emplois au Québec. Toute la chaîne d'approvisionnement est vraiment intéressante. Nous sommes le seul pays au monde qui produit des avions et qui n'a pas de stratégie nationale en aéronautique. Je pense que les libéraux devraient corriger le tir afin d'être capables de soutenir le secteur aéronautique. C'est très important pour le Canada et pour plusieurs régions du Québec.

• (1325)

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, hier, dans le discours du Trône, nous avons entendu une multitude de promesses électorales. C'est vrai qu'il s'agit d'une nouvelle version du premier discours du Trône. J'ai eu la chance d'entendre trois discours du Trône, et je dois dire que l'on compte plus de promesses non réalisées dans ces discours du Trône que pendant toute l'histoire du Canada. Ce qui m'inquiète, c'est la crédibilité.

L'Adresse

Certaines entreprises de chez nous ont de la misère parce qu'elles ont décidé de recourir au programme Travail partagé. Malheureusement, depuis que ces entreprises ont recours à ce programme, les employés n'ont pas eu un sou. Les systèmes qui permettent de gérer la PCU et l'assurance-emploi ne sont pas liés. Hier, on nous a annoncé une litanie de nouveaux programmes alors qu'on n'est même pas capables de gérer les programmes qui sont déjà en place.

Mon collègue du NPD est-il inquiet de voir qu'on annonce plein de nouvelles mesures alors qu'on n'est même pas capables de gérer celles qui sont en place actuellement?

M. Alexandre Boulerice: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Effectivement, nous partageons une bonne partie de ces inquiétudes. Les libéraux ont promis que le gouvernement allait prélever un impôt de 3 % sur le revenu des géants du Web, alors qu'ils n'en paient pas aujourd'hui. Ce sont des voleurs et des tricheurs qui ne participent pas du tout au système. Pourtant, on n'en parlait pas dans le discours du Trône prononcé hier. C'est inquiétant, car il s'agit d'une autre promesse non tenue.

Le gouvernement actuel est incapable de fournir les services. J'ai un bon exemple qui concerne beaucoup de gens au Québec, notamment à Montréal. Tout le ministère de l'Immigration est à peu près fermé en ce moment. Il y a des cas de réunifications familiales où les gens n'ont pas vu leurs conjoints et leurs enfants depuis des mois. Ils sont incapables de savoir quand ils pourront faire venir leurs êtres chers au Canada, pour que leurs familles puissent être réunies. Beaucoup de gens sont très préoccupés en ce moment et la machine du gouvernement fédéral semble être brisée. Il y a un paquet de services qui ne sont pas rendus. Oui, cela nous préoccupe énormément.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole en réponse au discours du Trône, qui, comme nous le savons, n'est en gros rien d'autre qu'un discours que nous avons déjà entendu. Des promesses semblables avaient été faites en 2015. Dans le discours du Trône d'hier, nous avons eu droit à une longue liste de promesses non tenues par les libéraux dans des domaines qui comptent, sur des questions qui sont importantes aux yeux des Canadiens.

Cette pandémie a révélé les lacunes du filet de sécurité sociale. Il y a des gens qui sont dans une situation difficile à l'heure actuelle, qui ont du mal à avoir un emploi, à se loger et à nourrir leur famille. Dans la situation actuelle, les paroles ne suffisent pas. Il faut agir. Comme je viens de le dire, la pandémie a révélé d'énormes lacunes dans le filet de sécurité sociale. Il s'agit de choses dont les néo-démocrates parlent depuis un certain temps, comme les 10 jours de congés de maladie payés, un élément important pour permettre aux gens de prendre soin d'eux lorsqu'ils sont malades au lieu d'aller travailler et infecter leurs collègues ou, encore, de rester à la maison pour s'occuper d'un enfant qui présente des symptômes du virus.

On ne peut revenir en arrière. On constate que bien des choses cloquent à l'heure actuelle pour la population. La pandémie a mis les failles en lumière. Tout le monde ne bénéficie pas du système de soins de santé et nombreux sont ceux qui perdent leur travail et n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Même avec la PCU, bien des gens n'arrivent pas à payer les factures. Or, la PCU se termine dans neuf jours et les experts disent que nombre de Canadiens rece-

vront une prestation moindre. Pourtant, certains prestataires ont perdu leur entreprise ou ont dû fermer leurs portes pour protéger la santé publique. Maintenant, le gouvernement envisage de les pénaliser.

Les Canadiens étaient enthousiastes à la perspective du discours du Trône. Ils s'attendaient à une transformation du système. Le gouvernement a parlé de rebâtir sur des bases plus solides, mais il est vraiment navrant de constater qu'il a fait abstraction d'énormément de choses. Voyons un peu de quoi le gouvernement n'a pas parlé. Il a brièvement fait mention de la crise des opioïdes. En fait, le gouvernement libéral n'a même pas déclaré qu'il s'agit d'une urgence de santé publique. Or, en Colombie-Britannique, uniquement en août, 147 personnes ont perdu la vie à cause des opioïdes. Les victimes de ce fléau sont nos filles, nos fils, nos frères, nos sœurs et nos cousins. Des membres de nos familles et de nos collectivités meurent, empoisonnés par des drogues contaminées, mais le gouvernement n'a pas encore élaboré de plan pour sauver la vie de ces gens.

Le discours du Trône ne fait aucunement mention des anciens combattants. C'est incroyable! Ces gens ont risqué leur vie pour servir et protéger les Canadiens, et beaucoup d'entre eux souffrent de stress post-traumatique. Certains anciens combattants ont vu leur demande aller grossir l'arriéré de plus de 50 000 demandes que le gouvernement n'a même pas encore commencé à traiter. Il y a de plus en plus d'anciens combattants sans abri.

La Direction nationale de la Légion royale canadienne a demandé l'aide du gouvernement dans une lettre indiquant qu'une légion sur dix au pays songe à fermer définitivement. La Direction de la Colombie-Britannique et du Yukon affirme dans une lettre que quatre légions sur dix pourraient fermer leurs portes. Le discours du Trône est muet à ce sujet. Ce discours est censé porter sur les intentions du gouvernement. De toute évidence, il compte laisser tomber les anciens combattants. C'est absolument honteux. Il devrait répondre aux anciens combattants. On n'a même pas répondu à leurs demandes d'aide. Voilà qui met en lumière l'importance des laissés-pour-compte.

On a promis de l'aide aux étudiants. Le 24 avril dernier, ma fille a entendu au bulletin de nouvelles que le premier ministre disait que le gouvernement avait besoin de l'aide des étudiants, qu'il savait que les entreprises où ils travaillaient étaient fermées, qu'ils n'auraient pas d'emploi d'été et qu'ils devaient faire du bénévolat. Ma fille a fait sa part en livrant de la nourriture à la banque alimentaire locale avec ses amis. Puis, le 25 juin, le premier ministre a annoncé qu'un programme destiné à aider les étudiants commençait ce jour-là. Les étudiants se sont sentis trahis et se sont demandé comment une telle chose pouvait se produire. Puis, il y a eu le scandale UNIS et aucune aide ne s'est matérialisée.

Il n'y avait rien dans le discours du Trône au sujet des étudiants. Une somme de 900 millions de dollars leur est toujours allouée, et il faut qu'elle leur parvienne. Si on fait le calcul, chaque étudiant du pays pourrait recevoir 450 \$ pour ses frais de scolarité. Beaucoup d'étudiants ne savent pas comment ils vont parvenir à terminer leur année scolaire. Le gouvernement ne les aide pas. Ils se posent des questions. Ils représentent notre avenir et il est important que nous investissions en eux.

L'Adresse

Je n'ai rien vu au sujet du saumon sauvage dans le discours du Trône. C'est en Colombie-Britannique que coule le fleuve Fraser, la plus importante rivière à saumon au monde. L'an dernier, il est remonté moitié moins de saumons que la pire montaison jamais enregistrée auparavant, et cette année, le nombre de saumons est encore moitié moindre que l'an dernier. Notre saumon sauvage est en voie de disparition, et le discours du Trône ne contient rien à ce sujet. Nous avons besoin d'aide. Nous avons besoin d'un gouvernement qui comprend l'importance du saumon pour les Britanno-Colombiens.

• (1330)

Sur le thème de la Colombie-Britannique, ma collègue de Vancouver-Est a fait inscrire une question au Feuilleton pour savoir comment la Stratégie nationale sur le logement se déploie pour les gens. Je vais dire à la Chambre comment elle se déploie en Colombie-Britannique. Nous avons 0,5 % du Fonds national de co-investissement pour le logement, qui est doté de 1,46 milliard de dollars, ce qui est confirmé par une question au Feuilleton. Les députés devraient sans attendre demander aux sans-abri comment cela se passe pour eux. Dans nos communautés, il s'agit d'une réalité bien concrète.

Le discours du Trône passe sous silence le logement des Autochtones en milieu urbain. Quatre-vingts pour cent des Autochtones vivent hors des réserves. Beaucoup d'entre eux sont sans abri et ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin de la part du gouvernement fédéral. La province de la Colombie-Britannique sait qu'elle ne reçoit pas de financement. C'est également l'opinion du ministre de la province, qui se bat avec acharnement pour que les gens aient un logement. Nous construisons actuellement dans la province la moitié des logements sociaux du pays, et je suis très fier du travail accompli par le gouvernement provincial, qui pourrait d'ailleurs faire beaucoup plus avec l'aide du gouvernement fédéral.

Il y a tellement d'éléments manquants dans le discours du Trône. Par exemple, on n'y retrouve toujours pas de solution concernant l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Le gouvernement continue de compter sur les propriétaires, et c'est pour cette raison que seulement un tiers de l'argent a été versé. Seulement 15 % des propriétaires ont présenté une demande dans le cadre de ce programme. Par contre, le programme n'a pas été amélioré pour permettre aux locataires de présenter une demande, alors que ce sont eux qui ont le plus besoin d'aide.

Je félicite le gouvernement d'avoir répondu à notre demande, soit de faire passer la subvention salariale aux entreprises de 10 % à 75 %. Nous sommes reconnaissants que les libéraux acceptent de collaborer avec nous. La semaine dernière, nous avons envoyé une lettre demandant au gouvernement de prolonger la subvention salariale, et il a honoré cette demande. Il s'agit de mesures d'aide très importantes pour les PME de notre pays, et j'invite le gouvernement à améliorer le programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial.

Le gouvernement affirme que sa relation la plus importante est celle qu'il entretient avec les peuples autochtones du Canada. Pourtant, le document « Appels à la justice » de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a été déposé il y a plus d'un an. Une habitante de ma circonscription, Chantel Moore, est morte à l'anniversaire du dépôt de ce document et le gouvernement n'a rien fait pour donner suite aux appels à la justice. Il n'a toujours pas donné suite au rapport de la Commission de vérité et réconciliation.

Lorsqu'il s'agit de respecter les droits des Autochtones, nous pouvons nous tourner vers l'affaire des Nuu-chah-nulth. Le gouvernement a dépensé 19 millions de dollars en honoraires d'avocats pour se battre contre eux. Les Nuu-chah-nulth se trouvent actuellement dans la même situation que les Micmacs suivant le jugement rendu dans l'affaire Marshall en 1999. Ils sont frustrés. Ils veulent simplement pouvoir s'assurer une subsistance convenable. Ils veulent juste nourrir leur famille. Ils veulent être sur l'eau en train de pêcher et non dans une salle d'audience, mais le gouvernement ne fait rien. Il n'y a rien dans le discours du Trône à ce sujet. Le gouvernement n'a pas prévu de ressources pour les tables de négociations. Il envoie sciemment ses négociateurs à la table les mains vides. En quoi est-ce la façon de traiter sa relation la plus importante? Les gens vivent dans des conditions terribles et essaient de trouver un moyen de nourrir leur famille. Ce n'est pas honorable.

Les libéraux ont parlé de planter des arbres. Or, depuis leur dernier discours du Trône, ils n'en ont planté aucun. Au chapitre de l'énergie propre, ils n'ont atteint aucune des cibles de lutte contre les changements climatiques qu'ils ont fixées, pas une. Ils ont parlé de l'Internet à large bande. C'est une promesse qu'ils ont déjà faite. En ce qui a trait à l'assurance-médicaments, les gens souffrent, car ils ne peuvent pas se procurer leurs médicaments. C'est en 1997, dans le livre rouge de Jean Chrétien, que les libéraux avaient promis d'adopter cette mesure, et ils font encore cette promesse aujourd'hui. Nos collègues du Québec, où on a instauré un programme de garde d'enfants à l'échelle de la province, nous ont appris que 70 000 parents sont maintenant retournés au travail et que le PIB du Québec a augmenté de 2 %.

Il est primordial que les libéraux cessent de parler et qu'ils prennent cette mesure dès maintenant pour faire bouger les choses. Le moment est venu d'agir. La situation est urgente, et il faut que le gouvernement agisse. Nous serons ici pour continuer à faire pression sur les libéraux afin qu'ils tiennent les promesses contenues dans le discours du Trône. Ils peuvent compter sur les néo-démocrates à cet égard. C'est ce que nous avons fait tout au long de la pandémie, et nous serons là tous les jours pour défendre les Canadiens ordinaires.

• (1335)

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement), Lib.): Madame la Présidente, je souhaite d'abord remercier le député d'avoir soulevé la question des opioïdes. Il a inlassablement plaidé en faveur d'un renforcement des mesures fédérales, provinciales, municipales et autres dans ce dossier. Je me joins à lui à cet égard, car il y a déjà eu trop de décès. Quant au bénévolat de sa fille, je le remercie également. C'est difficile de convaincre les jeunes de faire du bénévolat avec une telle conscience sociale, et de se mettre ainsi que leur famille en danger pendant la pandémie. Il faut souligner une telle abnégation.

Cependant, je ne suis pas d'accord avec certaines statistiques du député et avec son analyse du discours du Trône. Le député dit que ce ne sont que de belles paroles, mais que rien n'est véritablement fait.

Ne pense-t-il pas que le milliard de dollars annoncé cette semaine, avant le discours du Trône, et investi directement dans les municipalités pour acquérir et sécuriser des logements pour les plus vulnérables, ainsi que l'engagement du gouvernement d'éliminer l'itinérance chronique dans tout le pays s'adressent également aux anciens combattants?

J'aimerais que le député aborde le fait que les investissements annoncés dans le discours du Trône par notre gouvernement en ce qui concerne les services d'emploi pour les jeunes sont des dollars que nous nous sommes engagés à investir dans l'emploi pour tous les étudiants et tous les jeunes, pas seulement ceux qui poursuivent des études postsecondaires, mais tous les jeunes vulnérables partout au pays. Va-t-il appuyer cela?

Finalement, j'aimerais parler de la question de la garde d'enfants. J'étais journaliste ici quand le gouvernement était à six semaines de faire adopter une stratégie nationale en matière de garde d'enfants, échelonnée sur 10 ans fermes. Il y avait des engagements à l'égard des provinces à l'échelle du pays, d'un océan à l'autre, et votre parti a choisi de faire tomber le gouvernement de l'époque. Six semaines avant que ces dollars ne soient investis, nous avons perdu 10 ans d'une stratégie nationale en matière de garde d'enfants.

Cette fois-ci, ce parti-là appuiera-t-il une politique nationale de garde d'enfants ou préférera-t-il encore courir le risque que les conservateurs accèdent au pouvoir?

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je rappelle aux députés de bien vouloir s'adresser à la présidence.

Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

M. Gord Johns: Madame la Présidente, il y a beaucoup de sujets à développer dans ce que le député vient de dire. Il me faudrait 10 minutes de plus pour y arriver, mais si vous me le permettez, madame la Présidente, je serais heureux quand même de répondre.

Nous ferons tout en notre pouvoir afin d'obtenir de l'aide pour les Canadiens. C'est ce que nous ferons dans cette enceinte. Si le gouvernement prend des mesures pour aider les Canadiens, nous continuerons à collaborer avec lui.

Le député a parlé du logement abordable. À ce sujet, en ce qui concerne les gens de nos collectivités, je peux dire que, pour le nombre grandissant de personnes itinérantes, le gouvernement n'agit pas avec la rapidité nécessaire, vu l'urgence, surtout en cette période de pandémie.

Le député a abordé la question des logements pour les anciens combattants. Mon collègue d'Esquimalt—Saanich—Sooke pourrait nous parler d'un établissement extraordinaire appelé Cockrell House, qui est dirigé par Angus Stanfield, sans aucune aide du gouvernement fédéral. Aucune. Cockrell House est exploité grâce aux dons reçus du Fonds du coquelicot. Nous aimerions mettre sur pied un projet pilote semblable dans notre circonscription. J'espère que le député communiquera avec moi et qu'il nous aidera à fournir des logements sûrs aux anciens combattants.

Le député doit visiter ma circonscription. Il doit venir à Ahousaht pour voir les conditions de vie sordides des Autochtones, les gens avec qui le gouvernement affirme entretenir sa relation la plus importante. Je vais lui dresser un portrait de la situation. Il y a des moisissures dans les logements. Des aînés et des enfants vivent dans des conditions dignes du tiers monde. Pendant ce temps, les libéraux veulent se vanter de l'argent qu'ils versent pour construire des logements. J'invite le député à se rendre dans ma circonscription pour rencontrer les gens dans la rue, qui n'ont nulle part où aller. Voilà la situation actuelle.

Les discours du Trône du gouvernement actuel laissent les jeunes apathiques. Je ne sais pas pourquoi les libéraux n'ont pas inscrit la réforme électorale sur la longue liste de leurs promesses non tenues.

L'Adresse

nues. Pourquoi pas? Nous savons qu'ils ne procéderont pas à ce genre de réforme.

• (1340)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question au sujet des mesures sanitaires prises par le gouvernement en réaction à la COVID.

Nous savons que certaines pratiques fonctionnent parce qu'elles ont été éprouvées à l'étranger. Il aurait été efficace de fermer rapidement les frontières, mais cela ne s'est pas produit. Le port du masque est une autre de ces mesures. Nous savons que, parce que le gouvernement a détruit un stock de masques l'an dernier, nous avons été pris au dépourvu: il y a eu pénurie de masques. Nous tirons toujours de l'arrière en ce qui concerne le dépistage. Dans de nombreux endroits, on ne peut pas subir un test si on ne présente pas de symptômes. Si on pense avoir été exposé avant une certaine période déterminée, il est possible qu'on nous refuse un test de dépistage.

Le député peut-il donner des précisions sur le fait que, dans ma province et la sienne, les gens ne peuvent toujours pas inscrire un diagnostic dans l'application de recherche de contacts du fédéral? Le gouvernement a lancé une application de recherche de contacts, mais, même après des mois, les gens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec sont incapables d'y inscrire un diagnostic.

Que disent les habitants de la Colombie-Britannique du fait qu'ils sont exclus de mesures dites nationales contre la COVID-19?

M. Gord Johns: Madame la Présidente, voilà une bonne question. De toute évidence, le fossé est immense, tout comme le problème lui-même. Chaque jour, des Canadiens nous disent qu'ils doivent patienter dans de longues files d'attente ou que la ligne infosanté est en panne. Ces personnes sont frustrées. Les provinces aussi sont frustrées. On entend parler de toutes ces provinces à qui le gouvernement fédéral a fait de nombreuses promesses en vue de répondre justement aux problèmes que le député a soulevés. Il faut indéniablement aller au bout des choses. Les autorités de la santé publique doivent prendre des décisions et faire des recommandations basées sur les faits et sur la science. Or, il faut pour cela qu'elles disposent de ressources adéquates. Le gouvernement doit presser nettement le pas pour que nous puissions aplanir la courbe à l'aube d'une deuxième vague.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Madame la Présidente, je vous informe que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Sherbrooke.

Je suis content de pouvoir parler du discours du Trône d'hier et des effets qu'il aura sur les habitants de Charlottetown, que j'ai l'immense fierté de représenter.

J'aimerais commencer par saluer certaines personnes qui se sont particulièrement distinguées pendant la pandémie, à commencer par les fonctionnaires fédéraux. Les programmes qu'ils ont réussi à créer et à adapter en toute vitesse ont permis d'assurer la sécurité des Canadiens et de répondre à leurs besoins les plus pressants. Leurs efforts méritent toute notre considération, tout comme l'excellence dont ils n'ont cessé de faire preuve.

Il y a aussi quelques personnes plus proches de moi que je tiens à saluer.

L'Adresse

Au début de la pandémie, j'ai eu l'honneur d'assister à une réunion d'information publique portant sur une panoplie de sujets. Dans la salle se trouvait un infectiologue, le Dr Greg German. Il a indiqué aux gens présents que l'Île-du-Prince-Édouard était prête à affronter la pandémie, qu'elle avait de bonnes réserves d'équipement de protection individuelle et qu'elle s'était déjà dotée de protocoles de dépistage, ce qui s'est révélé exact sur toute la ligne. Le Dr German et son équipe méritent nos félicitations, car, à l'heure où on se parle, l'Île-du-Prince-Édouard peut mener un nombre toujours grandissant de tests de dépistage.

Par ailleurs, la médecin hygiéniste en chef de l'Île-du-Prince-Édouard, la Dre Heather Morrison, a travaillé sans relâche pour protéger les insulaires, et les résultats sont éloquentes. À l'Île-du-Prince-Édouard, il y a eu très peu de cas de COVID-19. Il n'y a pas eu d'hospitalisation, de décès ou de transmission dans la collectivité. C'est en bonne partie grâce aux efforts acharnés de la Dre Morrison. Je la salue ainsi que tous ceux qui ont fait de l'excellent travail pour protéger les Prince-Édouardiens.

Au début de la pandémie, les gens avaient vraiment peur. La pandémie était effrayante; elle l'est toujours, d'ailleurs. Je dirais que, dans les premiers jours, la peur était probablement notre pire ennemi, mais je crois qu'il est juste de dire qu'elle s'est aussi avérée très motivante. C'est la peur qui a amené d'innombrables personnes à demeurer vigilants et à écouter les séances d'information quotidiennes. C'est la peur qui nous a amenés à rester vigilants, mais on ne peut pas continuer de vivre de cette façon, alors nous nous sommes adaptés. De l'équipement de protection individuelle a été acquis et expédié. La Prestation canadienne d'urgence a été mise en œuvre. Des salaires ont été subventionnés. De l'argent a été envoyé pour soutenir les provinces, et on a fait appel à l'armée pour aider les aînés à risque dans le réseau des établissements de soins de longue durée. Nous nous sommes adaptés, nous avons tiré des leçons, et cela nous a permis d'éviter en grande partie les situations catastrophiques observées dans d'autres pays.

Nous savons maintenant que nous avons la capacité de gagner cette bataille. La peur est donc beaucoup moins grande. À mon humble avis, alors que nous entrons dans la deuxième vague, la complaisance est maintenant la plus grande menace qui nous guette. Si la peur pousse les gens à agir, la complaisance les rend indifférents. Pendant une pandémie, une telle attitude peut avoir des conséquences funestes. En fait, nous nous sommes montrés complaisants par rapport à plusieurs choses depuis quelque temps. C'est la complaisance qui a affaibli notre filet de sécurité sociale et c'est aussi la complaisance qui a mené aux situations absolument épouvantables dans des établissements de soins de longue durée, comme l'ont rapporté les forces armées qui ont été envoyées en renfort.

La complaisance mène à l'austérité. Selon cette façon de penser, nous ne pouvons tout simplement pas faire mieux et nous devrions abandonner devant tout le travail à faire. Je me rappelle les effets dévastateurs que la politique d'austérité a eus sur le Canada atlantique pendant les années Harper. À l'échelle du pays, elle s'est traduite par une hausse des inégalités en plus d'un taux de croissance anémique. Dans le discours du Trône d'hier, on a souligné que l'heure est à l'action et non à la complaisance, et certainement pas à l'austérité.

Je vais maintenant parler d'un élément qui a été mentionné dans le discours du Trône et qui est extrêmement important pour l'Île-du-Prince-Édouard et toutes les économies saisonnières: le système d'assurance-emploi.

• (1345)

Hier, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures pour réformer le régime d'assurance-emploi. Ces mesures seront très bien accueillies par les gens de l'Île-du-Prince-Édouard, car ils les attendent depuis longtemps. J'ai personnellement constaté que des hommes et des femmes qui participaient à l'économie saisonnière étaient désavantagés par des décisions qui ne correspondaient absolument pas à la réalité sur le terrain. Je pense notamment à la décision prise en octobre 2014 par le gouvernement Harper de diviser l'Île-du-Prince-Édouard en deux zones d'assurance-emploi.

Résultat: avec une population aussi dense et aussi unie que celle de l'Île-du-Prince-Édouard, cette mesure n'a pas tardé à braquer les travailleurs les uns contre les autres. Ce qui est pire, c'est qu'elle a encouragé la malhonnêteté, parce qu'elle a incité les gens qui habitaient dans une zone à enregistrer leur résidence dans l'autre zone pour des raisons de survie. Cela a été corrigé par une mesure prise par le gouvernement actuel et qui sera applicable pendant l'année qui vient, à savoir que les travailleurs saisonniers et ceux qui ont besoin de l'assurance-emploi seront traités de la même façon, partout dans l'Île-du-Prince-Édouard.

L'annonce qui a été faite dans le discours du Trône qui vise à réformer le régime d'assurance-emploi se traduira, je l'espère, par une pérennisation de cette mesure temporaire. Personnellement, j'ai l'intention de prôner la consultation du public quant aux mesures qui seront prises, car je suis convaincu que les changements désastreux de 2014 à l'Île-du-Prince-Édouard ont été apportés sans qu'aucune consultation du public n'ait été menée. L'assurance-emploi est une idée du XX^e siècle qui a désespérément besoin d'une réforme digne du XXI^e siècle.

Il ne faut pas se leurrer, nous sommes dans la phase de relance. Certains parlent de rebâtir en mieux, mais très franchement, je pense qu'il va falloir attendre encore quelques mois. Il ne faut pas aller trop vite. Nous devons d'abord nous assurer que nous sommes sur un terrain ferme avant de pouvoir bâtir quoi que ce soit, et à ce moment-là, je pense que les réformes que nous apportons à l'assurance-emploi ainsi que la Prestation canadienne d'urgence vont constituer le point de départ à un débat important sur le revenu universel de base. Je pense que le revenu universel de base doit faire partie du débat. Il y a dans notre pays trop de pauvreté et d'inégalité, en comparaison de notre richesse. Nous avons mis en place toute sorte de mesures pour réduire la pauvreté: la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, l'assurance-emploi, la Prestation canadienne d'urgence, l'aide sociale, les indemnités d'accident du travail, l'Allocation canadienne pour enfants et les remboursements de TVH. Tout cela constitue notre filet de sécurité sociale. Chacune de ces mesures a ses propres règles et ses propres formalités administratives afin que les prestations soient versées aux personnes qui y ont droit.

De nombreuses études ont été faites sur la nécessité de simplifier tout cela. La pandémie nous oblige à considérer sérieusement cette idée. Je pense que l'Île-du-Prince-Édouard est particulièrement bien placée pour accueillir un projet pilote de ce genre, mais encore une fois, c'est quelque chose dont nous pourrions parler quand nous serons retombés sur nos pieds.

En terminant, j'aimerais formuler quelques observations au sujet de cette réelle menace qui pèse sur notre existence, à savoir la menace que représentent les changements climatiques. On peut ample-ment débattre des façons de lutter contre un problème si grave que ses répercussions s'échelonnent sur des périodes géologiques. Voici ce que le gouvernement a l'intention de faire: élaborer un plan de travail qui permettra de surpasser les objectifs climatiques du Canada pour 2030; légiférer pour que l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050 ait force de loi; créer des milliers d'emplois dans la rénovation de maisons et d'immeubles, ce qui aura l'avantage supplémentaire de réduire les coûts énergétiques et investir dans la réduction des effets des catastrophes climatiques, notamment les inondations et les feux de forêt.

Madame la Présidente, je constate que mon temps de parole est écoulé. Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de communi-quer certaines réflexions par rapport au discours du Trône. Je ré-pondrai avec plaisir aux questions de mes collègues.

• (1350)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, l'une des raisons qui font que la pan-démie a frappé le Canada aussi durement est l'absence de planifica-tion de la part du gouvernement. Il y a moins de 20 ans, nous avons connu une autre pandémie de maladie à coronavirus: le SRAS. Elle n'a pas atteint les mêmes proportions, mais c'est en réponse à cette pandémie que le gouvernement de l'époque a créé l'Agence de la santé publique, qui était censée nous préparer à de telles éventuali-tés. Or, le gouvernement n'était pas préparé. Il a détruit une partie de nos stocks de masques, si bien qu'il s'est retrouvé contraint de se procurer de grandes quantités d'équipement de protection indivi-duelle auprès de la Chine.

Ma question porte sur cet approvisionnement. Le traitement des Ouïghours musulmans en Chine soulève de grandes préoccupa-tions. Ces personnes subissent une répression horrible et, selon de nombreux experts, font l'objet de la plus importante détention de masse d'une minorité depuis l'Holocauste. On les réduit aux travaux forcés, notamment pour fabriquer de l'équipement de protection indivi-duelle.

Lorsque nous avons demandé au gouvernement quelles mesures de protection sont en place pour garantir que le travail forcé ne fait pas partie de la chaîne d'approvisionnement relative à l'équipement de protection individuelle acheté par le gouvernement, la ministre a répondu que le processus prévoit que les fabricants doivent certifier eux-mêmes qu'ils respectent les droits de la personne. Autrement dit, ces entreprises nous disent que tout est beau et nous les croyons.

Le député craint-il que le travail forcé fasse partie ou puisse faire partie de la chaîne d'approvisionnement relative à l'équipement de protection individuelle acheté par le gouvernement? Est-il prêt à appuyer une nouvelle mesure législative afin de s'assurer que cela ne se produit pas à l'avenir? Je pense, par exemple, à une mesure semblable à la Uyghur Forced Labor Prevention Act, une loi visant à prévenir le travail forcé des Ouïghours, qui a été adoptée par une majorité écrasante au Congrès des États-Unis.

• (1355)

M. Sean Casey: Madame la Présidente, je remercie mon col-lègue de sa passion pour les droits internationaux de la personne. Cela apporte une contribution positive à toutes nos discussions au Parlement.

L'Adresse

À mon humble avis, le gouvernement a fait un travail admirable sur toute la ligne pour ce qui est de protéger les Canadiens contre le coronavirus, notamment en versant des fonds et en faisant l'acqui-sition d'équipement de protection individuelle. Nous pouvons être fiers à juste titre des fonctionnaires et des décideurs qui ont si bien appuyé les Canadiens tout au long de la pandémie.

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Madame la Prési-dente, on a vu un bon nombre d'annonces d'intrusion dans les champs de compétence du Québec et des provinces dans ce dis-cours du Trône. Entre autres, sur la question de la santé, le gouver-nement fédéral, qui ne gère aucun hôpital et n'a aucune expertise, voudrait venir nous dire comment gérer les nôtres.

Dans l'éventualité où le gouvernement mettrait en œuvre sa pro-position de régime d'assurance-médicaments national, le Québec, qui a déjà son propre programme d'assurance-médicaments, ne de-vrait-il pas avoir la possibilité de s'en retirer avec une pleine et en-tière compensation?

M. Sean Casey: Madame la Présidente, je remercie mon col-lègue de sa question.

Je crois que, pendant la pandémie, on a vu une collaboration sans précédent entre les gouvernements provinciaux et fédéral. Je suis convaincu que cela va continuer. C'est clair que le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont bien travaillé pour protéger leurs citoyens. Il y a absolument un respect des champs de compé-tence entre le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et le gouvernement de toutes les provinces. Je suis certain que cela va continuer. J'ai confiance.

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Ma-dame la Présidente, le député a terminé son intervention en parlant des changements climatiques, qui est un enjeu de la plus haute im-portance pour de nombreuses personnes dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer, dans le discours du Trône, que les libéraux prévoient prendre 2050 comme objectif en matière de climat dans leurs mesures législa-tives. Je ne vois vraiment pas à quoi cela sert, étant donné qu'ils se sont montrés incapables d'atteindre ne serait-ce qu'une seule des cibles qu'ils s'étaient fixées pour notre pays. Ce que mes adoles-centes de filles et moi-même aimerions voir, ce sont des cibles dans ce paysage politique, pour les deux à cinq prochaines années.

Comment pouvons-nous demander au gouvernement libéral de rendre des comptes pour une cible située dans 30 ans? Nous devons agir maintenant, et pas en 2050.

M. Sean Casey: Madame la Présidente, sauf le respect que je lui dois, je ne suis pas d'accord avec mon collègue. Nous avons fixé un objectif en matière de protection des océans et nous l'avons atteint. Nous continuerons à nous efforcer de respecter les objectifs.

L'annonce faite dans le discours du Trône selon laquelle la cible de 2050 serait inscrite dans la loi prouve une fois de plus combien nos objectifs climatiques sont importants et se doivent d'être impor-tants pour le gouvernement. Le bilan du gouvernement en ce qui concerne le respect de ses objectifs en matière de protection des océans est un excellent exemple de ce dont nous sommes capables et de ce pour quoi nous voulons être reconnus. C'est cette responsa-bilité qui sous-tend la décision d'inscrire dans la loi les objectifs pour 2050.

Déclarations de députés

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

MOHAMED-ASLIM ZAFIS

L'hon. Kirsty Duncan (Etoobicoke-Nord, Lib.): Madame la Présidente, c'est le cœur lourd que je prends la parole pour rendre hommage à Mohamed-Aslim Zafis, assassiné de façon brutale et insensée alors qu'il faisait du bénévolat pour assurer la santé et la sécurité des gens qui se rendaient à la mosquée pour prier.

Mohamed était un homme bon, un membre estimé de la collectivité et je le connaissais personnellement. Il souhaitait la bienvenue aux gens à leur arrivée à la mosquée, il distribuait des paniers de provisions, il pensait aux autres avant de penser à lui-même et il avait toujours des friandises pour les enfants.

Je souhaite que nous gardions en mémoire sa bonté et que nous ayons une pensée pour sa famille. L'International Muslim Organization de Toronto et les communautés musulmanes de partout au pays pleurent la perte de Mohamed.

Je remercie les premiers intervenants et les personnes sur place qui ont prodigué des soins: le président Omar Farouk, les imams Taher et Junaid, ainsi que le cheik Abdullah.

Les indications voulant que ce meurtre ait été motivé par des liens avec le néonazisme et par l'islamophobie sont très préoccupantes. Nous soutenons les communautés musulmanes dans la lutte contre cette forme de haine, qui n'a pas sa place au Canada.

* * *

L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Mme Gudie Hutchings (Long Range Mountains, Lib.): Madame la Présidente, la COVID-19 a eu des répercussions sur toutes les industries. Toutefois, elle a vraiment frappé de plein fouet les industries du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Si de nombreuses entreprises n'ont pas ouvert leurs portes cette année, certaines se sont ajustées à la nouvelle normalité avec succès. D'autres encore ont formé des groupes, joint leurs efforts et découvert une nouvelle façon de faire simplement pour survivre.

Dans le cadre de la COVID-19, notre gouvernement a mis en place des programmes qui ont aidé les Canadiens à conserver leur emploi et les entreprises à traverser la pandémie, et il continue d'offrir du soutien.

Dans le discours du Trône prononcé hier, le gouvernement s'est engagé à aider les aéroports régionaux et à faire en sorte que les entreprises touristiques puissent résister à la tempête en se prévalant des nombreux programmes d'aide à leur disposition.

Les secteurs du voyage et du tourisme constituent de véritables moteurs de l'économie canadienne. Ils emploient plus de deux millions de personnes dans plus de 200 000 entreprises. Notre gouvernement est pleinement conscient de l'importance de ces industries.

Lorsque nous retrouverons une nouvelle réalité touristique et une nouvelle normalité, tout le monde souhaitera avoir ce que le Canada a à offrir: une population chaleureuse, des lieux emblématiques et de riches cultures d'un océan à l'autre.

[Français]

ROGER GUERTIN

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, le 3 juillet dernier, un grand patriote nous a quittés: Roger Guertin.

Cet homme exemplaire, à qui je dois en grande partie le siège que j'occupe aujourd'hui, mérite un hommage. Je transmets mes plus sincères condoléances aux proches, Denise, Sébastien et Julien, aux nombreux amis et à la famille politique de Roger.

Roger était un homme bon, généreux, intègre et humble, qui se sera distingué par ses longues années de service sur la voie maritime du Saint-Laurent et par son engagement dans le mouvement indépendantiste québécois. Il restera dans nos mémoires comme l'homme qui aura « tenu le fort » pendant les moments difficiles. Il n'a jamais été question pour lui d'abandonner, et ce pays-là, il y croyait.

Mon grand ami, mon inspiration, mon capitaine, je perds un guide et un allié dévoué à la cause. Ton regard heureux et rempli d'espoir va me manquer. Je termine par une citation de Félix Leclerc, qui représente bien le souvenir de Roger Guertin:

Moi je sais un pays
Qui est bien loin d'ici
Où la mer et la vie
Et l'amour sont unis...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je cède la parole au député de Nickel Belt.

* * *

LES CENTRES DE SOINS DE LONGUE DURÉE

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Madame la Présidente, je veux souligner l'excellent travail du personnel et des bénévoles du centre Elizabeth, à Val Caron, de la Villa St. Gabriel, à Chelmsford, et du Château, à Sturgeon Falls, des centres de soins de longue durée dans Nickel Belt. Alicia Woods, propriétaire de Covergalls, a lancé une campagne remettant une partie des ventes de masques aux centres de soins de longue durée, leur permettant d'acheter de l'équipement de protection individuelle.

[Traduction]

Avec ses produits, elle contribue au maintien d'emplois canadiens.

Covergalls, dont le mot-clic est #CanadaStrong, a fait don de 3 000 \$ à la Villa St. Gabriel de Chelmsford et continue de faire de la sensibilisation au sujet des établissements de soins de longue durée.

L'actuelle pandémie a isolé les personnes les plus vulnérables de la société. La générosité d'entreprises dirigées par des Canadiennes, comme Covergalls, a véritablement aidé. Je remercie chaleureusement leur personnel dévoué.

Continuons de soutenir les résidents des établissements de soins de longue durée. Ensemble, nous pouvons traverser cette période difficile tout en étant plus forts que jamais.

Misons sur #CanadaStrong.

• (1405)

LES SERVICES INTERNET

M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, les habitants de ma circonscription ne sont plus dupes des platitudes que débite le gouvernement actuel. Les gens se concentrent sur le télétravail, l'éducation de leurs enfants et la survie de leur entreprise.

Cette année nous a rappelé l'importance de la connectivité alors que la crise de la COVID-19 nous a obligés à travailler de la maison. Les Canadiens des régions rurales ont besoin de services Internet accessibles, fiables et abordables. Le gouvernement excelle dans les promesses, mais fait piètre figure en matière de mesures concrètes.

Hier, on nous a servi une autre vague promesse. Aujourd'hui, il nous faut des mesures concrètes. Nous avons besoin d'investissements directs du fédéral et des partenariats locaux, provinciaux et nationaux afin d'obtenir des résultats concrets maintenant.

Au nom des habitants de Parry Sound—Muskoka, du Nord de l'Ontario et de tous les Canadiens des régions rurales, j'implore le gouvernement de mettre de côté les promesses creuses et de nous montrer comment il entend offrir des services Internet accessibles, fiables et abordables aux milliers de Canadiens des régions rurales qui n'en peuvent plus de toutes ces années de promesses creuses des libéraux.

* * *

LE DISCOURS DU TRÔNE

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été ravie hier de voir qu'on avait tenu compte, dans le discours du Trône, des commentaires dont m'ont fait part les citoyens de ma circonscription, Don Valley-Est, au cours des sept assemblées publiques virtuelles que j'ai organisées depuis le début de la pandémie.

Bon nombre de mes concitoyens m'ont téléphoné pour exprimer leur satisfaction à l'égard de la gestion gouvernementale de la crise de la COVID-19. Ils se sont dits heureux que leur rétroaction ait non seulement permis de peaufiner des programmes comme la Prestation canadienne d'urgence et la Subvention salariale d'urgence du Canada, mais également de les bonifier à mesure que la situation évoluait.

Le gouvernement a écouté les Canadiens. C'est pourquoi nous avons axé notre plan de reprise après la pandémie sur la justice sociale et la prudence financière, afin de présenter un programme durable, équitable et vert qui ne laisse personne pour compte.

* * *

[Français]

JOHN NAPIER WYNDHAM TURNER

M. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais rendre hommage à l'honorable John Napier Wyndham Turner, 17^e premier ministre du Canada. Il est décédé vendredi dernier à l'âge de 91 ans. Athlète, boursier Rhodes, avocat, John Turner a fait tourner les têtes pour son intellect à la figure fringante.

Sa mère disait qu'il deviendrait pape ou premier ministre, et le Canada était le meilleur choix. Député, ministre, premier ministre et chef de l'opposition, il adorait le Parlement et ses traditions profondes. Il a la particularité d'avoir siégé à la Chambre des com-

Déclarations de députés

munes à titre de député de trois provinces différentes: le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Sur une note personnelle, j'ai fait sa connaissance. Au fil des ans, quand je m'arrêtais à Toronto, il était généreux de son temps pour me donner des conseils. Ses histoires étaient hilarantes, dont certaines que je ne peux pas répéter en public. John Turner était un grand Canadien.

À sa femme, Geills, et à sa famille, j'offre mes plus sincères condoléances. Je les remercie de l'avoir partagé avec nous. Qu'il repose en paix.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur d'être de retour dans cette enceinte pour représenter les habitants de Central Okanagan—Similkameen—Nicola.

Bien des choses se sont passées depuis notre dernière séance. On peut dire qu'il y a eu dans nos circonscriptions respectives plus d'histoires malheureuses que nous n'en aurions souhaité. Cependant, il y a eu aussi des histoires positives et je voudrais en partager une avec les députés aujourd'hui.

Cette année, un nombre record de nouveaux arbres ont été plantés en Colombie-Britannique. Malgré la COVID-19, environ 300 millions d'arbres y ont été plantés. C'est important de le souligner, car le gouvernement libéral avait promis d'en planter deux milliards et il n'en a pas planté un seul.

On l'a encore constaté aujourd'hui, le premier ministre est génial lorsqu'il s'agit de faire des promesses, mais lorsqu'il faut les tenir, il est aux abonnés absents.

Le reboisement est important. Dans de nombreuses communautés de ma circonscription, la foresterie, en particulier les scieries, est le plus grand employeur du secteur privé. Sans un secteur privé dynamique, il n'y a pas de financement du secteur public.

Je demande aux députés de se joindre à moi pour remercier les nombreux jeunes Canadiens de Colombie-Britannique qui ont passé leur été à planter ces 300 millions d'arbres pour nous tous.

* * *

RUTH BADER GINSBURG

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, le 18 septembre fut un jour sombre, celui où nous avons perdu la juge de la Cour suprême des États-Unis Ruth Bader Ginsburg. Cette femme toute menue était pourtant une géante sur laquelle on pouvait s'appuyer.

Professeure de droit, avocate et juge, c'est essentiellement elle qui a créé la notion de discrimination fondée sur le sexe avant de lutter contre ce type de discrimination sous toutes ses formes. Elle n'est plus là, mais elle nous a laissés beaucoup: les possibilités qu'elle a créées, les droits pour lesquels elle s'est battue et les changements qu'elle a apportés.

Déclarations de députés

En cette Semaine de l'égalité des sexes au Canada, le moment ne pourrait être mieux choisi pour souligner l'héritage de la juge Ginsburg. Pour reprendre ses paroles, « Lorsque la société verra ce que les femmes peuvent faire, lorsque les femmes verront ce qu'elles peuvent faire, il y en aura davantage qui agiront et nous ne pourrions tous que mieux nous en porter ».

Que son souvenir soit une source de réconfort.

* * *

• (1410)

LES ÉLECTIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 2020

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Monsieur le Président, depuis le début de l'année, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Blaine Higgs, ainsi que son équipe, ont travaillé fort pour réussir à limiter la propagation de la COVID-19 dans cette province. Prenant conscience des ravages que le virus allait provoquer, le gouvernement conservateur de M. Higgs a mis en place très tôt des mesures pour protéger les Néo-Brunswickois. L'excellent travail de M. Higgs a été reconnu par les électeurs le 14 septembre, et il s'est fait réélire avec 27 députés conservateurs à la tête d'un gouvernement majoritaire.

Par ailleurs, je suis fier de constater l'élection des députés conservateurs provinciaux de ma circonscription, Fundy Royal. Je pense notamment au premier ministre Blaine Higgs, à Gary Crossman, Bill Oliver, Bruce Fitch, Sherry Wilson, Ross Wetmore, Mike Holland, Glen Savoie, et à Tammy Scott-Wallace.

En mon nom ainsi qu'au nom du caucus conservateur, je tiens à féliciter le premier ministre Higgs et son équipe pour cette victoire électorale. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec lui dans les mois et les années à venir.

* * *

LE DÉPISTAGE DE LA COVID-19

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, une mère seule qui travaille des quarts consécutifs pour joindre les deux bouts ne peut pas faire la file pendant sept heures pour subir un test de dépistage de la COVID-19. Les personnes qui vivent dans des collectivités rurales et isolées ou dans des réserves ont besoin d'options de dépistage auxquelles elles peuvent accéder rapidement et facilement.

Comme l'a dit M. Colin Furness, épidémiologiste de la prévention des infections et professeur adjoint à l'Université de Toronto, « l'utilisation de tests de salive pour le dépistage permettrait aux parents de se tester et de tester leurs enfants régulièrement ».

Les Canadiens en arrachent en ce moment. Le gouvernement doit se rendre compte que le fait de s'attendre à ce qu'une personne se place en quarantaine pendant 14 jours si elle entre en contact avec une personne atteinte de la COVID est élitiste. Plusieurs de nos proches alliés, dont l'Allemagne, les États-Unis et le Japon, disposent de tests de dépistage rapide. Pendant ce temps, le gouvernement continue de se traîner les pieds et tarde à examiner ces technologies.

C'est pour cette raison que les conservateurs continuent de demander au premier ministre de faire enfin son travail et de faire passer en revue rapidement et sérieusement ces options de dépistage. Les Canadiens en dépendent.

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, dernièrement, le professeur de l'Université de Montréal Frédéric Bérard a écrit un ouvrage intitulé *La Terre est une poubelle en feu*. Avec les incendies majeurs en Californie, ce titre n'est pas uniquement une image, mais une triste réalité.

Les libéraux doivent réaliser qu'on vit une crise sanitaire et économique, mais que la crise climatique n'est pas disparue. À ce sujet, le gouvernement envoie des signaux contradictoires qui sèment la confusion. Il continue à subventionner les compagnies pétrolières, il relance l'exploration pétrolière dans l'Atlantique, il gaspille des milliards de dollars avec l'expansion de Trans Mountain, il n'a pas planté un seul arbre, il laisse la porte ouverte à GNL-Québec et il s'éloigne chaque année de nos cibles de réduction des gaz à effet de serre.

Il faut changer la façon dont on produit, on consomme et on se déplace. Il faut électrifier tous nos transports. C'est le temps d'avoir un plan ambitieux et cohérent pour laisser une planète viable aux générations futures.

* * *

LE 50^E ANNIVERSAIRE DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je suis fier de souligner à la Chambre le 50^e anniversaire du Cégep de Saint-Jérôme, cinquante années consacrées à façonner notre société d'aujourd'hui et de demain. Quelle belle histoire!

Fondé en 1970, le Cégep de Saint-Jérôme offre aujourd'hui près d'une trentaine de programmes de formation et possède deux centres collégiaux de transfert de technologie ainsi que trois campus d'enseignement dans les Laurentides. Il va sans dire que notre cégep est un acteur culturel et socioéconomique incontournable dans le développement de Rivière-du-Nord, des Laurentides et de tout le Québec. Plus de 35 000 diplômés s'y sont succédé au fil des 50 dernières années.

Je salue et remercie d'ailleurs l'ensemble du personnel pour son travail d'hier à aujourd'hui, et je souligne tout particulièrement le dévouement acharné de sa directrice générale actuelle, Mme Nadine Le Gal. En 2020, c'est encore plus de 700 personnes qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement du Cégep.

Son slogan le dit si bien: « Plus grand, ensemble. »

* * *

LE DÉPISTAGE DE LA COVID-19

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont outrés. Le Canada est en proie au coronavirus depuis plus de six mois maintenant, et ce gouvernement se fait prier pour approuver une trousse de test rapide.

Lors du discours du Trône d'hier, la gouverneure générale a clairement indiqué que les Canadiens ne devraient pas faire la file pendant des heures pour passer des examens. Pendant ce temps, à Kit-chener, en Ontario, les médias ont rapporté que des gens avaient commencé à faire la file dans un site de test au volant à 2 h 30.

Santé Canada a reçu des demandes pour 14 tests rapides différents, mais le gouvernement n'a approuvé aucun d'entre eux. Dans d'autres territoires, un test de dépistage de la COVID-19 peut être effectué en 15 minutes, ne coûte que 5 \$ et ne nécessite pas de laboratoire. Le premier ministre a démontré hier que sa préoccupation est la perception de son parti par les Canadiens et non leur santé.

Les Canadiens ont coopéré avec son gouvernement pour aplatir la courbe virale. Est-ce que son gouvernement peut maintenant coopérer avec les Canadiens?

* * *

• (1415)

ALINE CHRÉTIEN

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, récemment, nous avons perdu d'une très grande dame, la moitié de l'une des grandes histoires d'amour de notre époque. Nous avons appris le décès de Mme Aline Chrétien, épouse de notre ancien premier ministre Jean Chrétien.

Le Canada est vraiment triste de cette perte, car Mme Chrétien était une grande Canadienne et une grande Québécoise qui s'est tellement sacrifiée pour son pays. Alors que son époux était député de la circonscription de Beauséjour, ici, au Nouveau-Brunswick, elle a véritablement laissé sa marque sur le peuple acadien de notre province.

Mme Chrétien avait adopté l'Acadie, et c'était réciproque, car le peuple acadien lui vouait aussi un profond respect. Elle s'était d'ailleurs liée d'amitié avec une autre grande dame, Viola Léger, ancienne sénatrice du Nouveau-Brunswick et interprète de notre célèbre personnage de la Sagouine. Mme Léger aimait d'ailleurs rappeler aux gens que ce n'était pas le premier ministre qui l'avait nommée au Sénat, mais plutôt Mme Chrétien.

Au nom de tous les Canadiens et Canadiennes, j'aimerais offrir mes plus sincères condoléances à la famille Chrétien et la remercier de son énorme contribution.

En conclusion, hier, j'ai eu le privilège de parler avec M. Chrétien. Il m'a demandé, au nom de sa famille, de remercier tous les députés de la Chambre, le gouvernement, ses anciens collègues et tous les Canadiens et Canadiennes pour leurs messages de condoléances et d'avoir fait part de leurs réflexions sur une femme incroyablement douce, sa chère Aline.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE DANS EDMONTON MANNING

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, j'ai passé la dernière semaine à visiter la région agricole de ma circonscription. Les familles, les organismes communautaires et les petites entreprises sont au cœur des fermes, des cultures et des petites exploitations du secteur. Ce sont eux qui produisent la nourriture consommée dans les villes et qui soutiennent les exportations du pays dans le monde, et ils jouent un rôle de premier plan dans nos collectivités.

Watrin Grain, une ferme céréalière diversifiée qui produit notamment du canola, assure l'approvisionnement du marché canadien et exporte des produits canadiens partout dans le monde. Nous devons la soutenir face à la diplomatie coercitive de la Chine. Riverbend

Questions orales

Gardens approvisionne les marchés locaux et leur offre des produits novateurs sains et de qualité cultivés ici même au Canada. Lady Flower Gardens, qui approvisionne la banque alimentaire, crée également des débouchés pour les Autochtones.

Ces exemples montrent la bonne volonté des producteurs agricoles. Le gouvernement fédéral doit les soutenir.

Le Président: Avant que nous poursuivions, comme nous vivons une situation inédite, j'aimerais rappeler aux députés que, à la Chambre, ils doivent se lever pour obtenir la parole, comme cela se fait depuis des années. Je demande donc à ceux qui sont à la maison d'allumer leur caméra bien avant d'obtenir la parole et de ne pas attendre au dernier moment pour le faire. C'est un peu comme se lever pour ceux qui sont à distance. Cela facilitera la résolution des problèmes techniques qui pourraient survenir.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, la deuxième vague de la pandémie est commencée et la plupart des Canadiens dont le nom pourrait apparaître sur une liste de traçage des contacts n'ont pas les moyens de s'absenter du travail durant deux ou trois semaines afin de se faire tester pour la COVID-19.

Au mois de mars dernier, le premier ministre avait promis que l'une des principales priorités serait d'offrir des méthodes de dépistage rapides à tous les Canadiens. Depuis, la moitié d'une année s'est écoulée et un demi-billion de dollars ont été dépensés, mais les familles canadiennes doivent encore faire la file pendant des heures, et parfois même des jours, avant de se faire tester.

Pourquoi le premier ministre a-t-il laissé tomber les Canadiens par rapport à ce dépistage vital depuis le début de la pandémie?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons collaboré avec les provinces et les territoires pour accroître la capacité de dépistage à l'échelle du pays. Nous avons consenti 19 milliards de dollars au moyen de l'Accord sur la relance sécuritaire pour augmenter la capacité d'effectuer des tests partout au pays, entre autres. Nous avons fourni du matériel et des ressources pour aider les provinces à mener les tests, à retracer les contacts et à recueillir des données. J'ai participé à 18 réunions avec les premiers ministres depuis le début de la pandémie.

Nous allons continuer de faire tout ce qui est nécessaire pour assurer la sécurité des Canadiens et veiller à ce que nos chercheurs aient tous les outils dont ils ont besoin pour approuver rapidement de nouveaux tests sûrs pour les Canadiens.

• (1420)

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a mis le cadenas sur les portes du Parlement pour étouffer le scandale concernant UNIS en prétextant la présentation d'un discours du Trône qui s'attaque à la pandémie. Or, le discours n'était rien de plus qu'une litanie de promesses libérales non tenues et recyclées, et il abandonne à leur sort un nombre incalculable de Canadiens.

Questions orales

Le premier ministre n'a aucun plan pour gérer la crise sanitaire, ni pour remédier aux pertes d'emplois, ni pour mettre fin aux divisions au pays. Pourquoi le premier ministre a-t-il gaspillé tout ce temps à étouffer son scandale au lieu de l'employer à aider les Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie est la plus grave crise sanitaire que le Canada ait jamais connue. Au cours des six derniers mois, des lacunes fondamentales ont été mises au jour dans notre société et ailleurs dans le monde. Pour ceux déjà en proie à des difficultés, la pandémie s'est avérée encore plus pénible.

Nous devons relever les défis d'aujourd'hui et appuyer les personnes vulnérables pour l'avenir. Nous prendrons des mesures audacieuses en matière de santé, d'économie, d'égalité et d'environnement. Voilà à quoi les Canadiens s'attendent alors que nous continuons à défendre leurs intérêts tout au long de cette pandémie et élaborons une meilleure stratégie pour assurer un avenir meilleur à chacun d'entre eux.

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, le discours du Trône du premier ministre n'avait pour seul but que d'essayer de faire oublier les agissements de son gouvernement corrompu.

Dans ce discours de presque 7 000 mots, les ressources naturelles du Canada ne sont mentionnées qu'une seule fois. Il n'y est question ni des travailleurs syndiqués du secteur du pétrole et du gaz de l'Alberta, ni de la situation des travailleurs forestiers du Québec et de la Colombie-Britannique, ni des agriculteurs, qui ne peuvent s'attendre à rien d'autre qu'à une taxe sur le carbone plus élevée.

Pourquoi le premier ministre a-t-il volontairement laissé des millions de Canadiens de côté?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de cette pandémie, nous sommes là pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Près de neuf millions de personnes ont touché la Prestation canadienne d'urgence et, grâce aux mesures que nous présentons aujourd'hui, nous allons pouvoir continuer d'aider les millions de personnes qui sont toujours sans emploi, qui cherchent du travail, mais n'arrivent pas à en trouver parce que l'économie n'est pas rétablie. Nous nous sommes également assurés de continuer à aider les petites entreprises en élargissant le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et en prolongeant la subvention salariale.

Ces mesures de soutien des Canadiens pendant la pandémie vont contribuer à la relance de notre économie.

[Français]

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, hier, le discours du Trône était un discours typiquement libéral. On mettait la table pour des chicanes avec les provinces.

Le discours du Trône n'était pas fini que déjà le premier ministre du Québec, François Legault, disait être déçu parce que ce discours permettait au gouvernement fédéral, encore une fois, d'empiéter sur les champs de compétence des provinces, particulièrement en santé.

Cela n'a pas sa place, mais c'est la signature du gouvernement libéral.

Pourquoi le gouvernement libéral de l'actuel premier ministre ne respecte-t-il pas les champs de compétence et ne laisse-t-il pas les provinces s'occuper de la santé, et ne laisse-t-il pas le premier ministre s'occuper, lui, des enjeux des Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je regrette d'entendre le député de Louis-Saint-Laurent dire que le fédéral n'a pas sa place pour protéger nos aînés. Ce n'était pas l'opinion du premier ministre du Québec, quand il nous a demandé d'envoyer les forces armées pour aider justement les aînés dans nos CHSLD.

Nous allons toujours être là pour appuyer nos aînés. Nous allons travailler en partenariat avec la province, et avec toutes les provinces, pour assurer la sécurité et la santé de tous les Canadiens, dans ce cas-ci particulièrement de celles de nos aînés.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, si besoin était, les Québécois et les Canadiens viennent de voir encore une fois le visage désagréable de l'arrogance du premier ministre libéral.

Oui, l'armée a fait ce pour quoi elle est préparée. Si jamais il y a des besoins, on demande à l'armée d'être là. Je connais des militaires, je les représente dans ma circonscription. Ils sont très heureux de rendre service aux Canadiens.

Encore une fois, le premier ministre vient de démontrer qu'il méprise le Québec, qu'il méprise les Québécois, qu'il méprise le premier ministre, qu'il méprise tous les Canadiens, parce que le premier ministre ne respecte pas les champs de compétence.

Quand va-t-il comprendre que le Canada, ça se travaille avec les provinces, et pas contre les provinces?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours reconnu et nous allons toujours reconnaître les champs de compétence des provinces. Nous reconnaissons aussi que nous devons travailler ensemble, pendant une pandémie sans précédent. C'est une crise dans le cadre de laquelle tous les paliers de gouvernement sont en train de travailler ensemble pour protéger les Canadiens, pour relancer l'économie. On n'est pas là pour jouer à de la politique, comme le fait le député d'en face. On est là pour travailler avec les premiers ministres, avec les Canadiens, pour mettre en place des mesures qui vont aider tout le monde.

● (1425)

LA SANTÉ

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, en pleine deuxième vague de la COVID-19, le premier ministre du Québec et trois de ses homologues sont venus à Ottawa, la semaine passée, pour passer un message simple: aidez-nous. Ils ont demandé des moyens financiers pour combattre la COVID-19. C'est pourquoi le discours du Trône est, pour eux, une insulte. Il n'y a pas un mot sur les transferts en santé, pas d'argent. Il y a juste des leçons et des ingérences.

En pleine pandémie, est-ce que le premier ministre va augmenter les transferts en santé ou est-ce qu'il magazine encore une chicane avec le Québec?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'étais très content de pouvoir travailler avec tous les députés de cette Chambre sur la pandémie. Je regrette qu'il y en ait certains qui oublient déjà ce qu'on a fait il y a quelques mois. On a augmenté les transferts en santé, qui sont déjà de 40 milliards de dollars par année, d'un demi-milliard de dollars dès le début de cette pandémie et encore une fois dans notre accord de 19 milliards de dollars qu'on a envoyés du fédéral aux provinces pour assurer une relance sécuritaire.

Je me suis engagé directement auprès du premier ministre LeGault et des autres premiers ministres à parler de transferts en santé pour assurer que le Canada continue de pouvoir bien servir ses citoyens.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, il n'est pas fort en math, ce premier ministre.

La vice-première ministre a expliqué que son gouvernement refuse d'augmenter les transferts en santé, dans le discours du Trône, et je la cite: le gouvernement doit justifier la raison de ses dépenses aux Canadiens. La raison de ses dépenses, c'est quoi? C'est la COVID-19, la pire pandémie de l'histoire, qui a fait 5 800 décès au Québec. Il me semble que cela est clair.

Est-ce que le gouvernement va réaliser que nous sommes en pleine deuxième vague et augmenter ses transferts en santé?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, on a augmenté les transferts en santé d'un demi-milliard de dollars, dès le début de la pandémie, et encore d'un demi-milliard de dollars à l'intérieur des 19 milliards de dollars qu'on a envoyés aux provinces pour une relance sécuritaire. On a aussi envoyé 2 milliards de dollars directement pour aider les enfants à retourner à l'école. On va continuer d'être là pour travailler avec les provinces, pour aider la population à rester en santé et pour relancer l'économie. Avec la PCU qui sera maintenant transformée en assurance-emploi, on va continuer d'être là pour les gens.

* * *

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, les gens sont inquiets. Les chiffres augmentent. C'est clair que nous faisons face à une deuxième vague de COVID-19, mais, en même temps, le premier ministre n'a pas vraiment présenté de plan.

Quel est le plan pour avoir plus de tests de COVID-19? Quel est le plan pour nos aînés dans les centres de soin de longue durée? Quel est le plan pour s'assurer que ce n'est pas M. et Mme Tout-le-Monde qui paient le prix de la reprise, mais plutôt ceux qui ont fait de grands profits pendant cette pandémie?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis très content de souligner à quel point nous avons une approche qui va d'abord et avant tout reconnaître qu'on est encore dans une pandémie, que cela continue et que les gens ont encore besoin d'aide. C'est pour cela que nous continuons à travailler avec les provinces pour accélérer le processus de dépistage et nous assurer que tout le monde y a accès.

Nous allons être là pour aider nos aînés, parce que c'est ce que nous nous sommes toujours engagés à faire. Nous allons aider nos jeunes. Nous allons aider nos familles en maintenant l'appui aux familles au moyen de l'assurance-emploi. Nous allons continuer à ai-

der nos petites entreprises par des mesures qui vont contribuer à la relance économique. Nous allons continuer d'être là pour eux.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, nous sommes au beau milieu de la deuxième vague. Le nombre de cas grimpe, et les gens sont très inquiets, mais le premier ministre n'a toujours pas de plan précis pour certains des aspects les plus préoccupants de la pandémie.

Où est le plan qui garantira l'accès aux tests de dépistage? Où est le plan qui évitera aux aînés d'être encore frappés de plein fouet par la COVID-19? Où est le plan qui permettra aux familles qui en ont besoin d'avoir accès à des services de garde? Où est le plan qui fera en sorte qu'après la deuxième vague, ce ne sont pas les gens ordinaires qui ont du mal à joindre les deux bouts qui paieront le prix de la relance, mais plutôt ceux à qui la pandémie a profité?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le discours du Trône prononcé hier par la gouverneure générale décrit comment nous traiterons chacun de ces éléments. Nous continuerons de renforcer ce que nous avons déjà fait pour la garde des enfants, et nous continuerons de faire ce que nous faisons déjà pour soutenir les familles de partout au pays. Tout en nous occupant de la crise sanitaire, nous continuerons de soutenir les Canadiens.

Nous avons présenté un plan audacieux qui touche l'économie, l'environnement, la santé et la sécurité, les enjeux liés à l'équité et les obstacles auxquels trop de Canadiens sont encore confrontés. Nous continuerons de travailler ensemble pour répondre aux besoins des Canadiens.

* * *

● (1430)

LA SANTÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, cette année, les aéroports de Tokyo ont commencé à employer des tests de dépistage rapide de la COVID-19. Il ne s'agit pas — je le précise — des mêmes tests que ceux dont parlait le premier ministre ce matin et qui prennent des heures avant d'obtenir le résultat. Il s'agit de tests différents. Quand la ministre de la Santé a appris l'existence de cette technologie, pourquoi n'a-t-elle pas aussitôt convoqué ses collaborateurs pour leur demander quand ils entendaient en faire l'examen et quand ils pensaient pouvoir l'offrir à la population canadienne?

Bref, à quelle date l'examen des tests de dépistage rapide de la COVID-19 sera-t-il terminé?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie, nous nous appuyons sur l'expertise des chercheurs, des scientifiques et des spécialistes pour décider des mesures à prendre pour lutter contre la COVID-19, et c'est exactement ce que nous allons continuer de faire, parce que nous avons compris que, dans les faits, la science et la recherche sont les clés qui nous permettront de découvrir la prochaine génération de moyens qu'espèrent les Canadiens et le reste du monde.

Questions orales

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, la COVID-19 qui ne se transmet pas de personne à personne, les masques qui ne sont d'aucune efficacité, les contrôles à la frontière qui sont assimilables à du racisme; voilà le type d'information sur laquelle la ministre donne l'impression de se fonder depuis le début de la pandémie, alors j'espère qu'elle nous pardonnera si on ne la croit pas sur parole.

Pourquoi défend-elle les données chinoises sur la transmission de la COVID-19? Comment peut-elle faire davantage confiance aux chiffres en provenance de la Chine qu'aux études approuvées par les autorités japonaises?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme la députée d'en face le sait peut-être, les connaissances scientifiques évoluent constamment. On ne savait pas grand-chose sur la COVID-19 lorsqu'elle est apparue sur la scène mondiale. Depuis le début, nous travaillons avec les chercheurs, les scientifiques et les excellents responsables de la santé publique partout au pays afin que notre réponse corresponde toujours aux plus récentes connaissances disponibles.

La situation ne cesse d'évoluer. Bien entendu, nos conseils changeront en fonction des connaissances concernant le coronavirus. Je suis fière du milieu médical et des chercheurs, qui travaillent fort...

Le Président: La députée de Lakeland a la parole.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, cela fait maintenant six mois, et d'autres pays industrialisés l'ont fait.

Apparemment, des milliardaires arrivant à bord de leur jet privé bénéficient d'un traitement de faveur lorsqu'ils atterrissent au Canada. Lorsque les Canadiens ont appris cela la semaine dernière, le ministre de la Sécurité publique a prétendu qu'il n'en savait rien.

Mettons les choses au clair. En pleine pandémie qui a entraîné le confinement du pays tout entier et presque paralysé notre économie, les libéraux ne connaissent ni l'identité ni le nombre des personnes qui sont exemptées de la quarantaine obligatoire de 14 jours lorsqu'elles franchissent nos frontières.

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour souligner que cet incident a été mal rapporté. Malheureusement, la députée d'en face ne semble pas être au courant qu'aucune exemption d'intérêt national n'a été accordée en l'occurrence. La décision a été prise par un agent des services frontaliers qui s'est fondé sur les renseignements fournis au moment où les deux individus se sont présentés à la frontière. Ces renseignements n'étaient malheureusement pas suffisants pour leur permettre de traverser la frontière.

Nous avons admis que dans ce cas particulier, l'agent des services frontaliers a commis une erreur et que ces gens n'auraient pas dû être autorisés à entrer au pays. J'ai parlé au président de l'Agence des services frontaliers du Canada et une telle chose ne se reproduira plus.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, il y a plus de six mois, les conservateurs ont déclaré que les libéraux devraient fermer la frontière afin de contrer le virus et de sauver des vies au Canada. Voilà que le ministre admet que, bien

qu'ils aient fermé la frontière après de longs attermolements, ils ne sont pas en contrôle de la situation ou il prétend qu'ils ne le sont pas. Les libéraux ont laissé entrer des voyageurs riches et bien branchés, mais le ministre a personnellement refusé l'entrée au pays au fiancé d'une Canadienne atteinte du cancer. C'est vraiment deux poids, deux mesures. Entretemps, les Canadiens, les entreprises et les familles ordinaires sont toujours dans l'incertitude à la frontière.

Combien d'autres milliardaires faisant partie de l'élite reçoivent un traitement de faveur?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je déclare encore une fois qu'aucun milliardaire faisant partie de l'élite n'a reçu un traitement de faveur et il en demeurera ainsi.

Les règles qui visent à maintenir l'intégrité des frontières et la sécurité des Canadiens sont claires et elles sont appliquées par les agents des services frontaliers. Il existe également un processus pour certains cas exigeant de la compassion, visant à déterminer s'il est nécessaire de permettre une entrée et si on peut le faire tout en maintenant la sécurité.

Nous collaborerons avec les autorités sanitaires fédérales et provinciales. Notre principale priorité demeure la protection, la santé et la sécurité des Canadiens.

* * *

● (1435)

[Français]

L'ÉTHIQUE

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a promis aux Canadiens qu'ils auraient un gouvernement transparent. Les Canadiens savent maintenant qu'il n'avait pas l'intention de tenir cette promesse.

À preuve c'est seulement après que les médias ont annoncé que des conflits d'intérêts flagrants de certains membres du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 pointaient à l'horizon que le premier ministre a décidé de rendre l'information publique. Il le savait, mais il le cachait aux Canadiens. Pourquoi?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

J'aimerais avoir des clarifications. Je ne sais pas ce que le député a dit.

Quelle est sa question?

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, j'avais une autre question à poser, mais je vais répéter la première pour être gentil avec la ministre.

Certains membres du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, qui a été mis en place par le gouvernement en mai et dont nous avons appris l'existence en août, avaient des conflits d'intérêts potentiels et dangereux. Or le public n'était pas au courant de cela. C'est Global News et Radio-Canada qui ont propagé la nouvelle.

Pourquoi le gouvernement a-t-il attendu que les médias diffusent la nouvelle?

Pourquoi a-t-il caché cette information aux Canadiens?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous accordons une grande valeur au travail des plus grands scientifiques et experts de l'industrie. Nos décisions sont fondées sur des faits scientifiques et des données probantes. Il existe un processus robuste pour gérer les conflits d'intérêts. En outre, il existe un registre en ligne des déclarations d'intérêts pour le groupe de travail dont parle le député d'en face.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a dit se baser sur la science. Or tous les experts nous ont dit que le sous-financement chronique du fédéral dans le domaine de la santé pendant des décennies avait fragilisé le système. Nous l'avons vu dans les CHSLD.

Il était impossible de se préparer à un imprévu comme la COVID-19 alors que les coupes fédérales systématiques nous donnaient à peine les moyens de soigner notre monde. Le fédéral payait 0,50 \$ par piastre, il a abaissé cela à 0,22 \$ et s'apprête à ne donner que 0,18 \$.

Plutôt que de donner des leçons, va-t-il enfin augmenter de façon récurrente les transferts en santé?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme le premier ministre l'a dit un peu plus tôt, il y a eu des transferts en santé aux provinces dès le début, dont un montant de 0,5 milliard de dollars et d'autres sommes qui ont suivi.

Le gouvernement du Canada a été présent lorsque les provinces en ont eu besoin. Nous continuerons d'être présents. C'est un travail d'équipe qui se fait partout au pays afin de combattre la COVID-19.

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, notre personnel soignant ne s'est pas encore remis de la première vague que la deuxième commence. Ce dont ont besoin nos anges gardiens, c'est que le fédéral respecte sa parole et transfère l'argent nécessaire au Québec pour qu'il prenne soin de son monde. Or, dans le discours du Trône, les libéraux nous disent comment faire notre travail.

Quand le fédéral ramèra-t-il dans le même sens que tout le monde en augmentant les transferts en santé de façon récurrente?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue du Bloc semble nous dire que les aînés relèvent d'une question de champs de compétences.

Selon nous, la question des aînés est une question de droit à la vie, de droit à la dignité, de droit aux médicaments nécessaires et de droit à de bons soins de santé. Nous serons toujours là pour nous aînés.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, est-ce que leader du gouvernement reconnaît que les coupes que ce gouvernement a faites en santé depuis 25 ans ont un lien direct avec la situation de nos aînés dans les CHSLD? C'est ce gouvernement, en perpétuant les coupes, qui porte la responsabilité de la situation.

Le premier ministre du Québec, aujourd'hui même, a dit ceci à propos de ce premier ministre: « Au lieu de parler d'augmenter les transferts aux provinces, il nous dit qu'il va intervenir dans les soins de longue durée, dans les médecins de famille, dans la santé mentale, que là il va nous dire comment faire les choses. Écoutez, c'est un peu insultant. »

Que répond ce gouvernement au premier ministre du Québec?

● (1440)

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, pour le Bloc québécois, parler de nos aînés, c'est parler de chicanes constitutionnelles, alors qu'on parle ici d'êtres humains. Ce sont les gens qui ont souffert le plus pendant cette pandémie.

Alors, chaque fois que nous allons nous lever à la Chambre, de ce côté-ci, et que nous parlerons de nos aînés, nous allons parler du droit à la vie, du droit à la dignité, du droit à des médicaments et du droit à des soins de santé de qualité.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, l'an dernier, on a dit aux Canadiens que les plastiques à usage unique allaient être interdits. Nous avons commencé à emballer notre épicerie dans des sacs réutilisables et à boire notre café dans des tasses réutilisables. Puis, la pandémie est survenue et le gouvernement a tout abandonné.

L'Association canadienne de l'industrie de la chimie estime que, maintenant plus que jamais, « nous devons veiller à ce que les nouvelles mesures réglementaires continuent de contribuer — et non de nuire — à la relance économique dont nous avons tant besoin ».

Combien de travailleurs qui fabriquent les produits essentiels aux travailleurs de la santé perdront leur emploi?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a promis de réduire la pollution par le plastique. L'interdiction des plastiques à usage unique, qui nuit à l'environnement, en fait partie. Toutefois, la stratégie, qui prévoit une collaboration avec les provinces et les territoires, consiste également à accroître le recyclage, à simplifier la conception des produits ainsi qu'à prendre tout un éventail d'autres mesures.

Éliminer la pollution par le plastique est important pour nous. Nous y travaillons de manière réfléchie et en collaboration étroite avec les provinces et les territoires.

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, s'il y a une chose que nous avons apprise cette année, c'est que nous avons besoin des produits en plastique à usage unique comme les masques, les gants et d'autres types d'équipement de protection individuelle. Selon ce qu'a déclaré hier l'Association canadienne de l'industrie de la chimie, au lieu de faire cavalier seul comme le gouvernement fédéral compte le faire en interdisant certains produits de plastique, le Canada devrait s'efforcer de réinventer sa façon de recycler et de transformer les plastiques afin d'en accroître le plus possible la durée de vie et la valeur.

Questions orales

Pourquoi le gouvernement s'attaque-t-il à une industrie qui fabrique des produits essentiels à la lutte contre la COVID-19 plutôt que de collaborer avec elle pour assurer la durabilité de ces produits?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais porter à l'attention de mon collègue l'information qui se trouve sur le Web. C'est exactement ce que nous faisons. Nous travaillons à promouvoir le recyclage afin qu'il atteigne un niveau bien plus élevé que d'habitude. Nous travaillons très activement dans ce dossier avec les gouvernements des provinces et des territoires de tout le pays, y compris l'Ouest canadien. D'ailleurs, la question de l'équipement de protection individuelle a été directement étudiée par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, présidé par la Saskatchewan.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires sont en train de mettre en œuvre une initiative pour déterminer la meilleure façon de remplacer ces produits ou de les intégrer à la chaîne de recyclage. C'est un dossier important, et nous travaillons fort...

Le Président: Le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola a la parole.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, nous avons eu droit hier à un discours du Trône riche en belles phrases, mais avare de détails. Un représentant de l'entreprise Clean Energy Fuels a déclaré que le discours du Trône contenait une myriade de promesses, mais rien de concret, comme d'habitude.

Malgré un tel commentaire, le gouvernement s'attend à ce que l'on croie qu'il dépassera les objectifs pour 2030, bien qu'il ne soit même pas en voie de les atteindre. Les libéraux avaient par ailleurs promis de planter deux milliards d'arbres. Combien en ont-ils planté jusqu'à maintenant? Aucun.

Pourquoi les Canadiens feraient-ils confiance à un gouvernement qui multiplie les déclarations ambitieuses sans même arriver à planter ne serait-ce qu'un seul arbre?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Le député le sait bien, monsieur le Président: le discours du Trône sert à énoncer des intentions et des priorités. Si le député avait lu le troisième chapitre du discours du Trône, il y aurait trouvé un engagement à mettre immédiatement en place un plan pour permettre aux Canadiens de savoir comment le gouvernement s'y prendra non seulement pour atteindre, mais bien pour surpasser les cibles de 2030. Je me réjouis à la perspective de présenter ce plan au cours des prochaines semaines ou des prochains mois.

LE LOGEMENT

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, les libéraux ont créé la crise du logement en 1993 en abolissant le programme national de logement abordable. La crise n'a fait que s'accroître pendant la pandémie. Le plus gros campement de sans-abri du pays se trouve à Vancouver-Est. Se contenter de répéter l'annonce de la construction de 3 000 logements n'est pas suffisant lorsque 235 000 Canadiens sont confrontés à l'itinérance chaque année.

Il est honteux de constater l'incapacité apparemment chronique à établir une stratégie de logement pour les régions nordiques, rurales et urbaines, qui serait dirigée par des Autochtones. À défaut de mesures concrètes, l'approche des beaux discours et de l'inaction ne vaut même pas le papier sur lequel elle est écrite. Le premier ministre adoptera-t-il le plan en six points de la campagne Recovery for All pour mettre fin à la crise du logement?

• (1445)

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, il est vraiment dommage que la députée d'en face choisisse de ne pas tenir compte de l'annonce novatrice que nous avons faite juste avant la lecture du discours du Trône: je parle de l'Initiative pour la création rapide de logements qui servira à bâtir 3 000 logements permanents et abordables partout au pays, pour les Canadiens qui vivent dans la rue et ceux qui risquent de devenir sans-abri, en plus des populations à risque comme les femmes et les enfants qui fuient la violence familiale. Ajouté à d'autres éléments de la Stratégie nationale sur le logement, ce programme mène à près de 56 milliards de dollars...

Le Président: À l'ordre. Le député de Vancouver Kingsway a la parole.

L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, hier, les libéraux ont répété encore une fois leur promesse d'instaurer un régime national d'assurance-médicaments. Ils disent qu'ils pavent la voie à un régime universel d'assurance-médicaments pour les Canadiens, mais ils refusent de s'engager à mettre en place un régime public et n'établissent aucun échéancier. Cela fait des décennies que les libéraux pavent la voie. Les Canadiens méritent quelque chose de concret. Le gouvernement s'engagera-t-il enfin à mettre en place un régime public d'assurance-médicaments et à dire aux Canadiens quand ils auront accès à ce service médical essentiel attendu depuis si longtemps?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme le député d'en face, je crois qu'aucun Canadien ne devrait avoir à choisir entre payer ses médicaments sur ordonnance et se nourrir. C'est pourquoi nous avons fait plus que tout autre gouvernement en une génération pour réduire le coût des médicaments, notamment en adoptant des nouvelles règles sur les médicaments brevetés, permettant aux Canadiens d'économiser plus de 13 milliards de dollars. Toutefois, le temps est maintenant venu de faire le gros du travail en rencontrant mes homologues provinciaux et territoriaux afin de nous engager à travailler tous ensemble pour que les Canadiens puissent avoir accès à des médicaments abordables.

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, l'année dernière à la même époque, je me suis promené dans la région de Cavendish dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard pour constater les dégâts causés par la tempête post-tropicale Dorian, qui s'était déchaînée les 7 et 8 septembre. Le spectacle était choquant. L'érosion avait fait reculer le littoral le long de la plage de Cavendish de 14 pieds, les campings eux-mêmes étaient complètement détruits, comme 80 % des arbres du camping de Cavendish.

Questions orales

Qu'est-ce que le gouvernement fait pour reconstruire ce camping et remettre en état le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et quand a-t-il l'intention de commencer les travaux?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, les questions liées aux dégâts causés aux parcs nationaux sont une importante priorité pour le gouvernement. Nous nous penchons sur ce parc en particulier et les dommages qui y ont été causés. Il est certain que nous donnerons une réponse au député.

* * *

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, dans la collectivité acadienne de Clare, qui est généralement tranquille, les tensions sont vives depuis une semaine maintenant, car les pêcheurs locaux s'inquiètent des activités de pêche au homard qui ont lieu dans la région à une période critique pour la biomasse de l'espèce.

Nous avons posé beaucoup de questions à la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et avons eu de nombreuses conversations avec elle au sujet de cette crise. Comment se fait-il qu'elle ne soit toujours pas passée à l'action?

L'hon. Bernadette Jordan (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui concerne les tensions qui se manifestent dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, ma principale priorité est de veiller à la sécurité de toutes les personnes dans cette région.

Nous savons qu'il faut passer par un dialogue constructif et respectueux avec les Premières Nations ainsi qu'avec les acteurs de l'industrie en Nouvelle-Écosse pour trouver une solution. J'ai eu des rencontres avec des chefs de la Nouvelle-Écosse et avec des représentants de l'industrie. Nous poursuivons le dialogue et nous nous assurerons que nos décisions respectent les droits des Premières Nations issus des traités.

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, la ministre des Pêches est la seule personne capable de mettre fin à cette crise. Elle est au courant des tensions qui existent depuis des mois.

La ministre est-elle consciente que son inaction met la sécurité de tous en péril? Cette situation est carrément inacceptable. Combien de temps attendra-t-elle encore avant d'agir?

L'hon. Bernadette Jordan (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, nous estimons que la solution est d'établir un dialogue respectueux et de collaborer avec les parties en cause. Ma principale priorité consiste à assurer la sécurité des gens et à faire baisser les tensions.

Nous devons travailler main dans la main pour trouver une solution à cette impasse. Et c'est précisément ce que nous faisons maintenant. Ce conflit dure depuis très longtemps et touche profondément et personnellement de très nombreuses personnes. Nous entendons collaborer avec les Premières Nations et avec l'industrie pour dénouer la crise.

[Français]

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, « décevant, vide, partisan, sans plan et sans rigueur » sont des mots très durs qui ont accueilli le discours du Trône du gouvernement libéral.

Après avoir échoué à prévenir la première vague de COVID-19, les libéraux semblent n'avoir rien appris. La Chambre de commerce du Canada est claire: ce dont nous avons besoin, c'est plus qu'un *patchwork* d'initiatives déconnectées.

Les gens sont inquiets. Pourquoi les libéraux laissent-ils ce virus créer encore plus de dommages à la santé personnelle et économique des Canadiens?

• (1450)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Comme le premier ministre l'a dit hier, maintenant, le Canada sait faire face à la deuxième vague de la COVID-19.

Notre priorité économique et notre priorité en matière de santé, c'est de lutter contre cette deuxième vague. C'est la responsabilité de tous les députés de la Chambre. Je veux souligner, pour les Canadiens, que c'est la responsabilité de chaque Canadien et de chaque Canadienne. Nous pouvons réussir, mais nous devons tous essayer de travailler ensemble.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, le problème, c'est que le seul plan des libéraux, c'est de faire la leçon au Québec en s'ingérant dans ses champs de compétence et en créant des chicanes. Cela n'aide personne. Hier, le discours du Trône, une publicité partisane à la nation du premier ministre, était rempli de mots et de promesses recyclées. Cela manquait désespérément de rigueur et d'échéancier.

Dan Kelly, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, craint que bon nombre de ces engagements ne viennent trop tard pour de nombreuses petites entreprises.

Les libéraux sont-ils conscients qu'en prorogeant le Parlement, ils ont mis en péril la survie de milliers de petites entreprises canadiennes?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on dirait que mon collègue a piqué une question au Bloc québécois.

Puisqu'il critique le discours du Trône, je voudrais savoir ce qu'il aurait coupé. Est-ce qu'il aurait coupé l'aide aux aînés? Est-ce qu'il aurait coupé l'aide aux entreprises? Est-ce qu'il aurait coupé la PCU? Est-ce qu'il aurait coupé l'aide aux personnes handicapées? C'est facile de se lever pour critiquer pour dire qu'on n'est pas content, mais qu'est-ce que le député aurait coupé? Qu'il ait au moins le courage de le dire.

*Questions orales***LES AÎNÉS**

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, parlons-en, de ceux qui sont les plus touchés. La COVID-19 a affecté tout le monde, et en particulier les aînés. Non seulement la majorité des victimes de la COVID-19 sont des aînés, mais, en plus, ce sont eux qui se sont retrouvés les plus isolés, séparés de leurs proches, seuls et anxieux. Maintenant, ce sont eux les grands oubliés du discours du Trône.

Pourquoi le premier ministre s'obstine-t-il à vouloir créer deux classes d'aînés, et pourquoi abandonner les aînés de 65 à 75 ans?

[Traduction]

L'hon. Deb Schulte (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup l'occasion qui m'est offerte de répondre à cette question. Nous savons déjà que les personnes âgées sont plus touchées par cette pandémie que beaucoup d'autres Canadiens, car elles doivent rester en sécurité dans leur domicile.

Nous savons également que l'isolement social des personnes âgées est un enjeu qui nécessite un soutien important de la part du gouvernement. Voilà pourquoi nous avons apporté un soutien financier direct aux personnes âgées, notamment par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Ces ressources importantes déployées sur le terrain ont permis d'aider les personnes âgées à traverser cette période difficile. Mais vous m'avez demandé pourquoi...

Le Président: Je cède la parole à la députée de Shefford.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, pour aider les aînés, il faut augmenter leur pouvoir d'achat à long terme.

Le gouvernement a dépensé près de 400 milliards de dollars depuis le début de la pandémie et, hier, il nous a dit que l'heure n'était pas à l'austérité. L'heure n'est pas à l'austérité, nous dit ce gouvernement, sauf quand vient le temps d'aider un peu plus les aînés et de redonner un tant soit peu à celles et ceux qui ont bâti le Québec et le Canada.

Est-ce que le gouvernement peut expliquer aux aînés pourquoi il refuse toujours d'augmenter la pension de 110 \$ par mois à partir de 65 ans?

[Traduction]

L'hon. Deb Schulte (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à rappeler aux députés les mesures que nous avons prises pour soutenir les personnes âgées au cours des derniers mois. Nous avons fourni une aide financière directe à hauteur de 300 \$ aux personnes âgées de 65 ans et plus qui bénéficient de la Sécurité de la vieillesse, et un montant supplémentaire de 200 \$ à celles qui reçoivent le Supplément de revenu garanti.

Nous avons également accordé un crédit pour la TPS aux personnes âgées les plus vulnérables. Quant aux personnes âgées qui forment un couple, elles reçoivent un montant de 1 500 \$ non imposable pour les aider pendant cette pandémie. Nous avons en outre...

Le Président: La députée de Lambton—Kent—Middlesex a la parole.

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, l'industrie agricole avait déjà énormément souffert avant la pandémie. La pandémie a aggravé des problèmes existants et elle en a ajouté de nouveaux.

Qu'il s'agisse de la compétitivité, de l'accès aux marchés, de la capacité de transformation ou de la réduction de la production, les agriculteurs ont besoin d'un plan d'action depuis un certain temps. Hier, nous avons entendu les mêmes platitudes et promesses vagues que le gouvernement libéral nous répète depuis des années.

Quand le gouvernement tiendra-t-il enfin ses promesses en prenant des mesures concrètes?

• (1455)

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier les agriculteurs ainsi que les éleveurs et les travailleurs du secteur de l'alimentation parce qu'ils travaillent extrêmement fort. C'est grâce à leur excellent travail que nous avons pu avoir de bons aliments dans nos assiettes au cours de la crise. Nous sommes là pour eux, et ils pourront toujours compter sur nous.

Nous avons investi des sommes supplémentaires importantes pour les aider. Je pense aux 77,5 millions de dollars pour les transformateurs, aux 15 millions de dollars pour donner 1 500 \$...

Le Président: La députée de Lambton—Kent—Middlesex a la parole.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, les agriculteurs sont fiers d'être les gardiens de leurs terres et de veiller à ce qu'elles puissent être cultivées pour les générations à venir tout en réduisant les émissions de carbone.

Bien que le discours de campagne d'hier des libéraux ait reconnu ces efforts, ce n'était que des paroles en l'air. En ce moment, les producteurs de grains ont deux options pour sécher leurs grains: le gaz naturel ou le propane. Il n'y a pas d'autres façons.

Le gouvernement reconnaîtra-t-il ce fait et exemptera-t-il les agriculteurs qui utilisent des combustibles de la taxe punitive sur le carbone?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, la députée a raison lorsqu'elle dit que les agriculteurs sont de bons gardiens des terres. Ils s'en occupent, ils font attention à l'environnement, et nous l'apprécions. Dans le discours du Trône d'hier, nous avons souligné qu'ils seront des partenaires clés de la relance économique et de la lutte contre les changements climatiques. La tarification de la pollution est un outil important pour lutter contre les changements climatiques.

* * *

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, le discours du Trône libéral d'hier n'a fait que répéter les promesses que les libéraux ont déjà rompues, surtout en ce qui a trait à l'accès Internet haute vitesse dans les régions rurales. Déjà en avril, le gouvernement libéral a avoué que le programme Brancher pour innover n'avait pas distribué les fonds dont les collectivités rurales ont grandement besoin pour pouvoir offrir un accès Internet haute vitesse.

Encore une fois, nous ne cessons d'entendre les mêmes slogans vides, mais aucun plan concret ne les accompagne et aucune mesure n'a été prise. Les familles, les petites entreprises et les agriculteurs des régions rurales de l'Ontario, les villages éloignés de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que les collectivités autochtones du Canada attendent impatiemment d'avoir une connexion Internet haute vitesse et éprouvent des difficultés à cause de l'absence de ce service.

Quand le gouvernement va-t-il prendre des mesures concrètes pour que les Canadiens obtiennent enfin des services d'accès Internet à la hauteur de leurs espérances?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de ses nouvelles responsabilités. Je serai heureuse de collaborer avec lui.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons fait des investissements pour fournir une connexion Internet haute vitesse à un million de ménages. Dans le discours du Trône d'hier, les députés ont pu connaître nos plans pour accélérer la réalisation de cet objectif et pour adopter une cible encore plus ambitieuse. Je compte sur l'appui du député pour faire en sorte que le discours du Trône soit adopté et que les mesures qui en découlent puissent être mises en œuvre, ce qui permettra à tous les Canadiens de bénéficier d'une connexion Internet haute vitesse.

* * *

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, dans le contexte de la relance économique, l'une des priorités du gouvernement est de faciliter un retour au travail sain et sécuritaire pour les Canadiens tout en créant une croissance économique durable. L'une des façons d'y arriver, c'est de prendre des mesures afin de réduire l'écart entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, ce qui favorisera la croissance économique, la productivité et la prospérité de l'ensemble du pays.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural pourrait-elle dire à la Chambre comment le gouvernement aidera les femmes de partout au pays à participer pleinement au monde du travail et à réaliser tout leur potentiel économique?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, comme le sait la députée de Davenport, les femmes se sont retrouvées sur la première ligne du combat contre la COVID et elles ont été écartées du monde du travail. Leur entrée ou leur retour sur le marché du travail est toutefois essentiel à la relance économique du pays.

Grâce au discours du Trône prononcé hier, les Canadiens savent que nous ne perdrons pas le terrain durement gagné au cours des dernières décennies, que nous ferons en sorte que la relance économique s'accompagne d'un plan pour ramener les femmes sur le marché du travail, et que nous veillerons à la santé et à la sécurité des femmes afin qu'elles puissent prendre soin des enfants et des aînés et aider le Canada à réaliser son plein potentiel.

Questions orales

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, au cours des cinq derniers mois, la COVID-19 a partagé les manchettes avec les fusillades presque quotidiennes survenues dans la région du Grand Toronto. Or, les criminels ne se soucient pas de la COVID-19 et ils ne respecteront certainement pas les nouvelles interdictions sur les armes à feu adoptées par les libéraux. Le crime organisé et la contrebande d'armes à feu vont de pair.

Quand le gouvernement réalisera-t-il enfin que la solution ne consiste pas à s'en prendre aux propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi dans les petites villes, mais à s'attaquer aux armes de contrebande et au crime organisé?

• (1500)

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est tout à fait déterminé à renforcer les mesures de contrôle des armes à feu dans le cadre d'une réponse plus large à la violence armée et à la violence en général qui touche les collectivités de tout le pays.

Nous avons collaboré très étroitement avec les collectivités, les provinces et les territoires, ainsi qu'avec la police, pour prendre des mesures dont nous connaissons l'efficacité. Nous présenterons un projet de loi visant à renforcer nos efforts à la frontière pour empêcher le vol et le détournement d'armes à feu au profit de criminels, et nous prendrons également des mesures pour retirer à leur propriétaire les armes à feu susceptibles de présenter un danger pour autrui.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, à compter du 31 décembre, le Royaume-Uni sera exclu de l'AECG, l'accord commercial qui a été conclu entre le Canada et l'Union européenne. Des entreprises canadiennes dans différents secteurs partout au pays sont très inquiètes à l'idée que le Canada n'a pas signé de nouvel accord. En février, la vice-première ministre a déclaré que le gouvernement informerait la Chambre de son intention d'entreprendre des négociations au moins 90 jours avant qu'elles commencent. Techniquement, cela veut dire que nous n'entreprendrons pas de négociations avant décembre, lorsque l'accord arrivera à échéance.

Quand les libéraux amorceront-ils des négociations avec le Royaume-Uni?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours en communication étroite avec ma correspondante au Royaume-Uni. La secrétaire d'État au Commerce international du Royaume-Uni est très heureuse que le Canada poursuive sa collaboration avec le Royaume-Uni. Nous continuerons notre travail en vue de déterminer la voie à suivre pour permettre au Canada et au Royaume-Uni de stimuler leur économie d'une manière qui sera avantageuse pour la population des deux pays. Je parle ici d'une entente de transition afin d'assurer la continuité pour les entreprises canadiennes et pour les travailleurs et les entreprises britanniques. Nous allons continuer de travailler fort pour les Canadiens.

*Questions orales***LA SANTÉ**

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, il y a trois ans, presque jour pour jour, un bon ami à moi est décédé d'une surdose. À Kamloops, plus de gens sont décédés d'une surdose de drogues illégales pendant la première moitié de 2020 que pendant toute l'année 2019.

Dans le discours du Trône, le gouvernement n'a fait que reconnaître l'existence d'une épidémie d'opioïdes. Il n'a pas donné l'ombre d'un plan. Bien que plus de 1 000 personnes sont mortes en Colombie-Britannique, il n'a fourni qu'une seule phrase. Il y a des familles qui ont le cœur brisé. Le fentanyl fait l'objet d'une contrebande débridée et les libéraux n'ont aucun plan.

Comment le gouvernement justifie-t-il une telle négligence?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme la députée d'en face s'en rend peut-être compte, le gouvernement a fait plus que tout autre gouvernement précédent pour répondre aux besoins des toxicomanes en facilitant leur accès aux médicaments, comme le Suboxone et la méthadone, et en collaborant avec les provinces et les territoires sur l'établissement de centres de prévention des surdoses qui appuient des projets communautaires, des programmes de traitement de la toxicomanie et de la dépendance ou des programmes d'accès à des drogues sûres.

Nous travaillons sans relâche avec les provinces et les collectivités pour faire en sorte que les toxicomanes aient accès à des traitements qui leur conviennent.

[Français]

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Monsieur le Président, les fabricants canadiens d'un océan à l'autre ont réagi de façon remarquable à la COVID-19 en réorientant leurs opérations sur-le-champ pour contribuer à la production de l'équipement de protection individuelle dont nous avons tant besoin. Un exemple est le fabricant Yoga Jeans, qui produit maintenant des blouses d'hôpital pour les travailleurs de la santé.

Le ministre peut-il informer les Canadiens des efforts historiques de mobilisation industrielle soutenus par l'initiative Fait au Canada de notre gouvernement?

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Saint-Laurent de sa question et de son travail acharné.

Par l'entremise de notre projet Fait au Canada, nous soutenons des entreprises canadiennes, y compris celle mentionnée par ma collègue, afin que nos travailleurs de première ligne aient l'équipement nécessaire pour prendre soin des Canadiens. Ensemble, nous allons continuer de faire de grands progrès pour mieux protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, la semaine dernière, à l'occasion de la rentrée scolaire à Victoria, on a demandé aux enseignants d'ouvrir les fenêtres pour prévenir la propagation de la COVID-19. Toutefois, ils ont dû les fermer à cause de la fumée provenant des incendies causés par les changements climatiques. Le gouvernement fédéral a raté absolument chaque cible qu'il s'était fixée en matière de lutte contre les changements climatiques et il est même en voie de rater les cibles peu ambi-

tieuses de Stephen Harper. Les parents et les jeunes sont inquiets, à juste titre. Ils veulent de véritables mesures de lutte contre les changements climatiques.

Quand le gouvernement ira-t-il au-delà des vœux pieux et des promesses rompues pour lutter contre les changements climatiques?

• (1505)

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, à mon avis, les incendies de forêt aux États-Unis, qui projettent de la fumée jusqu'en Colombie-Britannique, sont un signe de ce que nous réserve l'avenir si nous ne luttons pas énergiquement contre les changements climatiques.

Le gouvernement a élaboré un cadre pancanadien, qui a ciblé plus de 225 mégatonnes de réductions au cours de son premier mandat. Il s'agit du premier vrai plan de lutte contre les changements climatiques de l'histoire du pays. Dans le discours du Trône d'hier, nous avons réitéré notre engagement à présenter un plan de lutte contre les changements climatiques amélioré, qui assurera la transparence au sujet de la façon dont le gouvernement compte non seulement atteindre les cibles de 2030, mais aussi les dépasser. C'est ce que nous entendons faire dans un avenir très rapproché.

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet d'une question urgente. Il y a quelques années, la commission Cohen a fixé au 30 septembre 2020, ce qui semblait un long délai, la date à laquelle le ministre des Pêches devait agir pour protéger le saumon sauvage de la Colombie-Britannique contre les terribles conséquences de ce qu'on appelle parfois les piscicultures, mais qu'on décrit plus précisément comme des usines à poissons toxiques.

La date limite du 30 septembre approche à l'heure où tout l'écosystème du saumon du Pacifique est dans un état critique. La ministre s'engagera-t-elle à agir pour fermer les usines de poissons toxiques à ciel ouvert d'ici le 30 septembre?

L'hon. Bernadette Jordan (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, mon ministère est absolument déterminé à conserver et à protéger le saumon sauvage du Pacifique. Voilà pourquoi la politique et le processus décisionnel du ministère tiennent compte du risque potentiel et s'appuient fortement sur des données scientifiques fiables et vérifiées par des pairs. Jusqu'à présent, le ministère a réalisé huit des neuf évaluations du risque. Il en reste une à effectuer.

Je vais en dire plus à ce sujet dans les prochains jours.

Le Président: C'est tout le temps que nous avons aujourd'hui pour la période des questions orales. Avant d'entendre les recours au Règlement des députés, j'aimerais profiter du fait que j'ai l'attention de tous pour rappeler aux députés qui participent aux débats à distance que, techniquement, c'est à eux de trouver une bonne connexion Internet. Les députés qui se connectent à partir de la maison doivent vérifier que leur appareil est branché directement dans leur routeur et que le signal est bon. Je les invite à communiquer avec le service d'informatique et ses techniciens pour s'assurer que leur équipement fonctionne bien. Cette information vaut pour tous ceux et celles qui sont hors de nos murs et qui souhaitent se joindre à nous.

[Français]

Le leader à la Chambre de l'opposition officielle invoque le Règlement.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, tout d'abord, nous comprenons tous que nous sommes dans un Parlement hybride flambant neuf. Il est normal qu'il y ait des bons coups et que, techniquement parlant, parfois, il y ait des impairs. Cela fait partie du fait que nous sommes dans un pays neuf sur le plan technologique.

Tout à l'heure, le collègue de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a posé une question. On croit comprendre que, techniquement parlant, le ou la ministre ne pouvait pas répondre. Je demande donc le consentement de la Chambre pour que cette question, qui finalement n'a pas pu être posée, puisse être posée à nouveau.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime de la Chambre pour reposer la question?

Des voix: D'accord.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a mis sur pied le Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19 au mois de mai dernier.

Après avoir été outrés, mais pas surpris de voir les libéraux aider les amis de la famille Trudeau avec *WE Charity* et d'avoir caché les liens d'affaires de certains membres du comité sur les vaccins, les Canadiens veulent avoir des garanties. Ils veulent que leur argent soit investi pour leur bien-être et non pas pour les amis du Parti libéral du Canada.

Le gouvernement peut-il, oui ou non, confirmer s'il y a des conflits d'intérêts au Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19?

[Traduction]

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de la nouvelle session qui commence pour remercier la députée de Sentier Carlton—Eagle Creek de tout ce qu'elle a fait pendant la dernière session.

[Français]

Je voudrais dire que, depuis le début, nous collaborons avec des partenaires de tous les ordres de gouvernement et avec l'industrie afin d'obtenir les fournitures médicales nécessaires au suivi dans le cadre de la réponse pangouvernementale à l'écllosion de la COVID-19.

Le Conseil s'appuie sur notre approche collaborative pour nous aider à faire face aux défis actuels et futurs en matière d'approvisionnement.

• (1510)

LES DÉCLARATIONS DES DÉPUTÉS

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, ce sera un rappel au Règlement très simple concernant la déclaration que j'ai faite plus tôt, qui était presque terminée. Il restait trois ou quatre mots à dire.

Travaux de la Chambre

Les micros ont été coupés et les gens de mon équipe me disaient que la minute n'était pas terminée. Je vous demande donc de la reprendre, s'il vous plaît. C'est un hommage important à une personne importante qui nous a quittés récemment.

Je demande donc le consentement unanime de la Chambre.

Le Président: Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

M. Yves Perron: Monsieur le Président, le 3 juillet dernier, un grand patriote nous a quittés: Roger Guertin.

Cet homme exemplaire, à qui je dois en grande partie le siège que j'occupe aujourd'hui, mérite un hommage. Je transmets mes plus sincères condoléances aux proches, Denise, Sébastien et Julien, aux nombreux amis et à la famille politique de Roger.

Roger était un homme bon, généreux, intègre et humble, qui sera distingué par ses longues années de service sur la voie maritime du Saint-Laurent et par son engagement dans le mouvement indépendantiste québécois. Il restera dans nos mémoires comme l'homme qui aura « tenu le fort » dans les moments difficiles. Il n'a jamais été question pour lui d'abandonner, et ce pays-là, il y croyait.

Mon grand ami, mon inspiration, mon capitaine, je perds un guide et un allié dévoué à la cause. Ton regard heureux et rempli d'espoir va me manquer.

Je terminerai par une citation de Félix Leclerc qui représente bien le souvenir de Roger Guertin:

Moi je sais un pays
Qui est bien loin d'ici
Où la mer et la vie
Et l'amour sont unis.

Mon ami, je t'aime.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, c'est jeudi, et la tradition veut que les leaders parlementaires du gouvernement et de l'opposition s'interrogent mutuellement pour faire le point sur les événements qui s'en viennent.

Je me permets tout d'abord de remercier chaleureusement mes collègues leaders parlementaires de l'extraordinaire collaboration que nous avons eue au cours des deux dernières semaines pour permettre la réalisation de ce Parlement hybride et la reprise des travaux des comités. Je remercie donc le leader parlementaire du gouvernement; le leader parlementaire du Bloc québécois, le député de La Prairie; et le député de New Westminster—Burnaby, le leader parlementaire du NPD,

C'est le travail et l'effort de tous pour le salut du Canada et de la Chambre des communes qui aura permis cette réalisation. Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui ont participé à cet effort.

Puisque le Parlement siège, le leader du gouvernement peut-il informer la Chambre des travaux qui auront cours au cours des prochains jours?

Privilège

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, j'aimerais féliciter mon collègue pour sa nomination à ce poste important qui reflète à la fois la confiance que lui accorde son chef, mais aussi pour toutes les capacités dont il dispose pour mener à bien cette charge extrêmement importante.

Je me ferai toujours un plaisir de collaborer et de travailler avec lui.

[Traduction]

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais aussi remercier tous les partis de leur collaboration, car nous avons ainsi pu adopter hier la motion qui permet aux députés de partout au pays de prendre part aux débats. Il s'agit d'un point extrêmement important.

[Français]

Pour répondre directement à la question de mon collègue et ami, je dirai que, demain, vendredi, il y aura la deuxième journée du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Lundi et mardi prochains, nous entamerons le débat sur le projet de loi C-2, Loi relative à la relance économique en réponse à la COVID-19, qui a été déposé ce matin par la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées.

Finalement, les troisième et quatrième journées prévues à la Chambre pour le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône se tiendront respectivement mercredi et jeudi prochains.

* * *

• (1515)

[Traduction]

PRIVILÈGE

LA RÉPONSE DU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE À UNE QUESTION INSCRITE AU FEUILLETON

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, c'est un hommage durable à mon prédécesseur, le regretté Gord Brown, que la beauté de notre circonscription n'ait d'égaux que les belles qualités de ses habitants.

Je soulève aujourd'hui une question de privilège à propos d'une déclaration délibérément trompeuse faite à la Chambre par le secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Cette déclaration a été faite sous la forme de la réponse du gouvernement à la question n° 443 inscrite au Feuilleton et déposée pendant la session parlementaire précédente.

Le 11 mai 2020, j'ai présenté cette question écrite au gouvernement pour obtenir des détails sur les travaux de construction et de rénovation effectués à la résidence du lac Harrington, un projet dont nous avons entendu parler au printemps dernier. J'ai demandé, plus précisément, quel était le coût estimé pour chaque nouvel édifice ou toute autre structure qui a été construit ou est en train d'être construit, ainsi que de toutes les rénovations.

Dans la réponse du secrétaire parlementaire, déposée le 20 juillet 2020, on indique à la Chambre qu'on estime qu'il en coûtera environ 8,63 millions de dollars aux contribuables pour les travaux de construction effectués à la résidence d'été du premier ministre.

Le 4 août 2020, la Fédération canadienne des contribuables a publié en ligne un article intitulé « Le coût de la rénovation du chalet du premier ministre sera plus élevé que le montant communiqué au Parlement », dans lequel elle indique qu'une demande d'accès à l'information lui a permis d'apprendre que les dépenses totales pour l'année s'élevaient à plus de 10 millions de dollars.

Pour sa part, la Commission de la capitale nationale soutient que la différence entre les deux montants se résume aux budgets de fonctionnement ou d'entretien, mais certaines des factures citées par la Fédération canadienne des contribuables incluent le retrait des fondations de la résidence du gardien, et l'installation d'une infrastructure de sécurité. Il ne s'agit pas d'éléments d'exploitation ou d'entretien, mais bien d'immobilisations.

La présidence est souvent encline à considérer ces différends comme de simples divergences à propos de faits. Ce n'est pas le cas ici; on est plutôt en présence de confusion sémantique délibérée. Bien que nous n'ayons pas de définition procédurale du terme « rénovation », selon Le Grand Robert, il s'agit du « rétablissement d'une chose dans l'état où elle était auparavant ». Toujours selon Le Grand Robert, « entretien » est défini comme les « soins, réparations, dépenses qu'exige le maintien de certaines choses en bon état. » Il est impossible d'interpréter un terme dans le contexte de réparations apportées à une résidence qui n'inclurait pas tout ce qui est jugé pertinent pour l'autre.

Je suis d'avis que le gouvernement, en tentant de faire passer ces deux demandes comme étant distinctes, a délibérément tenté d'induire la Chambre en erreur dans sa réponse écrite, ce qui constitue donc un outrage à la Chambre.

Face à des allégations selon lesquelles la Chambre aurait été délibérément induite en erreur, les Présidents se servent de trois critères exposés à la note de bas de page 129, à la page 85 de la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, où on peut lire ce qui suit:

[...] il faut établir premièrement que la déclaration était effectivement trompeuse; deuxièmement, que le député savait, au moment de faire la déclaration, qu'elle était inexacte; troisièmement, qu'en la faisant, le député avait l'intention d'induire la Chambre en erreur.

Je pense que ces trois critères s'appliquent au cas qui nous occupe.

Premièrement, la déclaration figurant dans la réponse à la question n° 443 est tout simplement trompeuse. Les chiffres figurant dans la réponse et ceux divulgués en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ne concordent pas. Il convient de citer ici Erskine May, au paragraphe 22.23 de la rubrique « Réponses et corrections », à savoir:

Lorsque des erreurs factuelles sont relevées dans une réponse à une question, les ministres peuvent soumettre des corrections écrites pour publication dans les documents de la Chambre et en ligne. Ces corrections doivent être indépendantes et ne devraient pas être utilisées pour fournir de nouvelles informations, même si elles sont étroitement liées à la procédure initiale. Elles ne devraient pas non plus être utilisées pour faire valoir les arguments qui ont pu donner lieu à la réponse initiale erronée.

Ce postulat d'Erskine May est crucial, car il établit que lorsqu'il s'agit de questions, la responsabilité ministérielle est stricte. Les ministres sont responsables, uniquement, des informations fournies par leur ministère. Les informations contradictoires fournies à la Chambre par le service du ministre en réponse aux questions sont traitées de la même manière que si elles avaient été fournies personnellement par le ministre.

Deuxièmement, le secrétaire parlementaire, ou la personne qui a préparé la réponse en son nom, devait savoir que celle-ci était trompeuse. La réponse obtenue par la Fédération canadienne des contribuables à la suite de sa demande d'accès à l'information repose sur de vrais documents. Ces documents, les factures en tant que telles, étaient assurément disponibles au moment de préparer la réponse à ma question écrite. En fait, de nombreux ministères demandent à leurs responsables de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de préparer les réponses aux questions inscrites au Feuilleton parce que les compétences et les procédures nécessaires se recoupent.

Troisièmement, j'estime que les chiffres inférieurs fournis dans la réponse à la question écrite visaient à induire la Chambre en erreur. Il n'est pas question de gonfler les chiffres d'un devis pour des travaux de construction plusieurs années plus tard, un scénario courant au gouvernement. Il s'agit de deux séries de chiffres qui ont vraisemblablement été préparées simultanément et fort probablement par le même fonctionnaire.

• (1520)

D'ailleurs, on m'informe que les documents fournis à la Fédération canadienne des contribuables sont datés du 22 avril de cette année, soit trois mois complets avant que la réponse à ma question ne soit déposée à la Chambre. Cela signifie que le gouvernement ne peut même pas soutenir de manière plausible que les coûts ont changé entre la date où la réponse m'a été fournie et celle où la même réponse a été fournie à la Fédération canadienne des contribuables. Le gouvernement aurait su que les coûts qui m'ont été donnés omettaient des données qui faisaient partie du document complet énonçant les coûts, qui a ensuite été remis à la Fédération.

Qui plus est, monsieur le Président, vous vous souvenez peut-être de la façon dont le public a pris connaissance des rénovations de la résidence du lac Harrington. Mon collègue le député de Carleton a d'abord demandé à savoir si des travaux de construction avaient été réalisés au chalet luxueux du premier ministre. On s'est moqué de lui. Il a été ridiculisé comme s'il colportait une théorie du complot délirante. Le secrétaire parlementaire du logement a même publié un gazouillis qui comprenait une photo truquée d'un vaisseau spatial de la Guerre des étoiles sur le terrain de la résidence du lac Harrington.

Il est manifeste que le gouvernement a adopté une stratégie de communication pour éviter un examen minutieux et amplement justifié de ces dépenses considérables, à un moment où tant de Canadiens peinent à joindre les deux bouts. Comme le député l'a dit avec éloquence lorsque la vérité est sortie, prouvant qu'il avait raison depuis le début: « On dirait qu'ils ont effectivement construit un nouveau manoir au bord du lac pour le premier ministre pendant que son ancien manoir était rénové. Ils essaient de s'en tirer avec des histoires compliquées, en disant qu'ils ont rapproché la maison du gardien, qui était délabrée. Ils auraient simplement dû dire que le premier ministre avait besoin d'un manoir au bord du lac pendant que son ancien manoir était en rénovation. » Il n'est pas surprenant qu'une fois de plus, des efforts pour limiter et éviter un examen minutieux soient à nouveau exposés. Le problème, c'est qu'il ne s'agit pas d'une simple stratégie de communication, mais d'une tromperie.

Dans un certain nombre de cas, la présidence a estimé qu'il y avait eu de prime abord atteinte au privilège lorsqu'il avait été établi que des informations trompeuses avaient été fournies par le gouvernement.

Privilège

Par exemple, le 6 décembre 1978, le Président Jerome a déterminé qu'il y avait eu de prime abord atteinte au privilège à la suite d'un témoignage devant une commission royale, où il avait été démontré que, cinq ans auparavant, un solliciteur général avait délibérément induit un député en erreur.

De plus, le 1^{er} février 2002, le Président Milliken avait jugé fondée à première vue une question de privilège portant sur le fait qu'un ministre avait tenu des propos trompeurs même si ce dernier avait déclaré ne pas avoir eu l'intention d'induire la Chambre en erreur. Néanmoins, deux déclarations contradictoires avaient été faites, ce qui avait laissé la Chambre aux prises avec deux versions différentes des événements.

Aujourd'hui, comme à l'époque, la Chambre se retrouve avec deux déclarations contradictoires faites au nom d'une seule et même ministre sur un seul et même sujet lié aux responsabilités administratives du gouvernement.

Plus tard, le 9 mars 2011, le Président Milliken avait conclu qu'une question de privilège soulevée relativement à une déclaration d'un ministre devant un comité et la Chambre était fondée à première vue et que la déclaration du ministre avait pour le moins semé la confusion.

Plus récemment, soit le 3 mars 2014, monsieur le Président, un autre de vos prédécesseurs, le député de Regina—Qu'Appelle, avait conclu qu'un député avait fait des déclarations contradictoires, et il avait indiqué que l'affaire méritait que le comité compétent en fasse une étude plus approfondie. Normalement, c'est un cliché de dire que la présidence ne peut pas juger de la qualité de la réponse du gouvernement, que celle-ci soit fournie verbalement ou par écrit. Cependant, la présidence peut toujours juger qu'une réponse constitue un outrage, si tel est le cas.

Comme l'a dit la Présidente Sauvé, le 16 décembre 1980, dans un passage qui se trouve à la page 5797 des Débats, « [s'il] est exact de dire que le gouvernement n'est pas tenu en vertu du Règlement de répondre aux questions écrites ou orales, il serait hardi de prétendre qu'il ne saurait jamais y avoir matière à une question de privilège à première vue quand on a délibérément refusé de répondre aux questions d'un député. »

Avant de conclure, j'aimerais dire un mot sur le moment choisi pour mon intervention. Selon les ouvrages de procédure, il faut soulever une question de privilège à la première occasion. J'aurais voulu soulever cette question lors de la séance prévue le 26 août, mais la décision du premier ministre de fermer le Parlement au moyen d'une prorogation m'a privé de l'occasion de le faire.

Malgré la prorogation, le Président peut très bien accepter d'examiner une question de privilège qui touche la session précédente. Comme le soulignent Bosc et Gagnon à la page 81 de leur ouvrage, « [les] cas d'outrage commis pendant une législature peuvent même être punis au cours d'une autre législature. » Bien sûr, dans la situation actuelle, nous parlons de deux sessions d'une même législature.

Monsieur le Président, si vous convenez avec moi que la question de privilège est fondée à première vue, je suis disposé à présenter la motion appropriée.

• (1525)

Le Président: Je remercie le député. Je vais prendre la question en délibéré et je communiquerai ma décision à la Chambre.

L'Adresse

DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir prendre la parole à la suite d'une étape des plus importantes pour la démocratie canadienne. Le discours du Trône pose les bases des orientations et des objectifs de la prochaine session parlementaire, une session d'une importance particulière puisqu'elle marque la relance nationale alors que le pays tente de se sortir de la première vague de la COVID-19.

De plus, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui parce que le discours du Trône a brossé le portrait d'une relance juste et verte, d'un Canada plus résilient et plus inclusif. Ce discours en quatre piliers énonce quatre phases qui auront des effets bénéfiques sur l'environnement, l'emploi et la sécurité, dans ma circonscription de Sherbrooke comme partout au Canada.

Je l'ai mentionné, nous vivons une crise sans précédent. Je tiens donc d'abord et avant tout à offrir mes plus sincères condoléances à ceux et à celles qui ont perdu l'un des leurs des suites de la COVID-19. Ils sont tous dans nos pensées.

Comme vous l'avez entendu dans le discours du Trône, protéger les Canadiens et les Canadiennes du virus est notre priorité, et ce, depuis le début.

Je veux également prendre un moment pour remercier tous ceux et celles qui ont travaillé et qui travaillent encore d'arrache-pied, jour et nuit, pour nous sortir de cette crise. Alors que plusieurs devaient rester à la maison pour freiner la propagation du virus, certains ont continué d'exercer leur métier, et ce, parfois dans des conditions extrêmement difficiles. Nous les avons appelés « services essentiels », « anges gardiens » ou « héros ». Une chose est certaine, ce sont des gens de cœur qui font preuve de compassion. Dans le milieu de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de l'alimentation, du transport et tous les autres, ils ont été braves et généreux et nous les en remercions.

Je tiens également à souligner le travail du gouvernement et de tous ses fonctionnaires, qui ont consacré du temps et leurs efforts et qui ont prêté l'oreille aux gens sur le terrain. Cette approche de proximité nous a permis de mettre en place des programmes ciblés pour venir en aide aux gens dans le besoin, et de les modifier au fur et à mesure que la crise progressait. Je suis fière de faire partie d'un gouvernement qui n'a pas hésité à mettre en place l'aide nécessaire et urgente afin d'être présent pour la population quand elle en avait le plus besoin. On le sait, les personnes les plus touchées par la crise sont souvent celles en situation de précarité. Le temps était donc un facteur important.

Lorsque les Canadiennes et les Canadiens ont perdu leur emploi, leur source de revenus pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, je pense qu'il était de notre devoir d'agir rapidement, et nous avons répondu à l'appel.

Cette approche de proximité, adoptée par le gouvernement pour l'élaboration de ses programmes d'aide, en est une que j'ai personnellement mise de l'avant tout au long de la crise dans la circonscription de Sherbrooke. Elle permet d'adopter une démarche humaine pour notre gestion de crise. C'était une priorité pour mon équipe et moi.

Je peux vous dire que nous n'avons pas chômé. Nous avons été présents, jour après jour, pour nos concitoyens. Nous avons aidé des Sherbrookoises et des Sherbrookoises bloqués à l'étranger parce que leurs vols étaient annulés. Nous avons aidé nos entreprises à trouver les ressources nécessaires pour rester à flot et conserver leur main-d'œuvre. Nous avons aussi aidé nos concitoyens qui perdaient leur emploi, leur permettant de continuer à payer leurs factures et à faire l'épicerie.

C'est d'ailleurs l'esprit du deuxième pilier du discours du Trône: soutenir les Canadiennes et les Canadiens pendant la pandémie. Nous avons déjà commencé.

Comme secrétaire parlementaire au Développement économique, j'ai eu l'occasion d'être en contact régulier avec les représentants des secteurs économiques, de pouvoir prendre le pouls de leur réalité en temps de crise et de pouvoir en tenir le gouvernement au courant.

Ces derniers mois, j'ai eu la chance de parler avec plusieurs dizaines de Sociétés d'aide au développement des collectivités, les SADC. J'ai pu prendre connaissance en temps réel des défis vécus par les entreprises qu'elles soutiennent. Ces conversations nous ont permis de bien nous ancrer dans la réalité du terrain et d'ajuster les programmes que nous avons mis en place, pour les élargir là où les besoins s'en faisaient le plus sentir.

Je pense entre autres au Fonds d'aide et de relance régionale, le FARR, qui a permis d'injecter 962 millions de dollars dans nos PME au moment où c'était le plus nécessaire. De ce montant, 70 millions de dollars ont été distribués par l'intermédiaire du réseau des SADC, et les fonds demeurant à la fin du programme resteront dans le réseau. Cette capitalisation permettra de doubler le nombre des entreprises qui pourront être aidées par les SADC.

Je ne peux passer sous silence le travail extraordinaire de l'équipe du réseau des SADC, dont sa conseillère spéciale Hélène Deslauriers, laquelle rappelait que les petits commerces ont une influence énorme dans plusieurs communautés.

● (1530)

Elle souligne d'ailleurs que le FARR a su préserver de nombreuses entreprises qui voyaient leur pérennité menacée. Ce programme s'ajoute aux nombreux autres, dont la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui a sauvé de la faillite plusieurs entreprises. Cette subvention a aussi permis de conserver le lien d'emploi pour des millions de travailleurs qui ont ainsi pu réintégrer plus rapidement leur poste lors de la relance. Lorsque le monde entrepreneurial nous a demandé de prolonger la subvention, nous avons été à l'écoute et nous avons à nouveau investi dans nos entreprises d'ici. À preuve, elle sera prolongée jusqu'à l'été prochain.

Face à l'incertitude d'une pareille crise, notre réponse se doit d'être audacieuse, inclusive et pragmatique. Selon les projections de la Banque développement du Canada, nos mesures permettront de retrouver la majorité des emplois perdus. Pour garder nos entreprises à flot, la meilleure mesure, c'est le client qui cogne à la porte. Voir nos petits commerces de quartier et nos belles PME rouvrir leurs portes de manière sécuritaire, c'est bon pour notre économie, mais c'est surtout vital pour nos villes et nos régions. Il faut aider nos entreprises à s'adapter, à innover, afin de permettre une reprise de leurs activités le plus rapidement possible. Je parle d'innovation comme solution parce que j'ai eu la chance de voir l'impact majeur qu'elle peut avoir.

D'ailleurs, lors de mes visites d'entreprises au Québec, un élément est systématiquement ressorti, soit l'importance de cette innovation et la force de la science comme moteur économique. En effet, l'innovation est un pilier de la croissance de l'économie locale. Elle permet la création de bons emplois et assure la compétitivité et le dynamisme de nos entreprises. Je pense entre autres à l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke, dont les bureaux ouvriront officiellement à l'automne 2021, mais qui a déjà permis la création de quatre entreprises émergentes. Ce genre d'initiative, à mi-chemin entre le monde universitaire et le monde entrepreneurial, formera du personnel hautement qualifié qui deviendra le moteur de l'économie de demain. C'est en nous assurant d'être présent pour les organisations comme l'Institut quantique que nous pourrions rester compétitifs dans une société en constante évolution.

Cela a été dit dans le discours du Trône: pour que l'innovation soit possible, les entreprises doivent avoir les outils nécessaires pour assurer le virage numérique. Pour plusieurs commerces et restaurants de Sherbrooke qui misent maintenant plus que jamais sur la vente en ligne — je pense notamment à la boutique Piosa ou au restaurant O'Chevreuil — le numérique a été décisif. Il s'agit là de la clé pour s'assurer que toutes nos industries restent prospères et compétitives.

Quand on parle d'innovation dans notre gouvernement, on parle aussi inévitablement d'innovations vertes. Au Forum de la relance que j'ai tenu ici, à Sherbrooke, nous avons rassemblé une centaine d'agents économiques afin de prendre le pouls du monde des affaires à la source. J'ai eu le grand plaisir de voir que tous partageaient l'importance de la relance verte.

Pendant la crise, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs entreprises qui ont mis de l'avant plusieurs technologies innovantes. Je crois fermement que c'est grâce à l'innovation et à la recherche de nouvelles solutions que de petits et grands projets participeront à la création d'un avenir plus vert pour le Québec et pour le Canada, et c'est précisément la troisième phase du discours du Trône, soit rebâtir en mieux, profiter de l'occasion que nous avons pour reconstruire un Canada plus résilient, plus inclusif, plus vert et plus juste.

Quant au quatrième pilier, c'est fort simple: il faut rester fidèles à nous-mêmes, fidèles aux valeurs canadiennes qui nous guident. Le Canada est et a toujours été un pays accueillant. Il doit le rester. Notre pays a été fondé sur la base de deux langues officielles, le français et l'anglais. Je suis fière, comme Québécoise, de voir l'engagement du gouvernement relativement à la protection des deux langues officielles. Que ce soit par la création de l'Université de l'Ontario français ou par la refonte de la Loi sur les langues officielles, nous agissons pour assurer la pérennité de nos deux langues.

L'Adresse

Je terminerai en disant que le discours du Trône qui a été prononcé hier démontre une approche de proximité, une approche véritablement humaine pour protéger les Canadiennes et les Canadiens de la COVID-19 et pour les aider pendant la pandémie, une approche qui fera du Canada un pays plus fort, plus inclusif et plus résilient.

• (1535)

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, la députée a beaucoup parlé de développement économique. Comme le gouvernement libéral s'efforce depuis cinq ans de faire disparaître le secteur de l'énergie, l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie était le seul segment vigoureux de l'économie albertaine. Cette année, ma province a essuyé beaucoup de coups durs en raison de l'absence de touristes et de l'annulation forcée du Stampede de Calgary, qui a entraîné des pertes de 500 millions de dollars pour l'économie locale.

Il faut faire redémarrer l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie. Puisque la secrétaire parlementaire s'intéresse tant au développement économique, fera-t-elle pression sur la ministre de la Santé pour qu'elle mène une étude sur la possibilité de faire passer des tests de dépistage de la COVID aux voyageurs aériens qui partent et qui arrivent? Pressera-t-elle la ministre de la Santé de trouver des façons d'évaluer à la fois vite et bien des tests rapides qui pourraient être faits à la maison?

[Français]

Mme Élisabeth Brière: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question si importante.

Effectivement, le secteur du tourisme a été l'un des secteurs les plus touchés et les plus rapidement affectés qui mettront le plus de temps à se relever des répercussions économiques de cette crise.

Or, dès le début, comme pour tous les secteurs touchés par la COVID-19, notre gouvernement a été très présent et a rapidement mis en place des mesures pour venir en aide au secteur du tourisme.

Pour ma part, tout au long de la crise, j'ai été en contact direct, sur le terrain, pour vraiment prendre le pouls de tout ce qui se déroulait pour eux, et j'ai été très présente afin de leur assurer que le gouvernement serait toujours là pour leur venir en aide.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, ma collègue a mentionné que le gouvernement a été présent auprès des Canadiens. Or, un gouvernement présent devrait savoir que la tragédie qui s'est déroulée dans le réseau des soins de longue durée s'est avérée dévastatrice partout au pays. Quatre-vingts pour cent des décès attribuables à la COVID au Canada sont survenus dans des centres de soins de longue durée. Pourtant, le discours du Trône que son parti a publicisé hier ne contient aucun engagement à imposer des normes nationales contraignantes à l'égard des soins de longue durée. Il n'annonce pas de financement fédéral lié à l'application de telles normes et il ne mentionne aucunement les soins à domicile, que privilégient pourtant la plupart des personnes âgées.

La députée convient-elle avec les néo-démocrates qu'il faut des normes nationales contraignantes, assorties d'un financement fédéral pour les provinces et territoires qui acceptent de les appliquer, afin que l'on puisse fournir des soins de qualité à tous les Canadiens âgés?

L'Adresse

[Français]

Mme Élisabeth Brière: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Vancouver Kingsway.

Ce qui s'est passé dans les centres de soins de longue durée est effectivement inacceptable, et notre gouvernement a été présent dès le début pour s'assurer que des situations comme celles-là ne se reproduisent plus, notamment au moyen de l'Accord sur la relance sécuritaire et d'un transfert, dans le cadre de cet accord, de 19 milliards de dollars.

Il faut donc souligner que l'Accord fait suite à une entente entre toutes les provinces et tous les territoires, qui démontre bien la belle collaboration que nous avons eue durant toute la crise et notre volonté de maintenir notre priorité absolue depuis le début de la crise, c'est-à-dire d'assurer la sécurité et la santé de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.

• (1540)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à la secrétaire parlementaire au sujet de l'assurance-médicaments.

Dans le discours du Trône, il est mentionné que l'assurance-médicaments reste une priorité, mais une priorité sans urgence. Je remarque que, dans le discours du Trône, on mentionne seulement les petites étapes menant à l'assurance-médicaments universelle.

Or c'est urgent. Que dira la députée pour augmenter le niveau de priorité de cette assurance? Ils doivent se dépêcher.

Mme Élisabeth Brière: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Saanich—Gulf Islands de sa question très importante également.

Cette question s'inscrit dans la suite logique de ce que le gouvernement a fait depuis le début. Dès le début, la priorité de notre gouvernement a été la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes. Compte tenu de tous les programmes que nous avons mis en place, nous avons pu constater que cet objectif a été atteint.

Je comprends que, dans sa question, ma collègue parle de l'importance d'agir rapidement. Nous faisons de la gestion de crise. Nous avons justement mis en place des programmes très rapidement pour répondre à cette situation de crise et venir en aide aux gens.

Maintenant, nous allons nous positionner pour assurer la meilleure relance possible.

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon.

Lorsque nous nous réunissons à la Chambre, ce devrait être pour aider les gens de la Confédération. Nous nous réunissons afin d'examiner les décisions prises par chacun, les politiques, les actions et l'utilisation de l'argent gagné par les gens que nous représentons.

Depuis que je suis en politique, j'ai vu le pouvoir parlementaire être sciemment confié à des hommes qui cherchent à s'enrichir, à affirmer leur vanité ou à dissimuler leur incompétence et leur ignorance. J'ai vu ces hommes faire pression sur les députés avec de belles paroles, des promesses de prospérité ou de prestige ou, en

cas d'échec, des menaces. J'ai vu beaucoup de députés oublier le sérieux du pouvoir que nous ont confié ceux que nous représentons.

Nous devons faire passer les gens en premier, tous autant qu'ils sont, peu importe leur allégeance politique, leurs croyances religieuses ou leur capacité à s'attirer des faveurs. Nous devons faire preuve d'une compassion radicale, d'un altruisme radical et d'un courage radical. J'ai vu les gens que nous représentons devenir désabusés ou, pire, douter du pouvoir qu'ils possèdent, et il faut que cela cesse.

Notre pays traverse une période charnière de son histoire, et les choix que nous ferons tous, à partir d'aujourd'hui, détermineront l'ascendant de la Chambre, l'unité du pays et le bien-être de son peuple. La Chambre a manqué de courage. On peut en dire autant du discours du Trône prononcé hier.

En quelques années, nous avons vu notre pays perdre pied économiquement. Plus tôt cette année, des manifestants ont paralysé le réseau ferroviaire national. J'ai vu les gens que je représente sombrer dans le désespoir parce que le secteur d'activité le plus important pour eux était attaqué. J'ai aussi vu des milliers de Canadiens perdre la vie et des millions d'autres perdre leur emploi, leur santé mentale, leur maison ou leur famille parce que les ministériels n'ont pas eu le courage d'unir leurs voix, de tenir tête à ceux qui détiennent le pouvoir et de remettre le statu quo en question au lieu d'obéir aux ordres d'un homme qui n'a plus depuis longtemps l'autorité morale nécessaire pour gouverner.

Cette année, après le blocage des voies ferrées, alors que nous parvenait de Chine la rumeur d'une nouvelle maladie infectieuse, cet homme n'a pas hésité à dire aux Canadiens que la COVID-19 ne se transmet pas de personne à personne. Qu'ont fait ses députés? Ils ont opiné du bonnet et ils l'ont applaudi. Depuis, de nombreux Canadiens ont perdu leur emploi, quand ce n'est pas leur vie. Il n'a eu aucun scrupule à dire aux Canadiens que les contrôles à la frontière et les masques n'étaient d'aucune utilité, et là encore, ses députés ont opiné du bonnet et l'ont applaudi. Depuis, de nombreux Canadiens ont perdu leur emploi, quand ce n'est pas leur vie. Ce même homme a envoyé des quantités importantes d'équipement de protection individuelle en Chine, alors que le Canada en manquait. Ses députés? Ils ont opiné du bonnet et ils l'ont applaudi. Depuis, de nombreux Canadiens ont perdu leur emploi, quand ce n'est pas leur vie.

Il a accepté la fermeture du système fédéral d'alerte rapide concernant les risques pour la santé publique. Il n'a pas su mettre en place un processus d'évaluation globale des tests accélérés et pouvant être administrés à la maison pour le dépistage du nouveau coronavirus, et ses députés n'ont rien fait en ce sens non plus. Depuis, de nombreux Canadiens ont perdu leur emploi, quand ce n'est pas leur vie. Il n'a pas agi de façon transparente en ce qui concerne ses plans quant à l'approvisionnement en éventuels vaccins contre la COVID-19 et à leur distribution.

Pendant qu'il faisait tout cela, il accordait des contrats à un organisme de charité dirigé par deux gars qui ont versé des centaines de milliers de dollars aux membres de sa famille pour qu'ils se présentent à divers événements en tant que célébrités, et qui ont participé à un épisode hypermoralisateur de *MTV Cribs* qui montrait que l'organisme s'apparente à une secte où sévit la pire appropriation de la culture africaine que seules les célébrités osent se permettre. Il est évident que cela a contribué à l'incapacité du premier ministre d'obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, parce que, à l'étranger, l'image qu'on se fait maintenant de lui est celle d'un adepte dilettantiste de « blackface ».

Quand mes collègues ont réussi à exiger la production de documents relatifs au scandale, le premier ministre, même s'il avait déjà fermé le Parlement, est allé encore plus loin en le prorogeant. Il l'a complètement muselé pour empêcher les autres parlementaires de l'interroger. Il a aussi perdu son ministre des Finances, qui a démissionné dans un parfum de scandale il y a cinq semaines.

Pendant cette période, le Canada a perdu plus de vies et plus d'emplois et a vacillé, apathique, tandis que le monde changeait et devenait plus instable. Le premier ministre a prétendu qu'il prorogeait le Parlement afin de créer une nouvelle vision pour le pays, de dresser un plan, mais ce n'est pas ce qu'il a fait. Dans son discours du Trône, il n'a assumé aucune responsabilité pour avoir prêché des faussetés et, pire encore, pour s'être entêté à dire qu'elles étaient vraies et avoir balayé du revers de la main tous les doutes émis à leur sujet.

• (1545)

Le premier ministre n'a accepté aucune responsabilité à cet égard; il n'a aucun plan, et il n'a rien proposé pour corriger les systèmes qui ont permis qu'on dise aux Canadiens qu'il n'y avait pas de transmission du virus d'une personne à une autre, qu'on ne devrait pas porter de masque, et que les contrôles frontaliers étaient racistes. Le gouvernement ne compte pas remuer ciel et terre pour que des technologies de dépistage rapide soient examinées. Aucune aide n'a été mentionnée pour les gens de ma circonscription qui travaillent dans le secteur de l'énergie.

Le discours a été critiqué par le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, hier soir. Il n'y avait aucune mesure pour la réconciliation. Le Parti libéral promet un programme de garde d'enfants depuis 1997, mais hier soir, à la télévision nationale, le ministre n'a pas pu dire aux Canadiens le nombre de places en garderie qui seront offertes, les régions du pays où elles seront offertes, dans le cadre de quel programme cette mesure sera mise en œuvre, quand elle sera mise en œuvre et combien elle coûtera. Il en va de même pour ce que l'on compte faire pour que les Canadiens paient leurs médicaments moins cher ou qu'ils puissent se procurer les produits pharmaceutiques dont ils ont besoin. Ce qui ressort du discours, c'est qu'on a perdu cinq semaines pendant une pandémie et qu'on a tenté de détourner l'attention des Canadiens d'un scandale en présentant un discours bidon qui semble avoir été rédigé sur le coin d'une table, alors qu'on avait besoin d'un vrai plan.

Le même jour où toutes ces choses bidon ont été annoncées, nous avons appris que, d'avril à juin, il y a eu 301 décès liés aux opioïdes en Alberta. Le premier ministre n'a absolument rien dit dans son discours sur les façons de sauver la vie des gens dans cette situation. En Alberta, 128 personnes ont succombé à la COVID-19 pendant la même période. Qu'il s'agisse de la COVID ou de la crise des opioïdes, le premier ministre semble prêt à passer sous silence les pandémies quand cela fait son affaire.

L'Adresse

À ceux qui affirment qu'il est trop tôt pour remettre en question la réaction du gouvernement à la pandémie et à l'effondrement de l'économie, ce que les députés d'en face prétendent aujourd'hui, je répondrai ceci: pour ceux qui sont décédés, qui n'ont plus d'emploi ou qui ont perdu du temps à cause de l'inaction du gouvernement, il est déjà trop tard. L'inaction du gouvernement, ils en ont payé le prix.

Il est trop tard pour Sarah Campbell. Je n'arrive pas à croire que le ministre de la Sécurité publique ait affirmé qu'il y avait un programme d'ordre humanitaire pour gérer sa situation. Elle a dû se passer du soutien de son fiancé pendant ses traitements contre le cancer cette année, et on a refusé de l'aider. Le gouvernement a refusé d'établir un plan pour les personnes séparées par la fermeture des frontières. Le gouvernement les a laissées tomber. Il est trop tard pour Cheryl, une habitante de ma circonscription qui m'a écrit, ne sachant plus vers qui se tourner, pour exprimer tout son désespoir alors que son mari a perdu son emploi dans le secteur pétrolier. Il est trop tard pour tant de gens, et le premier ministre n'a aucun plan. Il n'a qu'un scandale à leur offrir. Cela dit, il y a de l'espoir.

J'avais vraiment perdu espoir après les dernières élections. C'était difficile pour moi. Les gens que je représente ne sont pas dans une bonne situation. Beaucoup d'entre eux ont des problèmes de santé mentale qui découlent de la perte de leur emploi et ils ont du mal à joindre les deux bouts. Ils se sentent isolés et ignorés par les gens qui dirigent le pays. J'ai essayé de faire tout ce que je pouvais, en faisant appel à tout mon courage, pour les aider et pour provoquer un changement qui leur permette de se projeter dans l'avenir, dans un Canada prospère et en paix.

Qu'en est-il du député de Durham, le nouveau chef de l'opposition officielle du Canada et du Parti conservateur du Canada? En quelques courtes semaines, alors même qu'il luttait lui-même contre le coronavirus, en tant que nouveau chef de notre parti, il m'a donné la lueur d'espoir dont j'avais besoin, pas seulement à titre de députée, mais aussi à titre de membre d'une collectivité en difficulté, d'épouse séparée de son mari et de femme forte qui ne saurait reculer devant qui que ce soit. Il a fait quelque chose d'extrêmement important pour moi: il a affirmé publiquement vouloir soutenir les droits de la personne de tous les Canadiens, notamment en s'engageant à lutter contre la discrimination à l'endroit de la communauté LGBTQ ainsi qu'à travailler à la protection et à l'amélioration des droits des femmes, sans remords ni hésitation.

Je n'ai pas confiance dans le gouvernement et surtout pas en l'actuel premier ministre, mais j'ai confiance en cet homme, en son équipe et dans les millions de Canadiens qui en ont assez et qui sont sur le point de réclamer des changements. Dans les semaines et les mois à venir, notre équipe va proposer autre chose, une autre vision que cette incompétence, ce manque de courage et cette absence de compassion.

En tant que ministre du cabinet fantôme pour la santé, j'exigerai des comptes du gouvernement pour ses ratés. Je serai implacable et je ne m'excuserai pas, mais je redonnerai espoir aux Canadiens. D'ailleurs, je les invite tous à se joindre avec moi à notre lutte pour bâtir une nouvelle vision pour le Canada. Allons-y!

L'Adresse

• (1550)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, vers la fin de son discours, ma collègue a laissé entendre que les ministériels trouvent qu'il est trop tôt pour commencer à questionner la réponse du gouvernement. Or, c'est tout le contraire. Je trouve que c'est le moment tout indiqué pour commencer à analyser la réponse et voir à quel point c'est une réussite.

La réalité, c'est que des millions de Canadiens ont touché la Prestation canadienne d'urgence. Cela les a aidés dans une période où ils en avaient besoin. Cela a également contribué à soutenir ce que nous pouvions soutenir de notre économie, afin que nous soyons mieux préparés à l'issue de cette pandémie.

Quelque 106 000 petites entreprises, qui comptent près d'un million d'employés, ont reçu de l'aide grâce au programme de subvention salariale.

La députée d'en face ne voit-elle pas que, malgré les temps difficiles, des millions de Canadiens ont bénéficié d'une aide grâce aux mesures prises par le gouvernement ces derniers mois?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, j'ai entendu un grand nombre de réponses à courte vue, élitistes et ineptes depuis que je siège à la Chambre, mais je crois que celle-ci remporte la palme. Aucun Canadien ne veut qu'on lui fasse continuellement l'aumône.

Les Canadiens désirent une réponse à la pandémie de sorte qu'ils puissent retrouver leur emploi et relancer leur entreprise, que Sarah Campbell puisse voir son fiancé, et que les soupers de Noël aient lieu. Ils n'aspirent pas à dépendre du premier ministre et de ses scandales. Ils ne souhaitent pas que l'on continue de dépenser des milliards de dollars. Ils demandent la dignité du travail. Ils veulent retrouver une vie normale. Le gouvernement a échoué.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, je félicite ma collègue de son discours.

Dans l'introduction de son discours, elle a parlé de l'unité du pays, et cela a piqué ma curiosité. J'ai souvent l'impression que, selon le Parti conservateur, l'unité du pays passe par le financement des hydrocarbures. Trop souvent, chez mes collègues conservateurs, l'unité du pays a le dos large. Je ne les entends jamais parler des forêts et des secteurs spécifiques du Québec, comme le secteur de l'aluminium. Nos secteurs économiques sont passés sous silence.

J'aimerais savoir si ma collègue pense que l'unité du pays passe nécessairement par le financement des hydrocarbures.

• (1555)

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, je tiens à rappeler au député que le secteur énergétique finance beaucoup de projets dans son coin de pays, alors il devrait s'en préoccuper, ainsi que des pertes d'emplois et de revenus. Il devrait peut-être faire preuve d'un peu de compassion à l'égard des gens qui ont assuré des richesses et des revenus à son coin de pays, au lieu d'en faire un levier politique à la Chambre.

J'en ai assez. Si nous voulons un pays unifié, nous devons défendre toutes les régions du Canada, qu'il s'agisse du Québec ou de Calgary Nose Hill.

Ce que nous avons entendu hier n'était que des paroles en l'air pour détourner notre attention du fait que le premier ministre a dû proroger le Parlement pour nous empêcher de mettre la main sur des documents où il est question des conférences données par les membres de sa famille célèbre pour l'organisme de bienfaisance auquel il a donné 900 millions de dollars. Voyons donc! Il faut que cela cesse. Nous devons faire mieux. Il faut commencer par rejeter ce que le gouvernement a présenté hier.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je sais qu'on a confié de nouvelles responsabilités à la députée de Calgary Nose Hill, mais, je veux profiter de l'occasion pour la remercier, au nom du comité de l'industrie, pour son travail sur les protections contre la fraude.

J'aimerais entendre ses commentaires là-dessus. La députée et le comité ont fait de l'excellent travail, qui a été perdu en raison de la prorogation. Cela représente une perte pour les Canadiens, qui sont victimes de fraude durant la pandémie de COVID-19.

Que pense la députée du plan libéral visant à brancher les Canadiens d'ici 2030? Dans le discours du Trône, il est question d'accélérer les choses à cet égard. J'ignore ce que l'on veut dire par « d'ici 2030 », ou si on y arrivera d'ici 2029, mais toujours est-il que les services Internet à large bande manquent dans beaucoup d'endroits au pays. J'aimerais entendre ses observations sur le sujet.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, j'ai bien aimé ma relation de collaboration productive avec le député au comité. J'espère certainement que mon collègue le député d'Edmonton-Centre, qui prendra la relève, entretiendra le même genre de relation. Le travail effectué par le député à l'égard du rapport sur la fraude a été d'une importance capitale. Le rapport se fait attendre depuis très longtemps, et j'espère que le comité de l'industrie le présentera et que le gouvernement donnera suite aux recommandations qu'aura formulé le comité.

Plus tôt aujourd'hui, le Président a dit s'attendre à ce que les députés puissent se connecter à Internet. Or, pour un député qui se trouve dans une réserve ou dans une région rurale du pays, ce ne sera pas possible. Nous ne pouvons pas attendre jusqu'en 2030 pour avoir un pays branché. Ce devrait être fait depuis des années. Notre parti a exhorté le gouvernement à le faire en 18 mois. Les libéraux perdent du temps. Ils viennent de perdre cinq semaines, et cette infrastructure essentielle n'a pas été mentionnée dans le discours du Trône.

Je félicite mon collègue de son travail. Je demande aux députés de continuer de travailler ensemble dans ces dossiers.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer, je souhaite au député de Durham et à son épouse, Rebecca, de se remettre rapidement de la COVID-19.

[Français]

J'adresse le même souhait à M. Blanchet et à sa famille.

L'Adresse

[Traduction]

Je voudrais revenir sur quelques éléments du discours du Trône. Le discours du Trône du gouvernement libéral contenait des allégations fausses qui ont déjà été discréditées quant au fait que ses programmes ont permis à un million de personnes de se trouver un logis. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement) a affirmé ce qui suit dans le *Toronto Star*: « Bien sûr, nous avons compté certains cas en double pour nous donner un avantage rhétorique. » C'est irresponsable et c'est la pire des façons de lancer le débat concernant le logement au Canada.

Deuxièmement, l'Initiative pour la création rapide de logements, qui vient d'être lancée à la va-vite sans trop de détails, dilapide 1 milliard de dollars des contribuables pour une solution temporaire qui mènera à la création de 3 000 logements d'ici au mois de mars. On parle de 333 000 \$ par unité. Si on se fie au misérable bilan du gouvernement quant à l'acheminement des sommes prévues en infrastructure, comment penser que ce sera différent cette fois-ci? Quelle sera la qualité des logements?

Troisièmement, en ce qui concerne le programme d'accès à la propriété, la seule solution que proposent les libéraux en matière d'accès abordable à la propriété est d'assumer une partie de l'hypothèque des Canadiens. En tant que conservateur, je suis fondamentalement contre un tel modèle de copropriété. Le gouvernement devrait favoriser l'utilisation des RÉER et d'autres moyens permettant aux Canadiens de se servir de leurs avoirs pour faire l'achat d'une maison, par exemple en augmentant l'exemption personnelle de base pour l'impôt sur le revenu des jeunes qui veulent faire l'acquisition d'une propriété.

De nombreuses collectivités partout au Canada sont également touchées par la pénurie de logements intermédiaires. Elles ne sont pas admissibles aux programmes de financement destinés aux régions rurales ni à ceux destinés aux régions urbaines. Encore une fois, elles ont été oubliées. Comme beaucoup de régions au pays, ma circonscription, Mission-Matsqui-Fraser Canyon, ainsi que le district de Mission, se retrouvent dans cette situation. Mon bureau est à proximité de Haven in the Hollow, un refuge temporaire qui offre des services à une clientèle régulière qui se compose de personnes souffrant de graves problèmes de dépendance et de santé mentale.

En 2017, le gouvernement libéral a annoncé un plan visant à réduire l'itinérance chronique de 50 %, et maintenant il affirme vouloir doubler ses efforts pour éradiquer l'itinérance complètement, mais la situation n'a pas changé. De plus en plus de gens se présentent au refuge Haven parce que le nombre de sans-abri à Mission a doublé, une situation qui est largement aggravée par la crise du fentanyl qui sévit en Colombie-Britannique. L'expansion de Haven in the Hollow est nécessaire, certes, mais l'augmentation de la population des sans-abri représente un défi pour les petites entreprises avoisinantes qui tentent de se remettre sur pied et de surmonter la pandémie. En Colombie-Britannique, les surdoses de fentanyl ont tué quatre fois plus de personnes que la COVID-19.

Comment tout cela se rapporte-t-il au logement, et qu'est-ce que le gouvernement fédéral pourrait et devrait faire à cet égard? En tant que Britanno-Colombien et Canadien, je crois que nous avons le devoir de prendre soin de nos concitoyens vulnérables. Malheureusement, les gouvernements de toutes allégeances ont failli à ce devoir. Toutefois, à long terme, il ne suffit pas de prendre soin de ces personnes et de nous pencher sur les symptômes de l'itinérance.

Il faut prendre des mesures concrètes pour nous attaquer aux causes sous-jacentes.

Par exemple, nous savons que le blanchiment d'argent provenant du commerce illicite des drogues a gonflé artificiellement le coût du logement. La principale méthode employée par les criminels est même nommée « le modèle de Vancouver », bon sang! Des jeunes à l'échelle de la Colombie-Britannique, même ceux qui touchent des salaires à six chiffres et gagnent bien leur vie, n'ont plus les moyens d'acheter des maisons dans les collectivités où ils ont été élevés. Ils ont perdu espoir de devenir propriétaires. La COVID-19 n'a fait qu'aggraver ces difficultés. Des emplois ont été perdus, les heures de travail ont été réduites, et les parents ont été forcés de prendre des décisions impossibles sur le plan de la santé.

• (1600)

[Français]

La maison a toujours été beaucoup plus qu'un endroit où se détendre, mais la COVID-19 a intensifié son usage multifonctionnel. La maison est maintenant un endroit où nous travaillons, étudions, enseignons à nos enfants et essayons d'avoir prise sur nos vies occupées.

Quand nos espaces d'habitation ne peuvent pas accueillir ces activités, nous désespérons et nous nous sentons emprisonnés.

Comme gouvernement en attente, les conservateurs vont donner la priorité à l'accession à la propriété et faire en sorte que les Canadiens aient plus de choix et d'espoir pour atteindre leur but.

[Traduction]

Pourquoi le gouvernement libéral n'a-t-il pas mis en place les mesures législatives, réglementaires et d'application nécessaires pour mettre fin au blanchiment d'argent par l'intermédiaire du marché immobilier qui a fait la renommée de Vancouver? Les Canadiens méritent de bénéficier de règles du jeu équitables, et non d'avoir à concurrencer l'élite mondiale qui cherche à placer ses millions et à utiliser l'avantage fiscal que nous leur offrons en tant que pays sûr. Même si j'admets que la tentative de résoudre le problème du blanchiment d'argent ne mettra pas fin à tous nos problèmes de logement, c'est un bon début pour de nombreux Britanno-Colombiens qui ont perdu tout espoir.

En janvier 2019, l'Agence du revenu du Canada a organisé une réunion d'information ouverte à tous les partis. Elle a reconnu à cette occasion que même si ses méthodes de vérification fondées sur les risques avaient été renforcées, peu de choses avaient changé en amont pour prévenir le blanchiment d'argent et l'évitement fiscal, si ce n'est l'obligation de signer une attestation déclarant sa résidence principale et sa citoyenneté. Les criminels ne respectent pas la loi, et l'Agence doit revoir son approche qui consiste à faire appel au sens de l'honneur. En tant que parlementaires, nous avons la responsabilité de veiller à ce que les politiques et les programmes gouvernementaux servent nos principaux clients, les contribuables et les citoyens du Canada.

[Français]

Le gouvernement fédéral devra réexaminer son rôle, spécialement en ce qui a trait aux compétences partagées, comme le logement.

L'Adresse

[Traduction]

Il faut également passer d'une approche axée sur l'hypothèse que le gouvernement fédéral a toujours raison à un modèle de prestation de services. Voici un exemple concret.

La semaine dernière, je me suis entretenu avec la présidente du comité de logement durable de Mission au sujet du défi de 300 millions de dollars récemment lancé par les libéraux en matière d'offre de logements, qui, soit dit en passant, n'est toujours pas commencé. La présidente ne veut pas qu'un nouveau processus de demande soit mis en branle pour peut-être recevoir des fonds dans le but d'examiner de plus près les lacunes en matière de logement. L'organisme qu'elle dirige a besoin de fonds dès maintenant pour construire de véritables logements pour la collectivité. Le comité qu'elle préside connaît les besoins sur le terrain. La province a déjà établi un partenariat avec des municipalités comme Mission pour mener à bien cette tâche qui relève de la compétence provinciale.

[Français]

La majorité des petites municipalités et des gouvernements autochtones n'ont tout simplement pas les ressources administratives nécessaires pour faire une demande et avoir une chance d'obtenir le soutien du fédéral. Ils ont déjà atteint leurs limites. Le gouvernement fédéral adopte une approche condescendante, alors que nous devons communiquer de façon proactive avec les petites municipalités et les aider à combler leurs besoins.

• (1605)

[Traduction]

J'ai parlé à un grand nombre de maires qui n'ont jamais reçu un seul sou du gouvernement fédéral pour le logement. Si le gouvernement fédéral n'est pas capable de s'acquitter de cette tâche, il devrait tout simplement se retirer et accorder des fonds aux provinces et aux territoires, qui travaillent déjà dans ce domaine, et ce, sans y rattacher de conditions.

J'ai justement un exemple. Un fournisseur de logements avec assistance de ma circonscription qui avait obtenu une aide de BC Housing avait été invité à présenter également une demande à la SCHL. Son projet approuvé par BC Housing a été rejeté par la SCHL parce que les critères n'étaient pas les mêmes. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas une façon de procéder rationalisée entre les deux ordres de gouvernement en ce qui concerne une question aussi fondamentale?

Enfin, la pandémie de COVID-19 a montré que les différents ordres de gouvernement et les députés des différents partis politiques sont capables de travailler ensemble pour améliorer la situation des Canadiens. Il est vrai qu'il n'y a pas de solution simple pour régler tous les problèmes de logement au Canada, des problèmes sur lesquels la COVID-19 a eu des répercussions et qu'elle a même aggravés. Travaillons ensemble. Attaquons-nous aux problèmes de logement systémiques au pays. Aidons les Canadiens à améliorer leur situation.

Les libéraux n'ont rien dit à propos des difficultés imminentes qui attendent les personnes qui ont reporté leurs paiements hypothécaires pendant la pandémie. J'invite le gouvernement à élaborer le plus rapidement possible un plan pour régler ce problème bien réel, qui constitue une priorité pour bien des gens.

Deuxièmement, dans le cadre d'un plan de relance économique, les libéraux devraient également s'attaquer à la pénurie de loge-

ments locatifs abordables au Canada afin d'encourager la croissance de l'emploi tout en augmentant le nombre de logements locatifs. J'ai entendu de nombreuses personnes dans le milieu des affaires et du développement dire que le gouvernement doit offrir des incitatifs pour la construction de logements à vocation locative. Pourquoi ne pas envisager l'élimination de la TPS sur les logements à vocation locative? Pourquoi ne pas améliorer les programmes de financement existants de la SCHL, qui semblent fonctionner assez bien?

Troisièmement, les libéraux pourraient, comme ils l'ont promis, mettre en œuvre le programme d'amélioration du rendement énergétique des maisons, un moyen qui a fait ses preuves de stimuler la croissance économique et la création d'emplois au Canada.

En conclusion, mon objectif est de veiller à ce que le gouvernement soit au service de la population. Nos systèmes sont anachroniques et dépassés et les Canadiens méritent de meilleurs services de notre part et de la fonction publique. En attendant les détails du discours du Trône et des engagements à améliorer les systèmes informatiques désuets, j'espère que la nouvelle approche de prestation des services intégrée à ces mises à niveau est souple et tient compte des difficultés auxquels les gens sont confrontés dans toutes les régions du Canada.

Enfin, je remercie ma collègue de Vancouver-Est de son important travail. La Colombie-Britannique a été lésée par le gouvernement fédéral. Selon les renseignements que j'ai obtenus, de 2018 à février 2020, seulement 0,5 % de 1,46 milliard de dollars a été attribué par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement pour le logement, un fonds qui représente un tiers de la totalité de la Stratégie nationale sur le logement. Seulement deux projets ont été approuvés dans la province et seulement 23 ont été approuvés dans l'ensemble du Canada.

L'association du logement sans but lucratif de la Colombie-Britannique a déclaré que le programme est pénible et atrocement lent et qu'il demande un temps fou. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a qualifié le processus de frustrant. Sur une demande, on trouve plus de 200 questions, et il faut plus d'un an ne serait-ce que pour obtenir une réponse.

Nous devons faire mieux pour les municipalités. Nous devons faire mieux pour les Canadiens.

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement), Lib.): Monsieur le Président, quand un député pose une mauvaise question, il obtient une très mauvaise réponse. C'est ce que j'ai appris à la Chambre.

La question que la députée de Vancouver-Est a posée a raté sa cible. La Colombie-Britannique a plutôt obtenu 26,8 % des fonds accordés aux provinces et aux collectivités du pays. Nous transmettrons très bientôt le dossier corrigé à la députée.

En ce qui concerne le programme Vers un chez-soi, que le député d'en face a critiqué, je lui rappelle qu'il est membre d'un parti qui a seulement consacré 50 millions de dollars par année à ce programme. Cette année seulement, le gouvernement y injecte 489 millions de dollars. Nous avons ajouté six nouvelles communautés au volet Communautés désignées. Nous avons donc décuplé le soutien direct destiné aux services de première ligne aux sans-abris.

Le parti d'en face, soit le NPD, voulait que nous envoyions cet argent aux provinces pour qu'elles l'envoient aux services de première ligne. Nous avons envoyé l'argent directement aux services de première ligne.

En ce qui concerne la nouvelle annonce de 1 milliard de dollars que nous avons faite cette semaine, selon laquelle la totalité de l'aide servira directement à acquérir de nouveaux logements supervisés, je rappelle au député d'en face que l'ancien premier ministre Stephen Harper a déclaré que le logement était une responsabilité provinciale. D'ailleurs, lorsque j'étais journaliste, il m'a dit que je devrais arrêter de poser des questions à ce sujet, que cela ne concernait pas le gouvernement fédéral, que je ne savais pas ce que je faisais et que je devrais lire la Constitution. Il avait tort.

Le député d'en face soulève la question de l'aide financière pour les logements supervisés et en particulier celle de la réduction des méfaits. Pourquoi son parti s'est-il opposé à la réduction des méfaits chaque fois qu'il en a eu l'occasion à la Chambre? Pourquoi son parti ne participe-t-il pas à la lutte contre la crise des opioïdes?

M. Brad Vis: Monsieur le Président, pourquoi le député d'en face se montre-t-il si hargneux? Pourquoi ne présente-t-il pas des excuses à la Colombie-Britannique pour ne pas avoir versé l'argent promis par les libéraux?

En ce qui concerne mon travail dans la communauté, je travaille dans le domaine de l'itinérance. Mon bureau est d'ailleurs adjacent à un organisme qui se consacre aux sans-abri. Je fais partie du conseil consultatif de quartier. Le Parti conservateur va continuer à défendre les Canadiens pour qu'ils obtiennent leur juste part et nous ne cesserons de vous demander des comptes tant que vous n'aurez pas versé l'argent promis.

• (1610)

Le vice-président: Je rappelle au député qu'on essaie de ne pas employer le « vous » dans ce genre de contexte. Les députés doivent s'adresser directement à la présidence.

[Français]

Maintenant, j'invite l'honorable député de Rivière-des-Mille-Îles à prendre la parole virtuellement.

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, je veux dire bravo à notre collègue pour son intervention, que je qualifierais de « vigoureuse »!

À la suite du discours du Trône, j'aimerais avoir son opinion sur l'aspect suivant. Beaucoup d'interventions ciblent des champs de compétence provinciale. On n'a qu'à penser aux soins de longue durée, au fait que le gouvernement fédéral souhaite intervenir auprès des personnes qui vivent chez elles, à l'accessibilité aux médecins de famille, au régime universel des soins et d'assurance-médicaments et au système de garderies, entre autres.

Selon mon collègue, comment devrions-nous intervenir?

Peut-être devrions-nous nous demander si le gouvernement fédéral ne se chercherait pas des champs de compétence.

[Traduction]

M. Dan Albas: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député ne semble pas porter de cravate. Est-ce qu'on a le droit de prendre la parole par vidéoconférence dans une séance de la Chambre si l'on ne porte pas une cravate? J'aimerais avoir une explication.

L'Adresse

Le vice-président: Comme le savent les députés, il existe un code vestimentaire qu'il faut respecter si l'on veut entrer à la Chambre. La présidence a déclaré que tous les députés qui veulent participer à distance aux séances de la Chambre, au moyen d'une connexion Internet, devraient porter une tenue appropriée; je le rappelle donc à tous les députés.

[Français]

L'honorable député de Rivière-des-Mille-Îles a posé sa question.

[Traduction]

J'invite maintenant le député à répondre à la question. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle forme de participation aux débats, je donnerai le temps aux députés de s'y habituer.

Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon a la parole pour donner sa réponse.

[Français]

M. Brad Vis: Monsieur le Président, ma grand-mère a 92 ans. Elle demeure toujours chez elle, et c'est grâce au système de santé que nous avons en Colombie-Britannique.

[Traduction]

C'est grâce à nos excellents travailleurs de la santé, qui offrent des soins à domicile, qu'elle demeure toujours chez elle. Je pense que les provinces font un assez bon travail et qu'elles comprennent la nécessité de continuer à améliorer les soins à domicile. Je crois que ce sont les provinces qui devraient être chargées de mettre en œuvre ce modèle de service.

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Plus tôt pendant le débat, j'ai entendu le secrétaire parlementaire du ministre du Développement social induire la Chambre en erreur, puisqu'il a dit que j'avais demandé que le financement du gouvernement fédéral soit versé seulement aux provinces dans le cadre du programme national de logement abordable.

C'est carrément faux, et le député continue toujours de...

Le vice-président: Je remercie la députée de son recours au Règlement. Je crois toutefois que ses observations commencent à relever davantage du débat.

Le temps est écoulé. Je remercie les députés de la patience dont ils font preuve devant notre mode de fonctionnement hybride.

Nous passerons au député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon s'il souhaite répondre à la dernière intervention. Celle-ci a été présentée comme un recours au Règlement mais, comme elle relevait du débat, je laisserai au député 30 secondes pour répondre s'il le désire. Nous reprendrons ensuite le débat.

• (1615)

M. Brad Vis: Monsieur le Président, je tiens à souligner que les épreuves que vivent les gens touchés par la crise des opioïdes en Colombie-Britannique se répercutent sur de nombreuses familles, et que les problèmes de santé mentale avec lesquels les gens doivent composer sont bien réels. Dans Mission, le nombre d'itinérants a doublé depuis quelques années. Notre communauté peine à trouver des solutions aux défis qu'elle vit, et les choses se compliquent encore quand nous ne pouvons pas tirer parti de programmes auxquels les employés municipaux et les représentants provinciaux pensaient avoir accès.

L'Adresse

[Français]

Le vice-président: Je sais gré à tous les députés qui participent à la séance cet après-midi de leur patience.

Nous allons maintenant reprendre le débat et la parole est à l'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Services aux Autochtones.

[Traduction]

Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire du ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée d'Hochelaga.

Je prends aujourd'hui la parole à partir de ma circonscription, qui se trouve sur le territoire traditionnel de la Première Nation des Mississaugas de Credit.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de m'adresser à la Chambre depuis le début de la pandémie, et j'aimerais commencer par remercier tous les travailleurs de première ligne, car ce sont eux les véritables héros méconnus du pays.

Nous affrontons présentement la pire crise sanitaire de notre vie. Le gouvernement a réagi en annonçant un train complet de mesures d'aide aux Canadiens, comme la Prestation canadienne d'urgence, dont ont bénéficié neuf millions de nos concitoyens, ainsi que la Subvention salariale d'urgence du Canada et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui ont profité aux entreprises de partout au pays, y compris dans ma circonscription.

Les gens qui habitent dans ma circonscription sont venus me voir pour me remercier. Les entreprises aussi étaient reconnaissantes. Je pense par exemple à Hunter Amenities, qui, après 38 ans d'existence, a craint pour son avenir lorsque la demande pour les petits formats de shampoing et de savon destinés aux hôtels s'est tarie du jour au lendemain. Ses propriétaires m'ont confié qu'en leur donnant l'occasion de commencer à produire du désinfectant pour les mains, ces programmes leur avaient permis de rappeler leurs employés au travail.

Depuis le mois de mars, nous avons assisté à une collaboration sans précédent entre les différents ordres de gouvernement. Les gens aussi ont eu tendance à prendre soin de leurs voisins et à multiplier les gestes de sollicitude.

La lutte contre la pandémie se poursuit. Depuis quelque temps, les chiffres continuent d'augmenter, et le pays est désormais dans la deuxième vague, alors je sais que bon nombre de Canadiens ont peur. Leurs enfants viennent tout juste de recommencer l'école et ils s'inquiètent...

Le vice-président: Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan invoque le Règlement.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE DÉCORUM

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois à la députée d'Oakville-Nord—Burlington, je signale qu'il importe de respecter le décorum et que la Chambre a des règles concernant les étalages et les accessoires. Le Président s'est clairement exprimé sur le caractère convenable de ceux-ci, y compris dans un contexte virtuel.

La députée qui a la parole utilise un étalage qui met son nom et celui de sa circonscription bien en évidence à l'écran. Selon moi, cela revient à utiliser un accessoire et c'est inacceptable. Si un député se servait d'un tel étalage à la Chambre, ce serait jugé déplacé. Le Président s'est clairement prononcé sur le sujet dans le contexte des séances virtuelles. Il faut appliquer des normes claires et uniformes pour les séances virtuelles.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, au sujet du même recours au Règlement, je dirai qu'il faut respecter le fait que les députés siègent depuis leur bureau de circonscription. C'est ce que fait la députée en question. Elle ne fait pas étalage de matériel politique ou partisan. De toute évidence, elle assiste à la séance depuis son bureau de circonscription, lequel est en fait un prolongement de la Chambre des communes, puisqu'il est gouverné et réglementé par la Chambre des communes et par le bureau du Président.

● (1620)

Le vice-président: Je remercie les deux députés de leurs interventions à ce sujet. À l'instar de la dernière question soulevée relativement aux députés qui participent aux travaux depuis l'extérieur de la Chambre des communes, nous allons reconsidérer les directives sur le code vestimentaire ainsi que la définition d'un accessoire. Nous comprenons bien les règles qui s'appliquent à la Chambre et nous concevons les limites potentiellement applicables aux députés qui regardent les débats ou qui y participent depuis l'extérieur de la Chambre.

Si cela convient aux députés, je prendrai cette question en délibéré et j'y reviendrai en temps et lieu, bientôt je l'espère.

Je remercie les députés de leurs interventions.

* * *

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire du ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, j'ai aussi des photos de Terry Fox derrière moi, et j'espère que le député ne pense pas que ce sont également des accessoires.

Nous luttons contre la pandémie depuis le mois de mars. En ce qui concerne le discours du Trône prononcé hier, le premier ministre a dit que l'heure n'était pas à l'austérité, et que le gouvernement continuera de soutenir les gens et de faire tout ce qu'il faut pour les protéger.

Le discours du Trône prononcé hier a établi quatre grands piliers.

Le premier pilier consiste à protéger les Canadiens de la COVID-19. Nous avons récemment investi 19 milliards de dollars dans l'Accord sur la relance sécuritaire ainsi que 2 milliards de dollars dans le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire. Nous allons aider les provinces à accroître leur capacité de dépistage. Le gouvernement a adopté une stratégie de vaccination, car il sait que le meilleur moyen de mettre fin à cette pandémie est d'offrir un vaccin sûr et efficace.

Le deuxième pilier consiste à aider les Canadiens durant la pandémie. J'ai parlé de certaines mesures que nous avons prises pendant la première vague de la pandémie. Nous devons continuer d'aider les Canadiens qui ont perdu leur emploi. Nous allons donc réformer le système d'assurance-emploi afin de l'adapter au XXI^e siècle.

La pandémie a été décrite comme une « récession au féminin » parce qu'elle a eu des répercussions disproportionnées sur les femmes. Nous ne pouvons donc pas laisser le virus nous faire perdre les acquis qui ont été accumulés au fil des décennies.

À la dernière session parlementaire, le comité de la condition féminine, où j'étais vice-présidente, a publié un rapport sur la sécurité économique des femmes. Les témoins ont indiqué que l'impossibilité d'obtenir des services de garde abordables et de grande qualité constitue le principal obstacle à la sécurité financière des femmes parce qu'elles assument la plus grande part de la responsabilité de la garde non rémunérée des enfants. Pour soutenir les femmes pendant la reprise, au sortir de la pandémie, nous devons reconnaître la nécessité d'un régime national de services de garde d'enfants accessibles, abordables, inclusifs et de grande qualité. De plus, nous étendrons la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

Nous allons prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'à l'été prochain. Pour certains secteurs, comme l'industrie du voyage et du tourisme, l'industrie de l'accueil et les industries culturelles, les effets de la pandémie ont été dévastateurs. Nous mettons donc en place d'autres mesures d'aide pour ces secteurs les plus durement touchés de l'économie.

Passons au troisième pilier : « rebâtir en mieux ». La pandémie a mis en évidence les lacunes dans nos systèmes sociaux. Nous ne devons plus jamais nous retrouver dans une situation où l'armée doit prendre soin de nos personnes âgées.

Il y a quelque temps, j'ai écrit à la ministre des Aînés en vue de réclamer l'établissement de normes nationales pour les soins de longue durée, et j'ai été heureuse de voir cet engagement dans le discours du Trône. Même si les soins de longue durée relèvent de la compétence provinciale, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour appuyer les aînés. Ils ne méritent rien de moins.

Les Canadiens handicapés ont aussi été durement touchés durant la pandémie. Nous présenterons un plan pour l'inclusion des personnes handicapées, qui comprendra une nouvelle prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap et une stratégie d'emploi robuste.

Au Canada, nous avons la chance d'avoir un bon système de santé. Or, il y a toujours eu un élément manquant dans ce système : un régime d'assurance-médicaments. En tant qu'ancienne secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, j'étais fière de travailler sur ce dossier. Le gouvernement demeure résolu à mettre en place un régime national d'assurance-médicaments universel.

Des enfants continuent de recevoir des diagnostics de cancer. Je continuerai donc de travailler avec des gens comme le Dr David Malkin, de l'hôpital Sick Kids, et Helena Kirk, une survivante du cancer, pour m'assurer qu'une somme de 30 millions de dollars sera affectée à la recherche contre le cancer chez les enfants, comme nous l'avons promis dans notre plateforme.

Les résidents d'Oakville North-Burlington ont demandé haut et fort que de plus amples mesures soient prises dans le dossier des armes à feu. Le gouvernement a déjà interdit les armes d'assaut de

L'Adresse

type militaire et il continuera de respecter sa promesse de protéger les Canadiens à l'aide de lois permettant aux forces de l'ordre de confisquer des armes à feu et de mesures robustes qui contrôlent la circulation des armes à feu illégales. J'ai espoir qu'un jour les décès par armes à feu seront considérés comme un problème de santé publique.

Pendant la pandémie, le refuge Halton Women's Place, l'organisme SAVIS of Halton et l'organisme Thrive Counselling ont multiplié leurs efforts pour offrir une protection aux victimes de violence fondée sur le sexe. Nous ne pouvons pas rebâtir en mieux si tous les Canadiens ne sont pas en sécurité. Nous accélérerons les investissements prévus dans les refuges et les logements de transition et nous continuerons de faire progresser le plan d'action national sur la violence fondée sur le sexe.

Nous financerons un large éventail de projets d'infrastructure, notamment dans le transport en commun, les rénovations écoénergétiques et les logements abordables.

Il ne faut pas perdre de vue l'autre crise à laquelle nous sommes confrontés : celle des changements climatiques. La lutte contre les changements climatiques constituera la pierre angulaire de notre plan visant à créer et à soutenir un million d'emplois dans l'ensemble du pays. Les propriétaires d'entreprises et les investisseurs savent que leur prospérité future repose sur les initiatives de lutte contre les changements climatiques.

Nous rendrons plus abordables les véhicules sans émissions. La récente nouvelle d'Unifor au sujet de la production de voitures électriques par Ford Canada, à Oakville, aurait effectivement des retombées positives pour notre collectivité. Alors que nous cherchons à favoriser la transition vers les véhicules électriques, il s'agit d'une occasion idéale de réaliser des investissements dans les bicyclettes à assistance électrique.

L'an prochain, nous interdirons les plastiques à usage unique, nous inscrirons dans la loi la cible de zéro émission nette d'ici 2050 et nous présenterons immédiatement un plan en vue de dépasser les objectifs de réduction des émissions que le Canada s'était fixés pour 2030.

● (1625)

Le quatrième pilier consiste à être fidèle à qui nous sommes en tant que Canadiens.

J'ai eu le grand privilège de travailler avec le ministre des Services aux Autochtones et son équipe en vue de soutenir les collectivités autochtones pendant la pandémie. Je suis particulièrement fière de notre investissement historique dans les organisations autochtones urbaines telles que le Toronto Aboriginal Support Services Council. Nous demeurons résolu à faire notre bout de chemin sur la route commune de la réconciliation en accélérant le travail à l'égard du plan d'action national en réponse aux appels à la justice issus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, en effectuant de nouveaux investissements et en donnant suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, ce qui comprend la présentation, d'ici la fin de l'année, d'un projet de loi de mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

L'Adresse

D'autres dossiers ont retenu l'attention pendant la pandémie. La violence infligée au chef Allan Adam et la mort de Regis Korchinski-Paquet et d'Ejaz Choudry ont motivé de nombreux Canadiens à exiger une réforme des forces de l'ordre et l'élimination du racisme systémique au Canada.

Nous sommes à un moment où nous pouvons prendre des mesures concrètes pour mettre fin au racisme systémique auxquels sont confrontés depuis trop longtemps les Autochtones, les Noirs et les Canadiens racisés. Nous présenterons des projets de loi sur le système de justice pénale et investirons dans ce domaine, de la déjudiciarisation à l'établissement des peines en passant par la réadaptation et les casiers judiciaires.

Avant la prorogation, nous étudions, au sein du comité sur la sécurité publique dont je suis membre, le racisme systémique et les services policiers. On nous a dit qu'il fallait renforcer la surveillance civile de nos organismes d'application de la loi, dont la GRC. Dans le discours du Trône, nous nous sommes engagés à prendre ces mesures, comme celles relatives aux normes en matière de recours à la force, à la reconnaissance de la prépondérance de la police communautaire et à la reconnaissance des services de police des Premières Nations en tant que services essentiels.

Le discours du Trône présente un plan ambitieux pour une période sans précédent. Ensemble, nous pouvons atteindre ces objectifs, et je me réjouis de travailler avec mes collègues de la Chambre pour concrétiser ce plan.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, ma collègue a entre autres parlé des relations Couronne-Autochtones dans son discours.

Il y a quelques années, je me suis rendu à une foire commerciale et une personne de ma circonscription m'a dit quelque chose de très intéressant. Apparemment, dans le cadre des projets de ressources naturelles incluant la construction de pipelines, il est possible, au moment de la construction de l'infrastructure, d'inclure l'accès à Internet haute vitesse et d'améliorer l'accès à large bande. Cette personne m'a fait comprendre qu'il serait bien que le gouvernement collabore avec les entreprises du secteur des ressources naturelles pour soutenir la construction de pipelines et, en même temps, profiter de l'occasion pour contribuer à l'amélioration de l'accès à Internet haute vitesse et, par le fait même, amener de nouvelles opportunités économiques.

Dans de nombreux cas, des communautés autochtones veulent que les projets d'exploitation des ressources naturelles aillent de l'avant et elles pourraient profiter de la mise en œuvre de ces projets pour obtenir un accès essentiel à Internet qui leur amènerait d'innombrables autres occasions socioéconomiques.

La députée ne croit-elle pas que, lorsque la majorité des communautés autochtones touchées sont en faveur d'un projet d'exploitation des ressources naturelles, l'entreprise concernée devrait pouvoir lancer les travaux et apporter les avantages économiques connexes aussi rapidement que possible?

Mme Pam Damoff: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député pour dire que les projets d'infrastructure offrent une excellente occasion d'étendre l'accès Internet à des collectivités qui, autrement, ne l'auraient pas. Un certain nombre de projets d'infrastructure sont déjà en branle, et je travaille sur ce dossier depuis le début de la pandémie. Sur ma propre rue, au beau milieu d'une zone urbaine à Six Nations, les gens n'ont pas accès à Internet; c'est tout à fait inacceptable.

Nous nous sommes engagés à rendre les services Internet à large bande accessibles partout au pays, ce dont je suis fière. Il est possible, notamment par le biais de divers projets d'infrastructure, de s'associer avec les promoteurs pour inclure l'Internet à haut débit au sein de leurs projets immobiliers.

• (1630)

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Hier, en écoutant le discours du Trône, j'ai été étonné. En effet, à un seul moment — dans une courte phrase — on entend un mot faisant référence à l'industrie forestière.

Ma collègue a soulevé tout à l'heure l'importance de la transition vers une économie plus verte, parlant notamment de l'électrification des transports. C'est une bonne chose, mais on sait malheureusement — ou heureusement, selon — que l'électrification des transports suppose pour le gouvernement libéral un soutien à l'industrie automobile.

Les deux grands piliers de l'économie canadienne sont l'industrie automobile pour l'Ontario et l'industrie des sables bitumineux pour l'Alberta. Or, il n'est jamais fait mention de la forêt, même si l'on sait que l'industrie forestière est probablement le secteur le plus à même de lutter contre les gaz à effet de serre. J'aimerais entendre le point de vue de ma collègue à ce sujet.

[Traduction]

Mme Pam Damoff: Monsieur le Président, soyons clairs: nous ne subventionnons aucun secteur en particulier. Il est certain que dans le cas de Ford Canada, c'est le syndicat qui a dit qu'il allait passer à l'utilisation de véhicules électriques. Très franchement, l'industrie est à l'avant-garde. Elle se dirige vers une économie verte parce qu'elle sait qu'elle peut être financièrement viable pour l'avenir si elle s'oriente dans cette voie. Ce sont les entreprises qui prennent l'initiative d'apporter ce type de changement, en investissant dans leurs activités pour s'assurer que nous nous dirigeons vers un avenir plus vert et que nous assistons à une reprise verte. Le gouvernement peut soutenir cette démarche à mesure que nous progressons.

Il est important que nous soutenions tous les secteurs de l'économie canadienne, y compris l'industrie forestière.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NDP): Monsieur le Président, nous avons entendu hier beaucoup de discours sur le soutien à la classe moyenne, mais je n'ai pas entendu beaucoup de soutien en faveur des personnes qui ont été totalement abandonnées à leur sort pendant cette pandémie: les personnes handicapées, parmi lesquelles nous avons vu les taux de suicide augmenter. Il y a le crédit d'impôt de 600 dollars que la plupart des gens ne peuvent pas recevoir ou n'ont pas reçu. De plus, il n'y a pas de revenu minimum garanti, comme le préconise l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées dans son appel à la justice 4.5. Je ne vois pas beaucoup d'action sur ce front.

Quelle est la place des gens les plus démunis? Il s'agit de gens qui ont des problèmes de santé mentale ou qui souffrent de dépendances, qui ne sont pas en mesure de travailler et qui sont en marge de ce débat sur la classe moyenne que les libéraux continuent de brandir avec tant de fierté. Où est-ce que...

Le vice-président: La secrétaire parlementaire a la parole.

L'Adresse

Mme Pam Damoff: Monsieur le Président, la députée a parlé de beaucoup de membres de la société canadienne, mais je ne pourrai pas lui répondre au sujet de tous. Je me limiterai aux personnes qui vivent avec un handicap au Canada. Nous avons certes parlé de créer une prestation pour elles, mais, à mon avis, il est plus important encore de leur offrir une solide stratégie en matière d'emploi. La plupart des personnes handicapées que j'ai rencontrées veulent travailler, mais on ne reconnaît pas leur valeur autant que celle de nos autres concitoyens. Elles ne sont donc pas embauchées et ne touchent pas un salaire. Cela fait cinq ans que je travaille à une stratégie de l'emploi. Je ne saurais dire à quel point je suis ravie, à l'instar des gens qui vivent avec un handicap et qui veulent travailler, de voir que le gouvernement prend des mesures dans ce sens.

[Français]

Mme Soraya Martínez Ferrada (secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je suis honorée de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour répondre au discours du Trône.

Je voudrais commencer par saluer les gens de la circonscription d'Hochelaga qui ont traversé des mois difficiles durant cette crise sans précédent. Les gens d'Hochelaga ont été — et sont — résilients, solidaires et engagés. Je suis fière de les représenter à la Chambre.

Hier, notre gouvernement a présenté un plan pour construire un Canada plus fort et plus résilient en s'appuyant sur les principes suivants: lutter contre la pandémie, soutenir les gens et les entreprises, rebâtir en mieux, et être fidèles à qui nous sommes.

Le premier principe est le plus important de tous: sauver des vies. C'est la raison pour laquelle nous devons investir notamment dans la capacité du système de santé, et ce, partout au pays. Nous devons travailler avec les provinces et les territoires afin d'accroître la capacité et la vitesse des tests de dépistage en examinant les technologies et les nouveaux outils pour qu'ils soient sécuritaires et accessibles. Nous devons nous assurer que tous les Canadiens et les Canadiennes auront accès à un vaccin le plus rapidement possible, où qu'ils soient au pays.

D'ailleurs, nous avons aussi assuré la livraison d'équipement de protection individuelle et envoyé les Forces armées canadiennes dans les centres de soins de longue durée. Dans Hochelaga notamment, trois CHSLD ont reçu le soutien essentiel des militaires, et nous sommes extrêmement reconnaissants envers ces derniers.

En réponse à l'appel aux fabricants canadiens pour produire de l'équipement de protection individuelle, des milliers de travailleurs se sont mobilisés partout au pays. Dans ma circonscription, la Coop Couturières Pop aura fourni des milliers de couvre-visages dans des centres hospitaliers et des organismes de l'Est de Montréal ainsi qu'aux citoyens et citoyennes d'Hochelaga, tout comme Papi-masque.

Je veux également saluer le travail de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal, ainsi que le travail de CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, l'un des épïcêtres de cette pandémie au pays.

Avec le début de cette deuxième vague, il nous faut rester vigilants, accroître les capacités de dépistage, continuer la pratique de distanciation sociale et porter un masque afin de protéger les populations les plus vulnérables, nos proches et nos collègues, afin que nous restions tous en santé. Comme plusieurs d'entre vous, j'ai hâte de retrouver des êtres chers, comme mon frère, qui est dans un

CHSLD et que je n'ai pas vu depuis le mois de mars dernier. J'ai hâte de prendre dans mes bras mon neveu de deux mois que je n'ai pas encore rencontré à cause de cette pandémie.

Notre deuxième principe est de soutenir les gens et les entreprises dans les mois à venir, comme nous l'avons fait depuis le début de cette crise. La responsabilité de notre gouvernement était d'assurer un filet social et économique pour la population. Nous l'avons fait. La Prestation canadienne d'urgence a permis à plus de 9 millions de personnes de continuer de se loger, de se nourrir et de rester à la maison pour s'occuper de leurs familles. Maintenant, nous devons soutenir les gens qui n'auront pas eu droit à l'assurance-emploi en temps normal et assurer la mise en place de la Prestation canadienne de la relance économique.

Quant à la Subvention salariale d'urgence du Canada, elle a aidé plus de trois millions de personnes à rester ou à revenir sur le marché du travail. Maintenant, faisant face aux répercussions économiques, notre gouvernement vise à créer plus d'un million d'emplois. Pour y parvenir, la Subvention salariale d'urgence sera prolongée jusqu'à l'été prochain, ce qui constitue une excellente nouvelle. Depuis des mois, de nombreux entrepreneurs ont utilisé cette subvention, que ce soit le Groupe Bellon Prestige, Lantic, la Vie en Rose ou le restaurant Cabotins, ou encore des organismes essentiels à la communauté comme la Fondation des aveugles du Québec, le Centre communautaire Hochelaga ou le Pavillon d'éducation communautaire. C'est grâce à la Subvention qu'ils ont pu poursuivre leurs activités.

Les entreprises font partie intégrante de notre économie. Le gouvernement va prolonger non seulement la Subvention salariale d'urgence du Canada, mais aussi le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ce programme a profité à de nombreuses entreprises dans Hochelaga, comme FMR Costume, laquelle a jugé que ce programme avait constitué un coup de pouce pour l'aider à survivre à cette crise.

Le Programme de crédit aux entreprises sera amélioré et nous mettrons en place des mesures financières supplémentaires à l'intention des industries les plus touchées, dont les secteurs du tourisme, du voyage et de la culture.

Nous savons que les femmes ont été gravement affectées par cette pandémie, s'occupant des enfants à la maison tout en travaillant, s'exposant à de plus grands risques en occupant des emplois dans le domaine de la santé ou en courant des risques accrus d'une violence conjugale exacerbée par le confinement. Cette pandémie aura eu des effets psychologiques, économiques et physiques sur les femmes, particulièrement les femmes monoparentales. Pourtant, nous, les femmes, avons travaillé trop fort pour assurer notre présence sur le marché du travail. Nous ne pouvons donc pas revenir en arrière.

• (1635)

C'est pour cette raison que le gouvernement établira le plan d'action pour les femmes dans l'économie pour assurer que plus de femmes pourront retourner sur le marché du travail. D'ailleurs, la mise en place des services de garde va contribuer au retour des femmes sur le marché du travail. En nous basant sur le système de garde québécois, nous investirons dans ce domaine et nous pourrions nous inspirer de mesures innovantes qui viennent du Québec. Une reprise économique se doit d'être féministe.

L'Adresse

La vitalité de notre culture, de nos créateurs et du milieu des arts est primordiale. Nous allons nous attaquer à un partage plus équitable des revenus des géants numériques parce que, plus que jamais, nous devons exiger qu'ils contribuent à la création, à la production et à la diffusion du contenu canadien, québécois et francophone. Les organismes culturels de ma circonscription, tels que le Théâtre Denise-Pelletier et les Foutoukours, et les centaines d'artistes et de créateurs s'attendent au soutien du gouvernement et à une réelle contribution des géants numériques.

Pour ce qui est du troisième principe, nous allons créer un Canada plus fort et résilient en soutenant la croissance forte de notre économie et en créant des communautaires sécuritaires pour tous et toutes, dont les plus vulnérables.

Les aînés ont été particulièrement touchés par cette pandémie, et c'est pourquoi nous restons déterminés à augmenter la pension de Sécurité de la vieillesse et à augmenter les prestations de survivants du Régime de pensions du Canada. Le gouvernement doit aider les citoyens et citoyennes tels que Mme St-Arnault, une citoyenne de 97 ans d'Hochelaga, qui m'a récemment remerciée du chèque de 500 \$ qu'elle a reçu. Elle a ajouté que cela aidait vraiment les gens à vivre.

Pour soutenir les Canadiens et les Canadiennes en situation de handicap, nous présenterons un plan pour l'inclusion des personnes handicapées avec une nouvelle prestation et une stratégie d'emploi qui vise directement des citoyens, comme Michel, un aveugle dans ma circonscription, qui cherche un emploi depuis des mois; ou Mme Auger, qui est en fauteuil roulant et qui a de la difficulté à boucler ses fins de mois.

De plus, nous travaillerons avec les communautés afin d'investir dans les divers types d'infrastructures, dont le transport en commun, l'énergie propre et les logements abordables. Je suis très heureuse que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec aient conclu une entente de principe sur les investissements en logements. C'est une excellente nouvelle pour les Québécois et les Québécoises et pour les gens d'Hochelaga qui verront des sommes en matière de logement abordable.

La question de l'itinérance touche particulièrement ma circonscription. Sur la rue Notre-Dame en ce moment même, on retrouve le plus grand campement de tentes d'itinérants à Montréal. Ils redoutent tous l'hiver qui est à nos portes. Il est essentiel de travailler tous ensemble afin que tout le monde puisse avoir un toit.

Je tiens à souligner la récente annonce de 1 milliard de dollars par l'entremise de l'Initiative pour la création rapide de logements, afin de créer des nouveaux logements abordables, et le financement de refuges temporaires d'urgence pour les itinérants au YMCA dans Hochelaga au moyen du programme Vers un chez-soi: la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance.

Face aux changements climatiques, nous devons tous être conscients que c'est maintenant que cela se passe. Nous présenterons une législation qui permettra d'atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050, entre autres en favorisant la construction de plus de solutions de transport en commun et de transport actif. Le transport structurant est une pierre angulaire du développement de l'Est de Montréal. Il est essentiel pour les citoyens d'Hochelaga et sa relance économique. Notre gouvernement a déjà annoncé 1,3 milliard de dollars pour la ligne bleue tant attendue. De plus, notre gouvernement a pris l'engagement de créer plus d'espaces

verts en milieu urbain. Plus de 25 millions de terrains sont disponibles dans l'Est de Montréal, notamment dans Hochelaga.

Nous continuerons, dans le dernier principe de qui nous sommes, à défendre les langues officielles et les minorités francophones hors Québec. Pour la première fois, un gouvernement fédéral reconnaît que le français est minoritaire au Canada et qu'il y a un réel recul du français au Québec. Nous devons agir et nous devons nous engager à renforcer la Loi sur les langues officielles pour tenir compte de la réalité particulière du français.

Nous savons que s'attaquer au racisme systémique passe notamment par des progrès et de réformes des systèmes de police et de justice et il est temps que cela change.

Finalement, l'immigration continue à croître et à contribuer à l'économie canadienne et doit être une destination pour laquelle la rétention de talents et d'emplois est de mise.

Je tiens à souligner le travail extraordinaire des anges gardiens. Nous avons d'ailleurs annoncé des résidences permanentes pour les anges gardiens.

• (1640)

Nous avons présenté un discours du Trône qui énonce et démontre nos intentions envers les Québécois et les Québécoises, les Canadiens et les Canadiennes. Nous avons fait face à une crise sans précédent qui nous a tous bouleversés, et nous continuons à y faire face. Restons vigilants, solidaires et engagés devant cette pandémie.

• (1645)

[Traduction]

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, le 18 août dernier, le premier ministre a annoncé la prorogation du Parlement en indiquant qu'il prenait cette mesure pour aider les familles, les entreprises et les particuliers et relancer l'économie. Le fait est que la survie de bien des entreprises, grandes et petites, tient à un fil. Tara, une résidente de ma circonscription, possède une petite entreprise. Ses revenus ont complètement chuté, mais elle a dû payer la totalité de son loyer commercial puisqu'elle n'était pas admissible à l'aide pour le loyer commercial, son propriétaire ne voulant pas faire la demande. MG, un autre résident de ma circonscription, n'y était pas admissible non plus parce que ses revenus n'ont baissé que de 68 % plutôt que de 70 %.

Dans le discours du Trône prononcé hier, aucune solution à ces problèmes n'a été mentionnée, ce qui a énormément déçu les propriétaires d'entreprise, surtout ceux qui possèdent de petites entreprises. Ma question à la députée est donc la suivante: que fait le gouvernement pour régler cette question? On en a parlé à de nombreuses reprises, mais il n'en a pas été question dans le discours du Trône. Que fait le gouvernement pour donner espoir et certitude à des propriétaires d'entreprise comme Tara et MG?

[Français]

Mme Soraya Martinez Ferrada: Monsieur le Président, je remercie la députée de l'opposition de son importante question.

Personnellement, je pense qu'il est important de rappeler que le gouvernement a fait ce qu'il fallait faire. Il a mis en place un filet social et économique pendant la pandémie. Si nous n'avions pas fait cela, nous n'aurions pas la fondation nécessaire pour procéder à la relance économique. Tous les jours, je vois que des compagnies de ma circonscription ont été sauvées grâce à la Prestation canadienne d'urgence et à la Subvention salariale d'urgence du Canada. Elles ont pu continuer à offrir leurs services parce que nous avons mis en place les mesures nécessaires.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Elle ne sera pas surprise d'entendre qu'elle a attiré mon attention lorsqu'elle a dit que le gouvernement continuera d'accueillir les nouveaux arrivants et de favoriser la réunification des familles. Durant la crise, on a constaté que le traitement des dossiers d'immigration a été ralenti. Au début, c'était un peu normal; pandémie oblige. Malgré tout, cela a mis en lumière le fait que les délais sont très longs présentement et qu'il faudrait refinancer le système pour que les dossiers soient traités plus rapidement et que les arréages soient réglés.

Plusieurs personnes souhaitent voir leurs familles, mais elles ne peuvent pas le faire parce que leur demande de parrainage est en attente depuis longtemps. Il y a même des gens qui ont reçu une confirmation de résidence permanente qui ne peuvent pas retourner dans leur pays pour prendre soin de leur famille, parce qu'ils n'ont pas leur carte de résidence permanente. C'est quelque chose d'administratif qui prend malheureusement présentement plusieurs mois à traiter.

Ma question est simple: la députée croit-elle comme moi qu'il devrait y avoir un réinvestissement en matière d'immigration?

Mme Soraya Martinez Ferrada: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de l'opposition de sa question.

Effectivement, la pandémie a démontré notre grande capacité en matière d'immigration, notre capacité à se réajuster face à cette pandémie et à mettre en place des mesures. Même si les frontières étaient fermées, même si les services du Canada n'étaient pas disponibles dans d'autres pays, nous nous sommes réinventés. Pour la première fois, nous avons réussi à recevoir plusieurs dossiers, dont une partie a été reçue de façon numérique. Nous nous sommes réinventés afin de soutenir les différentes demandes d'immigration. Il va sans dire que l'immigration demeure un pilier de notre relance économique.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'Hochelaga de son discours.

Malheureusement, nous constatons qu'Immigration Canada est un ministère qui est pratiquement paralysé. Des centaines de cas de réunification familiale attendent depuis des mois et ce sont vraiment des drames humains très intenses.

Non seulement faut-il que les géants du Web participent à la production culturelle nationale et à la production culturelle locale, mais il faut aussi qu'ils participent sur le plan fiscal. Lors de la dernière élection, les libéraux avaient promis que les géants du Web allaient payer de l'impôt au Canada. Soudainement, cela a complètement disparu. Je ne veux pas que la députée me dise que le gouvernement va créer un environnement fiscal équitable, parce que je sens que cela veut dire qu'ils ne paieront pas d'impôt.

L'Adresse

La députée s'engage-t-elle à travailler pour que les géants du Web paient de l'impôt, comme n'importe quelle compagnie au Canada?

• (1650)

Mme Soraya Martinez Ferrada: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de me poser cette question fondamentale pour nos créateurs et pour la production et la diffusion de contenus de chez nous en français. Cela va passer par une réelle contribution des géants du Web à notre production nationale.

Je m'engage à en être une alliée et à défendre cet enjeu qui, à mon avis, est primordial pour notre identité culturelle.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock.

C'est fantastique de vous revoir en personne, monsieur le Président. Nous ne nous étions pas vus depuis très longtemps et bien des choses ont changé depuis. Par exemple, vous êtes maintenant le fier détenteur d'une dette supplémentaire de 10 000 \$. Eh oui, voilà la partie de la dette qui revient à chaque homme, chaque femme et chaque enfant du Canada. Si on répartit le déficit de 380 milliards de dollars que nous aurons cette année entre les 38 millions de Canadiens, on arrive à 10 000 \$ par personne, ou 40 000 \$ pour une famille de quatre personnes. J'ignore si c'est votre cas mais, personnellement, je n'ai pas vraiment rencontré de gens qui me diraient que leur famille a reçu 40 000 \$ d'aide dans le cadre des mesures liées à la COVID.

En fait, même si une personne reçoit la Prestation canadienne d'urgence pendant la durée maximale de 16 semaines, le total atteint 8 000 \$, et la majorité des Canadiens n'ont même pas reçu cette prestation. Bien que leur hypothèque ait augmenté de 40 000 \$, ils n'ont pas touché pour 40 000 \$ de prestations. C'est souvent ce qui arrive avec les gouvernements adeptes de la théorie du ruissellement. Les contribuables qui travaillent fort doivent escalader la montagne de la bureaucratie en portant un gros seau d'eau sur leur dos, et cette eau est alors versée dans la bureaucratie fédérale. Une partie se retrouve dans les bureaucraties provinciales et municipales et d'autres organismes fournisseurs de services. Quand le contribuable redescend et arrive au pied de la montagne, quelques gouttes d'eau retombent dans le seau qu'il avait si péniblement porté jusqu'au sommet.

Le gouvernement dira à ce contribuable et à tous les Canadiens que nous vivons une crise, ce qui justifie un déficit d'une telle ampleur. C'est vrai: nous traversons une crise. Mettons de côté pour l'instant le fait que le gouvernement a aggravé la crise en permettant à des dizaines de milliers de personnes provenant des régions les plus infectées du monde d'entrer au pays, et ce, après avoir pris connaissance de renseignements militaires le prévenant du danger. Ignorons le fait que de nombreux programmes conçus pendant la crise punissent les entreprises qui rouvrent leurs portes et les travailleurs qui travaillent. Faisons fi de tous ces ratages et reconnaissons qu'il s'agit d'une crise, bien que ce ne soit pas notre première crise.

L'Adresse

En effet, nous avons participé aux guerres mondiales et avons traversé la Grande Dépression et la grande récession. Comparons le déficit actuel au déficit d'alors. Il serait injuste de souligner que le déficit de 380 milliards de dollars est sept fois supérieur au déficit record précédent, parce qu'il faut ajuster les chiffres en fonction du PIB et de l'inflation. Pour être justes, comparons le déficit exprimé en proportion du PIB, en tenant compte de l'inflation.

Cette année, le déficit fédéral équivaut à 17 % du PIB. À titre de comparaison, soulignons que le déficit correspondait à 8 % du PIB pendant la pire année de la Première Guerre mondiale, à 6 % du PIB pendant la pire année de la Grande Dépression, et à 4 % du PIB pendant la pire année de la grande récession mondiale. Pour mettre les choses en perspective, mentionnons que, si on tient compte de l'économie et de l'inflation, on constate que le déficit actuel est deux fois plus important que pendant la Première Guerre mondiale, trois fois plus important que pendant la Grande Dépression, et quatre fois plus important que pendant la grande récession mondiale.

Il n'est arrivé qu'une seule fois dans l'histoire du pays que le déficit corresponde à une plus grande part de notre économie, soit en 1943, alors que l'État vendait des obligations à la population pour aider les Canadiens à combattre Hitler, Mussolini et le Japon impérial. Le gouvernement employait alors cet argent pour gagner la guerre. Il est vrai que le déficit correspondait à 23 % du PIB cette année-là, mais les députés savent-ils ce qu'il y avait de différent? Lorsque les soldats canadiens sont revenus du champ de bataille, on aurait pu s'attendre à ce que ces gens, épuisés et attristés par leurs pertes, prennent des vacances prolongées avec la carte de crédit nationale et refilent la facture aux générations suivantes, mais ils ont fait exactement le contraire.

Les gens savent-ils combien de temps il a fallu à nos grands-parents pour équilibrer le budget après leur retour de la guerre? Ils l'ont fait en un an. Deux ans plus tard, ils enregistraient le plus important surplus budgétaire de l'histoire canadienne, soit 5 % du PIB, ce qui correspond à 120 milliards de dollars en dollars d'aujourd'hui. Ils se sont battus pour défendre notre liberté, puis ils se sont battus pour assurer notre santé économique.

• (1655)

Imaginons un instant que le gouvernement actuel ait ne serait-ce qu'une fraction de l'intégrité, du respect et de l'honneur qui habitaient nos grands-parents il y a toutes ces années. La situation ne serait-elle pas bien meilleure?

Toutefois, nous avons plutôt un premier ministre qui, en plus de dépenser l'argent des contribuables sans la moindre difficulté ou précaution, nous dit que l'argent n'est même plus réel. Hier, dans son étrange discours s'adressant aux Canadiens, il a affirmé que dépenser plus coûte moins cher. Ce n'est pas une blague. J'invite les députés à le vérifier. C'est vraiment ce qu'il a dit: dépenser plus d'argent coûte moins cher. De toute évidence, la signification des mots a été renversée. Nous ne sommes pas en 1947. Nous sommes plutôt en 1984, aux prises avec un gouvernement qui pratique un double discours en ce qui concerne les questions d'argent.

Les libéraux déclarent que nous pouvons nous permettre d'accumuler une telle dette parce que les taux d'intérêt sont faibles. Ils sont effectivement extrêmement faibles, et cela s'explique par le fait que les autorités des banques centrales produisent actuellement une quantité sans précédent de faux argent en appuyant sur quelques touches dans leurs bureaux. Toutefois, les taux d'intérêt ne demeureront pas toujours aussi faibles.

À moins que l'on croie que la dette sera remboursée avant que les taux augmentent, force est de penser que des problèmes nous attendent dans l'avenir. Le gouvernement a l'intention de ne jamais rembourser la dette. En fait, ses propres projections laissent entendre que la dette augmentera chaque année, indéfiniment. Les libéraux s'attendent-ils vraiment à ce que nous croyions que les taux d'intérêt ne reviendront jamais à la normale?

Permettez-moi de mettre les choses en perspective. Cette année, le taux d'intérêt effectif pour l'ensemble de notre dette sera de l'ordre de 2 %. Ce n'est pas le rendement des obligations aujourd'hui, mais c'est la moyenne pour l'ensemble de la dette fédérale. Il est d'environ 2 %. La moyenne des deux dernières décennies est de 5 %. Les députés savent-ils quelle est la différence entre 5 % et 2 %?

Une voix: 3 %.

L'hon. Pierre Poilievre: Quelqu'un a dit 3 %, et c'est presque cela. Cinq pour cent, c'est presque le double de 2 %. Cela correspond à une augmentation de plus de 100 %. C'est une énorme augmentation et un changement énorme dans notre budget global. Quand on fait plus que doubler le taux d'intérêt applicable à plus de 1 billion de dollars de dette, on augmente de manière exponentielle les sommes d'argent qui se retrouvent dans les mains de riches et avides détenteurs d'obligations, nos bailleurs de fonds, au détriment des programmes sociaux. Il ne s'agit pas d'organisations caritatives, mais d'organisations à but lucratif.

Calculons le coût de chaque augmentation d'un point de pourcentage. C'est bien simple. Pour une dette de 1 billion de dollars, les contribuables paient environ 10 milliards de dollars en nouveaux coûts annuels chaque fois que les taux d'intérêt augmentent d'un seul point de pourcentage. Par conséquent, s'ils augmentaient de trois points de pourcentage par rapport à la moyenne normale à moyen terme, soit quatre ou cinq ans, nous paierions 30 milliards de dollars supplémentaires par année en intérêt sur la dette. Cela équivaut pratiquement à ce que nous percevons en recettes provenant de la TPS. Imaginons si le gouvernement gardait dans sa manche la possibilité de doubler la TPS pour payer ce qu'il en coûterait advenant que les taux d'intérêt reviennent simplement à leur niveau moyen normal. Voilà le risque que les libéraux prennent avec notre avenir.

Que pourrions-nous faire différemment? La réponse, c'est: créer des emplois, une multitude d'emplois. Le seul moyen de faire face à cette dette monstrueuse que crée le gouvernement actuel est de favoriser le retour au travail de nos formidables travailleurs. À l'heure actuelle, il nous manque un million d'emplois par rapport au nombre de personnes qui travaillaient en février, avant le début de la pandémie. Nous affichons maintenant le plus haut taux de chômage parmi les pays du G7. Notre taux de chômage, qui est de plus de 10 %, est supérieur à la moyenne de l'OCDE par la marge de trois points de pourcentage.

Nous devons nous doter d'un plan pour affranchir le libre marché de son carcan et réembaucher les Canadiens. Le gouvernement doit s'enlever du chemin et permettre aux exploitations minières et aux usines de connaître un retour triomphant. Pourquoi ne pas permettre aux métallurgistes et aux ouvriers de construire des pipelines qui créeront des emplois pour les secteurs énergétiques dans l'Ouest et pour le secteur du raffinage dans l'Est?

L'Adresse

• (1700)

Le gouvernement doit cesser de faire obstacle aux petites entreprises en allégeant leur fardeau administratif et en réduisant leurs impôts. Elles seront ainsi en mesure de redonner de la vie aux rues principales de nos collectivités. C'est seulement au moyen d'une économie plus vaste et plus imposante que nous parviendrons à payer les coûts extraordinaires que nous impose ce gouvernement pour continuer de subvenir à nos besoins et de protéger notre filet de sécurité sociale indispensable.

Voilà ce que nous avons l'intention de faire, et ce que nous devons faire.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir communiquer avec vous par téléconférence. Je tiens à vous remercier et à remercier votre personnel pour le travail accompli afin de permettre aux parlementaires de l'extérieur d'Ottawa de participer aux débats.

Je veux remercier le député de Carleton pour son discours. Il est très éloquent. Je prends toujours le temps de le souligner, parce qu'il est un solide orateur. J'ai quelques questions à lui poser.

Des économistes de partout dans le monde, notamment du Canada, ont cautionné les dépenses qu'a faites le gouvernement du Canada. D'ailleurs, au pire de la pandémie, le député et son parti demandaient au gouvernement d'en faire plus. Comment peut-il maintenant se plaindre que le gouvernement ait agi alors que les conservateurs demandaient que ce dernier en fasse plus?

C'est très drôle. J'ai dit aux gens de ma circonscription que ce serait le plan de match des conservateurs: ils vont demander que nous en fassions plus et, six mois plus tard, ils diront que nous avons trop dépensé.

Quel programme le député de Carleton sabrerait-il? Lequel des programmes que nous avons présentés n'aurait-il pas appuyé?

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je félicite le député pour son élection à la Chambre.

Je commencerai en disant que nous n'aurions pas fait plus, mais nous aurions fait mieux. Par exemple, nous aurions mis sur pied un programme de remplacement du revenu qui aurait récompensé au lieu de punir les gens retournant au travail.

Les libéraux ont créé un programme qui prive les bénéficiaires de la Prestation canadienne d'urgence dès qu'ils gagnent un dollar de plus que les 1 000 \$ autorisés. Si une personne commet le crime de travailler neuf jours au salaire minimum, le gouvernement libéral lui coupe sa Prestation canadienne d'urgence. Combien de Canadiens cette politique anti-travail dissuasive a-t-elle empêchés de retourner au travail?

Qui plus est, le gouvernement a puni les entreprises ayant récupéré des revenus perdus en abolissant leurs subventions salariales et leurs subventions au loyer. Tout cela a nui à la création de revenus et empêché les entreprises et les travailleurs de se relever. Si les choses avaient été faites différemment, l'ampleur du déficit aurait été bien moindre.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours de mon collègue qui, comme on le voit, est un passionné de l'équilibre des finances publiques.

Malheureusement, lorsqu'il a eu à équilibrer ses finances publiques, le gouvernement canadien l'a trop souvent fait en coupant dans les paiements de transfert aux provinces. Cela a été le cas en 1996 et en 1997, à hauteur de 2,5 milliards de dollars, si je me souviens bien. Il a fait la même chose en 1997 et en 1998, en coupant 2,5 milliards de dollars dans les paiements de transfert aux provinces, surtout dans le secteur de la santé.

Nous savons que la sortie de crise sera assez difficile. J'ai deux brèves questions à poser à mon collègue.

Est-il d'accord sur la stratégie, à mon avis honteuse, qui consiste à réduire les paiements de transfert aux provinces pour équilibrer les finances publiques?

Est-il d'accord sur la demande de l'ensemble des premiers ministres des provinces de hausser les frais de santé à 35 %?

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de ses questions.

D'abord, il a raison. Chaque fois que les libéraux épuisent nos finances, ils coupent dans le secteur de la santé. Ils l'ont fait dans les années 1990. En 1996, le gouvernement du Canada n'avait plus d'argent. Qu'ont fait les libéraux? Ils ont augmenté les impôts imposés aux travailleurs et coupé dans les investissements dans le domaine de la santé. C'est ce que les libéraux font chaque fois. Nous pouvons soupçonner qu'ils feront exactement la même chose dès qu'il n'y aura plus assez d'argent dans le budget à cause de leurs dépenses irresponsables.

Toutefois, pendant les années du gouvernement de M. Harper, nous avons éliminé le déficit découlant de la récession mondiale en augmentant les transferts en santé parce que nous étions capables de mieux gérer les finances publiques, d'éliminer le gaspillage et de cibler les fonds envoyés directement aux provinces. Chaque année du gouvernement de M. Harper, nous avons augmenté les dépenses dans le domaine de la santé. C'est ce que nous pouvons faire.

La seule façon de protéger nos programmes sociaux est d'avoir une économie forte et des finances protégées.

• (1705)

[Traduction]

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir d'être dans cette enceinte et de s'adresser au Parlement pour la première fois depuis des semaines. Bien sûr, le premier ministre a prorogé le Parlement, nous privant ainsi de la possibilité de débattre. C'est un plaisir d'être de retour ici et de revoir mes collègues des deux côtés de l'allée.

Le fait que le premier ministre a décidé de proroger le Parlement à cause de son implication dans le scandale de l'association caritative UNIS est pour tous un secret de polichinelle. À la suite du discours de la gouverneure générale, il n'y avait absolument rien dans les propos tenus par le premier ministre hier soir à une heure de grande écoute qui n'aurait pu être annoncé lors d'un point de presse normal ou même ici, à la Chambre des communes. Le premier ministre a, certes, comme beaucoup le disent, trompé les dirigeants de nos réseaux de télévision en prétendant qu'il ne s'agissait pas de politique partisane, mais d'un discours à la nation sur la COVID-19. Nous savons tous maintenant que ce discours était entièrement politique, ce qui prouve une fois de plus que la prorogation n'était qu'une diversion.

L'Adresse

Le pays a eu droit à une démonstration de l'amour des libéraux pour le verbiage; ceux-ci ont prétendu fièrement vouloir rebâtir en mieux. À mon avis, il serait plus juste de dire rebâtir en mieux, ou en pire, une bureaucratie démesurée. J'imagine que ce slogan ne passait pas aussi bien auprès des groupes de discussion.

Le premier ministre a averti les Canadiens qu'il ne leur serait peut-être pas possible de se rassembler pour le repas de l'Action de grâce dans quelques semaines. Il ne s'est cependant pas empêché de nous servir sa propre version du repas à la dinde hier soir en nous livrant un discours du Trône farci de toutes les promesses brisées des libéraux des cinq dernières années. Les Canadiens aiment bien leur repas à la dinde, mais ils finissent par en revenir. Après un certain temps, on finit par en avoir assez des vieux restants et s'en débarrasser. Comme avec la dinde qu'on réchauffe depuis une semaine, les Canadiens se disent maintenant qu'il est peut-être temps de se débarrasser des libéraux.

Le discours du Trône renfermait un nombre effarant de grands engagements stratégiques financés au moyen de déficits et d'une dette soutenue. Il commençait d'ailleurs par la déclaration suivante: « L'heure n'est pas à l'austérité. » On dirait que les libéraux associent à de l'austérité tout ce qui n'est pas dépenses et bureaucratie fédérales massives. Pour reprendre les paroles du député de Carleton sur Twitter hier: « L'énoncé du discours du Trône qui se rapproche le plus de la vérité est celui-ci: "Nous sommes immensément redevables [...]" »

Selon un récent sondage, plus de la moitié des Canadiens sont très préoccupés par la récente hausse des déficits et de la dette. Ils demandent au gouvernement de trouver un juste milieu entre le financement des mesures d'urgence en temps de pandémie et la responsabilité financière, un travail que le gouvernement libéral ne veut manifestement pas faire, préférant plutôt imposer aux générations futures le fardeau d'une expansion de l'intervention de l'État financée par un énorme déficit. Le discours du Trône a décrit — ou a plutôt omis de décrire — la stratégie des libéraux pour financer leurs grandes idées, qui consiste, comme nous l'avons maintes fois entendu, à faire payer plus d'impôts aux riches.

Je tiens à souligner pour tout le monde, y compris les riches, que j'estime qu'ils doivent payer leur juste part d'impôts. Le problème, c'est que, lorsque les impôts augmentent beaucoup, les gens cessent d'essayer de gagner la somme d'argent qui est surimposée. Les libéraux aiment bien la formule voulant que, s'ils augmentent les impôts des mieux nantis, ils peuvent ensuite transférer l'argent aux plus pauvres. Cependant, les libéraux ont déjà essayé cette méthode. Les gens se souviendront peut-être que le gouvernement a augmenté le taux d'imposition maximal du 1 % le plus riche du Canada. Cela s'est produit il y a à peine quelques années.

Que s'est-il passé? Selon le *Globe and Mail*, en 2016, les salariés à revenu élevé ont payé 4,6 milliards de dollars de moins en impôt fédéral, même si les libéraux avaient promis que la nouvelle tranche d'imposition supérieure permettrait d'enregistrer 3 milliards de dollars en recettes supplémentaires. Par conséquent, on alourdit le fardeau de la classe moyenne pour compenser ce manque à gagner. Il n'y a pas d'autres moyens de le faire que celui qu'utilisaient les libéraux, soit de financer leurs promesses par le déficit. S'ils ne font qu'alourdir le fardeau fiscal des entreprises, des emplois disparaissent. Les entreprises qui arrivent à survivre riflent les coûts supplémentaires aux consommateurs, ce qui fait grimper le coût de la vie.

Qu'une personne soit riche ou pauvre, il arrive un moment où elle partira pour ne pas se faire saigner à blanc. C'est sans parler du fait que la plupart des prédictions au sujet de l'imposition des riches par la gauche tiennent rarement compte des profonds changements de comportement. À ce chapitre, les prédictions finissent aussi par surestimer les recettes fiscales. Les riches constituent une cible facile, mais ce n'est pas bon quand ils quittent un territoire, une province ou un pays. Hausser le taux d'imposition à un niveau trop élevé entraîne l'adoption de stratégies d'évitement fiscal, tant légales qu'illégales, et diminue l'effort de travail, notamment la participation au marché du travail.

Les libéraux savent qu'ils ne peuvent pas équilibrer le budget en augmentant le taux marginal d'imposition le plus élevé, mais ils poussent quand même les limites. C'est ce que Lord Alexander Tytler appelle le cycle de Tytler. Le cycle fonctionne, ou plutôt ne fonctionne pas, en promettant un nombre croissant de cadeaux du Trésor public, mais sans dire d'où proviendront les fonds. Si on pense que les gens vont rester les bras croisés et laisser le gouvernement se servir sans réserve, on rêve.

• (1710)

Il ne faut pas oublier une chose: que les gens soient riches ou moins aisés, s'ils achètent des actions ou investissent dans l'immobilier, par exemple, ils le font avec des dollars après impôt.

Les gens de gauche disent généralement qu'ils ont un plan pour l'économie. Ils ont toujours un plan et ils semblent toujours être en train de planifier. Mais ce qu'ils veulent vraiment dire, c'est qu'ils souhaitent qu'un tas de fonctionnaires et d'universitaires élaborent un tas de programmes gouvernementaux sans fin, c'est-à-dire une planification centrale. Si un plan échoue, ils en élaboreront un autre. Comme l'a dit Ronald Reagan, « plus les plans échouent, plus les planificateurs planifient ».

Les conservateurs estiment qu'il faut baisser les impôts, voir à ce que les règlements soient raisonnables et donner aux gens la liberté de juger par eux-mêmes, de subvenir aux besoins de leur famille, de faire des dons à des organismes de bienfaisance, de protéger les plus vulnérables et, essentiellement, de leur donner la possibilité de faire ce qui est le mieux pour eux. Une situation unique ne fonctionne pas. Il faut une liberté. Il faut être en mesure de choisir.

Voilà pourquoi le socialisme se solde invariablement par un échec. Personne n'a avantage à améliorer son sort. Pourquoi les Canadiens acceptent-ils de faire des heures supplémentaires? Pourquoi les agriculteurs se lèvent-ils à 5 heures du matin pour labourer leurs champs? Pourquoi les camionneurs font-ils un kilomètre de plus? Pourquoi les mécaniciens acceptent-ils une voiture de plus même si l'heure de fermeture approche? Pourquoi les gens acceptent-ils de faire deux quarts de travail successifs? Parce qu'ils veulent des choses et que ces choses coûtent de l'argent.

Il y a croissance de l'économie lorsque les gens échangent des biens et des services contre de l'argent qu'ils ont gagné moyennant un certain nombre d'heures dans un emploi x . D'où vient l'argent quand la machine gouvernementale ne cesse de grossir? De quel arbre provient l'argent, selon ceux qui disent que les riches sont à conspuer, que la croissance est à honnir, que le libre marché est à condamner et qu'on ne peut pas donner aux gens la possibilité de choisir entre le strict nécessaire et le superflu? Autrement dit, si l'État voit à tout, qui remplit les coffres de l'État?

J'aimerais prendre un instant pour parler de la garde des enfants, car à titre de nouveau ministre du cabinet fantôme pour la famille, les enfants et le développement social, ce dossier relève de moi.

Pour commencer, j'aimerais remercier le ministre de ce qu'il fait pour le pays. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur le contenu des politiques, j'ai l'intention de collaborer avec lui afin de faire baisser le coût de la vie des familles canadiennes et de faire en sorte que ces mêmes familles obtiennent le soutien dont elles ont besoin pendant la période difficile que nous vivons.

Parlons maintenant de l'engagement et du plan des libéraux concernant la garde des enfants.

Commençons par leur plan. C'est une promesse qui remonte à 1993. Ceux qui croient réellement que les libéraux vont finalement s'y mettre attendent patiemment depuis tout ce temps.

Parlons de la garde d'enfants. Nous voulons que les familles aient plus d'argent dans leurs poches afin qu'elles puissent avoir le choix. Nous savons qu'une formule unique pour tous, une institution gouvernementale fondée sur l'approche « Ottawa a toujours raison » ne conviendra pas pour un grand nombre de Canadiens. Est-ce que cela conviendra aux travailleurs de quarts? Probablement pas. Est-ce que cela conviendra aux Canadiens qui ont besoin de souplesse par rapport à leur situation? Probablement pas. Les Canadiens doivent composer avec ce qui leur est offert, que cela leur convienne ou non, ou qu'ils le veuillent ou non, dans les circonstances actuelles.

Notre plan prévoit la liberté, la liberté pour les parents de pouvoir choisir l'option qui leur convient le mieux, en fonction de leur situation.

Le gouvernement empiète aussi sur les champs de compétence provinciale. Nous savons tous que la garde des enfants relève des provinces. Que se passera-t-il lorsque le gouvernement fédéral dira aux provinces et aux territoires: « voici ce que vous ferez, sinon vous n'aurez pas votre argent »? Ce plan élimine la concurrence.

Les conservateurs savent que, dans bien des cas, qu'il s'agisse d'Internet ou d'un autre service, l'un des meilleurs moyens de régler un problème est la concurrence. En quoi Ottawa règle-t-il le problème en disant aux provinces comment exploiter leurs services de garde d'enfants? Les riches iront à l'extérieur du système et le reste du monde devra se contenter de ce qui leur est offert. Le plan des conservateurs encourage la concurrence, ce qui favorise le retour de plus d'argent dans les poches des Canadiens. La concurrence permet de rectifier le tir. Si les services de garde du Manitoba fonctionnent vraiment bien, peut-être que le Nouveau-Brunswick, en tenant compte des difficultés liées à sa propre réalité, pourrait incorporer ces pratiques exemplaires à son modèle provincial pour améliorer la vie des personnes qui ont besoin de services de garde d'enfants dans ses collectivités. Ce qui ressort du dialogue concernant les services de garde d'enfants est qu'il faut accorder une plus grande autonomie aux municipalités et aux provinces, et non laisser Ottawa imposer un modèle aux provinces.

Comme nous le savons tous, les libéraux promettent cela depuis 1993, alors il est bien difficile de croire qu'ils le feront réellement cette fois.

• (1715)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue pour ses nouvelles fonctions en tant que porte-parole en matière de services à l'enfance et à la famille.

L'Adresse

J'aimerais parler de quelque chose et ensuite poser une question au député à ce sujet. Il a parlé de la promesse d'un ancien gouvernement libéral de créer un programme national de garderies. Le programme a été mis sur pied et a reçu l'appui des 10 provinces. Il était prêt à être mis en œuvre.

Comme on l'a dit plus tôt, il y a eu des élections. À ce moment-là, les libéraux ont perdu le pouvoir au profit des conservateurs. Ensuite, deux ans plus tard, les conservateurs ont supprimé le programme de garderies. Ils ont laissé en plan ce projet. Ils ont ensuite eu huit ans pour proposer un nouveau plan.

Je comprends le député de reprocher au gouvernement précédent d'avoir tardé à présenter un plan, mais ne croit-il pas que l'ancien gouvernement conservateur doit assumer une part de responsabilité dans ce dossier pour avoir renoncé à ce programme et l'avoir aboli sans jamais en proposer un nouveau?

M. Jamie Schmale: Monsieur le Président, je suis ravi de revoir le député d'en face dans cette enceinte.

J'aimerais revenir sur certains points. La conception de l'accord dont parle le député a pris plus de dix ans. Nous avons été élus avec une plateforme visant à regarnir le portefeuille des Canadiens. Les Canadiens comprendront que nous avons accordé 100 \$ à chaque enfant, afin de donner un choix aux parents, pour les aider à assumer le coût des services de garde ou ceux liés à leur situation personnelle. Certains parents souhaitent rester à la maison pour élever les enfants et s'occuper de leur éducation. C'est l'essence même de la liberté.

Le député affirme que les libéraux pourraient conclure un nouvel accord; eh bien, les libéraux sont au pouvoir depuis cinq ans déjà, et nous n'avons toujours pas été témoins d'un tel accord. Sans parler du fait que de nombreux enjeux entourant le commerce interprovincial n'ont pas encore été résolus. Dans de nombreux cas, il est même plus facile de faire affaire avec un autre pays qu'avec une autre province canadienne.

Il faudra de nombreuses années pour trouver une solution. Hier soir, le ministre lui-même a déclaré à l'émission *Power and Politics* qu'il faudrait encore des années pour régler ce problème. Le hic, c'est que les Canadiens ont besoin d'aide maintenant.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je veux féliciter mon ami et collègue d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock pour sa récente ascension au sein de son parti.

Je vais revenir sur quelque chose qu'a dit le député de Carleton et que le député a mentionné dans son discours. Il a parlé du ratio déficit-PIB. Il est beaucoup plus fréquent, le député en conviendra, d'utiliser le ratio dette-PIB, puisque les déficits sont temporaires. Comme l'indiquait le directeur parlementaire du budget, quand on regarde les chiffres de la Seconde Guerre mondiale, on constate que l'économie s'est relevée assez rapidement.

Prenons le ratio dette-PIB. Au début de la pandémie, le ratio dette-PIB du Canada était aux alentours de 30 %, ce qui était mieux que tous les autres pays du G7. On prévoit que ce ratio atteindra environ 38 % à la fin de la crise. En 1995, le ratio dette-PIB du pays se situait à 66 %.

L'Adresse

Je ne veux pas effrayer les Canadiens en leur faisant croire tout à coup que ce sont nos enfants qui paieront la note. Ce n'est pas vrai. Il faut regarder ce qui se fait dans le monde. Toutes les banques centrales des principales économies de la planète ont fait la même chose.

Je vais m'arrêter là et demander à mon collègue si nous ne devrions pas nous servir des données historiques d'une façon plus précise afin de ne pas inquiéter la population.

M. Jamie Schmale: Monsieur le Président, je suis ravi de voir la députée de Saanich—Gulf Islands. J'ai quelques petites choses à ajouter.

Le gouvernement actuel n'a aucun plan pour rétablir l'équilibre budgétaire. Il accumule des déficits à perpétuité qu'il ne parviendra jamais à rembourser. C'est ce qui arrive quand on continue d'imprimer de l'argent, comme la Banque du Canada l'a fait à maintes reprises, et qu'on ne cesse d'alourdir la dette. Cela risque d'entraîner à la fois de graves répercussions sur la monnaie et sur l'économie canadiennes. Si les investisseurs perdent confiance et ne nous permettent plus de rembourser notre dette, le taux d'inflation commencera à augmenter et la valeur du dollar canadien diminuera. La Banque du Canada se verrait alors dans l'obligation d'augmenter les taux d'intérêt, restreignant du même coup l'accès au crédit.

C'est pour cette raison que les conservateurs veulent équilibrer le budget, freiner les dépenses, réduire les coûts de la bureaucratie et trouver la formule la plus efficace pour que des services soient offerts à la population à coûts abordables. La formule la plus efficace, c'est de permettre aux gens d'être maîtres de leurs décisions et d'économiser plus d'argent. Nous devons éviter de prendre leur argent, de la distribuer aux provinces et aux municipalités et de n'en remettre qu'une toute petite portion aux contribuables.

• (1720)

M. Darren Fisher (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, avant de commencer, je dois dire que je partagerai mon temps de parole avec le député de Surrey—Newton.

Je suis ravi de prendre la parole après avoir passé tant de temps en dehors de la Chambre. En toute honnêteté, tous les députés m'ont manqué.

Le Canada n'a jamais connu une crise de santé publique d'une telle gravité. Nous savons que pour ceux qui étaient déjà laissés pour compte, pour ceux qui étaient déjà aux prises avec des difficultés, la vie est beaucoup plus dure. De toute ma vie, je ne me souviens pas d'une période plus incertaine que maintenant. Malgré tout, je suis sûr d'une chose pour les Canadiens: ils peuvent continuer de compter sur le gouvernement. Les Canadiens demeurent à la maison et prennent soin de leur famille et de leurs amis ou se portent volontaires pour lutter contre la pandémie dans leur communauté. Ils font leur part, et nous ferons la nôtre.

Je sais que les bénévoles, les groupes communautaires et les organismes sans but lucratif de Dartmouth—Cole Harbour que je représente ont répondu à l'appel et fait ce qu'ils pouvaient pour aider les membres de notre collectivité. Je veux parler de bénévoles comme le regretté Rod Dickson, qui a donné son temps au club Kinsmen pendant plus de 40 ans. Il s'est avéré un bénévole hors pair et quelqu'un sur qui on pouvait compter dans les moments comme ceux que nous vivons à l'heure actuelle. Je veux parler d'organismes comme Feed Nova Scotia, Meals on Wheels, The North Grove, la société Alzheimer de la Nouvelle-Écosse, les Clubs gar-

çons et filles, le centre de services aux retraités de Dartmouth, Square Roots, Margaret's House, le club Kiwanis, et cetera. Le soutien bienveillant que ces organismes et tant d'autres continuent de fournir durant la pandémie agrémentent la vie de beaucoup de nos concitoyens. Je souhaite les remercier pour tout ce qu'ils font.

Depuis six mois, la vie est particulièrement difficile pour les Néo-Écossais. Nous avons dû affronter de lourdes pertes. Nous avons été en colère, nous avons souffert et notre cœur a été brisé. Malgré tout, notre esprit collectif est demeuré intact. Nous continuons à nous soutenir les uns les autres, et c'est justement ainsi que les Canadiens arriveront à traverser la crise. Nous sommes forts. Nous sommes compatissants. Nous sommes résilients. À la lumière des défis auxquels nous devons nous mesurer aujourd'hui, il faut reconnaître l'occasion incroyable qui nous est donnée de bâtir un pays plus juste et plus équitable, un pays plus propre et plus vert, un pays plus fort et plus résilient.

Alors que nous faisons tout en notre pouvoir pour protéger les Canadiens, des entreprises se sont réorganisées pour produire des pièces d'équipement de protection individuelle. Que ce soit l'entreprise United Sign, à Dartmouth, qui fabrique des écrans faciaux, ou encore l'entreprise Stanfield's, à Truro, en Nouvelle-Écosse, qui fabrique des chemises d'hôpital, un grand nombre d'entre elles se sont mobilisées pour nous aider dans nos efforts pour renforcer l'approvisionnement au Canada. Les scientifiques et les chercheurs chez moi à Dartmouth et partout au Canada travaillent sur tous les plans, que ce soit les tests de dépistage rapides pour la COVID-19 ou les candidats-vaccins. Le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour concevoir une stratégie de vaccination afin de garantir que tous les Canadiens seront en mesure d'avoir accès au vaccin, quand il sera prêt.

Avant que le gouvernement ne présente la Prestation canadienne d'urgence, je me rappelle de la peur des citoyens de ma circonscription, peu importe leurs revenus, qui ont perdu leur emploi, ne sachant pas comment ils allaient boucler la fin du mois. La réceptionniste dans un salon de coiffure, le pilote de ligne ou l'entrepreneur — l'incertitude était terrifiante pour tous. De nombreuses personnes n'étaient pas admissibles à l'assurance-emploi. Nous savions que le temps n'était pas propice à l'austérité. Les Canadiens avaient besoin de leur gouvernement pour les aider à alléger leur fardeau afin de pouvoir payer le loyer, l'hypothèque ou les factures.

La mise en place rapide de la Prestation canadienne d'urgence a permis d'aider près de neuf millions de Canadiens, tandis que la subvention salariale a permis à de nombreux employeurs de réembaucher leurs employés. Nous savons qu'en aidant les Canadiens à retourner au travail, nous pouvons stimuler l'économie. C'est pourquoi nous lançons une campagne visant à créer plus d'un million d'emplois et que nous allons investir dans le secteur social et les infrastructures. Nous savons que les industries ne se remettront pas toutes de la pandémie de la même façon. Nous investirons donc immédiatement dans la formation pour aider rapidement les travailleurs à trouver un nouvel emploi dans un différent secteur.

Comme le demandaient beaucoup d'entreprises, d'organismes sans but lucratif et d'organismes de bienfaisance dans la circonscription de Dartmouth-Cole Harbour, nous prolongerons la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'à l'été prochain pour qu'un plus grand nombre de travailleurs puissent conserver leur emploi. Nous étendrons le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes pour aider davantage d'entreprises à assumer leurs coûts fixes, comme le loyer. Le Canada atlantique dépend du tourisme, ainsi que des arts et de la culture. Or, ces industries sont parmi les plus durement touchées. Je veux dire à leurs représentants que nous les entendons, que nous les voyons et que nous travaillerons avec eux pour présenter d'autres mesures d'aide.

Tandis que nous rebâtissons en mieux, nous devons chercher principalement à faciliter la transition des entreprises et des particuliers vers une économie plus propre et verte. Les investissements dans la lutte contre les changements climatiques contribueront grandement à protéger l'environnement et à créer des emplois bien rémunérés, tout en stimulant et en relançant l'économie canadienne.

• (1725)

Nous devons surpasser les objectifs climatiques du Canada pour 2030. Il faut aussi légiférer sur l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050. Saisir cette occasion incroyable permettra de créer des milliers d'emplois dans la rénovation de maisons et d'immeubles, ce qui aidera également à réduire la facture énergétique des Canadiens et des entreprises.

Nous investirons davantage dans les énergies renouvelables et le transport en commun. D'incroyables entreprises de technologies propres se trouvent à Dartmouth—Cole Harbour, et nous devons saisir cette chance de faire du Canada un chef de file mondial dans ce secteur. Nous lancerons un fonds pour attirer les investissements dans la fabrication de produits zéro émission, comme des batteries et des véhicules, et réduirons de moitié le taux d'imposition des sociétés pour ces entreprises. De plus, nous continuerons d'investir dans l'élargissement de l'infrastructure de recharge pour qu'il soit plus abordable et plus facile de passer à un véhicule zéro émission.

Comme les députés le savent, je suis un ardent défenseur de la protection de la nature partout au Canada. Je suis convaincu qu'une personne, qu'elle vive en milieu urbain ou rural, devrait avoir facilement accès à des parcs et à des espaces verts. La zone des lacs Blue Mountain-Birch Cove témoigne de l'importance des investissements du gouvernement fédéral dans la nature et les parcs. À l'avenir, nous travaillerons avec les municipalités pour accroître le nombre de parcs en milieu urbain. Nous les aiderons à planter plus d'arbres et à trouver d'autres solutions naturelles pour lutter contre les changements climatiques.

Ces importantes mesures environnementales fourniront des emplois bien rémunérés, nous aideront à atteindre nos objectifs de réduction des émissions et créeront un avenir plus propre et plus sain pour le Canada.

Cette pandémie a mis en évidence les nombreuses lacunes de nos systèmes sociaux. Nous reconnaissons ainsi que les personnes âgées, les jeunes Canadiens, les personnes handicapées, les Canadiens racialisés, les peuples autochtones et les personnes déjà en situation de pauvreté ont vu leur vie se compliquer.

Au fur et à mesure du retrait de la Prestation canadienne d'urgence, nous lancerons une nouvelle prestation de transition et soutiendrons davantage de Canadiens grâce au système d'assurance-emploi. Au fur et à mesure que nous avancerons, nous allons

L'Adresse

fondre complètement le système d'assurance-emploi du Canada, de manière à couvrir les personnes qui n'auraient pas été admissibles dans le passé, y compris certains travailleurs indépendants.

Au moment d'aider les Canadiens à retourner au travail, nous devons nous assurer que les parents ont accès à des services de garde d'enfants sûrs, inclusifs et peu coûteux. Nous y parviendrons en créant un système d'éducation préscolaire et de garde pancanadien.

Nous tenons les engagements que nous avons pris d'augmenter les prestations au titre de la sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus, et nous allons augmenter la prestation de survivant du Régime de pensions du Canada. Nous savons que les personnes âgées et les résidents des établissements de soins de longue durée du Canada méritent mieux que les fâcheuses réalités exposées pendant la pandémie. Nous allons non seulement apporter des modifications au Code criminel pour lutter contre ceux qui négligent les personnes âgées dont ils ont la charge, mais nous allons également travailler avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles normes nationales solides afin de garantir que tous les résidents en soins de longue durée bénéficient du meilleur soutien possible.

Depuis le début de la pandémie, de nombreuses personnes handicapées sont venues cogner à la porte de mon bureau de circonscription parce que la COVID-19 exacerbait leurs problèmes financiers. Ces personnes devraient recevoir sous peu le montant spécial qui a été annoncé à leur intention, mais d'ici là, je tiens à ce qu'elles sachent que nous avons compris que les mécanismes existants ne sont pas adaptés à leur réalité. Voilà pourquoi, avec leur collaboration, nous avons l'intention de présenter un plan pour l'inclusion des personnes handicapées qui comprendra une nouvelle prestation semblable au Supplément de revenu garanti auquel les aînés ont droit. Nous aiderons un nombre accru de personnes handicapées à trouver un emploi et nous créerons un processus plus simple et plus juste pour déterminer l'admissibilité aux programmes et aux prestations du gouvernement qui leur sont destinés.

Depuis le début de la pandémie, les refuges débordent parce que les autorités demandent aux gens de rester à l'intérieur. De trop nombreux Canadiens n'ont nulle part où aller. Malheureusement, ce n'est vraiment pas l'idéal, à cause de la COVID, de passer la nuit dans un refuge plein à craquer.

En terminant, personne dans ce pays ne devrait avoir à choisir entre sa santé et son emploi. Aucun Canadien ne devrait avoir à choisir entre les médicaments sur ordonnance dont il a besoin et son loyer. Aucun Canadien ne devrait être forcé de dormir dans un refuge bondé en temps de pandémie. Aucun aîné ne devrait manquer de soins dans un centre d'hébergement de longue durée. Le plan ambitieux dont le discours du Trône d'hier a fait état pave la voie à un Canada où personne — personne ne sera laissé pour compte.

Nous devons saisir les occasions sensationnelles qui s'offrent à nous collectivement. Faisons du Canada un pays plus équitable, plus vert et plus propre — un meilleur pays, quoi.

L'Adresse

● (1730)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, le discours du Trône aborde le sujet des parcs urbains nationaux et j'aimerais entendre l'opinion du député là-dessus. Tout comme les collectivités de Windsor et du comté d'Essex, je mène un combat pour préserver le site Ojibway Shores le long de la rivière Detroit. Le site compte des milliers d'espèces spéciales, dont plus de 100 sont en péril. L'endroit est reconnu comme un point névralgique, parce qu'il est unique et occupé par une forêt carolinienne. En fait, c'est l'un des derniers endroits des Grands Lacs et le dernier tronçon de la rivière Detroit où se trouvent des rives naturelles.

Selon la position actuelle du gouvernement fédéral, la municipalité devrait payer pour cette parcelle de terrain, qui ferait partie d'autres terrains rassemblés pour former un parc urbain national. Il semble vraiment étrange qu'en pleine crise climatique, un gouvernement veuille que des contribuables municipaux paient pour une propriété fédérale.

Que pense le député de cette politique? J'espère que le gouvernement la repensera, parce que nous voulons qu'un parc urbain national soit créé à côté du pont Gordie-Howe, dont l'ouverture est prévue dans quelques années et pour lequel nous nous sommes battus pendant des décennies.

Les contribuables municipaux devraient-ils payer la note pour que des terrains fédéraux importants sur le plan environnemental soient réunis et forment ensemble un parc urbain?

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, il y a déjà un certain temps, j'ai siégé au comité de l'environnement et je me rappelle que nous avons eu une discussion au sujet de la préservation des espaces extraordinaires de notre pays. Cette discussion a donné lieu à un rapport, et nous avons œuvré à la préservation du parc urbain national de la Rouge.

Je suis un ardent défenseur de la protection des espaces naturels, et j'ai travaillé très dur pour obtenir des fonds fédéraux pour aider à la préservation des lacs Blue Mountain-Birch Cove, à Halifax.

Nous avons la chance de vivre dans un pays qui recèle tant de grands espaces incroyables. Qu'il s'agisse d'espaces de compétence fédérale, provinciale ou municipale, nous devons tous travailler ensemble pour les protéger. L'une des recommandations du rapport, que j'ai d'ailleurs présenté, était que le gouvernement fédéral ne travaille pas seulement avec les gouvernements provinciaux, mais qu'il collabore également avec les municipalités dans le but d'acquiescer ces espaces fantastiques, à l'instar de celui dont parle le député.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, j'adresserai ma question à mon collègue, surtout en sa qualité de secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé.

Durant le discours du Trône, on a beaucoup entendu à quel point il est important que ce qui s'est passé dans les CHSLD et les résidences pour aînés, entre autres, ne se reproduise plus à l'avenir.

Toutefois, je me demande s'il reconnaît, à la suite des coupes qui ont été faites dans les transferts en santé par le passé, notamment par son gouvernement, qu'une certaine responsabilité, dans ces drames, incombe au gouvernement en place?

[Traduction]

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, je remercie la députée du travail qu'elle a fait dans sa circonscription au cours de la pandémie. Cela vaut également pour tous les députés. Peu importe leur allégeance politique, ils ont travaillé d'arrache-pied pour leurs concitoyens.

En ce qui concerne les soins de longue durée, il s'agit d'une situation terrible. Le problème relève de la compétence provinciale, mais nous avons l'autorité morale voulue pour prêter main-forte. Le degré de collaboration et de coopération avec les gouvernements provinciaux et territoriaux est incroyable. Cela doit se poursuivre. Nous devons tous protéger les personnes âgées les plus vulnérables qui se trouvent dans des établissements de soins de longue durée.

Une telle situation ne peut se reproduire s'il y a une deuxième ou troisième vague ou si les éclosions de COVID se multiplient. Nous devons faire mieux pour les personnes âgées les plus vulnérables et il faudra que tous les ordres de gouvernement travaillent en ce sens.

● (1735)

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, le député a rappelé que dans le discours du Trône on dit que personne ne sera laissé pour compte. Cependant, après avoir écouté le discours, j'ai été très déçu de constater qu'il n'y a que deux mentions du Canada rural dans un discours de près de 7 000 mots.

Le député pourrait-il nous dire combien d'argent ou quel pourcentage des fonds destinés aux infrastructures sera accordé au Canada rural, y compris une grande partie du Canada atlantique, une région que je respecte beaucoup pour y avoir été en poste pendant huit ans? Combien d'argent sera investi dans le Canada rural?

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, comme le député le sait, le discours du Trône est une vision pour l'avenir. C'est dans le budget qu'on mentionne l'argent, et ce à quoi celui-ci sera consacré. Toutefois, ce dont nous voulons nous assurer, c'est de n'abandonner à leur sort aucune personne ou collectivité et de continuer à considérer les régions rurales et urbaines du Canada comme étant parfaitement égales.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député de Dartmouth—Cole Harbour de son excellent travail et de partager son temps de parole avec moi. Je tiens également à remercier tous les députés du travail qu'ils ont accompli dans leur circonscription au cours de la pandémie.

Je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le discours du Trône, qui a présenté la vision du gouvernement pour l'avenir du Canada. Le discours du Trône a souligné les circonstances difficiles auxquelles le pays a dû faire face en raison de la pire crise sanitaire depuis un siècle, ainsi que les mesures prises par le gouvernement pour aider les Canadiens au cours de la pandémie.

C'est également le discours du Trône qui fixe un cap pour l'avenir en fonction de ce que nous, en tant que parlementaires, constatons dans notre circonscription et de ce que nous disent les citoyens que nous représentons d'un océan à l'autre. Beaucoup de députés sont restés dans leur circonscription pour protéger la santé et la sécurité de leurs collègues, de leur famille et de ceux qu'ils représentent. En dépit des protestations de certains députés, tenir des séances qui reposent sur la technologie pour faciliter le débat et pour voter était et demeure la bonne chose à faire.

Le discours nous a également donné l'occasion de nous rappeler les raisons qui nous ont motivés à devenir députés: pour défendre les intérêts des Canadiens, pour aider ceux qui en ont besoin et pour favoriser la réussite des citoyens et des entreprises. En ce qui concerne la circonscription de Surrey—Newton, beaucoup de gens m'ont fait des observations pertinentes, y compris des dirigeants de la communauté musulmane, dont M. Rahat Ali Wajid Rao, président de Canadian Muslim Advocacy. Au nom de cette organisation, M. Rao a d'ailleurs souligné l'excellent travail du gouvernement, en particulier celui du premier ministre, en qui il voit un grand leader du XXI^e siècle. C'est ce genre d'information provenant des électeurs de Surrey—Newton que je transmets à mes collègues du caucus et au Cabinet afin de nous permettre de modeler des politiques et des programmes en prévision de la prochaine phase du Canada, c'est-à-dire celle où les Canadiens traceront une nouvelle voie vers l'avenir malgré l'arrivée de la deuxième vague de la pandémie de COVID-19.

Je suis heureux d'annoncer que de nombreuses mesures présentées dans le discours du Trône d'hier répondront aux diverses préoccupations dont les résidents de Surrey—Newton m'ont fait part. J'aimerais maintenant parler brièvement des mesures qui auront des retombées majeures dans la vie des gens.

Nous connaissons les difficultés que vivent les familles lorsque les enfants sont déplacés sans avoir accès à l'école ou à des services de garde appropriés, ce qui peut avoir de graves conséquences sur les personnes et plomber l'un des principaux facteurs de croissance économique du pays. Voilà pourquoi le gouvernement est déterminé à offrir aux familles l'accès à des services de garde de bonne qualité, abordables et inclusifs, et à créer un système national d'éducation préscolaire et de garde d'enfants qui sera une composante essentielle de l'économie florissante du Canada. Nous allons collaborer étroitement avec nos homologues provinciaux et territoriaux afin que ce système devienne une réalité pour les familles de partout au pays.

● (1740)

Surrey—Newton est une circonscription où les petites et moyennes entreprises sont le moteur de l'économie. La pandémie de COVID-19 a amené bon nombre de ces entreprises au bord de la faillite. Alors que l'économie du pays continue de se remettre de la pandémie, il est essentiel que nous continuions de fournir les diverses mesures de soutien que nous avons offertes aux entreprises partout au Canada. Voilà pourquoi nous prolongeons la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'à l'été 2021, nous rendons plus accessible le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes afin d'aider à couvrir les coûts fixes, nous améliorons le Programme de crédit aux entreprises pour permettre aux entreprises canadiennes d'étendre leurs activités et de faire de nouveaux investissements, et nous introduisons un soutien ciblé pour les secteurs qui ont été les plus durement touchés, comme les voyages et le tourisme, l'hôtellerie et les arts de la scène.

La COVID-19 a mis en évidence la vulnérabilité de nombreux aînés canadiens. Je sais que beaucoup de résidents de Surrey—Newton ont dû prendre des mesures exceptionnelles pour soutenir les personnes âgées de leur famille. C'est dans cette optique que le discours du Trône décrit plusieurs gestes que nous poserons afin de protéger les aînés du pays. Ainsi, nous augmenterons la pension de la Sécurité de la vieillesse lorsqu'une personne atteint 75 ans et nous augmenterons la prestation de survivant du Régime de pensions du Canada. Nous collaborerons avec les provinces en vue

L'Adresse

d'établir des normes nationales rigoureuses pour les établissements de soins de longue durée. Nous instaurerons aussi plusieurs programmes et mesures pour aider les gens à vivre chez eux plus longtemps. Cela m'amène à parler de ce qui demeure la priorité absolue de nombreux Canadiens, c'est-à-dire les soins de santé.

Le gouvernement lancera de nouvelles initiatives qui poseront les jalons d'un régime universel d'assurance-médicaments, afin que le prix des médicaments demeure bas. Par ailleurs, nous continuerons d'améliorer l'accès aux traitements et aux services en santé mentale, et nous veillerons à ce que les soins de santé virtuels deviennent plus accessibles à la grandeur du pays, particulièrement dans les régions rurales.

Je pourrais continuer d'énumérer les nombreuses mesures audacieuses qui ont été annoncées dans ce discours du Trône, mais ce que je tiens à souligner, c'est que nous proposons essentiellement une vision qui s'inspire de la population pour mieux l'aider. C'est une vision mise au point grâce au travail des députés ministériels qui, pendant cette pandémie, ont pris le temps d'écouter les gens de leur circonscription afin que les prochaines étapes de la relance du Canada tiennent compte de ce qui se passe sur le terrain. Dans les circonstances actuelles, il est particulièrement important de faire des choix en fonction des besoins des Canadiens de tous les milieux, de toutes les régions et de toutes origines.

Dans l'ensemble, je peux dire avec assurance que c'est exactement ce que propose ce discours du Trône. Il vise surtout à répondre à des besoins. Par conséquent, j'encourage tous les députés à appuyer le discours du Trône afin que nous puissions continuer de protéger les Canadiens et faire en sorte que le pays ait d'excellentes chances d'être plus fort que jamais après cette période difficile.

Je souhaite ce qu'il y a de mieux pour la santé et la sécurité des gens de tout le pays.

Je suis reconnaissant d'avoir pu faire part de mes réflexions aux députés et aux Canadiens.

● (1745)

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, étant moi-même député de la Colombie-Britannique, je remercie sincèrement le député d'en face de ses bons vœux. Cependant, le fait qu'il ne cesse de féliciter le gouvernement me pose problème.

Nous savons, en grande partie grâce au travail de la députée de Vancouver-Est, que le gouvernement verse moins de 1 % de l'aide financière fédérale en matière de logement à la Colombie-Britannique et que tout le reste va aux autres provinces. À Vancouver, des gens qui habitent près du parc Strathcona se plaignent publiquement et constamment de la criminalité, des dommages matériels, de l'itinérance chronique et de la toxicomanie qu'on observe dans ce secteur. Pourtant, quand la députée de Vancouver-Centre a participé à l'émission *The Lynda Steele Show*, elle s'est contentée de dire que le gouvernement consulte les provinces et travaille avec elles. Eh bien, il a failli à la tâche.

Le député convient-il que le gouvernement libéral doit en faire davantage pour aider les propriétaires et les habitants des environs de ce parc à composer avec cette situation intolérable? J'aimerais connaître l'opinion du député à ce sujet.

M. Sukh Dhaliwal: Madame la Présidente, j'aimerais tout d'abord remercier le député d'avoir fait part de ses réflexions.

L'Adresse

Dans le cadre de sa Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement a présenté un plan historique, qui consiste notamment à construire des logements abordables et à réduire l'itinérance d'abord de 25 %, puis de 50 %.

Je peux certes donner un exemple au député. Dans ma propre circonscription, j'ai assisté à une cérémonie d'inauguration des travaux pour la construction de logements abordables destinés tout particulièrement aux Autochtones. J'étais là quand ce projet a été réalisé, et c'est une initiative qui rend les gens très heureux.

Nous nous engageons à travailler avec les députés des autres partis pour nous assurer d'atteindre les objectifs que nous fixons.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours et d'avoir abordé la question économique et la prospérité régionale avec les PME. Je viens de la circonscription de Shefford qui a un esprit entrepreneurial très fort et qui vit beaucoup grâce à des PME dans des secteurs qui vont être pénalisés encore longtemps notamment dans les domaines touristique et culturel. Je pense aussi à nos cabanes à sucre, une caractéristique de chez nous, au Québec. Toutes ces entreprises-là ont besoin d'aide supplémentaire.

Mon collègue a abordé la question du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Est-ce que c'est vraiment la façon d'aider les entreprises? Pour beaucoup d'entre elles, c'est un endettement supplémentaire. Peut-être que faire passer la partie subvention de 10 000 \$ à 20 000 \$ pourrait les aider.

Au Bloc québécois, pour un programme d'aide relative aux coûts fixes, on aborde la question des crédits d'impôt. On envisage un crédit d'impôt remboursable à 50 % pour les frais fixes. Il s'agit vraiment de trouver des solutions pour nos entreprises. J'aimerais entendre mon collègue sur cette question, parce que pour le moment il y a encore beaucoup de flous pour beaucoup d'entreprises de chez nous.

• (1750)

[Traduction]

M. Sukh Dhaliwal: Madame la Présidente, j'aimerais remercier la députée du Bloc Québécois d'avoir soulevé la question des PME. Je suis moi-même propriétaire d'une petite entreprise dans ma circonscription depuis environ 25 ans et je comprends tout à fait les besoins des petites entreprises.

Le gouvernement libéral a mis en place des programmes de prêts bancaires de 40 000 \$ et de subvention salariale de 75 % pour les employeurs. Ces programmes ont aidé les petites entreprises à tenir le coup. Nous avons en outre prolongé le programme de subvention salariale d'urgence jusqu'à l'été 2021 afin d'aider les employeurs à garder leurs employés et de ramener ce million de personnes sur le marché du travail.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Madame la Présidente, dans le discours du Trône précédent, le gouvernement avait dit qu'il allait planter deux milliards d'arbres. Cette mesure figure également dans ce discours-ci. Le gouvernement libéral s'est empêtré dans plus de scandales liés à l'éthique et aux conflits d'intérêts qu'il n'a planté d'arbres. J'aimerais poser une question au député d'en face à ce sujet.

C'était le moment, pendant la pandémie, de planter des arbres. Cela aurait fait travailler des gens à l'extérieur dans un cadre qui se

prête à la distanciation sociale. Quand les libéraux vont-ils commencer à planter leurs arbres?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous avons repris le débat, alors je me demande si la députée voudrait poursuivre son discours.

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, il s'agissait d'une question.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Malheureusement, j'ai donné la parole à la députée pour qu'elle fasse un discours. Est-ce qu'elle désire prononcer un discours?

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, je n'ai pas de discours à faire.

La vice-présidente adjointe (Madame Carol Hughes): Il y a eu de la confusion lorsque la députée de Calgary Skyview s'est levée en même temps que la députée de Kelowna—Lake Country. J'avais bien dit que nous reprenions le débat et j'ai présumé que la députée voulait prononcer un discours. Je vais maintenant passer à la députée de Calgary Skyview.

Nous reprenons le débat. La députée de Calgary Skyview a la parole.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole dans cette auguste et historique enceinte, bastion de notre démocratie, pour prononcer mon premier discours à titre de ministre du cabinet fantôme chargée du dossier des femmes et de l'égalité des genres. Je remercie les habitants de Calgary Skyview pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en jugeant bon de m'élire à la Chambre. C'est un grand privilège, et je ne prends pas leur confiance à la légère. J'aime cet endroit et j'aime le Canada. J'aime nos valeurs de liberté, de démocratie, d'égalité, d'inclusion et de tolérance.

Mon allocution d'aujourd'hui est toutefois teintée de déception et d'appréhension. Pendant la pandémie de COVID-19, nous avons assisté à l'érosion du pouvoir du Parlement et, par conséquent, de notre démocratie. Cette pandémie a donné lieu à une crise comme peu d'entre nous, voire personne, n'en avait connue auparavant. De telles circonstances extraordinaires ont nécessité une réponse extraordinaire de la part du gouvernement pour nous guider durant la crise jusqu'à la relance.

Cependant, il n'était pas nécessaire d'aller jusqu'à abuser de notre régime démocratique et à l'affaiblir. C'est ce qui s'est passé cet été. J'en parle en m'appuyant sur mon expérience personnelle au comité parlementaire de la condition féminine. Nous savions que la pandémie avait des effets différents et plus dramatiques sur les femmes et les filles. En juillet dernier, j'ai demandé, avec l'appui de tous les partis, la reprise des travaux du comité sur la condition féminine. Les répercussions disproportionnées sur les femmes et les filles ont été exacerbées par le fait que le gouvernement n'a pas mené une analyse comparative entre les sexes pour la PCU. Le comité devait se pencher sur cette grave erreur et faire des recommandations pour la corriger.

Des témoins ont expliqué au comité que de nombreuses femmes avaient été obligées de quitter leur travail ou leurs études pour faire face à l'augmentation de leur charge de travail et de la pression qu'elles subissent en raison de leurs responsabilités familiales et des soins qu'elles doivent prodiguer. Nous avons appris que la pandémie de COVID-19 pouvait augmenter le risque de violence contre les femmes, de violence conjugale et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

En fonction des témoignages entendus, nous préparions des recommandations pour aider le gouvernement à corriger ces inégalités. Cependant, les travaux ont été interrompus avant que nous ayons terminé. Nous espérons aider le gouvernement à cibler le stress et les difficultés qui touchent les femmes de façon disproportionnée pendant cette crise, mais notre travail a pris fin abruptement. Jusqu'à maintenant, le gouvernement ne s'est toujours pas penché sur les questions que nous avons soulevées, et les femmes et les filles canadiennes continuent de subir ces pressions et ces risques disproportionnés.

Avant de continuer, j'aimerais indiquer que je partagerai mon temps de parole avec ma collègue la députée de Calgary Midnapore.

Pourquoi le processus démocratique a-t-il été interrompu? Pourquoi a-t-on laissé tomber les femmes et les filles canadiennes? Tout simplement parce que le premier ministre voulait mettre fin aux examens de plus en plus serrés et aux demandes de reddition de comptes découlant naturellement de son manque flagrant d'éthique dans l'attribution d'un contrat à l'organisme UNIS.

Un grand Canadien nous a quittés cette semaine. John Turner a laissé sa marque un peu partout dans le paysage canadien, autant dans sa vie personnelle que dans sa vie publique. Une de ses plus grandes contributions au pays est celle qu'il a apportée en tant que parlementaire. Il était fortement attaché intellectuellement et émotionnellement à la démocratie et au système parlementaire canadiens. Il est revenu à la source, à la Grande Charte, qui exige que les décisions des décideurs ne soient pas prises de façon arbitraire et que les privilèges parlementaires soient protégés.

Il se plaignait de l'érosion de l'indépendance des comités permanents et de leur pertinence décroissante face à la centralisation continue des pouvoirs vers le Cabinet du premier ministre. Il a déjà dit: « Le pays n'est pas arrivé où il en est par hasard; la démocratie ne se met pas en place par hasard. Battons-nous pour le rétablissement de la primauté du Parlement au sein de la vie démocratique canadienne. »

Pourquoi le Parlement est-il si important? Ce n'est pas parce que tel ou tel député y siège, que tel député siège au sein d'un comité, qu'il est ministre ou qu'il fait partie de l'opposition. C'est parce que c'est la population qui nous y envoie. C'est parce que, depuis 1215, sous le régime parlementaire, nous ne nous permettons pas d'être gouvernés de façon arbitraire sans avoir notre mot à dire.

• (1755)

Ce n'est pas le fait que mon travail ait été interrompu qui me préoccupe. Si je n'étais pas là, quelqu'un d'autre serait ici pour faire le travail. C'est notre devoir de travailler au nom des Canadiens. Nous faisons ce travail au nom des femmes et des filles du Canada, à un moment où elles étaient vulnérables et à un moment où elles avaient besoin que le gouvernement reconnaisse cette réalité et prenne des mesures pour y remédier.

Ce travail est trop important pour être sacrifié au gré des caprices arbitraires d'un premier ministre qui n'aime pas être mis sur la sellette. Il faut tenir tête au premier ministre et lui faire comprendre que ce n'est pas ainsi que notre système démocratique fonctionne. Les députés d'en face ont tourné le dos aux Canadiens. Or, ces gens les ont envoyés à Ottawa pour les représenter, et non pour représenter le premier ministre dans leur circonscription.

L'Adresse

Les députés d'en face ont certainement abandonné les femmes et les filles du Canada en pleine crise. Je trouve ironique de prononcer ces paroles pendant la Semaine de l'égalité des sexes, une semaine qui nous rappelle tout le travail qu'il reste à faire pour éliminer l'écart entre les hommes et les femmes au pays. Le gouvernement se vante de ses efforts en vue de protéger les femmes vulnérables de la violence et de l'exploitation, qui sont exacerbées par la pandémie. Or, les travailleurs et les services de première ligne disent qu'ils sont débordés et qu'ils manquent de ressources.

Le Centre pour femmes maltraitées de London m'a dit qu'il avait observé une hausse des cas de traite de personnes pendant la COVID-19 et que les victimes de cette traite étaient en particulier exploitées pour faire de la pornographie avec des webcams. Il est effroyable de penser que certaines de ces filles n'ont pas plus de 12 ans. Le Centre pour femmes maltraitées de London, comme c'est le cas pour d'autres organismes dans l'ensemble du pays, n'a pas reçu de financement de la part du gouvernement fédéral depuis que sa subvention précédente est arrivée à échéance, le 31 mars 2020. C'est uniquement grâce à la générosité des habitants de London, en Ontario, que le Centre est en mesure de continuer à fonctionner temporairement.

Les appels d'offres qui ont été lancés par Femmes et Égalité des genres Canada et par le ministère de la Sécurité publique proposent un financement nettement inférieur aux organismes, rendant plus difficile l'accès aux services pour les femmes et les filles qui veulent se sortir de cette industrie. C'est déplorables. La question de la traite des personnes est absente du discours du Trône et des objectifs politiques du premier ministre, même si ce fléau a des conséquences dévastatrices sur les femmes et les filles canadiennes, leurs familles et leurs collectivités. Les effets néfastes de la crise de la COVID-19 continuent de se répercuter de manière disproportionnée sur les femmes et les filles canadiennes.

J'exhorte le gouvernement à limiter les dégâts causés par sa décision de fermer le Parlement cet été. Je demande que le Comité permanent de la condition féminine soit autorisé à reprendre ses travaux aussitôt que possible et qu'il puisse utiliser les témoignages entendus précédemment afin que nous soyons en mesure d'achever le travail qui a été interrompu arbitrairement à un moment où les femmes et les filles au Canada avaient besoin de nous.

C'est uniquement parce que nos concitoyens le veulent que nous siégeons ici. Ils nous ont donné là tout un cadeau. Ils nous ont offert une belle occasion d'améliorer la vie des Canadiens. Notre temps dans cette enceinte est trop précieux pour ne pas l'utiliser au meilleur de nos capacités, en déployant tous les efforts possibles. Le premier ministre et ses fonctionnaires ne devraient jamais nous dire quand nous devons faire ce travail ou quand nous devons arrêter de le faire. Ce sont nos concitoyens qui nous le diront.

En attendant, nous sommes de retour. Retournons donc au travail. Il y a beaucoup à faire.

• (1800)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, à propos de la prorogation du Parlement à laquelle la députée a fait allusion, j'expliquerai au cours des prochains jours à quel point elle était justifiée.

L'Adresse

Quant aux abus auxquels la députée fait allusion, je voudrais qu'elle se rappelle l'époque où Stephen Harper était premier ministre et où son gouvernement allait être défait. Si la Chambre avait repris ses travaux à l'époque, le gouvernement serait tombé. C'est donc pour éviter un vote de confiance que le gouvernement a prorogé le Parlement, ce qui est très différent de la situation actuelle.

Nous avons vu un premier ministre très attaché aux principes de transparence, de responsabilité et de démocratie. Voilà la réalité de la situation. La députée ne convient-elle pas que la pandémie et ses répercussions sur la société justifient un discours du Trône? Ne voit-elle pas que c'est l'occasion d'un vote de confiance pour réaffirmer que le gouvernement va dans la bonne direction et que c'est sur ce discours que les députés de tous les partis doivent fonder leur vote?

Mme Jag Sahota: Madame la Présidente, je tiens à remercier le député d'en face pour ce qui semble être des énoncés plutôt que des questions.

Je n'étais pas ici à l'époque de Stephen Harper, mais, d'après ce que j'entends depuis 9 ou 10 mois, on dirait que, dès qu'il pleut ou qu'il neige, c'est la faute de Stephen Harper. Il faudrait peut-être arriver à l'époque actuelle et se concentrer sur l'avenir, comme le disent les libéraux.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je tiens à remercier ma collègue de son discours, d'autant plus que nous étions ensemble cet été pour étudier la question des répercussions de la pandémie sur les femmes. Nous avons siégé en comité pendant une journée et demie.

Notre constat, c'est que c'était beaucoup trop court. Je ne peux donc que déplorer la prorogation du Parlement, parce que nous avons eu seulement le temps d'écrire une lettre. Nous devons reprendre les travaux pour faire un rapport beaucoup plus complet, qui devait être remis à la ministre. Je déplore cela, parce que cela a eu des répercussions majeures sur les femmes. Lors de cette rencontre avec la ministre, je lui ai demandé pourquoi un CALACS de chez moi, comme de nombreux autres CALACS au Québec, n'a pas réussi à avoir l'aide nécessaire pour des projets qui venaient directement en aide à des femmes victimes de violence conjugale. En temps de pandémie, c'est essentiel. On sait les effets que cela peut avoir sur de nombreuses femmes prises à la maison avec leur agresseur. Je n'ai pas eu de réponse.

J'ai posé des questions à la ministre, parce que, dans le dernier discours du Trône, en décembre 2019, le gouvernement avait déjà parlé d'un plan d'action pour lutter contre les violences envers les femmes. J'ai demandé à la ministre dans quel délai on allait avoir ce plan d'action. Je lui ai demandé quelles étaient les idées concrètes qu'elle avait envie de mettre dans ce plan. Encore une fois, je n'ai pas eu de réponse. Je suis donc restée sur mon appétit.

C'est une autre raison pour laquelle j'ai hâte de reprendre les travaux du Comité permanent de la condition féminine. Je pense que nous avons encore beaucoup de travail à faire. Je pense que, plus que jamais, on doit penser à une relance féministe avec des mesures concrètes pour favoriser les femmes en entrepreneuriat et les aider à se remettre au travail.

• (1805)

[Traduction]

Mme Jag Sahota: Madame la Présidente, je remercie la députée d'en face de sa question et de sa participation aux travaux du comité de la condition féminine cet été. Comme elle l'a mentionné, nous avons entendu parler de beaucoup de cas de femmes qui sont prises avec leur agresseur. Il n'y a pas de date limite pour le versement des fonds à ces organismes. D'ailleurs, ils perdent plutôt une partie ou la totalité de leur financement. Le gouvernement libéral dit qu'il est là pour tout le monde. Vous n'êtes pas là pour les filles et les femmes de notre pays.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle à la députée qu'elle doit adresser toutes ses observations et ses questions à la présidence.

Nous reprenons le débat. La députée de Calgary Midnapore a la parole.

[Français]

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Madame la Présidente, malheureusement, mes écouteurs ne fonctionnent pas. Je ne les utiliserai donc pas. Je vais continuer quand même. Premièrement, je veux dire que je suis heureuse d'être à la Chambre, même virtuellement. Je suis aussi heureuse de répondre au discours du Trône, même virtuellement. Je suis heureuse d'être responsable du dossier des transports en tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports. Le dossier des transports a une histoire incroyable ici au Canada.

En fait, c'est l'honorable James Moore qui m'a dit que le transport était le seul dossier qui était dans la Constitution canadienne. Donc, c'est quelque chose de vraiment spécial.

[Traduction]

Le dossier du transport est mentionné dans la Constitution parce que l'on y fait aussi mention du chemin de fer. On voit à quel point le transport joue un rôle fondamental dans l'histoire canadienne.

J'ajouterais que ce qui est incroyable, c'est le nombre de personnes qui se sont occupées de ce portefeuille, à la fois en tant que ministre et de porte-parole.

[Français]

Cela inclut l'honorable John Baird, l'honorable Lisa Raitt, l'honorable James Moore et l'honorable Don Mazankowski. En tant que femme de l'Ouest, c'est très spécial de partager un dossier avec l'honorable Don Mazankowski.

[Traduction]

Quand les Canadiens pensent au transport, ils visualisent — je sais que c'est mon cas — des wagons ferroviaires transportant du grain à travers les Prairies, ainsi que mon produit préféré: le pétoncle. Il s'agit vraiment d'une belle image pour les Canadiens.

[Français]

Je me souviens très bien d'un séjour que j'ai fait aux États-Unis.

[Traduction]

Pendant que j'ai séjourné là, j'ai aperçu un train appartenant au CP ou au CN.

[Français]

Tout à coup, j'étais chez moi. J'étais au Canada en voyant cela.

L'Adresse

[Traduction]

Je me souviens que la nuit, quand j'étais jeune, je m'endormais chez moi au lac Bonavista au son des trains qui circulaient sur le chemin de fer situé à un kilomètre de chez moi et au son de leurs sifflets. Tout le monde peut voir que le secteur des transports a joué un rôle incroyable dans l'histoire du Canada, et aussi dans ma vie.

• (1810)

[Français]

Le transport, c'est l'unité.

[Traduction]

Grâce à ce secteur, un véritable réseau physique relie les Canadiens d'un bout à l'autre de notre incroyable pays. Il rassemble les gens. Tout Canadien sait combien il est agréable d'aller à l'aéroport et d'y voir un ami ou un parent qu'il n'a pas vu depuis longtemps. Grâce à toutes les marchandises qui sont transportées partout au Canada, le secteur des transports permet aux gens de nourrir leur famille.

[Français]

C'est la raison pour laquelle j'étais vraiment déçue du discours du Trône, hier.

[Traduction]

Il est très décevant que le discours d'hier n'ait pas porté sur l'unité.

[Français]

Il n'y avait rien à propos de l'unité, rien du tout.

[Traduction]

Malheureusement, le gouvernement libéral ne s'est jamais soucié de l'unité, car cela fait maintenant cinq longues années que les régions sont dressées les unes contre les autres.

[Français]

Nous avons vu les provinces contre les provinces et les secteurs contre les secteurs.

[Traduction]

Ce qui est malheureux aussi, c'est que le gouvernement s'est emparé dans une série de scandales. Il a refusé de reconnaître la crise que représentait la pandémie qui se profilait à l'horizon. L'opposition officielle s'est efforcée d'attirer l'attention du gouvernement à ce sujet, de lui montrer la catastrophe qui guettait les Canadiens et qui menaçait notre bien-être et l'économie, mais il a refusé d'écouter. Maintenant, nous constatons l'incompétence du gouvernement, qui est incapable de nous sortir du marasme économique, d'ouvrir la voie à la reprise économique et d'améliorer la situation. Comme l'a dit le chef de l'opposition officielle, le Canada n'a jamais été aussi divisé.

Dans le dossier des transports, je constate que des dizaines de milliers de personnes sont sans emploi. Certaines personnes communiquent avec moi et elles sont désespérées. Les gens du secteur du transport aérien tiennent à peine le coup parce que le gouvernement est incapable d'élaborer un plan pour un espace aérien sûr ou d'obtenir l'accès à un test de dépistage rapide, que beaucoup d'autres pays ont réussi à obtenir à ce stade-ci. Il y a eu 20 000 pertes d'emploi à l'administration aéroportuaire de Calgary, ma ville.

Des gens de partout au pays communiquent avec moi. Il y a des gens qui m'écrivent, comme Michael, qui a écrit: « Je suis pilote de ligne et je suis sans travail depuis le mois de mars. Je vous remercie du fond du cœur de défendre notre industrie au Parlement. » Il y a aussi des gens comme Shanna, du Manitoba, qui a écrit: « Je ne m'attends pas à une réponse, mais je voulais seulement vous dire merci pour votre lettre au Parlement. On dirait que le gouvernement actuel est en train de tout abandonner, en quelque sorte, et qu'il oublie de songer au transport et à la façon d'assurer la relance. Cela dit, qu'est-ce que j'en sais? Je ne suis qu'une agente de bord mise à pied provisoirement qui fait du bénévolat dans les écoles pour faciliter le plus possible la transition dans sa collectivité. »

[Français]

J'entends des personnes comme Philippe, qui m'a écrit ceci:

[Traduction]

« J'ai lu votre communiqué de presse concernant l'absence d'un plan pour les compagnies aériennes. Vous semblez être l'une des rares personnes à comprendre le drame du secteur de l'aviation. Le gouvernement fédéral est en train de détruire des dizaines d'années de travail de milliers de personnes talentueuses. Si les libéraux ne veulent pas investir dans le secteur de l'aviation, qu'ils nous donnent au moins les conditions pour faire notre travail. »

Les gens craignent de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins. Chad, du secteur des transports, a écrit: « S'il vous plaît, aidez-nous. Le transport des marchandises est un vrai problème. Le gouvernement exige même que les employés du secteur utilisent de l'équipement de protection individuelle. Il doit élaborer un plan pour faciliter la transition des chaînes d'approvisionnement vers la nouvelle réalité. »

Les gens qui s'adressent à moi en ont assez que le gouvernement choisisse les gagnants et les perdants; ils ne veulent plus être les perdants dans cette histoire. Il y a des travailleurs du secteur de l'énergie dans ma circonscription, comme John et Linda, qui ont perdu non seulement leur camion, mais aussi leur maison à cause du désengagement du gouvernement dans l'Ouest.

• (1815)

Pendant six semaines, les Canadiens n'avaient plus de Parlement. Nous n'avions plus de comité. Les Canadiens n'avaient plus de porte-parole. On les a laissés sans plan de relance économique. On a laissé les familles de tout le pays sans espoir à un moment où elles en avaient désespérément besoin. Ce n'est pas ce qu'on appelle l'unité. L'unité, ce n'est pas tourner le dos à toute une région du Canada ni laisser des milliers de gens sans emploi, au risque qu'ils perdent leur maison et leur dignité. L'unité, ce n'est pas omettre tout un secteur dans le discours du Trône, un secteur dont on a si désespérément besoin pour relancer l'économie. Ce n'est pas du tout ce qu'on appelle l'unité.

L'unité, c'est le Montagnard des Rocheuses qui traverse les majestueuses montagnes. C'est le lac Ontario que le voyageur commence à apercevoir dans le train de VIA Rail entre Ottawa et Toronto. C'est le tableau *Vers l'Île-du-Prince-Édouard* d'Alex Colville. C'est la vue sur le port de Vancouver depuis Canada Place, en Colombie-Britannique. Ce sont les braves gens de Windsor-Ouest avec qui j'ai parlé hier soir. Ce sont des mots comme pétrole, gaz et pipeline que l'on retrouve dans le discours du Trône.

L'Adresse

Quelle est la force de l'engagement du chef de l'opposition à l'égard de l'unité? Il s'y dévoue tellement qu'il a visité le Québec — la belle province — pour discuter avec le premier ministre provincial des solutions pour favoriser l'unité. Il a quitté son foyer. Il a eu le courage de partir au péril de sa santé et de celle de sa famille. Voilà le courage et le leadership dont nous avons actuellement besoin.

Je suis très fière de siéger aux côtés de notre chef pour remettre les gens à l'œuvre et relancer l'économie canadienne. Nous n'avons qu'un seul moyen de nous sortir de la pandémie, et c'est en y travaillant ensemble dans l'unité.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, l'unité, c'est un gouvernement qui comprend et valorise la diversité du pays et de ses nombreuses régions et qui s'efforce d'améliorer la vie de tous. Voici un bon exemple d'unité: lorsque nous avons été frappés par la pandémie, nous sommes partis de rien et nous avons créé la Prestation canadienne d'urgence. Grâce à ce programme, près de neuf millions de Canadiens ont reçu une aide financière — le pays ayant une population de 37 millions de personnes. L'unité, c'est un gouvernement qui comprend la réalité et l'importance non seulement de l'unité, mais aussi du fait d'être véritablement au service des Canadiens. Ce n'est là qu'une façon de démontrer l'importance de l'unité, un concept sur lequel le gouvernement a été très clair.

La députée reconnaît-elle que peu importe l'endroit où vivaient les gens dans notre beau pays, le programme était là pour servir les Canadiens d'abord et avant tout au moment où ils en avaient besoin?

Mme Stephanie Kusie: Madame la Présidente, pour favoriser l'unité, il faut toujours tenir compte des gens de toutes les régions du pays. Nous n'avons pas vu cela en cinq ans. Les gens de ma région, dans l'Ouest, ont été complètement laissés pour compte, comme des milliers d'autres Canadiens. Il est plus important que jamais que l'économie fonctionne à plein régime et que tous les Canadiens unissent leurs efforts pour assurer l'avenir de ce grand pays.

Ce n'est pas ce que nous avons vu dans le discours du Trône prononcé hier. Le gouvernement a tardé à agir. À la Chambre des communes, nous avons discuté à maintes reprises de la fermeture de nos frontières, des gens qu'on laisse souffrir, de la fourniture d'équipement de protection individuelle. Le moins que les libéraux puissent faire, c'est de proposer une solution pour tous les Canadiens, mais ce n'est pas ce qu'ils font.

• (1820)

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais profiter de l'occasion pour saluer tous mes collègues qui sont présents à la Chambre, qui ont poursuivi leurs efforts durant la pandémie et qui ont ainsi rendu un grand service à leurs électeurs.

Comme la députée a parlé des transports, je profite de l'occasion pour souligner que Trois-Rivières n'est desservi par aucun train. Nous attendons le train à grande fréquence qui a été promis par le gouvernement de M. Trudeau il y a plusieurs années.

J'aimerais savoir si ma collègue appuie une démarche en ce sens.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle à la députée qu'elle n'a pas le droit de parler d'un député en utilisant son nom. J'espère que, la prochaine fois, elle va utiliser son titre au lieu de son nom.

L'honorable députée de Calgary Midnapore a la parole.

Mme Stephanie Kusie: Madame la Présidente, je remercie ma collègue.

Effectivement, il s'agit d'un autre exemple de projet qui a été oublié par le premier ministre. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle le leader de l'opposition officielle est allé à Québec. Il s'est entretenu avec le premier ministre du Québec afin d'en apprendre un peu plus sur les enjeux et les projets comme celui-ci.

À mon avis, si nous avons un nouveau gouvernement et un nouveau leader, nous pourrions consacrer plus de temps aux conversations sur les projets et les enjeux que le premier ministre actuel a oubliés.

[Traduction]

M. Francesco Sorbara (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue et ami le député de Marc-Aurèle-Fortin.

C'est avec beaucoup d'humilité que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre des communes en cette période unique et extraordinaire de l'histoire de notre pays et du monde en raison de la pandémie de COVID-19. C'est un grand privilège.

Je pense que le discours du Trône porte très bien son titre: « Un Canada plus fort et plus résilient ». Pourquoi suis-je de cet avis? En toute honnêteté, c'est parce que les Canadiens, comme ceux qui habitent dans ma circonscription, Vaughan—Woodbridge, les simples citoyens, les familles, les aînés et les entreprises d'un océan à l'autre ont fait preuve à maintes reprises de résilience pendant la COVID-19 en venant en aide à leurs voisins et aux moins fortunés. Je pense notamment aux Canadiens qui livrent des produits d'épicerie aux aînés et aux entreprises et à leur personnel qui ont fait preuve de résilience en s'équipant rapidement pour que les travailleurs essentiels et les travailleurs de première ligne aient l'équipement de protection individuelle dont ils ont besoin pour assurer leur sécurité.

Je tiens à remercier sincèrement les braves membres des Forces armées canadiennes à qui on a fait appel pour aider les établissements de soins de longue durée durant la crise de la COVID-19, y compris chez nous, dans la circonscription de Vaughan—Woodbridge, au centre de soins de longue durée Woodbridge Vista. Mes pensées accompagnent les familles qui ont perdu un être cher dans ces établissements. Nous devons faire mieux. J'appuie totalement le travail que fait le gouvernement en collaboration avec les provinces afin d'établir des normes nationales pertinentes pour assurer à tous les aînés la possibilité de vivre dans la dignité, dans le respect et en sécurité dans les établissements de soins de longue durée. Au nom des habitants de la circonscription de Vaughan—Woodbridge, je remercie les membres des Forces armées canadiennes de servir le Canada et d'aider les aînés qui ont fait tant de sacrifices pour bâtir le pays.

L'Adresse

Dans la circonscription de Vaughan—Woodbridge et la ville de Vaughan se trouve une communauté de gens d'affaires dynamique. Je dirais qu'il s'agit de l'une des plus entreprenantes au pays. Beaucoup de ses entreprises et travailleurs se sont rapidement réorientés afin de produire de l'équipement de protection individuelle dont on a tant besoin, y compris des masques, des écrans protecteurs et du désinfectant pour les mains. Un gros merci à la compagnie Woodbridge Foam, à l'entreprise vinicole Magnotta, à la distillerie Last Straw, au groupe Campio et à Ben Machine Products, pour ne nommer que ceux-là.

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'engage à bâtir un Canada plus résilient qui, comme on le sait, est privilégié, diversifié et inclusif, mais qui demeure en constante évolution. Le gouvernement augmentera considérablement le financement déjà entrepris des infrastructures, notamment dans les domaines du transport en commun, de la modernisation des immeubles, de l'énergie propre et du logement abordable. Ces investissements permettront de créer des emplois, de stimuler l'économie et la rendre plus concurrentielle.

Les installations de formation des plus importants syndicats de la construction de l'Ontario se trouvent dans ma circonscription. Je sais que des syndicats tels que la section locale 183 de l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord, la section locale 27 du Carpenters & Allied Workers Union et tous les autres syndicats d'ouvriers et de travailleurs de la construction seront là, avec leurs membres, comme ils le sont toujours, pour former la main-d'œuvre nécessaire afin de construire un Canada résilient et inclusif. Les gens de métier qui travaillent dans l'ensemble du Canada au cours de la pandémie de COVID-19 ont continué jour après jour à bâtir les collectivités qui sont les nôtres et je les en remercie.

Nous connaissons tous les répercussions économiques de la COVID-19. Au plus fort de la première vague de la pandémie, près de 5,5 millions de travailleurs canadiens ont été touchés, et 3 millions d'entre eux ont perdu leur emploi. De plus, on a demandé à 2,5 millions d'autres travailleurs de s'absenter du travail. Le gouvernement a réagi rapidement et fermement. Près de neuf millions de Canadiens ont reçu de l'aide grâce à la Prestation canadienne d'urgence. La Subvention salariale d'urgence du Canada, elle, a permis d'aider 3,5 millions de Canadiens de plus, qui continuent à bénéficier de cette aide.

Le 10 septembre 2020, le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré ceci:

Des dispositifs comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et les programmes de soutien salarial ont compensé les pertes de revenu et amorti les chocs touchant de nombreuses familles, en particulier les ménages à faible revenu. En outre, pour faciliter la réouverture de l'économie, les pouvoirs publics ont prolongé le programme de subvention salariale et converti la PCU en un programme d'assurance-emploi plus vaste. Ces dispositifs permettent aux travailleurs de rester en lien avec leurs employeurs, et aux chômeurs de demeurer connectés au marché du travail, ce qui favorise la reprise.

Il a ajouté l'observation suivante:

L'économie bénéficie des mesures de soutien budgétaire considérables prises pour protéger les plus vulnérables, remplacer les revenus perdus et subventionner les salaires.

● (1825)

Nous savons qu'il reste beaucoup à faire, notamment compte tenu du fait qu'il y a 1,1 million de travailleurs canadiens dont le gagne-pain demeure affecté par la COVID-19. Les travailleurs canadiens et leur famille savent que le gouvernement les soutient,

point final. Comme il a été mentionné dans le discours du Trône, nous continuerons à appuyer pleinement les travailleurs et les entreprises aussi longtemps que durera cette crise, et en prenant tous les moyens nécessaires.

Je rejette l'idée présentée par les députés d'en face que nous devrions mettre en place des mesures d'austérité et que nous ne devons pas investir dans les Canadiens et dans le Canada en cette période où nous sommes confrontés à une pandémie, à une crise qui est sans précédent tant ici qu'ailleurs dans le monde. À court terme, nous devons renforcer le filet de sécurité sociale et veiller à investir adéquatement dans le système de soins de santé du pays, ce que nous continuerons de faire en partenariat avec les provinces. À moyen et à long terme, nous devons concentrer nos efforts sur la mise en œuvre de politiques visant à favoriser la croissance économique et la création d'emplois.

Pour avoir travaillé dans les marchés financiers, je crois au secteur privé et aux vertus de la croissance économique. Avant la COVID, nous avons créé plus d'un million d'emplois au Canada et fait baisser le taux de chômage à un niveau record. Nous y parviendrons à nouveau. Il est donc encourageant de constater le soutien des entreprises et des organisations syndicales à l'annonce faite dans le discours du Trône de prolonger jusqu'à l'été prochain la Subvention salariale d'urgence du Canada. Perrin Beatty, le président-directeur général de la Chambre de commerce du Canada, se félicite de cette décision et d'autres mesures, notamment le leadership national en matière de financement des garderies, qui permettra aux femmes de participer davantage au marché du travail et la campagne ciblée du gouvernement visant à créer un million d'emplois, ce qui nous permettra de rétablir l'emploi à son niveau antérieur.

La ville de Vaughan abrite plus de 12 000 PME, qui emploient des dizaines de milliers de Canadiens, et chaque jour, les propriétaires de ces entreprises se consacrent entièrement à la réussite de celles-ci. Je les applaudis. Ces entrepreneurs et leurs employés savent qu'ils ont une voix influente à Ottawa et que leurs préoccupations et leurs idées sont entendues, comme en témoigne l'adoption du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, de la Subvention salariale d'urgence du Canada et de la Prestation canadienne d'urgence.

Je profiterai du temps qu'il me reste pour parler des mesures que le gouvernement compte prendre pour renforcer le tissu social du pays afin que tous les Canadiens aient des chances égales et puissent réaliser leur plein potentiel. Qu'il s'agisse d'investir pour soutenir les entrepreneurs noirs, qui, comme on le sait, se butent à des obstacles quand ils cherchent à obtenir du capital et à atteindre leur plein potentiel, ou de faire d'importants investissements de longue durée pour mettre en place un système d'éducation préscolaire et de garde d'enfants à l'échelle du Canada, ou encore d'investir dans l'amélioration des compétences, le gouvernement libéral est là pour faire progresser l'économie canadienne et pour offrir un avenir meilleur à toute la population de ce merveilleux pays.

L'Adresse

Pour arriver à l'égalité sociale et économique des femmes, nous avons besoin d'un système de garde d'enfants; les parents doivent avoir des options. La COVID-19 a fait chuter le taux de participation des femmes au marché du travail, une situation qu'il faut rectifier. Nous savons que, pour réaliser le plein potentiel économique du pays, il faut que tous les Canadiens puissent participer au marché du travail. Ils ne doivent pas être empêchés d'y participer à cause d'obstacles comme la disponibilité et le coût des services de garde. Je félicite la belle province pour son programme de garderies. Nous devons apprendre de ce modèle, comme le dit le discours du Trône.

Un rapport publié aujourd'hui par la Banque Scotia abonde dans le même sens:

L'expérience du Québec montre que l'accès à des services de garde universels et abordables élimine un grand obstacle à la participation de nombreuses femmes au marché du travail, et produit du même coup des retombées économiques et fiscales. Il peut aussi avoir pour effet d'augmenter le revenu disponible des ménages et d'alléger, de façon indirecte, les casse-tête liés à l'abordabilité des logements.

J'aimerais maintenant parler des aînés.

Dès le début de la première session, nous avons aidé les aînés du pays. Nous avons ramené l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti à 65 ans, alors que les conservateurs l'avaient fait passer à 67. C'est quasiment 15 000 \$ de plus qui se retrouvent dans les poches des futurs retraités. Nous avons bonifié de 10 % les prestations du Supplément de revenu garanti destinées aux aînés les plus vulnérables, ce qui a permis à des milliers d'entre eux de sortir de la pauvreté. Nous nous sommes également engagés à hausser les prestations de la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les gens de 75 ans et plus, car nous savons qu'à cet âge, les dépenses augmentent, et nous voulons être là pour les aînés.

Depuis des dizaines d'années, nous avons fait beaucoup de choses — et les autres partis aussi, il faut le dire — pour lutter contre la pauvreté chez les aînés. Nous savons que ceux qui vivent encore dans la pauvreté vivent souvent seuls, que ce soit parce que leur conjoint est mort ou parce qu'ils sont demeurés célibataires, et qu'il s'agit surtout de femmes. Nous avons promis de bonifier les prestations de survivant du Régime de pensions du Canada, en collaboration avec les provinces, et j'en applaudis tout particulièrement le gouvernement. Conjuguées à toutes nos autres initiatives, ces mesures ont fait baisser les taux de pauvreté chez les aînés à des niveaux records.

• (1830)

Nous allons être là pour les aider. Ce sont mes parents et ils sont pour moi la grande génération qui a contribué à bâtir notre pays.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député d'en face de son discours. En plus d'être député, il est le secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national. Nous avons déjà travaillé ensemble au sein du comité des finances et ses interventions dans le cadre des travaux de ce comité me manquent. Encore une fois, mes propos s'adressent à lui en tant que secrétaire parlementaire.

De nombreux habitants de ma circonscription ont été victimes d'un vol d'identité. Une demande de prestation avait été présentée et, quand ils se sont adressés à l'Agence du revenu du Canada, on leur a dit que c'était leur faute. On leur a dit que leur mot de passe n'était pas assez bon et on leur a reproché de ne pas avoir protégé leur compte avec l'Agence du revenu du Canada. Cette agence est censée offrir aux Canadiens un moyen sûr de verser au gouverne-

ment ce qu'ils lui doivent en impôt et protéger leurs renseignements.

On ne voit pas la ministre dans ce dossier. J'aimerais donc poser quelques questions au député en sa qualité de secrétaire parlementaire. Pourquoi le gouvernement laisse-t-il l'Agence du revenu du Canada mettre en place un processus qui n'est pas sûr et qui ne protège pas les gens? Pourquoi le gouvernement permet-il à l'Agence du revenu du Canada de jeter la faute sur les contribuables plutôt que de les aider à régler ce problème?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés de limiter leurs questions à une minute pour permettre aux autres de poser des questions. Cela avait été mentionné plus tôt aujourd'hui.

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, j'informe ma collègue que je visiterai Penticton prochainement. Pour revenir à la question du député, si des citoyens qu'il représente ont été victimes de cyberattaques contre leurs comptes, prenons contact et discutons-en.

Les gens qui travaillent à l'Agence du revenu du Canada sont extraordinaires. Ils triment dur, et ce sont eux qui ont mis en œuvre la Prestation canadienne d'urgence et de nombreux autres programmes. Ils n'auraient pas déclaré que cette responsabilité incomrait au contribuable. Je rejette la déclaration du député.

Travaillons ensemble et réglons le problème pour tous les citoyens touchés. Ce n'est pas leur faute. Il s'agit d'activités illégales. Nous sommes aux côtés des Canadiens pour défendre leurs intérêts. Je suis plus qu'heureux de vous aider, vos concitoyens et vous, dans ce dossier.

• (1835)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je comprends bien que le député aimerait visiter ma circonscription pour aider les gens qui y habitent, mais je tiens à lui rappeler d'adresser ses questions et ses observations à la présidence.

[Français]

Je cède la parole à l'honorable député de Jonquière.

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, je remercie notre collègue de son discours que nous pourrions qualifier de jovialiste.

Au-delà des bonnes intentions, il y a une réalité. Mon collègue a insisté sur un partenariat harmonieux avec les provinces dans le discours du Trône. La réalité, c'est qu'il s'agit d'une occasion gâchée. J'ai l'impression que le gouvernement n'a pas répondu au message clair des premiers ministres des provinces concernant le financement des soins de santé, les fameux 35 % que nous ne verrons peut-être jamais.

Mon collègue a insisté abondamment sur un système de garde public. J'aimerais avoir l'assurance de mon collègue que si cela devait être le cas, le Québec pourrait recevoir des compensations sans condition.

Comment mon collègue voit-il cela?

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Jonquière de sa question.

[Traduction]

Dans les mesures prises par le gouvernement jusqu'à présent, comme l'Accord sur la relance sécuritaire, on constate que les provinces ont reçu 19 milliards de dollars à dépenser à leur guise pour aider leurs habitants. Lorsque les provinces du Québec et de l'Ontario avaient besoin d'aide dans leurs établissements de soins de longue durée, nous avons tout de suite répondu à l'appel. Ainsi, nous continuerons à travailler de façon constructive avec toutes les provinces de notre merveilleux pays.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): La protection de nos aînés est et sera toujours une priorité pour notre gouvernement. Celui-ci a démontré que les aînés étaient d'une importance capitale pour nous. Nous nous devons de leur donner le confort et la sécurité qu'ils méritent.

Depuis la création du ministère des Aînés en 2018 et la nomination de la députée de King—Vaughan à sa tête en 2019, notre gouvernement a démontré une implication jamais vue auparavant et une volonté de prendre soin de nos aînés. La création d'un ministère consacré aux aînés démontre bien l'importance que notre gouvernement a pour nos aînés et permet d'adopter des mesures spéciales pour ceux-ci.

Je pense au programme Nouveaux Horizons pour les aînés, permettant l'octroi de subventions et de contributions. Ce programme ambitieux a pour but de soutenir des projets bénéficiant aux aînés, d'un océan à l'autre. Il promeut notamment le bénévolat auprès des aînés, mais aussi la participation de ceux-ci dans des projets de société en tant que mentors. Il encourage également une meilleure inclusion des aînés dans notre société, afin de prévenir la solitude et l'exclusion dont ils sont malheureusement trop souvent victimes.

Ce programme novateur permettait un financement de 25 000 \$ sur un an pour les projets admissibles. Dans ma circonscription, nous avons permis l'obtention de près de 25 000 \$ en subventions à deux établissements pour aînés. L'établissement Âge d'or St-Ferdinand—Fabreville a ainsi utilisé ces fonds pour acheter des tables, un boulier et des accessoires de bingo afin de poursuivre des soirées de cartes et de bingo pour les aînés. Le club des aînés du Manoir Thérèse-Casgrain a pour sa part renouvelé des chariots sécuritaires afin de maintenir les activités de soirée tout en gardant un environnement sécuritaire.

Si les demandes sont admissibles depuis le 9 septembre et jusqu'au 20 octobre, ce programme sera reconduit cette année en raison de sa popularité auprès de nos citoyens. L'utilité de ce programme a été démontrée par le nombre de demandes de subventions déposées. Ces investissements sont nécessaires, car ils permettent à ces établissements spécialisés pour nos aînés de maintenir leurs activités en ces temps difficiles. Ils contribuent aussi à la lutte contre la solitude des aînés et à la création de rôles de mentors pour ceux-ci afin de nous faire profiter de leurs expériences.

Ces investissements permettent aussi, et surtout, de nous soucier des besoins particuliers des aînés, véritable préoccupation moderne de notre société. La sécurité de nos aînés restant notre priorité absolue, le renouvellement du matériel assurant celle-ci doit être prioritaire.

Je pense aussi au crédit pour aidants naturels, ces personnes qui aident nos aînés, qui leur donnent leurs soins et que nous souhaitons soutenir financièrement. Cette vocation d'aide à la personne

L'Adresse

doit être valorisée, et c'est bien ce que ce gouvernement a fait et continuera de faire.

Sur un sujet connexe, le Supplément de revenu garanti permet aux aînés ayant des moyens plus modestes de recevoir une allocation mensuelle supplémentaire, leur permettant de combler leurs besoins spécifiques. De plus, il ne faut pas sous-estimer les effets de la pandémie sur notre santé mentale et nous nous devons de continuer à soutenir les programmes ciblant ce problème. Il faut aussi reconnaître l'importance de l'aide destinée aux anciens combattants, afin de ne pas laisser ces derniers de côté face aux défis soulevés par la pandémie.

À la lecture du discours du Trône, nous avons manifestement compris que le gouvernement s'engageait encore une fois à aider les aînés durant cette longue législature. En effet, des mesures concrètes ont été annoncées hier, comme l'augmentation de la Sécurité de la vieillesse pour les citoyens de plus de 75 ans et de la prestation de survivant du Régime de pensions du Canada. De plus, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures supplémentaires pour aider les aînés à demeurer chez eux en toute autonomie. Nous allons travailler avec nos partenaires des provinces et des territoires afin d'établir de nouvelles normes nationales dans le but d'offrir aux aînés les traitements adaptés.

• (1840)

Nous allons aussi apporter des modifications au Code criminel afin de poursuivre spécifiquement ceux qui négligent les aînés, les mettant directement en danger.

En outre, nous allons présenter un plan d'inclusion concernant les personnes handicapées, au sein duquel nous élaborerons les plans suivants: premièrement, la présentation d'une nouvelle prestation d'invalidité canadienne sur le modèle du Supplément de revenu garanti pour les aînés; deuxièmement, l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'emploi pour les Canadiens handicapés; finalement, nous faciliterons le processus permettant de déterminer l'admissibilité aux programmes et aux prestations d'invalidité du gouvernement. En des temps incertains comme en ce moment, nous leur devons de continuer à prendre soin de nos aînés.

La COVID-19 a isolé un peu plus nos aînés de leur famille, en raison de leur fragilité devant ce virus. Il est donc important de continuer à les protéger de cette pandémie, en prenant bien soin notamment de respecter les consignes sanitaires et les droits de visite. Je sais qu'il est difficile de ne pas voir ses proches, ses parents, ses grands-parents et ses amis, mais nous nous devons de nous serrer les coudes afin de les garder en sécurité.

Je tiens à saluer haut et fort le travail de tous nos employés du secteur de la santé qui font un travail exemplaire pour nous protéger tous les jours. C'est notre responsabilité de faire en sorte que leur travail ne soit pas vain.

J'ai une pensée toute particulière pour le personnel du CLSC et du CHSLD de Sainte-Rose, qui travaille toujours, jour après jour, pour combattre ce virus.

Je tiens aussi à souligner l'incroyable résilience de nos banques alimentaires, qui continuent, malgré la situation, à soutenir les citoyens les plus dans le besoin, et je tiens à rappeler que leur fonctionnement dépend avant tout de nos dons personnels.

L'Adresse

Les prochains mois seront cruciaux pour ce qui est du combat contre la pandémie, et c'est à nous tous de faire en sorte que la situation s'améliore. C'est chaque jour que nous menons chacun notre combat personnel contre ce virus vicieux et c'est chaque jour que nous devons lutter contre celui-ci.

Nous sommes en contact constant avec les autorités municipales, provinciales et fédérales afin de rassurer nos concitoyens et de les aider à traverser cette crise.

• (1845)

[Traduction]

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Madame la Présidente, mon collègue a passé beaucoup de temps à parler des aînés. Je sais que le gouvernement veut s'accorder beaucoup de mérite pour ce qu'il a fait pour les aînés, mais quand on parle aux aînés, on se rend compte qu'ils ne sont pas du tout satisfaits.

Vous avez beau parler de tous ces petits programmes, mais les aînés se préoccupent des prestations dont ils ont besoin pour survivre et ne pas avoir à recourir aux banques alimentaires. Avec tous les coûts qui augmentent, ils se demandent quand cette aide arrivera. Vous avez dit cela en 2015 et en 2019, et vous dites encore la même chose aujourd'hui.

Les aînés veulent savoir quand leurs prestations augmenteront afin qu'ils puissent vivre dans la dignité et ne plus recourir à une banque alimentaire pour survivre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je sais que nous n'avons pas siégé depuis quelque temps et que nous commençons à peine à nous réhabituer à être de retour à la Chambre, mais je veux rappeler aux députés d'adresser leurs questions et observations à la présidence.

[Français]

La parole est à l'honorable député de Marc-Aurèle-Fortin.

M. Yves Robillard: Madame la Présidente, j'aimerais remercier le député de sa question.

Notre gouvernement a démontré sa détermination à soutenir les aînés en mettant sur pied des mesures concrètes. En effet, en augmentant la pension de la Sécurité de la vieillesse lorsqu'une personne âgée atteint 75 ans et en augmentant la pension de survivant du Régime de pensions du Canada, le gouvernement a démontré sa volonté de soutenir nos aînés.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que la question posée par mon collègue. Dans la plateforme électorale de son parti, à la dernière élection, on retrouvait une augmentation des paiements de la Sécurité de la vieillesse pour les 75 ans et plus, si je ne m'abuse.

Il y a cinq semaines, le premier ministre a prorogé le Parlement en disant que le gouvernement allait faire un discours du Trône magistral. Puis, il est revenu avec la promesse d'augmenter la Sécurité de la vieillesse pour les 75 ans et plus. Fermer le Parlement pendant cinq semaines pour faire ce genre de promesse, c'est un peu décevant.

Toutefois, j'aimerais demander ceci à mon collègue: pourquoi créer deux classes d'aînés, ceux de 65 à 75 ans et ceux de 75 ans et plus?

Pourquoi faire cette distinction? Que manque-t-il aux moins de 75 ans, selon le Parti libéral du Canada, pour avoir droit à un soutien accru à leur pouvoir d'achat?

M. Yves Robillard: Madame la Présidente, je remercie mon collègue.

Nous aurons beaucoup de temps à la Chambre pour discuter de ces mesures, car cela concerne à peu près tout le monde, tant l'opposition que le pouvoir.

J'aimerais dire que notre gouvernement est déterminé à soutenir nos aînés, bien sûr. J'en veux pour preuve le programme Nouveaux horizons pour les aînés, qui permet l'octroi de subventions et de contributions à des projets bénéficiant aux aînés, peu importe leur âge. Aussi, il encourage une meilleure inclusion des aînés dans notre société afin de prévenir la solitude et l'exclusion dont ils sont malheureusement trop souvent les victimes.

• (1850)

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Dans ma circonscription, et particulièrement dans les CHSLD, à Sainte-Dorothée et partout au Québec, nos aînés ont vécu des jours tragiques et catastrophiques parce qu'il y avait un manque de soins médicaux et de bonne gestion, alors que c'était un champ de compétence provinciale à 100 %.

Mon collègue peut-il informer la Chambre des mesures qui ont été prises ou des démarches qui ont été faites par le gouvernement pour améliorer la situation dans les CHSLD et partout au pays?

D'autres mesures seront-elles prises par le gouvernement pour garantir la santé, la dignité et la protection de nos aînés?

M. Yves Robillard: Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue le député de Laval—Les Îles de son travail fait avec beaucoup d'efforts et sans relâche.

La COVID-19 a grandement isolé nos aînés en les coupant de leurs proches. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a annoncé la poursuite d'un plan visant à développer notre capacité à fournir des soins de santé virtuels.

De plus, soyez assurée, madame la Présidente, que notre gouvernement va continuer de travailler sans relâche afin d'améliorer la santé, la dignité et la sécurité de nos aînés.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant de partir, j'aimerais rappeler aux députés que nous prévoyons avoir toute leur coopération et leur participation lors de la simulation de vote ce soir, à 19 heures.

C'est un petit rappel et mon annonce pour ce soir.

[Traduction]

Comme il est 18 h 50, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 50.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 24 septembre 2020

AFFAIRES COURANTES		M. Trudeau	40
Réponse du gouvernement à des pétitions		M. Deltell	45
M. Lamoureux	25	M. Bergeron	45
Loi sur la relance économique relative à la COVID-19		M. Bachrach	46
Mme Qualtrough	25	M. Gerretsen	46
Projet de loi C-2. Présentation et première lecture	25	M. Therrien	47
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	25	Sous-amendement	49
Le très honorable John Turner		M. Lamoureux	49
M. Trudeau	25	M. Boulerice	50
Mme Bergen	26	Mme Paupé	50
Mme DeBellefeuille	26	M. Amos	50
M. Julian	27	M. Boulerice	50
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	27	Mme Michaud	52
Pétitions		M. Berthold	52
Hong Kong		M. Johns	53
M. Chiu	28	M. Vaughan	54
Le trafic d'organes humains		M. Genuis	55
M. Genuis	28	M. Casey	55
L'aide médicale à mourir		M. Genuis	57
M. Genuis	29	M. Fortin	57
Les congés de maternité		M. Bachrach	57
Mme Kwan	29	DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté		Mohamed-Aslim Zafis	
Mme. Kwan	29	Mme. Duncan (Etobicoke North)	58
Les opioïdes		L'industrie touristique	
M. Johns	29	Mme Hutchings	58
L'environnement		Roger Guertin	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	29	M. Perron	58
Les soins de santé		Les centres de soins de longue durée	
M. Manly	29	M. Serré	58
Privilège		Les services Internet	
La production de documents au Comité permanent des finances		M. Aitchison	59
M. Barrett	30	Le discours du Trône	
M. Lamoureux	34	Mme Ratansi	59
M. Therrien	34	John Napier Wyndham Turner	
M. Julian	34	M. Fergus	59
DISCOURS DU TRÔNE		L'industrie forestière	
Reprise du débat sur l'Adresse en réponse		M. Albas	59
Mme Bergen	35	Ruth Bader Ginsburg	
M. Lamoureux	37	Mme Khalid	59
M. Perron	37	Les élections au Nouveau-Brunswick de 2020	
M. Deltell	37	M. Moore	60
Amendement	39	Le dépistage de la COVID-19	
M. Easter	39	Mme Rempel Garner	60
M. Johns	39	L'environnement	
Mme Chabot	40	M. Boulerice	60
		Le 50^e anniversaire du Cégep de Saint-Jérôme	
		M. Fortin	60

Le dépistage de la COVID-19	
M. Paul-Hus	60
Aline Chrétien	
Mme Petitpas Taylor	61
L'agriculture dans Edmonton Manning	
M. Aboultaif	61

QUESTIONS ORALES

Les mesures d'urgence visant la COVID-19	
Mme Bergen	61
M. Trudeau	61
Mme Bergen	61
M. Trudeau	62
Les ressources naturelles	
Mme Bergen	62
M. Trudeau	62
Les relations intergouvernementales	
M. Deltell	62
M. Trudeau	62
M. Deltell	62
M. Trudeau	62
La santé	
M. Therrien	62
M. Trudeau	63
M. Therrien	63
M. Trudeau	63
Les mesures d'urgence visant la COVID-19	
M. Singh	63
M. Trudeau	63
M. Singh	63
M. Trudeau	63
La santé	
Mme Rempel Garner	63
Mme Hajdu	63
Mme Rempel Garner	64
Mme Hajdu	64
La sécurité publique	
Mme Stubbs	64
M. Blair	64
Mme Stubbs	64
M. Blair	64
L'éthique	
M. Paul-Hus	64
Mme Anand	64
M. Paul-Hus	64
M. Bains	65
La santé	
M. Thériault	65
M. Rodriguez	65
M. Thériault	65
M. Rodriguez	65
M. Ste-Marie	65
M. Rodriguez	65

L'environnement	
M. Cumming	65
M. Wilkinson	65
M. Cumming	65
M. Wilkinson	66
M. Albas	66
M. Wilkinson	66
Le logement	
Mme Kwan	66
M. Hussien	66
L'assurance-médicaments	
M. Davies	66
Mme Hajdu	66
L'environnement	
M. Easter	66
M. Wilkinson	67
Les pêches et les océans	
M. d'Entremont	67
Mme Jordan	67
M. d'Entremont	67
Mme Jordan	67
Le discours du Trône	
M. Berthold	67
Mme Freeland	67
M. Berthold	67
M. Rodriguez	67
Les aînés	
Mme Larouche	68
Mme Schulte	68
Mme Larouche	68
Mme Schulte	68
L'agriculture et l'agroalimentaire	
Mme Rood	68
Mme Bibeau	68
Mme Rood	68
Mme Bibeau	68
Les télécommunications	
M. Nater	68
Mme Monsef	69
Les femmes et l'égalité des genres	
Mme Dzerowicz	69
Mme Monsef	69
La sécurité publique	
M. Kent	69
M. Blair	69
Le commerce international	
Mme Gray	69
Mme Ng	69
La santé	
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	70
Mme Hajdu	70
Mme Lambropoulos	70
M. Bains	70
L'environnement	
Mme Collins	70

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>